هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9976 **40 PAGES** — VENDREDI 25 FÉVRIER 1977

M. Ian Smith assouplit la discrimination raciale en Rhodésie

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 Dà; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 1 $ 0,85; Danemark, 2 kr.; Espagne, 23 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS – CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 246-72-23

M. AMALRIK SERA REÇU A BONN par un membre du gouvernement

Les « trois principes » de Paris

M. Giscard d'Estaing a-t-il eu raison de ne pas recevoir André Amalrik ? La politique affichée par Paris à propos des droits de l'homme dans les pays de l'Est est-elle bien fondée sur le plan du droit, de la morale et de l'efficacité ? A elle seule, la conjugaison de ces trois notions contradictoires illustre la complexité du problème.

Il est naturel, mais un peu vain, d'opposer à cet égard le président de la République à M. Carter, la timidité du premier aux audaces du second pour parler, comme l'a fait M. Amalrik, de France « finlandisée », voire transformée en « cheval de Troie » au service de M. Brejnev. Par delà les valeurs communes, chaque pays a ses traditions, sa façon d'affirmer ses positions politiques. De la même manière, qu'on ne saurait critiquer M. Carter pour avoir écrit à M. Sakharov et laissé entendre qu'il recevra M. Boukovski, il ne saurait être imputé comme une « faute » à M. Giscard d'Estaing de n'avoir pas reçu M. Amalrick. Si d'ailleurs de telles audiences devaient devenir la règle, comment s'arrêter en si bon chemin ? Les exilés ou persécutés de tous pays, du Chili au Vietnam en passant par la Tchécoslovaquie et l'Uruguay, ne seraient-ils pas en droit de forcer à leur tour la porte du chef de l'Etat ? Cela dit, le président de la République aurait pu trouver une solution plus honorable que d'orienter le dissident soviétique vers un obscur fonctionnaire du Quai d'Orsay, ou de laisser M. Lecanuet offrir ses services. M. Schmidt s'en est mieux tiré en désignant lui-même un de ses ministres pour le recevoir.

Les contestataires de l'Est ont en effet raison d'affirmer que la conférence d'Helsinki et celle qui se prépare actuellement à Belgrade justifient un traitement spécial en leur faveur. Pour cette raison aussi, la position laborieusement formulée en trois principes par le gouvernement français — non-ingérence, détente et respect des accords conclus — paraît insuffisante. Car, s'il est vrai que le principe de la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats a été dûment ratifié à Helsinki, celui du respect des droit de l'homme l'a été aussi et avec la même force. Il est même admis que les pays signataires peuvent et doivent promouvoir le respect de ces droits non seulement conjointement, mais « séparément », tandis que le principe de la non-ingérence interdit de soutenir les seules activités « terroristes ou subversives » visant au « renversement violent » d'un autre régime. Le moins que l'on puisse dire est que les participants du mouvement démocratique en U.R.S.S. ne tombent pas dans cette catégorie.

Le gouvernement français pourrait donc sortir des considérations générales qui n'embarrassent guère le Kremlin et aller un peu plus loin dans les précisions sur les violations des droits de l'homme, sans pour autant violer les accords d'Helsinki. Même s'il considère, pour des raisons d'efficacité, qu'une action discrète est préférable, il serait plus judicieux de présenter cette attitude comme un choix politique, choix révocable selon les circonstances et le comportement de Moscou, non comme la conséquence logique et inévitable d'une « doctrine » érigée en dogme. Il s'agit non seulement de préserver la nécessaire souplesse dans l'action diplomatique, mais d'appuyer celle-ci sur les seules valeurs essentielles dont devraient se réclamer en fin de compte, comme le *rappellent à juste titre* les contestataires soviétiques, les civilisations occidentales : l'épanouissement des droits civiques et des libertés.

La France est finlandisée *jusqu'à un certain point* estime le contestataire soviétique

Econduit mercredi 23 février devant l'Elysée où il a observé une grève de la faim symbolique, l'écrivain soviétique contestataire André Amalrik compte se rendre, sous peu, en République fédérale. Un porte-parole du gouvernement de Bonn a indiqué, à ce sujet, que le chancelier Schmidt n'avait pas l'intention de lui accorder un entretien, mais qu'il serait reçu par M. Hans Jürgen Wischnewski, ministre d'Etat à la chancellerie.

Commentant pour le journal *Libération* le refus d'audience qui lui a été opposé par M. Giscard d'Estaing, M. Amalrik a déclaré que la France est « *indubitablement finlandisée jusqu'à un certain point* », car, « *pour bâtir une diplomatie indépendante, elle n'est trouvée piégée par son partenaire soviétique* ».

A Paris, M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a rendu publique, mercredi en fin d'après-midi, la mise au point suivante : « *Il n'appartient pas aux étrangers en visite en France de fixer eux-mêmes une audience au président de la République.* »

(Lire page 2.)

AU JOUR LE JOUR

LIBRE ET DÉTENDU

Dans ce dernier quart du vingtième siècle, et pour la première fois de son histoire, le monde vit dans la détente. C'est le paradis terrestre, la civilisation humaine atteint des sommets de perfection : les gouvernements se détendent à l'abri d'une quincaillerie atomique susceptible de faire sauter la planète à tout moment ; certains peuples se détendent en crevant de faim ; d'autres se détendent dans les bras des polices politiques ; d'autres, enfin, les plus décrispés, se bouchent les yeux, les oreilles et la bouche pour ne pas troubler cette détente.

Bref, on a enfin compris que le véritable ennemi de la détente, c'est la liberté. Et tant pis si des utopistes comme Amalrik en concluent que les hommes libres ne sont pas nécessairement ceux qui vivent en liberté.

BERNARD CHAPUIS.

M. Rabin l'emporte sur M. Peres au congrès travailliste israélien

Le congrès du parti travailliste israélien a désigné, dans la nuit de mercredi à jeudi 24 février, M. Itzhak Rabin — qui l'a emporté de peu sur son concurrent, M. Péres, ministre de la défense, — pour conduire la liste du parti aux élections législatives anticipées du 17 mai prochain.

La décision du congrès de Tel-Aviv a renforcé — dans la perspective des négociations au Proche-Orient — la position de M. Rabin, qui est attendu à Washington le 7 mars. En annonçant, mercredi soir, cette visite, le président Carter a indiqué qu'il comptait s'entretenir avec tous les autres protagonistes du conflit israélo-arabe avant la fin du mois de mai. Il a ajouté que les Etats-Unis étaient prêts à jouer un rôle majeur, afin de promouvoir la paix au Proche-Orient, mais que, en dernier ressort, il appartenait aux parties directement concernées de faire la paix entre elles.

Les dirigeants socialistes étrangers qui ont assisté au congrès du parti travailliste ont fait comprendre, tant dans leurs discours que dans les conversations avec leurs interlocuteurs israéliens, qu'ils attachaient une grande importance à la solution du problème palestinien.

A Paris, l'ambassadeur d'Israël a renouvelé à M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, l'invitation à se rendre en visite à Jérusalem.

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est donc à M. Itzhak Rabin qu'il incombe de porter la bannière travailliste dans la bataille électorale. La lutte entre le premier ministre et son concurrent, M. Shimon Péres, a été serrée de bout en bout au congrès du parti, et le dépouillement du scrutin, dans la nuit de mercredi à jeudi, a entretenu l'incertitude jusqu'à l'ouverture de la dernière enveloppe, bien après minuit.

Sur 2 865 votants, 1 445 ont donné leur voix à M. Rabin, et 1 404 au ministre de la défense ; 16 ont glissé des bulletins blancs dans l'urne. C'est donc par 41 voix de majorité que M. Rabin l'emporte, pour la deuxième fois, sur M. Péres qu'il avait déjà affronté à la veille des précédentes élections législatives. En 1974, au lendemain de la guerre d'octobre, le comité central, qui compte cinq cent soixante-dix membres, accordait 56 % des voix à M. Rabin, et 44 % à M. Péres.

Dès la proclamation du résultat du scrutin, le président du congrès, M. Shlomo Hillel, ministre de la police, a demandé et obtenu un deuxième vote à main levée sur la candidature unique du premier ministre. Ainsi l'unanimité symbolique a été faite sur le nom de M. Rabin.

Le premier résultat de la décision de la nuit dernière est le maintien de l'alliance travailliste — Mapam dans le Front ouvrier (Mapam) dans le Front ouvrier annoncé que cette alliance serait rompue si M. Péres remplaçait M. Rabin. Mais en optant pour la continuité plutôt, que pour le « *changement dans la continuité* » que proposait M. Péres, le parti travailliste n'a-t-il pas pris de grands risques pour l'échéance du 17 mai ?

ANDRE SCEMAMA.

(Lire la suite page 9.)

Un « collectif » va confirmer le déficit de 10 milliards du budget de l'État en 1977

Les détails du plan d'aide à la sidérurgie ne seront pas connus avant avril

M. Raymond Barre a informé le conseil des ministres, mercredi 23 février, qu'il présenterait au Parlement, à la session de printemps, un collectif budgétaire fixant à environ 10 milliards de francs le déficit des finances publiques en 1977 (au lieu de l'excédent symbolique voté par le Parlement en décembre dernier).

Ce déséquilibre du budget de l'Etat était prévisible depuis trois mois. Plusieurs des postes principaux de dépenses avaient, en effet, été sous-évalués : la dette publique (parce que le budget était supposé équilibré), les traitements et les retraites (parce que le taux d'inflation se trouvait minoré), les subventions aux entreprises nationales (parce que la hausse de leurs tarifs, cette année, sera probablement inférieure à ce que nécessiterait la situation financière de ces firmes). En dépit de 2 milliards de francs d'économies à réaliser par les entreprises nationales, le déséquilibre d'ensemble des finances publiques sera, cette année, encore considérable, bien qu'inférieur de moitié à celui de 1976.

Au cours du même conseil des ministres, M. d'Ornano a présenté les grandes orientations du plan gouvernemental d'aide à la sidérurgie. Le détail de ce programme ne sera connu, au mieux, qu'en avril, après que l'Etat — qui compte contrôler davantage l'emploi de son aide — en aura discuté les modalités avec le patronat et que les conséquences sociales du dispositif auront fait l'objet d'un débat entre les employeurs et les syndicats (lire page 37).

M. Barre a surpris tout le monde, mercredi 23 février, en annonçant, au cours du conseil des ministres, que le budget de l'Etat pour 1977 serait révisé dès avril. « *Le budget initial de 1977 ne peut plus être considéré comme reflétant de manière vraisemblable les dépenses réelles de cette année* », a déclaré en substance le premier ministre.

La décision de M. Barre n'implique pas de nouvelles économies budgétaires pour cette année. On en reste à la réduction de 3 milliards de francs des subventions de l'Etat aux entreprises publiques, annoncée il y a déjà quelques jours (*le monde* du 4 février). Le fait de rectifier le budget dans un mois et demi a une autre signification : le premier ministre annonce, dix mois à l'avance, que les comptes de l'Etat seront encore déficitaires en 1977.

Cet « aveu » est-il une mauvaise nouvelle pour l'économie française ? Non, dans la mesure où chacun savait que l'équilibre annoncé dans la loi de finances pour 1977, votée à la fin de l'année dernière par le Parlement, était parfaitement illusoire. A plusieurs reprises d'ailleurs nous avons dit dans ces colonnes que l'impasse avoisinerait encore 10 milliards de francs cette année.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 37.)

L'ÉVOLUTION DE LA Ve RÉPUBLIQUE

LA FIN DE LA TRANSITION

Par MAURICE DUVERGER

Les difficultés internes de la majorité tiennent moins aux hommes qu'aux structures. Avant le 19 mai 1974, le président de la République était le chef de son principal parti. Les deux réunis ressemblaient au corps d'une sorte de têtard où les giscardiens et les centristes ralliés figuraient le petit appendice. La disparité des deux éléments ne tenait pas seulement à l'écart des sièges, mais à la différence des organisations.

Au début de la Ve République, le général était obéi par ses partisans à cause de son prestige personnel. En retirant son investiture à un membre de l'U.N.R., il le condamnait à l'échec électoral ou à la retraite politique. Les choses ont commencé à changer après les législatives de 1967 et surtout après mai 1968. Par lui-même Georges Pompidou n'était pas toujours écouté des barons et de leurs féaux, mais la grogne de leurs rangs était contenue par la discipline d'un parti fortement structuré dont les militants et les parlementaires se trouvaient encadrés par un appareil solide. Le gaullisme institutionnel avait relayé le gaullisme personnel.

M. Giscard d'Estaing se trouve désavantagé à deux points de vue par rapport à son prédécesseur. D'une part, il n'est plus le chef du principal parti de la majorité, mais d'une petite fraction de celle-ci. D'autre part, ses amis ne sont reliés entre eux par aucune organisation véritable. Il s'agit d'un conglomérat d'individus plutôt que d'un parti au sens propre du terme. La comparaison des listes Chirac et des listes d'Ornano pour les élections parisiennes est très éclairante à cet égard. Dans les premières figurent un bon nombre de giscardiens et de centristes qui restent membres de leurs partis respectifs. Dans les secondes les rares candidats se réclamant du R.P.R. n'en sont pas de véritables membres (comme le général de Bénouville, simple « apparenté ») ou en seront exclus.

On mesure ici la différence entre un vrai parti du vingtième siècle et les pseudo-partis de type dix-neuvième siècle. Ces derniers sont probablement plus efficaces pour mener une action subtile d'opposition restreinte à l'intérieur d'une majorité où l'on est très faible, comme l'ont fait les républicains indépendants au temps du « Oui, mais... ». Aussi pour rallier à celle-ci les éléments centristes un à un, clientèle par clientèle.

La situation est très différente quand un président de la République veut se donner un instrument d'action politique. Alors la cohésion, la discipline, l'organisation sont nécessaires à la fois pour tenir le Parlement et pour mobiliser l'opinion, au moins quand on n'a pas le prestige personnel d'un de Gaulle.

(Lire la suite page 10.)

LE PHÉNOMÈNE CHIRAC

par ALFRED FABRE-LUCE

Le 20 mars, nous verrons sans doute se produire, entre la tour Montparnasse et Matignon, un mouvement de courtisans. N'évoquons pas pour autant la mort ou l'avènement d'un dauphin à la cour de Louis XIV. Quand on parle de M. Chirac, les comparaisons sont plutôt impériales. (« *Vous êtes un aigle aux ailes déployées* », lui disait, il y a quelques jours, M. Jacques Chancel avant de l'interviewer.) D'ailleurs, le 20 mars, c'est le jour anniversaire du retour de l'île d'Elbe. Disons plutôt qu'en cas de succès chiraquien, nous verrons un mouvement de maréchaux et de « barons ». Pour Cent Jours, avant un Waterloo d'élections anticipées ?

Tout se décidera peut-être bientôt. Une tendance s'esquissant, beaucoup de Français seront tentés de se conformer à l'image qu'ils auront commencé à donner d'eux-mêmes, pour ne pas rester en dehors du « mouvement de l'histoire ». Aujourd'hui, il est encore temps de réfléchir sur ce qu'on peut appeler le phénomène Chirac.

Nous avons vu naître, paradoxalement, un mouvement de défi au président de la République, centré sur un homme qui venait d'être pendant deux ans son premier ministre. Ce mouvement prétendait opposer un style à un autre, une fermeté à un laxisme. Mais c'était justement là le comble du paradoxe ! M. Giscard d'Estaing, après avoir paru espérer que la crise économique française pourrait être traitée en douceur, s'est décidé en 1976 à combattre énergiquement une de ses origines : l'inflation. Ce changement d'orientation s'est traduit par le choix d'un nouveau second — M. Raymond Barre — entré au gouvernement en janvier, promu en août. M. Chirac, quand il a démissionné avec éclat, n'était pas renvoyé pour avoir voulu prendre des mesures courageuses, et son attitude à Matignon n'avait pas été celle d'un homme d'énergie affirmant l'autorité de l'Etat face aux groupes de pression. Depuis l'été dernier, une pression.

(Lire la suite page 10.)

Dix ans de lecture

Le Monde des livres a dix ans. En dix ans, la vie littéraire a beaucoup changé. Contrairement à ce qu'on croit, les Français lisent davantage. Mais ils lisent autre chose, et autrement.

Tout un jeune public, enfin ouvert à la littérature mondiale, prend un intérêt et un plaisir croissants aux livres comme aux films étrangers.

Les sciences humaines, les documents d'histoire immédiate et les débats d'idées ont été popularisés par les nouvelles techniques d'édition et de diffusion, avec le risque accepté de valser comme les modes.

La littérature française n'occupe plus qu'un rayon parmi d'autres. Les grands écrivains humanistes d'avant guerre ont presque tous disparu. La philosophie ayant jeté la suspicion sur le langage, les jeunes romanciers versent dans la théorie ou l'exercice souvent peu communicable. Le grand public se replie vers les écrivains qui racontent encore des histoires ou les livres-reportages et les témoignages de célébrités dont les médias lui ont donné le goût.

Le Monde des livres résume, des pages 19 à 22, quelques aspects de cette évolution. Il inaugure d'autre part une présentation plus aérée, synthétique et proche de la vie.

J. F.

Lire page 8 :

CROISSANCE ET CONTRAINTE

IV. - L'ère de discipline en Asie et l'ombre de Washington

par GÉRARD VIRATELLE et JACQUES DECORNOY

Un événement

DRUON

de l'Académie française

Quand un roi perd la France

La suite, tant attendue, des "Rois Maudits"

Plon

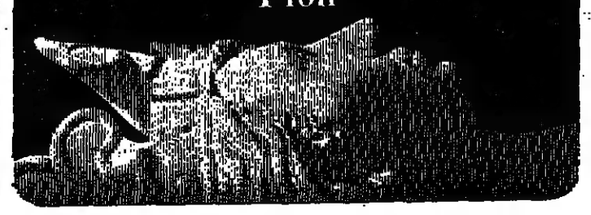

cftimes
épression

LA HAUSSE PROCHAINE DES PRIX GONFLE LES VENTES D'AUTOMOBILES

Les inquiétudes montent parmi les constructeurs d'automobiles : malgré de vives réactions, le début du plan Barre a été suivi d'une montée du chômage, les ventes d'automobiles se maintiennent à un niveau élevé. En janvier, la hausse de conjoncture syndicale, les immatriculations ont atteint 180 000 unités, soit 7 % de plus qu'en janvier 1976 (qui marquait la reprise). Les constructeurs français, qui ont accru de 17,5 % leurs ventes en janvier au lancement de nouveaux modèles, ont vu sur les marchés étrangers leurs ventes reculer de 2,5 % avec 220 405 unités, elle a donc perdu 10,8 % de son niveau de l'an

Les résultats du mois de janvier permettent d'être encore [illegible] et d'atténuer sensiblement les craintes des niveaux record [illegible] est vrai que la hausse des ventes [illegible] nouveaux modèles [illegible] nouvelles [illegible] provoquant une [illegible] mois, mais [illegible] « lancement » [illegible] de leurs [illegible] d'une majo[illegible]

A L'OPÉRA

e mise au point de M. Lieberman sur l'« incident Béjart »

DES GUIDES PRATIQUES pour mieux vivre

GUIDES SEGHERS

Guérir par l'eau
Gabriel Véraldi
Une information complète sur les eaux minérales, le curisme en France et à l'étranger, la thalassothérapie et les possibilités offertes par la législation.
192 pages

GUIDES SEGHERS

Aménager, décorer, meubler
tome 1 : La cuisine
tome 2 : Le séjour
tome 3 : La chambre
tome 4 : La salle de bains
En collaboration avec la revue Maison & Jardin
Toutes les solutions à vos problèmes d'aménagement, des idées et des trucs de métier par les meilleurs spécialistes. Plus de 150 photos
Vol. de 192 pages

GUIDES SEGHERS

Acheter, restaurer, aménager
La maison de pays
René Fontaine
Un guide incomparable pour tous ceux qui veulent acquérir ou possèdent déjà une maison paysanne et veulent seul ou avec un entrepreneur la restaurer et l'aménager sans la défigurer.
256 pages

GUIDES SEGHERS

DROITS DE L'HOMME

LES DÉMOCRATIES OCCIDENTALES ET LES

Libres opinions

Le cinéaste emprisonné

par JEAN VIDAL (*)

Il y a en U.R.S.S. aujourd'hui au moins deux cinéastes que l'histoire louera comme elle le fit, cinquante ans plus tôt, en consacrant les noms d'Eisenstein, de Poudovkine, de Dovjenko. Il s'agit de Serge Paradjanov et d'Alexandre Tarkovsky.

Si ce dernier, auteur notamment d'*André Roublev* — biographie de grande classe du grand peintre russe d'icônes du quinzième siècle — passe encore, aux yeux des critiques soviétiques, pour un « opposant récupérable », il en va autrement de Serge Paradjanov qui, depuis le 17 décembre 1973, subit, dans la région de Kiev, les rigueurs d'un camp à régime sévère. Celui-ci a été d'abord accusé de trafic de devises et de recel d'antiquités. Faute de preuves suffisantes, il fut ensuite inculpé d'homosexualité. Le K.G.B. lui a également reproché son refus catégorique de témoigner contre Valentin Moroz, historien ukrainien, frappé, en 1971, de sept années de captivité. Finalement, la police fit courir le bruit que Paradjanov était responsable du suicide du fils d'un haut fonctionnaire. Si cette dernière « rumeur » avait été fondée, il est probable que le tribunal qui le condamna à cinq ans de réclusion lui aurait infligé une peine plus lourde...

***

L'œuvre de Paradjanov nous a été révélée par *les Chevaux de feu*, film que l'Occident a honoré de plusieurs prix, qui tint l'affiche pendant un mois aux Champs-Elysées et poursuit à présent une carrière indécise due aux aléas du procédé Sovcolor qui, au lendemain des premières projections, tire sur le pourpre. Le septième art doit également à Paradjanov une dizaine de courts métrages. Mais, avant de créer des images mouvantes, Paradjanov peignait sur chevalet. Son œuvre plastique, déjà considérable, anima un jour une caméra. Après *les Chevaux de feu* apparut son chef-d'œuvre, *Saiat Nova*, que j'ai réussi à voir et revoir en U.R.S.S. en séance privée aux côtés de son auteur avant sa mutilation par la censure et sa disparition immédiate des réseaux de distribution.

Saiat Nova est le nom d'un troubadour arménien du dix-huitième siècle, un poète lyrique qui composa de nombreuses œuvres en arménien, en géorgien, en azerbaïdjanais. Il exprima tout ce qu'il y avait alors de vivant dans la poésie arménienne qui, au sortir des monastères, devint celle de tout un peuple déshérité. Comment transmettre par écrit les images d'un tel film, immense fresque dont il serait commun de dire qu'elle est d'inspiration surréaliste ?

Sur le toit pointu d'une vieille église arménienne, l'herbe pousse entre les pierres. Un homme la fauche dans un geste d'ampleur inusitée. La moisson est aérienne...

L'église vide est soudain envahie par un immense troupeau de moutons qui retrouve le cadavre du Bon Pasteur gisant sur la dalle en chasuble et mitre d'or. Les moutons se perchent jusque dans les niches des saints absents...

Ces images ont contrarié les fonctionnaires soviétiques qui, faute d'en apprécier la beauté, les ont trouvées nationalistes et subversives.

« Je m'appelle Paradjanian et non Parsdjanov, m'avait dit celui-ci. *Mes parents ont dû russifier leur nom comme d'autres familles de républiques soviétiques non russe.* » Les critiques de cinéma que j'ai rencontrés à Erevan, capitale de l'Arménie soviétique, comme à Moscou ont été stupéfiés à la projection privée de *Saiat Nova*. Les éloges discrets l'emportèrent au point que l'un d'eux me glissa : « *Fellini a enfin trouvé un rival, et ce rival est soviétique.* »

Le lendemain, les mêmes gens, trahissant leur propre goût, vouaient le cinéaste aux gémonies. Le film *Saiat Nova* fut le détonateur qui provoqua la disgrâce de mon ami : l'arrestation suivit l'interdiction du film.

Si les anciens maîtres du cinéma soviétique ont créé en noir et blanc d'inoubliables tableaux en mouvement, Serge Paradjanov, avant même les heureuses tentatives de Michlangelo Antonioni, est le premier réalisateur en U.R.S.S. a avoir fait valoir sur l'écran les rapports de couleur d'une scène mobile. Il est normal, semble-t-il, que, quelque cinquante ans après la révolution russe, le film soviétique, dans son contenu — y compris les bandes agréées par la censure, — ait pris ses distances tant à l'égard des affluves d'Octobre que de la construction du socialisme. Un nouveau septième art devait naître en U.R.S.S., un cinéma dont Serge Paradjanov est l'initiateur. Cette audace-là ne lui a pas été pardonnée ni sa détermination de ne pas chanter en ténor, en basse, ni même en sourdine, les vertus d'un régime qui n'en avait plus guère...

***

A quarante ans, Paradjanov portait déjà quinze ans de plus. Malgré son visage buriné qu'il soutenait dignement, il gardait la stature haute et valide. Sa sobriété était proverbiale. Pendant la tournage en extérieur de *Saiat Nova*, il mangeait sur le pouce et dormait souvent à la belle étoile, enroulé dans une couverture. Nous avions élaboré ensemble un scénario destiné à un projet de télévision franco-soviétique. Hélas ! après *Saiat Nova*, il fut interdit au cinéaste de vivre du produit de son travail. Même un sujet sur la... sécurité aérienne qu'il avait écrit pour subvenir à ses besoins ne put voir le jour. Paradjanov ne survécut alors que grâce à la solidarité de son entourage, qui veillait sur lui, à Kiev, où il exerçait son art au Studio ukrainien avant son chômage forcé. Vint son arrestation.

En prison et dans le camp à régime sévère, Paradjanov a été brutalisé à diverses reprises. Alors qu'il souffrait d'une maladie des yeux, on l'obligea à coudre des sacs au risque de perdre la vue. En 1975, il faisait savoir à l'un de ses amis qu'il ne survivrait pas longtemps à ses peines. Ensuite le bruit courut qu'il s'était suicidé. Nous avons appris récemment qu'il vivait et travaillait comme balayeur dans le camp.

Serge Paradjanov sera-t-il maintenu dans ses geôles parce que les grands cinéastes occidentaux se refuseraient d'intervenir en sa faveur ? C'est un double élargissement que l'opinion publique est en droit d'exiger : celle du grand réalisateur et celle de son chef-d'œuvre : *Saiat Nova*.

(*) Réalisateur de la Télévision française.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
réservée à nos lecteurs résidant à l'étranger
Au sommaire de chaque numéro :
★ Les principaux faits de l'actualité française et étrangère.
★ Un choix des articles de synthèse et de commentaires.
★ Les grandes enquêtes politiques, économiques, sociales.
★ Une chronologie des événements.
Renseignements et tarifs :
5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CEDEX 09.
Téléphone : 770-91-29

M. Amalrik se félicite

Après douze heures d'un « forum » ininterrompu et improvisé sur un trottoir proche du palais de l'Elysée (« le Monde » du 24 février), M. André Amalrik a mis un terme, peu après 22 heures, mercredi 23 février, à la « grève de la faim symbolique » qu'il avait commencée la veille. Il a alors quitté les abords du palais présidentiel où, durant toute la journée, il avait répondu aux questions de nombreux journalistes, mais aussi à celles de curieux qui, pour la plupart, lui manifestaient leur sympathie.

Outre quelques commentaires acerbes sur l'attitude de la police française — qui l'avait interpellé dans la matinée, puis systématiquement tenu à bonne distance de l'Elysée, — M. Amalrik a multiplié des déclarations concernant tout aussi bien le sort actuellement réservé aux dissidents soviétiques que les buts de son action en France. M. Amalrik a notamment affirmé que « la situation des dissidents soviétiques était critique, le K.G.B. voulant détruire totalement leur mouvement avant la réunion de Belgrade ». Interrogé sur sa rencontre avec M. Georges Marchais, lundi soir, à Antenne 2, M. Amalrik s'est « félicité de l'audace dont le secrétaire général du parti communiste français avait fait preuve en acceptant de dialoguer avec un dissident soviétique », avant d'ajouter : « Je suis étonné de constater que les communistes français sont plus soucieux de défendre les droits de l'homme que ne l'est le gouvernement français. Ou alors, il faut croire que M. Giscard d'Estaing a plus peur de Brejnev que de M. Marchais. »

Le dissident soviétique a encore précisé qu'il a déclaré le porte-parole, M. Fred Brown, interrogé à ce sujet. — (*A.F.P., Reuter.*)

M. Sakharov : j'espère que le refus de M. Giscard d'Estaing n'est pas définitif

« Je me demande s'il s'agit d'un refus définitif de votre président. J'espère que ce n'est pas le cas », a déclaré M. André Sakharov, président du comité (officieux) pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S., appelé au téléphone par R.T.L. M. Sakharov a ajouté : « *Je pense qu'Amalrik pourra malgré tout avoir un certain contact avec les autorités officielles.* »

L'organe du gouvernement soviétique, les *Izvestia*, écrit de son côté : « *Un certain Amalrik, expulsé d'Union soviétique et décrit par la presse bourgeoise comme un défenseur des « droits de l'homme », a été interpellé par la police française pour avoir grossièrement perturbé l'ordre public devant la résidence du président de la République française. Il a été emmené dans un commissariat.* » Le journal ne précise pas que l'auteur de *L'U.R.S.S. survivra-t-elle jusqu'en 1984 ?* voulait obtenir un entretien avec M. Giscard d'Estaing.

***

● EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE, l'attitude de la France à l'égard du dissident soviétique est vivement critiquée ce jeudi dans un article du journal ouest-allemand *Die Welt* (groupe Springer).

Sous le titre : « *Grandeur à crédit* », l'article indique qu'Amalrik reproche au président Giscard d'Estaing d'avoir sacrifié le principe des droits de l'homme à la raison d'Etat et de s'être incliné devant M. Brejnev. « *Amalrik*, poursuit *Die Welt*, *n'a-t-il pas compris entre-temps qu'il s'était trompé d'adresse ? La France croit toujours être restée une grande puissance. Cette idée s'appuie entre autres sur la bonne entente avec cette autre grande puissance qu'est l'U.R.S.S. Entente machiavéliquement cultivée par Moscou et qui peut être remplacée à tout moment par une autre.* » Cette idée de la France, poursuit le journal, est souvent interprétée comme de la « *grandeur* ». « *Ce serait de la grandeur*, ajoute *Die Welt*, *si elle était inspirée dans le cas d'Amalrik, des traditions libérales de l'ex-grande nation*. *Au lieu de cela Paris préfère — comme dans le cas Abou Daoud — s'inspirer de la raison d'Etat plutôt que de la morale.* »

● A WASHINGTON, le département d'Etat a soigneusement évité mercredi de commenter le refus de M. Giscard d'Estaing de recevoir M. Amalrik. « *Il appartient à chaque pays de décider* » de son attitude face aux problèmes des droits de l'homme, pour leur part, les Etats-Unis « *font ce qu'ils pensent être le mieux* ».

● *La Grande-Bretagne* a évoqué officiellement mercredi 23 février, auprès de l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Londres, et « *dans le contexte des accords d'Helsinki* », le cas de quarante-quatre ressortissants soviétiques qui désirent se rendre à titre définitif ou temporaire au Royaume-Uni. — (*A.F.P.*)

DEVANT UNE COMMISSION DU CONGRÈS AMÉRICAIN

M. Boukovski souhaite « une détente à visage humain »

Washington (*A.F.P., A.P., Reuter*). — M. Vladimir Boukovski a déclaré, mercredi 23 février, devant la commission du Congrès sur la sécurité et la coopération en Europe, qu'il fallait que « *la détente soit à visage humain* ». M. Boukovski estime qu'une pression constante doit être exercée sur l'U.R.S.S. afin d'assurer l'application des accords d'Helsinki sur les droits de l'homme. Le dissident soviétique a rappelé en particulier qu'en vertu de l'article 64 du code pénal de la République fédérative de Russie, tout citoyen fuyant l'U.R.S.S. et refusant d'y retourner est considéré comme un traître, et donc passible de dix à quinze ans de prison ou même de la peine capitale. « *Il est évident que l'U.R.S.S. n'a pas la moindre intention de conformer son système juridique intérieur aux accords internationaux* » a affirmé M. Boukovski.

Pour que les accords d'Helsinki soient respectés, il faudrait, selon le dissident soviétique, que les pays occidentaux « *réclament l'admission d'observateurs dans les camps politiques, dans les prisons, dans les hôpitaux psychiatriques et aux procès politiques en Union soviétique* ». M. Boukovski a également recommandé de faire « *dépendre les liens économiques et commerciaux (entre l'Occident et l'U.R.S.S.) de l'observation des accords sur les droits civiques* ». L'amendement Jackson (liant les avantages commerciaux en faveur de l'U.R.S.S. à une attitude plus libérale en matière d'émigration) représente, selon lui, une « *énorme victoire morale pour les Etats-Unis* ». Si, malgré l'amendement, l'émigration juive a sensiblement diminué, c'est, estime-t-il, que les Soviétiques ont pensé que les Américains abandonneraient bientôt un moyen de pression que les autres pays occidentaux n'avaient pas adopté.

« *Les Occidentaux sont trop impatients*, a-t-il dit. *Après quelques tentatives sans résultat, ils baissent les bras et se désespèrent. Je n'hésite pas à dire que le sort du monde dépend du comportement des puissances occidentales en cette heure de crise. Une attitude ferme, constante et inflexible obligera l'Union soviétique à reconnaître les réalités politiques.* »

M. Boukovski a, d'autre part, adressé, mercredi, une lettre au président de la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège actuellement à Genève, et devant laquelle il souhaite témoigner.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : manque de dignité.

« *En quoi consiste donc cette détente, si fragile qu'un mot ou une rencontre de trop menace de mort ? Echanges économiques ? L'Union soviétique achète à l'Ouest des usines clés en main, de la technique de pointe. (...) Pourquoi les Occidentaux achètent-ils par des concessions ou par un manque de dignité ce que les Soviétiques leur accordent gratuitement parce qu'ils y trouvent leur avantage ? (...) Nous ne devons pas promettre une aide que nous ne pouvons pas donner, mais nous nous trahirions nous-mêmes si nous refusions à un Sakharov ou à un Soljenitsyne — à tous ceux qui incarnent les valeurs dont nous nous réclamons et que nous sacrifions trop souvent — l'admiration qu'ils méritent et l'appui moral auquel ils ont droit.* »

(RAYMOND ARON.)

L'AURORE : fâcheux.

« *Il apparaît que M. Carter peut prendre certains risques que M. Giscard d'Estaing ne s'estime pas en droit d'assumer. On devine où va le cœur du président français, ce n'est pas dans le même sens que sa raison (...).* » *Il serait fâcheux pour le renom de la France lorsque Lazare, encore enveloppé de son suaire, sort du tombeau qu'il ne trouve désormais en face de lui qu'un commissaire de service qui le prie d'aller se rhabiller.* »

(DOMINIQUE JAMET.)

L'HUMANITÉ : deux poids et deux mesures.

« *Ce n'est pas nous qui leur tiendrons rigueur de défendre les victimes de l'arbitraire. Andrei Amalrik a été jeté injustement en prison parce qu'il avait pris position contre la politique du gouvernement de son pays. Nous avons déjà exprimé clairement notre désaccord avec de telles méthodes et nous nous réservons de condamner encore à l'avenir toutes les atteintes aux libertés, où qu'elles se produisent. Personne ne doit être poursuivi à cause de ses convictions, même si ces convictions contredisent les nôtres. (...) Que l'on accorde un droit d'asile à Andrei Amalrik, c'est bien, même si c'est un adversaire du régime soviétique, mais pourquoi le refuse-t-on encore à Dolores Ibarruri, qui fut une militante admirable du combat contre le fascisme ? Pourquoi ? Parce qu'il y a deux poids et deux mesures.* »

(RENÉ ANDRIEU.)

LA LETTRE DE LA NATION : pas de quoi être fier.

« *Si le président de la République a peut-être des raisons sérieuses de ne pas recevoir en personne Amalrik, on ne voit pas au nom de quel principe on persiste, en haut lieu, à garder le silence sur une affaire dans laquelle c'est la dignité même du pays qui est en cause. Et l'on ne voit pas, surtout, au nom de quelle conception du maintien de l'ordre le ministre de l'intérieur envoie la police bousculer et appréhender un émigré dont le seul tort est d'avoir voulu, envers et contre tout, témoigner de sa confiance dans la France, « la première, en Europe, à avoir proclamé le principe des droits de l'homme ». Résultat, ce commentaire amer d'Amalrik : « L'attitude de la police à mon égard est tout à fait comparable à celle du K.G.B. à Moscou, qui montre toutefois plus de prudence lorsque les journalistes sont présents... » Même s'il convient — Dieu merci — de nuancer ce jugement, il n'y a vraiment pas de quoi être fier !* »

(YVES MICHELET.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : veulerie.

« *Les voilà qui deviennent soudain gênants, ces contestataires hier héroïques. Les voilà qui brouillent le jeu politique international, qui dérangent l'équilibre la coexistence, qui troublent le confort, qui révèlent au grand jour le mensonge d'Helsinki et la complicité de l'Occident. C'en est trop ! Qu'ils existent, soit, et tant mieux pour nos intérêts bien compris, mais pourvu que l'ordre soit respecté (...). Un rideau de fer se baisse devant lui, encore un, et la gauche et la droite françaises, unies dans la même veulerie, laissent faire. Laissent sans dégoût l'Elysée dire que « la » France veillera sans complaisance à ce que les accords » d'Helsinki soit correctement » appliqués », odieuse hypocrisie.* »

(PHILIPPE TESSON.)

LIBÉRATION : ils dérangent.

« *Amalrik, lui et ses compagnons de dissidence, avec leurs exigences de respect littéral des accords d'Helsinki commettent une faute impardonnable : rappeler à des dirigeants politiques la nécessité, la priorité de la morale. (...)*

» *En renversant les termes traditionnels qui de droite à gauche ont toujours commandé la pratique politique, les dissidents soviétiques dérangent tout le monde. Leur bannière ne peut illustrer aucune cause, sauf celle, absolue, irréductible, des droits de l'homme qui n'a pas trouvé preneur sur cette planète.* »

ROUGE : seule la classe ouvrière...

« *La courte expérience que vous venez de faire en France confirme que la véritable liberté pour les travailleurs, les bourgeois n'en veulent pas, les staliniens mal repentis et les sociaux-démocrates la craignent.*

Seule la classe ouvrière organisée démocratiquement peut, lorsqu'elle a le pouvoir, construire une société véritablement libre, débarrassée d'un système d'exploitation de l'homme par l'homme, une société socialiste garantissant la liberté d'expression pour tous sans aucune exclusive. »

(ALAIN KRIVINE.)

DROITS DE
CONTESTATAIRES SOV
de l'audace de M. Ma
les réactions dans les milieux p
L'AGENCE CHINE NOUVELLE IRONISE SUR L'« ESPRIT D'HELSINKI »
MI
Un goût de forte
au procédé "Enri

مكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DENTALES ET LE

Amalrik se félici

aux dissidents soviétiques que les bon
action en France. M. Amalrik a
affirmé que « la situation des dissidents
tiques était critique, le K.G.B. voulant
totalement leur mouvement avant la r
de Belgrade ». Interrogé sur sa rencontre
M. Amalrik s'est « félicité de l'audace
secrétaire général du parti communiste
sur dissident soviétique », avant d'ajou
français sont plus soucieux de défen
droits de l'homme que ne l'est le gouver
d'Estaing a plus peur de Brejnev
M. Marchais. »

Le dissident soviétique a encore préc

ue le refus de M. Giscard d'Estaing

st pas définitif

déclaré le porte-parole
interrogé à
Reuter.)

WARRINGTON

● La Grande-Bretagne

MET UNE COMMISSION DU CONGRÈS AMÉR

L. Boukovski souhaite « une déte à visage humain »

IRES DE LA PRESSE PARISIE

DROITS DE L'HOMME

CONTESTATAIRES SOVIÉTIQUES

de l'audace de M. Marchais

n'avait pris aucune initiative en vue de rencontrer M. Chirac. « J'ai voulu m'adresser au président de la République et à l'opinion publique française, a-t-il dit, mais ceux qui s'intéressent à la défense des droits de l'homme peuvent toujours s'adresser à *moi. Je discuterai* avec M. Chirac, s'il me le demande, ainsi qu'avec tout dirigeant politique français qui m'y inviterait. »

Dans l'après-midi, M. Amalrik devait également indiquer qu'il avait demandé au gouvernement yougoslave l'autorisation de se rendre en juin prochain en Yougoslavie pour être présent pendant la conférence de Belgrade qui doit faire le point sur les accords d'Helsinki. « J'ai également demandé au gouvernement de la Chine populaire à me rendre dans ce pays pour me faire une idée de ce qui se passe afin de ne pas écouter seulement les « on dit », a précisé le dissident soviétique qui a affirmé que « la première et excellente occasion pour l'opinion publique mondiale de faire pression sur les autorités soviétiques est offerte par les *prochains Jeux olympiques de 1980 à Moscou* ».

André Amalrik, un collier d'œillets rouges, offert par un inconnu, autour du cou, a également dit qu'il comptait rencontrer prochainement le chancelier Schmidt. Comme on lui demandait quelle serait son attitude en cas de refus de ce dernier et s'il avait l'intention de faire une manifestation similaire devant son domicile, l'historien a répondu : « Certainement, je ferai la même chose, et il se peut que ma manifestation soit encore plus sévère. Mais, si je suis reçu par un collaborateur du chancelier, il n'y aura pas de problème. »

Les réactions dans les milieux politiques français

M. LECAT : il n'appartient pas aux étrangers de fixer une audience au chef de l'État.

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, a rendu public, mercredi 23 février en fin d'après-midi, la mise au point suivante : « *La France est un pays de liberté et où l'expression est libre. C'est pourquoi M. Amalrik peut se rendre comme il l'entend en France et y faire connaître son point de vue.*

» *La France est signataire des accords d'Helsinki et veillera, sans préjugés ni complaisance, à ce que ceux-ci soient correctement appliqués. Tous ceux qui disposent d'informations à ce sujet peuvent les faire connaître directement, s'ils le souhaitent, aux autorités françaises compétentes.*

» *En revanche, il n'appartient pas aux étrangers en visite en France de fixer eux-mêmes une audience au président de la République française.* »

M. LECANUET : s'il frappait à ma porte je le recevrais.

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates-sociaux, ministre d'Etat chargé de l'aménagement du territoire, a déclaré mercredi 23 février : « *Si M. Amalrik frappait à ma porte, je le recevrais.* » Il a ajouté : *Ce que nous devons faire, ce que le gouvernement français fera, c'est dresser le bilan de tous les manquements aux engagements de l'accord d'Helsinki, car cet accord devrait permettre la liberté des échanges, la liberté de déplacement des personnes, la liberté de pensée tout simplement... Il nous faut maintenir nos relations de détente, mais, en même temps, affirmer que la France est un pays de liberté.* »

M. CHIRAC : la liberté est indivisible.

Le service de presse de M. Jacques Chirac a publié, mercredi 23 février, la déclaration suivante de l'ancien premier ministre :

« *M. Amalrik a déposé une demande d'audience au gouvernement de mon pays et il ne m'appartient pas de répondre à la place de celui-ci. La liberté est pour moi, comme la République, une et indivisible, et je ne lui reconnais pas de frontières dans le monde. En France, le R.P.R. est fondé sur ce principe avec lequel nous ne transigerons jamais, et toute l'action que nous avons entreprise tend à faire prendre conscience à nos concitoyens que la liberté risque d'être menacée et qu'il est temps de se lever pour la défendre.* »

M. ROBERT FABRE : le silence du gouvernement est regrettable.

M. Robert Fabre, président du *Mouvement des radicaux de gauche*, a publié mercredi la déclaration suivante : « *Le M.R.G., qui a toujours lutté pour la défense des droits de l'homme et pour la liberté, déplore l'attitude du gouvernement français et du président de la République, qui, s'abritant derrière le principe de non-ingérence et la « raison d'Etat », refuse tout contact avec les contestataires des pays de l'Est contraints à l'exil (...). Les radicaux de gauche regrettent le silence du gouvernement français devant les atteintes aux libertés, où qu'elles aient lieu et quel que soit le régime du pays en cause. Chaque pays signataire des accords d'Helsinki doit respecter les principes de libre circulation des idées et des hommes et faire concrétiser ses engagements dans les faits.* »

L'AGENCE CHINE NOUVELLE IRONISE SUR L'« ESPRIT D'HELSINKI »

Pékin (A.F.P.). — L'agence Chine nouvelle a évoqué, mercredi 23 février, la polémique entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. au sujet des droits de l'homme et ironise sur l'« esprit d'Helsinki », dans lequel elle ne voit que l'« esprit de la lutte pour l'hégémonie ».

« C'est une habitude des révisionnistes soviétiques de dire des absurdités dans le but de tromper les gens », écrit l'agence chinoise. « Ils ont évoqué l'« esprit de Camp-David » dans les années 50, inventé l'« esprit de » Vienne » et l'« esprit de Glassboro » dans les années 60 et concocté l'« esprit d'Helsinki » dans les années 1970. Ce sont vraiment des maniaques de l'« esprit » (1).

Chine nouvelle conclut ainsi : « En fait, le prétendu esprit d'Helsinki — aussi nommé esprit de la détente — n'existe pas. »

(1) La rencontre de Camp-David, aux Etats-Unis, eut lieu en 1959, entre Khrouchtchev et Eisenhower ; celle de Vienne permit à Kennedy de s'entretenir avec le même Khrouchtchev, en 1961. Les entretiens de Glassboro eurent lieu en 1967 entre Johnson et M. Kossyguine en visite aux Etats-Unis. (N.D.L.R.)

M. MARCHAIS : les contestataires soviétiques préconisent le retour à la guerre froide.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a déclaré mercredi, au micro de R.T.L., à propos de l'action en France des contestataires soviétiques :

« *Il apparaît que ces personnes, tout en se réclamant de la défense des libertés en U.R.S.S., interviennent activement dans la vie politique française en se livrant à des opérations politiciennes dirigées contre les communistes. Il apparaît également qu'ils prétendent demander aux Français d'opposer la lutte nécessaire pour la défense des libertés partout à la lutte nécessaire pour la coexistence pacifique et la détente. En somme, ils préconisent le retour à la guerre froide. Nous refusons catégoriquement une telle proposition. Elle est insensée. (...) La détente favorise l'essor de la lutte pour la démocratie. Nous poursuivrons donc, quant à nous, conjointement notre action pour la détente et notre action pour la paix.* »

● *Le bureau exécutif du parti socialiste* a démenti, mercredi 23 février, des informations selon lesquelles la direction du P.S. aurait refusé de recevoir M. Amalrik. Il a précisé que celui-ci n'avait déposé aucune nouvelle demande d'entrevue et rappelé que M. Mitterrand avait reçu, le 2 décembre 1976, le dissident soviétique. Le bureau exécutif a déclaré : « *Le parti socialiste juge positive la campagne d'information menée par M. Amalrik et ses amis. Le soutien qu'il continuera à manifester à ceux qui luttent pour les libertés, à l'Est comme ailleurs, est pour lui inséparable de son action en faveur d'une détente véritable.* »

● *Le Parti des forces nouvelles* (extrême droite) : « *L'homme qui a serré la main des condamnés de droit commun dans une maison centrale a refusé de serrer la main d'Amalrik, porte-parole des victimes du Goulag. L'homme qui a été contraint, à Moscou, à une attente humiliante pour la France avant d'être reçu par Brejnev, a fait refouler par sa police le défenseur des libertés alors que le président Carter va accueillir Boukovski. L'homme qui a le temps de déjeuner avec Jean-Louis Bory n'a pas un quart d'heure pour un rescapé de l'enfer des camps. Cette attitude du président de la République est scandaleuse. Certains déploraient les incertitudes de Valéry Giscard d'Estaing. D'innombrables Français n'auront plus désormais d'incertitude sur ses sympathies et sur ses choix.* »

AFRIQUE

La tournée diplomatique de M. Ceausescu

PREMIÈRE VISITE D'UN CHEF D'ÉTAT D'EUROPE ORIENTALE AU SÉNÉGAL ET EN CÔTE-D'IVOIRE

(De notre correspondant.)

Dakar. — M. Nicolas Ceausescu, président de la République socialiste de Roumanie, est arrivé mercredi 23 février à Dakar, en provenance de Nouakchott, dans le cadre d'un voyage officiel d'une semaine en Afrique de l'Ouest. Après la Mauritanie et le Sénégal, le chef de l'Etat roumain se rendra au Ghana et en Côte-d'Ivoire.

Bien qu'elle dispose de moyens relativements limités, la Roumanie a une politique africaine assez active.

C'est la première fois que la Côte-d'Ivoire et le Sénégal accueillent un chef d'Etat de l'Europe de l'Est. A Abidjan aussi bien qu'à Dakar, on accorde une certaine importance à cette visite. *On considère en effet que la Roumanie*, par sa politique d'indépendance, est devenue l'un des Etats européens les plus proches du *tiers-monde*.

Elle est, avec la Yougoslavie et la Hongrie, l'un des trois seuls pays socialistes à entretenir des relations diplomatiques normales avec la Côte-d'Ivoire. Ni Moscou ni Pékin ne sont représentés à Abidjan. Cette double absence est désormais une chose exceptionnelle en Afrique. En octobre 1975, une délégation du parti communiste roumain a même assisté au congrès du parti démocratique de Côte-d'Ivoire (P.D.C.I.), dont l'orientation idéologique est pourtant très différente de la sienne.

Le président Senghor s'est déjà rendu à deux reprises en Roumanie. Il a effectué une visite privée en juillet 1975 et un séjour officiel en avril 1976. Ces deux voyages paraissent avoir, par la suite, joué un rôle dans la réaffirmation du caractère socialiste de la formation gouvernementale sénégalaise aux assises extraordinaires de laquelle, en décembre dernier, le parti communiste roumain était également représenté.

PIERRE BIARNES.

Rhodésie

POUR FACILITER UN « RÈGLEMENT INTERNE »

M. Smith propose un assouplissement de la législation raciale

De notre envoyé spécial

Salisbury. — M. Ian Smith, le premier ministre rhodésien, a déposé devant son Parlement, mercredi 23 février, un projet de loi qui constitue la première atténuation de la discrimination raciale. Cette initiative, attendue, s'inscrit dans le cadre des efforts du régime minoritaire européen pour convaincre les puissances occidentales et les dirigeants africains « modérés » de sa volonté d'aboutir à un « *règlement interne* ».

M. Smith a proposé l'intégration raciale des terres agricoles réservées jusqu'ici aux Européens, lesquelles couvrent près de la moitié de la superficie du pays. Faute d'un organisme de crédit agricole, cette mesure aura cependant des effets limités à court terme, car le pouvoir d'achat africain demeure réduit.

L'intégration n'affectera au demeurant ni les terres communales des *Tribal Trust Lands* (réserves africaines), qui occupent 45 % de la superficie du territoire (1), ni les quartiers résidentiels européens en secteur urbain, ni les *townships* africaines, ni les écoles et hôpitaux du gouvernement.

En revanche, la discrimination foncière sera levée dans les centres industriels et commerciaux, ainsi que sur les terres agricoles réservées jusqu'à présent à la propriété privée africaine (3,8 % du territoire). Une intégration sans restrictions sera autorisée dans les écoles et hôpitaux privés. L'Etat compte demander aux municipalités concernées de désigner les quartiers susceptibles de devenir multiraciaux.

Le dépôt de ce projet de loi, présenté sous forme d'amendement au Land Tenure Act (loi d'occupation des terres), fait *suite à des débats serrés au sein* du Front rhodésien, parti de M. Smith, lequel contrôle les cinquante sièges réservés aux Européens sur les soixante-cinq sièges du Parlement de Salisbury. Une majorité des deux tiers, nécessaire à son adoption, devrait donc être obtenue aisément.

Dans son intervention devant la Chambre, M. Ian Smith n'a pas caché son intention de favoriser ainsi l'apparition d'une « *solution politique correcte* ». « *Si nous devons réussir, il est nécessaire que les Rhodésiens noirs acceptent, en retour, le besoin d'assurer un avenir permanent à notre communauté blanche* », a-t-il dit.

Ce premier pas vers le démantèlement de la discrimination raciale n'en demeure pas moins limité. « *C'est trop peu et trop tard* », jugent de nombreux observateurs, alors que la faction la plus intransigeante du Front rhodésien semble penser exactement le contraire.

Le sénateur Chirau, chef africain qui a quitté le gouvernement de M. Smith pour former son propre parti (la Zupo), s'est félicité de ce « début ». On s'attend, en revanche, que le mouvement nationaliste africain le plus modéré, l'United African Council, de l'évêque Muzorewa, exprime pour le moins de sérieuses réserves.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Dans les « tribal trust lands », la propriété privée n'existe pas à proprement parler. Sous l'autorité des chefs coutumiers, les terres sont allouées individuellement ou collectivement.

● *UN « MASTIC »* a rendu incompréhensible la fin du troisième paragraphe de l'article sur le régime de l'empereur Bokassa Ier (*le Monde* du 24 février). Il fallait lire : « L'empire ne modifiera pas le cours du coton et ne rendra pas le sous-préfet plus juste ou moins autoritaire. » D'autre part, le nom du premier ministre de l'empire centrafricain cité dans notre correspondance datée de Bangui (*le Monde* du 24 février) s'orthographie Patasse et non Patassay.

Ouganda

Le maréchal Amin Dada entend être reçu à Londres « avec les plus grands honneurs »

La présidence de la République tanzanienne a vigoureusement démenti, ce jeudi 24 février, les allégations de Radio-Kampala selon lesquelles « *une force d'invasion* » serait rassemblée en territoire tanzanien « *à 10 kilomètres de la frontière ougandaise* ». « *Ce ne sont que des fadaises* », s'est contenté de dire M. Ramsay Mdee, secrétaire de presse du président Nyerere.

Ouvrant mercredi à Kampala la deuxième session du conseil des ministres des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), associés à la C.E.E., le maréchal Amin a évoqué le « *complot* » dont son pays vient, selon lui, d'être victime, affirmant notamment qu'« *un pays souverain ne peut permettre que ses citoyens, fussent-ils archevêques, cardinaux ou chefs, introduisent secrètement des armes pour troubler la paix et le développement* ». Il a nié avoir personnellement tué l'archevêque Luwum. S'adressant aux journalistes, il a assuré : « *Les conspirateurs avaient demandé aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à Israël de lâcher des parachutistes sur certaines villes ougandaises.* »

Le président ougandais a confirmé son « *intention catégorique* » d'assister à la conférence du Commonwealth à Londres en juin prochain à la tête d'une délégation de deux cent cinquante personnes. Il entend être reçu par la reine « *avec les plus grands honneurs* ».

Les excès du régime ougandais continuent de susciter des réactions en Afrique et dans le monde. A Washington, le président Carter a souligné mercredi que les événements d'Ouganda ont « *écœuré le monde civilisé* ».

Des jugements analogues ont été émis mercredi dans plusieurs pays africains. Le président Diawara, de Gambie, a condamné les « *massacres* » d'Ouganda. Le quotidien gouvernemental nigérian Herald estime que « *la série d'actes sadiques commis par le président Amin entame la crédibilité de l'Afrique noire dans sa condamnation des régimes racistes d'Afrique australe* ». — (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*)

DIPLOMATIE

M. RENÉ SERVOISE EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN INDONÉSIE

Le *Journal officiel* du 24 février annonce la nomination de M. René Servoise comme ambassadeur en Indonésie en remplacement de M. Pierre Gorce, nommé, en octobre dernier, ambassadeur au Danemark.

[Né en 1917, M. Servoise a commencé sa carrière dans les services de la France d'outre-mer (1942-1953) et a été détaché de 1946 à 1952 auprès de l'ONU. A partir de 1953, il a appartenu à plusieurs cabinets ministériels et au commissariat au Plan. Entré aux affaires étrangères en 1958, détaché au ministère de la coopération jusqu'en 1963, il a été ensuite consul général, puis chargé d'affaires à Nairobi, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (M. Habib-Deloncle, 1963-1964), chargé d'affaires à Nicosie (1969), délégué général à Hanoï (1969-1970), ministre conseiller à Rome (1972-1974). M. Servoise a été ensuite chargé de diverses missions, notamment à Luanda, pour l'établissement de relations diplomatiques entre la France et l'Angola.]

● *Le président Sadate* a déclaré, mercredi 23 février, dans une interview à TF 1, qu'il espérait faire escale à Paris, à l'occasion de sa prochaine visite à Washington, « *afin de rencontrer son ami, le président Giscard d'Estaing* », car ce dernier « *joue un rôle de pionnier en tentant de construire la paix au Proche-Orient* ».

M. Sadate a ajouté : « *Nos relations avec la France sont très bonnes et mes rapports avec mon cher ami, le président Giscard d'Estaing, sont excellents, car c'est avec lui que j'ai eu les entretiens les plus fructueux. Nos relations vont au-delà de l'amitié simple, et j'en suis très fier.* »

● *M. David Owen*, nouveau secrétaire au Foreign Office, viendra s'entretenir vendredi 25 février avec le ministre des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, annonce-t-on au Quai d'Orsay. Il continuera samedi sa visite à titre privé.

● *La session ministérielle de l'O.U.A. à Lomé.* — La délégation marocaine à la réunion de Lomé a protesté, mercredi 23 février, contre la présence d'une délégation du Front Polisario, qui « *risque d'être lourde de conséquences pour l'avenir même de notre organisation* ».

Le conseil ministériel de l'O.U.A. a décidé, d'autre part, de dépêcher une mission à Cotonou pour enquêter sur le « *raid* » dont les autorités béninoises affirment avoir été victimes le 16 janvier. Elle sera composée des représentants de sept pays : Guinée, Nigéria, Mozambique, Libye, Niger, Angola et Zambie. — (*A.F.P., Reuter.*)

MERIT

Un goût de forte dans un tabac léger grâce au procédé "Enriched Flavor".

LEO BURNETT A.S.

EUROPE

Portugal

M. Lopes Cardoso a présenté la nouvelle Association de culture socialiste

De notre correspondant

Lisbonne. — Plusieurs dirigeants socialistes, parmi lesquels M. Lopes Cardoso, viennent de créer une « *Association de culture socialiste - Fraternité ouvrière* » qui se propose de regrouper tous ceux qu'intéresse « *la formation et la consolidation d'une culture socialiste* » dans le but de parvenir « *à la société sans classes proclamée par la Constitution* ».

Au cours d'une conférence de presse l'ancien ministre de l'agriculture a souligné, *le 23 février*, que la nouvelle association ne correspondait pas à la formation d'un nouveau parti politique « *qui diviserait la gauche portugaise* ». Compte tenu des divergences qui se manifestent au sein du parti socialiste, des rumeurs avaient circulé, en effet, sur l'éventuelle création d'un « *parti socialiste ouvrier portugais* ». M. Lopes Cardoso paraît plutôt soucieux d'éviter la rupture dans le camp socialiste tout en regroupant des militants déçus par la politique suivie par le premier ministre, M. Mario Soares. Aucun des éléments qui ont été suspendus ou exclus du parti socialiste ces derniers temps ne figure sur la liste des fondateurs.

M. Lopes Cardoso était entouré, au cours de sa conférence de presse, de deux syndicalistes qui s'étaient opposés entre eux au sujet de la tactique à adopter face au problème de la centrale syndicale unique : MM. Kalidas Barreto et Luis Gaspar. Le premier a été élu au secrétariat de l'Intersyndicale lors du congrès réuni en janvier dernier ; le second est président du syndicat des employés de bureau, qui s'était fortement engagé dans l'initiative de la « Lettre ouverte » dirigée contre l'*emprise* du P.C. sur les structures du travail.

Les prochaines élections syndicales risquent de porter au pouvoir des directions proches du parti social-démocrate dans les syndicats appartenant notamment au secteur des services. Pour beaucoup de militants de gauche l'heure est donc venue de chercher des formes de dialogue entre les tendances divergentes du monde ouvrier. Telle est, dit-on, une des aspirations essentielles de l'Association de culture socialiste, qui organisera dès le mois de mars prochain un séminaire sur le mouvement syndical au Portugal. — J. R.

● *M. Carvalho Neto*, ancien secrétaire de l'ex-premier ministre portugais Marcelo Caetano, a été acquitté mercredi 23 février par un tribunal de Lisbonne. M. Neto était accusé d'avoir détruit et détourné des documents importants appartenant à M. Caetano, au moment du coup d'Etat militaire du 25 avril 1974 qui a renversé l'ancien régime portugais. Le tribunal a reconnu que ces accusations n'avaient pas pu être prouvées. — *(A.F.P.)*

Les centristes du C.D.S. se rapprochent du parti socialiste

De notre correspondant

Lisbonne. — Trois des principaux partis politiques portugais : le parti socialiste, le parti social-démocrate et le centre démocratique et social (C.D.S.), ont réuni, à la mi-février, leurs commissions nationales.

Celle du P.S. a approuvé les articles du projet de statut qui, faute de quorum, n'avaient pu être discutés au congrès réuni le *30 janvier*, à *Porto*. (*Le Monde* du 1er février.) Selon le nouveau statut, les commissions de travail (où avait été vivement critiquée la politique du gouvernement) auront un caractère uniquement consultatif. Elles dépendent désormais des fédérations régionales du P.S., et perdent ainsi une large part de leur *autonomie*. D'une façon générale, les propositions présentées par le secrétariat national du P.S. ont été adoptées, et l'aile gauche du parti n'a pu compter que sur un quart des voix.

La commission nationale du parti social-démocrate a vivement critiqué, de son côté, l'action du gouvernement socialiste, jugée « ruineuse » pour le pays, et a invité le général Eanes, président de la République, à constituer une nouvelle majorité. Les dirigeants du C.D.S. ont été, en revanche, beaucoup plus nuancés à l'égard du P.S., préférant une attitude d' « *opposition civilisée* ».

Les divergences entre le parti social-démocrate et le C.D.S. ne font que s'amplifier. Tandis que les sociaux-démocrates profitent de toutes les occasions pour condamner la politique de M. Soares, les centristes multiplient les gestes de « bonne volonté » à l'égard des socialistes. Le rapprochement tactique entre le C.D.S. et le P.S. est ainsi de plus en plus sensible. Il s'est déjà manifesté à trois reprises depuis le début de l'année : lors de la discussion au Parlement du plan et du budget pour 1977, le C.D.S. est abstenu alors que le P.S.D. a voté contre les projets du gouvernement. C'est grâce à un vote favorable du C.D.S. que le P.S. a vaincu les sociaux-démocrates et les communistes qui, à l'Assemblée législative, s'étaient opposés à la politique du gouvernement à propos des salaires des *fonctionnaires*.

Si les relations entre le P.S. et le C.D.S. s'*améliorent*, celles entre socialistes et communistes se détériorent. M. Cunhal, secrétaire général du P.C.P. a manifesté catégoriquement son opposition à toute stratégie « eurocommuniste » au Portugal (*le Monde* du 16 février). Selon lui, l'eurocommunisme serait valable pour les pays de l'*Europe capitaliste*. Or, les « *mesures révolutionnaires* » prises par le Portugal après le 25 avril 1974 auraient complètement modifié les rapports économiques dans ce pays. « *Pour nous, il ne s'agit plus de limiter les pouvoirs des monopoles ; il s'agit plutôt d'empêcher leur retour* », a affirmé M. Cunhal.

JOSÉ REBELO.

Espagne

Le gouvernement exploite les divergences entre formations socialistes

Madrid (*A.F.P.*). — La légalisation, mercredi 23 février, du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) « historique », refusée pour « vices de forme » le jour-même où, voici une *semaine*, le P.S.O.E. « rénové » obtenait son autorisation, a surpris les *observateurs*.

Le refus de la *semaine dernière* paraissait définitif et il semblait que le *gouvernement* voulait faire du P.S.O.E. « rénové » de M. Felipe Gonzalez son interlocuteur privilégié au sein de la gauche. La décision prise mercredi consacre la division, intervenue au congrès de Suresnes en 1974, du plus ancien parti socialiste d'Europe après le parti allemand.

Seuls les tribunaux pourront désormais statuer sur le double utilisation du sigle P.S.O.E. Cette décision pourrait prendre plusieurs mois et n'intervenir qu'après les élections. D'un autre côté, la guerre des sigles va reprendre et les divisions s'accentuer dans le camp socialiste qui, outre les deux P.S.O.E., comprend le parti socialiste populaire (P.S.P.) et la Fédération des partis socialistes.

D'autre part, le parti communiste espagnol va poursuivre sa campagne électorale, sans tenir compte du refus du gouvernement de lui accorder sa légalisation.

En attendant la décision du tribunal suprême qui dispose désormais d'un mois pour se prononcer sur sa reconnaissance légale, le parti orientera toute son action sur le thème « *les libertés démocratiques, conditions* sine qua non *à des élections libres* ».

Pour cela, tous les candidats aux prochaines élections législatives vont se rendre dans leurs différentes circonscriptions, organiser des réunions publiques, mettre au point leur campagne d'affichage, faire distribuer des tracts. Seule manquera à l'appel la présidente du P.C.E., Mme Dolorès Ibarruri, la Pasionaria qui n'a toujours pas obtenu le passeport qu'elle a sollicité il y a une dizaine de jours à Moscou.

● *La réunion des secrétaires généraux des partis communistes* d'Italie, de France et d'Espagne, MM. Berlinguer, Marchais et Carrillo, aura lieu à Madrid les 28 février et 1er *mars*, *annonce* mercredi l'agence Europa Press, citant des sources dignes de foi. — *(A.F.P.)*

● *Un professeur a été grièvement blessé* au cours de heurts qui se sont produits mercredi 23 février à la faculté des sciences de l'*information* de Madrid. Un commando d'extrême droite a pénétré dans une salle où des professeurs non titulaires, en grève depuis plusieurs semaines, tenaient une réunion. Les membres du commando, armés de barres de fer et de chaînes, ont *crié* à plusieurs reprises « *Liberté pour Sanchez Covisa* », leader de l'organisation d'extrême droite Les guérilleros du Christ-Roi, arrêté mardi à la suite de la découverte d'une fabrique d'armes clandestine. La police n'a procédé à aucune arrestation. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● PLUSIEURS DIZAINES DE PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES récemment en Bolivie. La liste officielle donnée par le ministère de l'intérieur, le mardi 22 février, fait état de vingt et un détenus. Ils appartiendraient au parti *communiste*, au *Mouvement* de la gauche révolutionnaire (MIR) et au parti ouvrier révolutionnaire (POR). Parmi eux figure M. Hector Chavez, universitaire de l'établissement San Ammrej, de la Paz.

Colombie

● QUATRE CIVILS ONT ÉTÉ TUÉS ET ONZE PERSONNES BLESSÉES, dont deux gendarmes et un inspecteur de police, au cours d'émeutes qui ont éclaté ces derniers jours dans différentes régions de Colombie. A la suite de ces *affrontements*, les autorités colombiennes ont instauré un couvre-feu à Barragan, à l'ouest du pays, et le syndicat des manœuvres de Cartagène, sur la côte Atlantique, a lancé un mot d'ordre de grève de *vingt-quatre heures*. Une patrouille de police a été attaquée, d'autre part, à Sévilla, au nord du pays. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● L'UNION NATIONALE DE L'OPPOSITION a lancé mercredi 23 février un appel à la grève générale pour contraindre le gouvernement à admettre la victoire de l'opposition à l'*élection présidentielle* du 20 février. Le général Romero, candidat du gouvernement, s'est lui-même proclamé vainqueur du scrutin (*le Monde* du 24 février). — *(A.F.P.)*.

● DEUX PRÊTRES CATHOLIQUES, le Belge Guillaume Denaux et l'Américain Bernard Anthony Survil, ont été expulsés, dimanche 20 février, pour « ingérences dans la politique ».

Pays-Bas

● LA GRÈVE DE HUIT MILLE OUVRIERS DU BÂTIMENT, déclenchée il y a dix-sept jours sur cent quatre-vingt-cinq chantiers néerlandais, a pris fin mercredi 23 février, quelques heures avant l'ouverture des négociations sur une *hausse* de 2 % du salaire de base, demandée par les syndicats. Dans la métallurgie, où sept mille ouvriers ont débrayé, les négociations salariales s'engagent ce jeudi. — *(Reuter.)*

Taiwan

● LES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LE LIBERIA ont été rompues par Taipeh le mercredi 23 février, immédiatement après que les autorités de Monrovia eurent annoncé qu'elles reconnaissaient le gouvernement de Pékin *comme le « seul représentant légal de tout le peuple chinois » (le Monde* du 24 février). Les experts agricoles et les techniciens de Taiwan en poste au Libéria vont regagner leur pays. — *(A.F.P.)*

Italie

CORRESPONDANCE

A propos de M. Le Pira et du rapport Khrouchtchev

Grande-Bretagne

UN ESPION TCHÈQUE SE RÉFUGIE À LON

4.500 clients au kilomètre carré.

Nous pouvons vous aider à vendre vos produits sur ce marché.

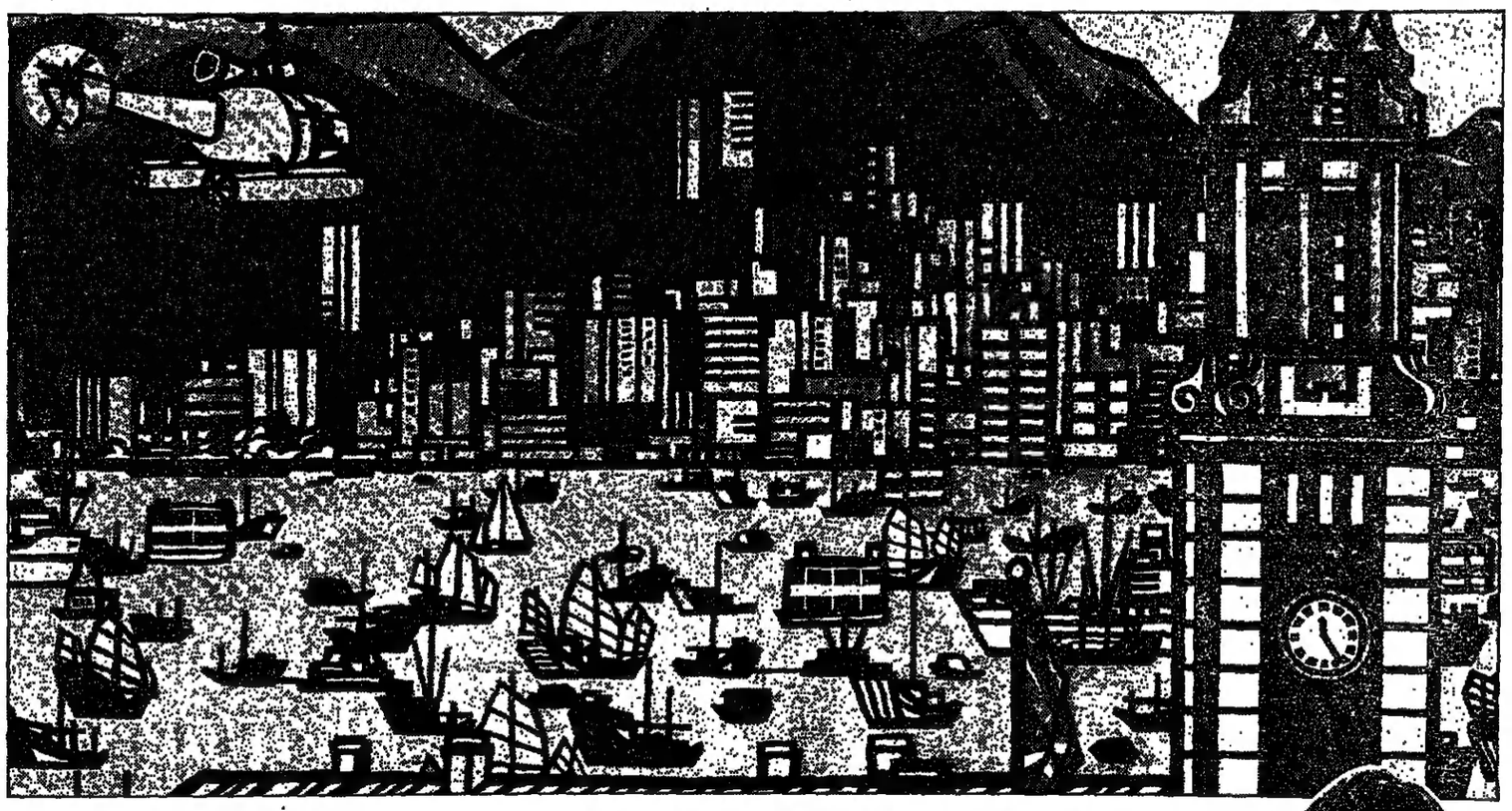

Hong Kong : Mille kilomètres carrés où vivent plus de 4,3 millions d'habitants. Marché unique au monde par sa concentration, son dynamisme et la vitalité de son commerce.

The Hongkong Bank Group est le groupe bancaire le plus important du Sud-Est Asiatique et le plus directement concerné dans l'économie dynamique de Hong Kong. Avec un actif qui dépasse U.S. $ 13 milliards et plus de 150 agences à Hong Kong seulement, nous pouvons vous aider à placer vos produits directement au cœur de ce marché passionnant. Nous offrons une gamme complète de services bancaires.

Importation et Exportation. Nous pouvons vous assister dans tous les domaines du commerce international.

Comptes Courants en Devises pour faciliter le transfert des fonds de Hong Kong au lieu de votre choix.

Service des Renseignements Commerciaux permettant de faciliter le contact entre vendeurs et acheteurs; nous avons plus de 80.000 renseignements commerciaux à jour dans nos dossiers.

Communications "Speedlink" - Nos services d'Importation et d'Exportation disposent d'un réseau privé de premier ordre par télex et par satellite, pour toutes les communications.

Voilà Hong Kong - son marché et ses services bancaires. Nous pouvons vous aider à y vendre vos produits.

En visitant Hong Kong, emportez nos chèques de voyages en $ Hong Kong: c'est tout ce qu'il vous faut.

THE HONGKONG BANK GROUP

The Hongkong and Shangai Banking Corporation : 25 Avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.
Siège social : 1, Queen's Road Central, Hong Kong.

DESO
OUV
A
CHIFFRE

Hong Kong et la France ont des échanges commerciaux de longue date, nous possédons au sein de notre bureau de « Hong Kong Trade Development Council » à Paris, les renseignements qui peuvent maintenant couvrir de nombreux marché représentant 65 millions de consommateurs français. Ce chiffre en augmentation [illegible]

Avec une population de 4,4 millions d'habitants, Hong Kong est un gros marché. Mais ce qui est important à souligner c'est que 35 % des produits fabriqués à Hong Kong sont exportés vers 160 marchés mondiaux. Hong Kong a peu de ressources naturelles. Il compte sur l'importation de toutes quantités de biens d'équipement et de matières premières industrielles, afin de pouvoir exporter ce qu'il a produit sur les marchés du monde.

En 1976 les exportations de Hong Kong se sont élevées à 32.629 millions de H.K. dollars (cette somme est montée à 8.928 millions de dollars). Quant aux importations elles ont été, en 1976, de 41.[illegible] de H.K. dollars, mais 1/4 % seulement provenant

Bureaux à : HONG KONG, AMST
ZU

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

...vernement exploite les diverg... entre formations socialistes

...A.F.P.) — La ... vendredi 25 ... militante ... Parti ... E.) a ... historique ... vient de former : le ... qui, ... une ... « rénové » ... allait, à ... [illegible] ... Pour cela, tous les ... [illegible] ... élections ... de rendre dans ... circonscriptions, ... réunions publiques, ... distribuer des ... l'appel à ... P.C.E. même ... Pasionaria qui n'a pas ... y a une ... passeport ... [illegible] ... une ... [illegible] ... réunion de ... des partis ... France et ... Berlinguer, blanche, ... lieu à Madrid, ... 1er mars, ... conférence Europe ... dignes ... professeur ... au cours ... sont produits ... l'acuité ... situation ... d'extrême ... une table ... non-violence. ... Le ... crimes de ... [illegible] ... leader ... droits ... la démo... [illegible] ... à suc... [illegible] ... P.S.O.E. ... [illegible] ... P.S.P. et ... [illegible] ... [illegible] ... [illegible]

AMÉRIQUES

LE CANADA MALADE DU QUÉBEC

II. — Scénarios pour l'indépendance

Dans un précédent article (« le Monde » du 24 février), notre correspondant à Montréal, Alain-Marie Carron, a décrit les cheminements de l'identité québécoise, depuis les silences, la soumission (entrecoupée de révoltes violentes) des débuts de la colonisation, jusqu'au réveil du sentiment national dans les années 60. Il envisage dans le second article divers cas de figure d'un accès éventuel du Québec à l'indépendance.

De notre correspondant A.-M. CARRON

Montréal. — Si l'on écoutait la rumeur confuse qui monte des dîners en ville et des couloirs parlementaires, on se persuaderait facilement que le parti québécois n'ira pas jusqu'à rendre le Québec indépendant. « *J'ai rencontré plusieurs responsables péquistes après l'élection, et non des moindres*, dit un ancien ministre fédéral, membre du parti libéral, *ils n'iront pas jusque-là.* » Ailleurs, un professeur anglophobe, ancien ministre provincial, se réjouit de l'idée de soumettre l'indépendance à un référendum : « *Qu'ils le fassent, ce référendum. Ils vont le perdre, et ils le savent. Mais cela les arrangera bien d'être débarrassés d'un tel fardeau.* »

Pour le moment cependant, ni le nouveau premier ministre, M. René Lévesque, ni ses principaux adjoints n'ont laissé entendre en public qu'ils songeraient à se décharger du « fardeau » de l'indépendance. Ils insistent, avec une vigueur nouvelle il est vrai, sur toutes les possibilités d'« association » avec le Canada dont pourrait profiter un Québec souverain. Mais l'indépendance reste l'idée maîtresse du programme du parti québécois, conçu et adopté selon un processus démocratique comparable à celui qui est pratiqué par les partis de masse européens. De ce point de vue, le P.Q. est différent des autres partis nord-américains. L'idéologie que défendent ses représentants est couchée sur le papier, structurée dans un souci cartésien. La base est active et militante, elle a ses courants théoriques, qui s'expriment avec force au cours des congrès, elle contrôle jusqu'à un certain point ses instances représentatives. On est bien loin du « flou anglo-saxon » que l'on rencontre chez les libéraux ou les conservateurs canadiens.

Aussi faut-il s'en tenir, pour le moment, au programme du parti tel qu'il est rédigé, et qui ne pourra être modifié avant le prochain congrès, au printemps 1977. La version actuelle a été définie au dernier congrès, en octobre 1974. Elle inclut l'idée nouvelle qui a permis au parti québécois de gagner les élections de novembre 1976 : le référendum sur l'indépendance. Cette « percée conceptuelle », électoralement profitable, ne s'est pas faite sans douleur. Elle a été présentée le 29 septembre 1974, au cours d'une réunion du conseil exécutif du parti, par le député Claude Morin, aujourd'hui ministre des affaires intergouvernementales (relations avec les autres provinces). Auparavant, il était entendu que l'indépendance du Québec suivrait immédiatement l'arrivée au pouvoir du parti québécois. Un certain nombre de membres du parti, souvent militants de longue date des mouvements indépendantistes (voir article précédent), ont fort mal pris la chose et voyaient là une quasi-trahison de leurs idéaux. Aucun ne pouvait prévoir (même des « électoralistes » comme MM. Lévesque et Morin ne l'avaient pas prévu) que leur parti gagnerait si facilement les élections de novembre 1976.

Une « interdépendance ouverte »

La campagne électorale de novembre 1976 a amené les responsables du parti québécois à assouplir encore leurs positions sur l'indépendance. Les objectifs généraux restent les mêmes, mais les modalités d'accession à l'indépendance sont quelque peu modifiées et on doit lire le programme lui-même en tenant compte des promesses faites avant la prise du pouvoir.

Le programme précise, dès son premier article, que le parti n'entend pas isoler le Québec en le faisant accéder à la souveraineté : « *Les Québécois disposent de toutes les ressources humaines et matérielles pour assumer leur indépendance politique, en la conciliant avec une interdépendance ouverte et nécessaire avec les autres pays.* » En conséquence, un gouvernement du parti québécois s'engage à « *réaliser la souveraineté politique du Québec par les voies démocratiques et à proposer au Canada une association économique mutuellement avantageuse* ». Pour ce faire, ce gouvernement devra « *mettre immédiatement en branle le processus d'accession à la souveraineté en proposant à l'Assemblée nationale, peu après son élection, une loi l'autorisant à exiger d'Ottawa le « rapatriement » au Québec de tous les pouvoirs, à l'exception de ceux que les deux gouvernements voudront, pour des fins d'association économique, confier à des organismes communs, à entreprendre, en vue d'atteindre cet objectif, des discussions techniques avec Ottawa sur le transfert ordonné des compétences, et à élaborer, avec le Canada, des ententes portant notamment sur la répartition des avoirs et des dettes ainsi que sur la propriété des biens publics, conformément aux règles habituelles du droit international* ».

La volonté politique a, sur ces points, évolué. Le caractère « immédiat » de l'indépendance est oublié, les « exigences » aussi. Le nouveau gouvernement du Québec a affirmé qu'il se considérerait comme un gouvernement provincial semblable aux autres, jusqu'à ce qu'un référendum lui dise si la population veut qu'il fasse l'indépendance ou non. Voilà donc le référendum devenu une sorte de « feu vert » autorisant l'ouverture de pourparlers et de négociations, alors que, aux termes mêmes du programme, il était plutôt un blanc-seing donné au gouvernement péquiste pour imposer l'indépendance après qu'Ottawa eut fait la preuve de sa mauvaise volonté. « *Dans les cas*, affirme le programme du parti, *où il faudrait procéder unilatéralement* (un gouvernement du parti québécois s'engage à) *assumer méthodiquement l'exercice de tous les pouvoirs d'un Etat souverain, en s'assurant au préalable de l'appui des Québécois par voie de référendum.* » On voit que la tactique a bien changé en deux ans. Cela nourrit évidemment l'inquiétude de ceux qui craignent que le contenu même de cette indépendance ne soit, lui aussi, édulcoré.

L'arbitrage formel de la Grande-Bretagne

En supposant que le référendum ait lieu et que s'ouvrent des pourparlers entre Québec et Ottawa, que se passerait-il ? Si la province de Québec et le reste du pays se mettent d'accord, l'indépendance pourra se faire légalement. L'élément principal de la Constitution canadienne, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (A.A.N.B.) de 1867 n'autorise aucune province à faire sécession, avec ou sans l'accord des autres provinces et d'Ottawa. Mais elle ne l'interdit pas non plus. Se fondant sur la jurisprudence constitutionnelle canadienne, les juristes concluent dans leur ensemble qu'il faut considérer dans ce cas que « *ce qui n'est pas défendu est permis* ».

Un amendement à la Constitution sera donc nécessaire. Or, en 1977, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 demeure une loi britannique que, seul en vertu du statut de Westminster de 1931, le Parlement de Londres peut modifier. Depuis 1875, la procédure que la tradition a imposée est celle d'une « adresse à la reine » présentée conjointement par la Chambre des communes et le Sénat canadiens et transmise en principe par le gouverneur général. La souveraine, par l'entremise de son cabinet, communique alors le projet d'amendement au Parlement britannique, qui l'entérine automatiquement.

Se trouvera-t-il au Parlement canadien une majorité suffisante pour adopter un projet commun d'amendement sur la question du Québec ? Depuis 1930, c'est l'unanimité des provinces concernées par un amendement qui a été jugée nécessaire pour que celui-ci soit soutenu par le Parlement d'Ottawa.

Les juristes constitutionnels canadiens ne sont pas d'accord entre eux. Certains estiment que les provinces autres que le Québec n'auraient pas d'arguments valables pour s'opposer à une sécession qui ne les priverait d'aucun de leurs droits et prérogatives constitutionnelles. D'autres font remarquer au contraire que plusieurs provinces seraient gravement affectées dans leur vie économique et qu'il y a là un motif suffisant de rejet. La plupart, cependant, estiment que l'opposition d'une ou deux « petites » provinces n'empêcherait pas le Parlement canadien de soutenir la demande d'amendement.

Les droits des provinces canadiennes

Le statut de Westminster autorise les provinces canadiennes à modifier elles-mêmes leur Constitution, sauf en ce qui concerne la charge de lieutenant-gouverneur, représentant la reine. Un parti souhaitant instaurer un régime présidentiel ne pourrait évidemment conserver cette aimable survivance, mais il lui faudrait de toute façon passer par Londres. De même, le Québec pourrait s'adresser directement à Londres pour demander son indépendance. Le procédé est légal et a déjà été utilisé, notamment par la Nouvelle-Ecosse en 1868. Mais la Grande-Bretagne s'est fait une règle de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de ses anciens ou actuels « dominions ».

On comprend l'importance que revêt le débat sur le rapatriement — il n'y a pas de meilleur mot — de la Constitution. Les négociations entre les provinces et le gouvernement fédéral durent depuis des années, et n'avancent guère. La pierre d'achoppement a toujours été la définition d'une procédure d'amendement de la Constitution « rapatriée ». La règle de l'unanimité a été proposée par plusieurs provinces. Le Québec — dont le destin est lié à un amendement de la Constitution où qu'elle se trouve — l'a toujours refusée.

En supposant qu'un moyen légal de sanctionner la volonté d'indépendance du Québec soit trouvé, ni les gouvernements provinciaux ni le gouvernement fédéral ne se résigneront à l'indépendance du Québec sans avoir obtenu des garanties dans divers domaines. Le gouvernement d'Ottawa est à la fois responsable devant la population québécoise et devant la population du reste du Canada. Il est peu vraisemblable qu'il puisse accepter de négocier le problème de l'indépendance avec le gouvernement du Québec aussi longtemps que la population de cette province n'aura pas fait connaître son opinion à ce sujet. Il est donc tout aussi intéressé que le gouvernement québécois à l'organisation d'un référendum dans cette province.

Un « référendum », dans le sens que lui donne le parti québécois, n'est pas constitutionnel au Canada. Les provinces et le gouvernement fédéral ont le droit de recourir à des référendums consultatifs ou délibératifs et l'Etat conserve sa liberté de décision. Certains constitutionnalistes anglophones préfèrent le terme de « plébiscite » (ainsi la plupart des provinces ont-elles tenu, à la fin du dix-neuvième siècle, des plébiscites sur la prohibition de l'alcool). Le gouvernement n'est pas lié par le résultat de cette consultation : en 1889, la majorité des provinces canadiennes se prononcèrent en faveur de la prohibition, mais le Québec s'y opposa ; le gouvernement fédéral abandonna l'idée d'imposer celle-ci.

La position des Québécois une fois connue, il est vraisemblable que le gouvernement fédéral éprouvera le besoin d'être investi par la population du reste du Canada d'un mandat pour négocier. Un « référendum » ou « plébiscite » se révélerait sans doute dans ce cas peu pratique ; il ne saurait tenir compte des nuances inévitables. En outre, s'il était tenu aujourd'hui, il ne fait pas de doute qu'il serait hostile à la sécession du Québec.

Le gouvernement d'Ottawa pourrait préférer retourner devant les électeurs pour leur présenter son plan de négociations. Elu ou réélu sur cette base, parvenu à un accord avec le Québec, le gouvernement fédéral ne devrait-il pas à nouveau obtenir l'aval de ses électeurs ? C'est ce que plusieurs observateurs pensent ; ils font remarquer qu'on peut être d'accord sur le principe de l'indépendance et y renoncer lorsqu'on en connaît le prix exact.

Il ne faut pas exclure non plus l'hypothèse d'une sécession décidée unilatéralement par le Québec. Celle-ci serait illégale selon le droit canadien. Elle ne serait pas nécessairement vis-à-vis des principes du droit international. Et le programme du parti québécois se réfère explicitement à ceux-ci dans son article 2 : « *Le droit des peuples à l'autodétermination, c'est-à-dire le droit de choisir eux-mêmes leur régime politique, est inscrit dans la charte de l'Organisation des nations unies, que le Canada a lui-même signée.* » Le livre le plus lu actuellement dans les milieux politiques canadiens est sans conteste un ouvrage monumental du professeur Jacques Brossard, de l'université de Montréal, qui pose le problème de l'accession du Québec à l'indépendance (1). L'impression dominante qu'on en tire est que la variété des problèmes soulevés par l'indépendance du Québec est infinie. Cela va du sort futur des anglophones du Québec ou des Inuit (Esquimaux) à celui de territoires contestés comme le Labrador, les territoires du nord de la province, en passant par la position internationale du nouvel Etat à l'égard des traités signés antérieurement à sa création. Les occasions de confrontations, d'arguties et, heureusement sans doute, de compromis, ne manqueront pas.

Les conditions nécessaires

Le gouvernement fédéral pourrait difficilement, en cas d'« internationalisation » du problème, contester le principe du « *droit des peuples à l'autodétermination* » ainsi que les qualités qui font du Québec et de son gouvernement un ensemble territorial et humain capable de se gouverner lui-même. Le professeur Brossard énumère les conditions nécessaires à un pays pour « mériter » le droit à l'indépendance, et il estime que le Québec remplit ces conditions : « *1) Il doit s'agir d'un « peuple » distinct au sens de la charte des Nations unies ; 2) ce peuple doit avoir une certaine dimension politique et doit disposer d'un territoire et de structures propres afin de pouvoir constituer un Etat ; 3) le futur Etat doit être viable ; 4) il doit accepter de se conformer aux principes de la charte des Nations unies et du droit international ; 5) la décision prise doit correspondre à la volonté du peuple.* »

C'est cette volonté populaire qui devrait s'exprimer un jour au Québec par référendum... Mais avant de pouvoir solliciter un siège aux Nations unies, le gouvernement du parti québécois aura dû faire la preuve de ses qualités de gestionnaire dans le cadre constitutionnel actuel et convaincre, chiffres en main, ses électeurs que la souveraineté sera économiquement supportable. Ce n'est pas une mission facile que de donner forme à un rêve séculaire. En allant trop loin, ne risquerait-on pas de le briser ? En restant à mi-chemin, d'aggraver les frustrations anciennes d'une nostalgie née de l'occasion manquée ?

(1) *L'Accession à la souveraineté et le cas du Québec*, de Jacques Brossard. (Les Presses de l'université, Montréal.)

Prochain article :

Y A-T-IL UN NATIONALISME FÉDÉRAL ?

BNP

La BANQUE NATIONALE DE PARIS

met à votre disposition
son réseau international
et, en particulier,
ses 8 implantations
à HONG KONG

CENTRE DE REDISTRIBUTION
pour vos exportations
dans les pays d'Extrême-Orient
et
CENTRE FINANCIER
en mesure de faciliter des investissements productifs
de toute nature dans ces mêmes pays

B.N.P. HONG KONG (Succursale principale)
Central Building - Queen's Road Central
Tél. : 5-246081 — Télex : 73442

Au feu les papiers.

Ne gardez plus vos documents... Ils s'entassent, vous encombrent. Résultat, l'information de votre banque en souffre. Votre clientèle aussi. Nos terminaux financiers vous libèrent et vous permettent de rendre, rapidement et avec précision, tous les services que l'on exige de vous, par leur facilité de programmation et de connexion à tout ordinateur.
Distribués par Compteurs Schlumberger, les terminaux financiers Data Saab participent activement à l'avenir de votre banque.

SCHLUMBERGER ET DATA SAAB DEUX SOCIÉTÉS POUR L'ESSOR DE VOTRE BANQUE.

COMPTEURS Schlumberger

DÉPARTEMENT ÉQUIPEMENTS 1, RUE NIEUPORT
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY TÉL. 946.96.50 TÉLEX SISVIL 690201

Etats-Unis

M. Carter commente avec une grande prudence les activités de la C.I.A.

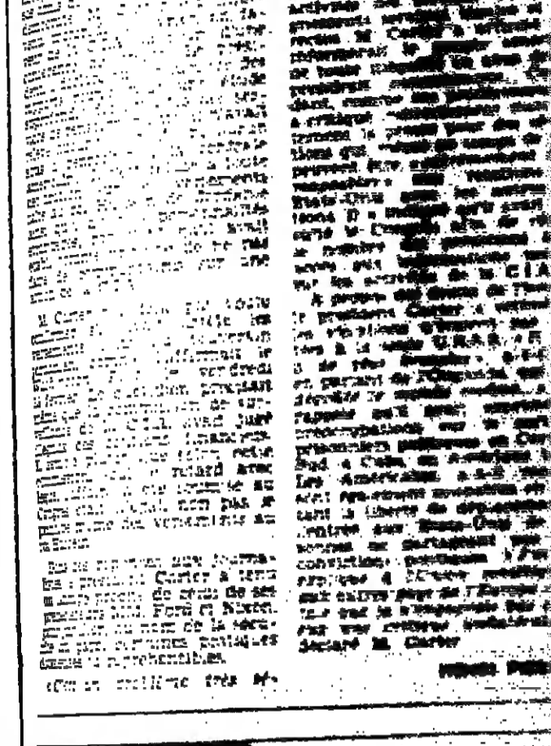

Iles Se
un archip
En toute
avec Répu

Les Seychelles 1.000
Mais, à chacun son rêve. Al
votre séjour combiné Inter
République Tours les 8 to
A partir de 3.725 F.

Renseignements : République T
61, rue de Malte 75541 Paris
Cedex 11. Tél. : 355.39.20
ou votre agent de voyages.

LUCY S. DAWIDOWICZ

LA GUERRE CONTRE LES JUIFS

1933

un grand liv

HACHETTE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

QUÉBEC

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Carter commente avec une grande prudence les activités de la C.I.A.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 23 février, M. Carter a refusé de dire si le prochain budget militaire des Etats-Unis (qu'il proposera en janvier 1978) sera inférieur à celui qu'il vient de soumettre au Congrès (« le Monde » du 23 février). Il a cependant évoqué le problème du bombardier B-1, sur lequel son avis a parfois varié. Si l'Union soviétique s'engageait d'une manière nette dans la voie du désarmement, « il y a des chances pour que nous ne poursuivions pas » la mise en œuvre de ce bombardier, a affirmé le président.

En matière d'énergie, M. Carter a indiqué son intention de présenter au Congrès, vers le 20 avril, une « politique d'ensemble », comportant notamment la création d'un véritable « secrétariat » (ministère).

M. Carter a enfin estimé que la normalisation des rapports entre Washington et La Havane dépendait de l'assurance que les Cubains ne participeront plus à l'avenir à des « aventures outre-mer », comme ils l'ont fait en Angola. Le gouvernement américain désire également avoir « la preuve tangible du rétablissement des droits de l'homme à Cuba ».

De notre correspondant

Washington. — A la grande déception d'un certain nombre de ses amis de l'aile libérale du parti démocrate, M. Carter est intervenu, mercredi 23 février, en faveur de la C.I.A. au cours d'une conférence de presse. Le président, a déclaré qu'à la lumière des rapports réunis pour une étude approfondie des activités des services de renseignements, il n'avait relevé aucune illégalité ni aucun abus à reprocher à la centrale américaine. Il s'est refusé à toute déclaration sur les versements faits au roi Hussein de Jordanie ainsi qu'à diverses personnalités étrangères, rappelant qu'il avait établi comme principe de ne pas faire de commentaires sur une action de la C.I.A.

M. Carter n'a donc pas voulu confirmer s'il avait arrêté les versements faits au souverain jordanien, comme l'affirmait le *Washington Post*, le vendredi 18 février. Le quotidien précisait même que la commission de surveillance de la C.I.A. avait jugé illégaux ces soutiens financiers. Il semble plutôt que selon cette commission, seul le retard avec lequel l'affaire a été soumise au Congrès était illégal, non pas le principe même des versements au roi Hussein.

Dans ses réponses aux journalistes, le président Carter a tenu un langage proche de celui de ses prédécesseurs MM. Ford et Nixon, pour justifier, au nom de la sécurité du pays, certaines pratiques douteuses ou répréhensibles.

« C'est un problème très sérieux », a déclaré M. Carter ajoutant qu'il comptait sur l'amiral Stanfield Turner, nouveau chef de la C.I.A., pour s'assurer que les activités des services de renseignements seraient légales et correctes. M. Carter a affirmé qu'il informerait le peuple américain de toute illégalité ou abus dont il prendrait connaissance. Cependant, comme ses prédécesseurs, il a critiqué indirectement mais fortement la presse pour des révélations qui, même en temps de paix, peuvent être « extrêmement dommageables » aux relations des Etats-Unis avec les autres nations. Il a indiqué qu'il avait consulté le Congrès afin de réduire le nombre des personnes ayant accès aux informations secrètes sur les activités de la C.I.A.

A propos des droits de l'homme, le président Carter a estimé que les violations n'étaient pas limitées à la seule U.R.S.S. « Il y en a de plus brutales », a-t-il dit, en parlant de l'Ouganda, qui « ont dégoûté le monde civilisé... ». Il a rappelé qu'il avait exprimé ses préoccupations sur le sort des prisonniers politiques en Corée du Sud, à Cuba, en Amérique latine. Les Américains, a-t-il reconnu, sont également coupables en limitant la liberté de déplacement ou l'entrée aux Etats-Unis de personnes ne partageant pas leurs convictions politiques. « J'ai bien expliqué à l'Union soviétique et aux autres pays de l'Europe orientale que je n'engagerais pas contre eux une critique unilatérale », a déclaré M. Carter.

HENRI PIERRE.

Chili

Le gouvernement militaire cherche à diviser l'épiscopat

déclare un jésuite français

« Le dernier espace de liberté qui existe encore au Chili, c'est l'Eglise qui en jouit, et l'opinion publique chilienne est parfaitement consciente du fait que le seul conflit dans le pays est celui qui oppose l'Eglise à la dictature militaire. »

Le Père François Francou, jésuite français, résume ainsi la situation qui prévaut au Chili, pays où il exerce depuis huit ans son ministère pastoral dans une paroisse populaire.

De même qu'elle avait accepté le régime d'unité populaire, tout en manifestant son inquiétude devant les tendances marxistes du gouvernement Allende, l'Eglise a accepté le coup d'Etat militaire tout en faisant part de ses réserves trois jours après l'installation de la junte. Le Père Francou rappelle qu'à cette dernière occasion les évêques chiliens avaient publié une lettre pastorale commune dans laquelle ils demandaient aux militaires : de respecter la mémoire du président Allende ; de respecter les conquêtes des travailleurs ; de ne pas se livrer à des représailles.

Depuis, souligne le jésuite, en avril 1974 et en septembre 1975, les évêques ont de nouveau publié des documents dans lesquels ils ont demandé : le respect des droits de l'homme (évoquant à ce propos la torture, les disparitions et les brutalités policières) ; le retour aux libertés, en particulier la suppression de l'état de siège, le droit de réunion (surtout de réunion syndicale), et la promulgation d'une Constitution démocratique.

D'autre part, ajoute le Père Francou, des organisations catholiques ont effectué des démarches à plusieurs reprises, en particulier en novembre et décembre dernier, auprès des autorités militaires au sujet du sort d'un premier groupe de cent dix-neuf disparus et d'un autre groupe de quatre cent quinze disparus, se heurtant à une fin de non-recevoir.

Jouant sur les tendances intégristes de trois ou quatre prélats, le gouvernement militaire cherche à diviser l'épiscopat (vingt-quatre évêques), maniant tour à tour la détente ou la tension. Il n'en demeure pas moins, affirme le Père Francou, que « l'opinion publique considère l'Eglise comme la seule opposition organisée capable, avec l'opinion internationale, d'ébranler le régime Pinochet ». A propos de l'opinion internationale, le Père Francou considère le désaveu par le président Carter du régime chilien comme de grande importance après la position capitale qu'il a prise vis-à-vis des dissidents soviétiques.

De l'avis du Père Francou, c'est la situation économique qui, en fin de compte, peut décider du sort du régime Pinochet. « En attendant, le rôle de l'Eglise doit être de créer, autour des valeurs spirituelles qui sont sa raison d'être, une sorte de consensus sur les valeurs éthiques et morales qui sont la base de toute vraie démocratie », ajoute-t-il.

● *La commission des Nations unies sur les droits de l'homme* a reçu un rapport de quatre-vingt deux pages sur la situation au Chili. « La torture des personnes, lit-on dans ce document, reste une pratique régulière de la Dina, la police d'Etat, qui continue à exercer des pouvoirs illimités. Le nombre des personnes torturées semble avoir diminué, mais les méthodes de torture sont devenues plus subtiles. »

« Les endroits où l'on torture, poursuit le document, sont passés « des camps officiels » de détention à des places « non officielles », ce qui rend plus difficile pour les familles et les avocats de déterminer le sort des victimes. »

Le rapport signale par ailleurs que le nombre des disparitions au Chili s'est considérablement accru, et qu'il est fréquent que les personnes portées disparues soient retrouvées mortes, leurs décès étant intervenus dans des circonstances suspectes. — *(U.P.I.)*

Mexique

LES DÉLÉGUÉS DES CINQ MILLIONS D'INDIENS MEXICAINS PRÉSENTENT LEURS REVENDICATIONS AU GOUVERNEMENT.

Mexico (A.F.P.). — Cinq mille délégués représentant cinq millions de personnes, issues de soixante-dix-huit groupes ethniques d'Indiens du Mexique, ont demandé au gouvernement que les Indiens soient traités « comme des êtres humains », à l'ouverture du second congrès des peuples indigènes, à Mexico, le mercredi 23 février.

Les principales revendications des Indiens portent sur la propriété terrienne. Les délégués à ce congrès ont indiqué à ce propos qu'ils allaient demander la régularisation de la possession de 10 millions d'hectares de terres. Ils ont également demandé que le gouvernement fasse des efforts sur l'éducation, introduise une législation favorable aux Indiens et établisse des circuits commerciaux supprimant les intermédiaires.

Les thèmes abordés au cours de la première journée du congrès ont également porté sur la nécessité d'enrayer l'émigration de la main-d'œuvre indigène vers les zones urbaines, sur l'augmentation des salaires et de la sécurité sur les lieux de travail, ainsi que sur la participation de représentants des communautés à la gestion des fonds des programmes gouvernementaux d'aide aux Indiens.

● *Dix personnes auraient été tuées* et plusieurs autres blessés *mardi 22 février dans un affrontement* devant la prison de Juchitan (900 kilomètres au sud de *Mexico*), *où une manifestation* avait été organisée pour demander la libération de trente-huit *étudiants arrêtés pour avoir* lapidé l'hôtel de ville et des magasins de Juchitan. — *(A.F.P.)*

Iles Seychelles, un archipel de rêve. En toute liberté avec République Tours.

Les Seychelles,* 1.000 îles de rêve. Mais, à chacun son rêve. Alors, à vous de choisir votre séjour combiné inter-îles aux Seychelles. République Tours les a tous prévus. A partir de 3.725 F.

Renseignements : République Tours. 61, rue de Malte. 75541 Paris Cedex 11. Tél. : 355.39.30 ou votre agent de voyages.

Je désire recevoir gratuitement votre documentation

Nom

Adresse

Ville

Code postal

* Autres destinations République Tours "Cap Soleil" : Kenya, Ile Maurice, Caraïbes, Extrême-Orient.

MD 3 Dc. A 504.

LUCY S. DAWIDOWICZ

LA GUERRE CONTRE LES JUIFS

1933-1945

un grand livre d'histoire

HACHETTE

Avant de voter le 13 Mars prochain procurez-vous l'album...

L'AUTODÉFENSE DE PARIS

21 Dessinateurs dont Chaval, Konk, Piem, Siné défendent la capitale et essaient de vous convaincre.

Un album 14,50

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

12, avenue Sœur-Rosalie. — 75621 Paris Cedex 13.

FRANÇOIS MASPERO a publié depuis le 1er janvier

Des recherches...

A. BOGDANOV
La science, l'art et la classe ouvrière Présentation d'Henri Deluy et Dominique Lecourt 40 F

NOAM CHOMSKY
Réflexions sur le langage 45 F

EDOUARD POULAIN
Le mode d'industrialisation socialiste en Chine 55 F

KOSTAS VERGOPOULOS
Le capitalisme difforme et la nouvelle question agraire L'exemple de la Grèce moderne 58 F

CHRISTIAN PALLOIX
Procès de production et crise du capitalisme 55 F

PIERRE RAYMOND
Matérialisme dialectique et logique 35 F

PAULIN HOUNTONDJI
Sur la "philosophie africaine" 40 F

J.P. BARE
Pouvoir des vivants, langage des morts (dossiers africains) 25 F

ROGER GENTIS
Traité de psychiatrie provisoire 30 F

pour les luttes politiques en France et dans le monde

ANDRE GRANOU
La bourgeoisie financière au pouvoir 45 F

NICOLAS BRIMO, ANNE GUERIN
Le dossier Hersant 20 F

ADRIAN ADAMS
Le long voyage des gens du Fleuve Comprendre l'émigration africaine 40 F

CHRISTIAN
Zistoir Kristian, Mésaventures d'un ouvrier réunionnais en France 25 F

L'histoire du passé et l'histoire du présent

CLAUDIE WEILL
Marxistes russes et social-démocratie allemande (1898-1904) 45 F

ROBERT A. ROSENSTONE
John Reed, le romantisme révolutionnaire 65 F

FERNAND RUDE
C'est nous les canuts 40 F

Petite collection Maspéro

R.D. LAING, A. ESTERSON
L'équilibre mental, la folie et la famille 16 F

CLAUDE ALZON
La femme potiche et la femme bonniche 12 F

C. WRIGHT MILLS
L'imagination sociologique 16 F

DANIEL GUERIN
Le mouvement ouvrier aux Etats-Unis
Mémoires de Géronimo 12 F

MICHEL TORT
Le quotient intellectuel 12 F

EUGENE VARLIN
Pratique militante et écrits d'un ouvrier communard 12 F

Catalogue sur demande en remplissant ou en recopiant ce bon

M.

adresse

désire recevoir le catalogue des éditions

FRANÇOIS MASPERO

1, place Paul Painlevé - 75005 Paris

Croissance et contrainte

III. — L'«ère de discipline» en Asie et l'ombre de Washington

par GÉRARD VIRATELLE et JACQUES DECORNOY

« décollage » économique accompagne à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud d'une restriction de la consommation au profit de l'investissement. Même là où la richesse coule à flots, du fait du pétrole, la contrainte et la répression s'installent, profondément enracinées *dans l'histoire*. (« Le Monde » des 22, 23 et 24 février 1977.)

A peine quittée la gare de New-Delhi, le Radjani Express longe les vestiges de bidonvilles rasés depuis la proclamation de l'état d'urgence pour ne plus choquer les regards des privilégiés qui empruntent le plus prestigieux train indien. « *Nous passerons près de Kota, où se trouve une centrale atomique puis nous atteindrons Baroda, où un grand complexe pétrochimique est en construction* », annonce une hôtesse. Le compartiment de quatre personnes est un modèle d'aménagements luxueux (double vitrage teinté, climatisation, lavabo dissimulé sous une tablette). Trois serviteurs (*un maître* d'hôtel, un serveur, un balayeur) se maintiennent en permanence à la disposition des occupants : le directeur d'une fabrique de tubes en acier, qui exporte vers les pays du Golfe et va « s'attaquer » au marché américain parce que « *ses produits sont moins chers* » ; un ingénieur-conseil, qui, ayant voyagé à l'étranger, doute des capacités de son pays à parvenir à un développement accéléré sans « *une véritable dictature* » ; un fabricant de tapis, qui tire son profit pour l'essentiel du travail de mineurs. Tous les trois louent les changements intervenus en Inde depuis qu'en juin 1975 Mme Gandhi a proclamé l'état d'urgence.

Ces hommes sont satisfaits d'une évolution qui a renforcé leurs positions et favorisé leurs intérêts. Jamais le patronat et le pouvoir politique n'avaient si bien accordé leurs violons. L'annonce de la tenue des élections générales, en mars, a été accompagnée de la levée de la censure sur la presse indienne et de la libération des parlementaires — pour la plupart modérés — emprisonnés, mais non pas de tous les détenus politiques. La nouvelle Constitution, taillée sur mesure par Mme Gandhi, qui donne une légitimité à l'état d'urgence et consacre les atteintes portées aux libertés fondamentales, demeure en vigueur. Naguère exemple de libéralisme politique dans les pays en développement, l'Inde possède aujourd'hui une législation répressive parmi les plus élaborées qui soient. Celle-ci est destinée à frapper, certes, en premier lieu l'extrême droite et l'extrême gauche, l'une et l'autre hors la loi, mais aussi *toute* personne dont les prises de position « dérangent » les autorités.

Nul ne conteste que ce régime n'ait produit des résultats « positifs », notamment dans le domaine économique. New-Delhi, en tout cas, ne manque pas de le rappeler pour justifier, *a posteriori*, et maintenir les contraintes politiques.

La production industrielle n'est plus perturbée par d'incessantes grèves. Les causes des mouvements sociaux n'ont pas disparu, mais ceux-ci sont interdits. Après tout, fait remarquer un fonctionnaire, la « classe ouvrière » est privilégiée et ne représente que 5 % de la population active !

C'est sans doute pourquoi le programme publié par le gouvernement après juin 1975 a prévu des mesures en faveur des millions de ruraux-manœuvres, paysans sans terre et exploités — et notamment l'abolition du servage et des dettes. Mais une enquête récente du *Times of India* a montré que les principaux intéressés n'étaient pas au courant de ces dispositions. La tradition veut qu'un emprunteur travaille pour son créancier jusqu'à l'extinction de sa dette et après paiement d'intérêts exorbitants. Or *comment offrir* à ces ruraux d'autres sources de crédit lorsqu'ils ne possèdent aucun bien, n'ont aucun emploi fixe ? Bénéficieront-ils des réformes agraires, qui sont loin encore de faire sentir leurs effets ou des stimulants prévus pour développer la production ? Les inégalités dans la répartition des richesses, un système social fondé sur l'exploitation humaine et une hiérarchie inflexible, ne constituent-ils pas la source de la pauvreté et un obstacle au développement ? Mme Gandhi reconnaît volontiers que ce n'est pas faute de réformes que cet état de choses subsiste. Les gros propriétaires s'opposent généralement à l'application de ces réformes lorsque celles-ci menacent leur position (1).

« Travailler dur »

Les autorités font entendre aux Indiens que le pays est entré dans une « ère de discipline », que le moment est venu de « travailler dur ». Il en va ainsi notamment pour les employés de l'Etat. La productivité et la production ont augmenté dans les entreprises publiques.

Mais il est permis de se demander *pourquoi* ces résultats, encore bien fragiles — la reprise ayant été finalement moins forte et durable qu'il était espéré, — n'ont pas été atteints plus tôt. Était-il nécessaire, pour y parvenir, d'imposer un régime à poigne ? Les laudateurs du pouvoir expliquent volontiers que, jusqu'à 1975, l'opposition compromettait toute action gouvernementale et menaçait les institutions et la sécurité. A la vérité, le « coup » de juin 1975 a plutôt représenté une fuite en avant, un réflexe d'autodéfense de la part *d'une élite dirigeante qui* a régné sans partage sur l'Inde depuis l'indépendance de 1947, et qui voyait ses privilèges, les échecs de sa gestion, la corruption de certains de ses membres, dénoncés par une coalition hétéroclite et nullement révolutionnaire. La censure rigoureuse imposée pendant de longs mois aux moyens d'information a surtout prouvé à quel point les dirigeants *supportaient* mal la critique.

Aussi bien ne parle-t-on plus de crise de l'économie, mais de *relance, plus de révolution, mais* de redressement. Le gouvernement voudrait mettre les bouchées doubles pour mieux rattraper le temps perdu. Sans doute se fonde-t-il sur les énormes capacités de résignation et de détachement du peuple. Mais la violence des réactions à quelques stérilisations par la force ont montré quels risques les autorités prenaient en portant atteinte à la liberté de procréer.

La politique indienne de développement demeure le résultat d'un compromis. Cependant, le rôle de l'Etat est au cœur du débat. Il n'est pas question de renoncer au secteur public, présent dans les principales branches d'activité, mais de lui imposer une gestion plus rigoureuse. Le capital national et étranger est, d'autre part, sollicité pour aider à ranimer un corps économique atteint de langueur ces dernières années. Les ressources publiques sont limitées, d'abord parce qu'une très *faible proportion des contribuables* sont imposés. Le parti du Congrès, qui plonge ses racines socio-économiques chez les possédants du monde rural, s'est toujours opposé à ce que la richesse agricole soit assujettie à l'impôt. Il est vrai que l'accumulation de capital dans l'agriculture peut être compromise par les aléas climatiques, la fragilité de l'équilibre budgétaire des *exploitations* qui, dans la grande majorité des cas, sont de petite taille, le grand nombre de bouches à nourrir par famille, les remboursements d'annuités d'emprunts.

La production reste limitée par le fait qu'un propriétaire n'essaie pas d'accroître sa productivité si sa récolte lui semble suffisante, et qu'un métayer doit partager la sienne avec le propriétaire, qui est *souvent son créancier*. La richesse n'entraîne pas partout — comme au Pendjab — un progrès ; elle alimente, en revanche, la spéculation. Les riches ruraux, lorsqu'ils n'habitent pas la ville, y placent souvent une partie de leurs économies dans des opérations spéculatives d'un confortable profit.

Inversement, on voit depuis plusieurs années des hommes d'affaires, des fonctionnaires ou des militaires à la retraite se transformer en *gentlemen farmers*, sans doute parce que l'opération est « profitable ».

Toujours le chômage

Les conditions créées par l'état d'urgence ont stimulé les industries qui jusqu'alors n'utilisaient pas à fond leurs capacités de production, mais le chômage de surpeuplement n'est pas résorbé pour autant. L'industrie capitaliste, déjà puissante et très concentrée, voit *son développement* freiné par la faiblesse de la demande intérieure. D'autre part, la peur du gendarme gêne le trafic de devises ; les mesures incitant les Indiens de l'étranger à rapatrier leurs capitaux portent leurs fruits, ce qui contribue largement au redressement de la balance des paiements.

Mais si les autorités tentent *ainsi* de mobiliser les ressources disponibles, c'est aussi parce que les investissements sociaux (qu'impose le croît démographique) et les dépenses militaires (plus de 20 % du budget) absorbent une partie importante des sommes qui pourraient être affectées à des investissements productifs.

Une partie également des ressources *nationales* va à la consommation. La classe privilégiée trouve sur le marché des produits locaux que seule elle est en mesure d'acheter, puisque 40 % des Indiens, selon certaines études, vivent en deçà de ce qu'il est convenu d'appeler la ligne de pauvreté.

Enfin, bien qu'elle affirme vouloir instaurer le socialisme et parvenir à l'autosuffisance, l'Inde est placée sous la double dépendance de l'aide et du capital étrangers. L'assistance extérieure représente environ le dixième de l'accumulation du capital national ; elle finance certains programmes de développement, mais New-Delhi rembourse chaque année *un peu moins de la moitié* du montant des sommes reçues (ces remboursements représentent bon an mal an 20 à 25 % du montant des exportations). Une aide qui provient surtout des Etats-Unis, de la Banque mondiale et des organismes qui lui sont affiliés. La Banque s'est félicitée du redressement de l'économie indienne et s'est déclarée prête à accorder de nouveaux crédits. Le progrès dans la dépendance implique aussi un renforcement de cette dernière.

Quant aux capitaux étrangers, s'ils ne jouent pas un rôle aussi important qu'au lendemain de l'indépendance, ils constituent un apport notable ; le principal flux d'investissements provient de nos jours des Etats-Unis, bien que les *intérêts britanniques* restent les plus importants. L'aide de l'U.R.S.S. enfin, qui a permis, à l'époque de Nehru, l'installation d'industries lourdes, s'étend à d'autres secteurs miniers et industriels, et joue un rôle de plus en plus comparable à celui des pays capitalistes. Cependant, les dirigeants ne considèrent plus que l'U.R.S.S. leur offre un modèle de développement à suivre.

Sous la férule américaine

De modèle, un autre grand pays asiatique qu'est l'Indonésie ne semble pas en avoir retenu. Mais elle n'a pas pour autant de « voie propre ». Qui visite Djakarta — désespérante métropole dont l'activité économique est sans commune mesure avec l'énorme population — ou traverse les villages de Java comprend rapidement le sens de cet autre échec du développement dans la région.

L'archipel constitue, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, une des pièces maîtresses de la stratégie américaine dans la zone. Dès les années 50, les rapports du Pentagone mettaient l'accent sur la richesse du pays en matières premières. La politique neutraliste de Sukarno irrita l'Occident, qui, à plusieurs reprises, complota pour renverser le chef de l'Etat et monta en épingle le déficit extérieur... mais ne se moque en rien, dix ans après la chute du potentat, de l'impressionnante dette extérieure de l'actuel régime.

Lorsque, quittant au moment *opportun* la « barque indochinoise » de Johnson qui coulait, M. McNamara prit la direction de la Banque mondiale, c'est à Djakarta qu'il se rendit en priorité : ce n'était pas un hasard. L'Indonésie sortait à peine alors d'un terrible bain de sang qui coûta des centaines de milliers de morts (dix ans plus tard, le bagne de Buru demeure plein) et rentrait dans la sphère d'influence occidentale.

Plus de cent soixante-dix millions d'Indonésiens jouent — un leur fait jouer — un rôle important dans une stratégie mondiale décidée loin de chez eux. Il n'est qu'à regarder la carte : l'archipel la barre, au sud de l'Indochine, au nord de l'Australie. Contrôler l'Indonésie, c'est contrôler, outre les richesses locales, les océans, ou, plus exactement, les passages entre l'océan Indien et le Pacifique, donc entre l'Afrique-Proche-Orient et la zone de *coprospérité* américano-nippone du Pacifique du Nord.

Dans ces conditions, toute remise *en question* du système est exclue. Il est possible qu'actuellement Washington prépare une carte de rechange à l'équipe du président Suharto, mais dans le seul but de mieux adapter le système local aux intérêts du système global. Il n'est pas sûr qu'à Washington, et ailleurs en Occident, le scandale de la compagnie nationale pétrolière Pertamina ait été ressenti comme tel par les milieux dirigeants. Toute velléité d'indépendance est considérée comme dangereuse. Après tout, les *capitaux étrangers investis en* Indonésie représentent 5,1 milliards de dollars, entre 60 et 65 % du total du capital investi dans l'archipel. Si l'on sait que la dette extérieure de l'Indonésie est de 6,8 milliards de dollars — l'énorme dette de la Pertamina étant exclue de ce total, — on mesure le degré de dépendance du pays.

Depuis 1945, l'armée, au cours *d'une histoire extraordinairement* complexe, s'était portée garante de l'accomplissement de la « révolution », mais dernière cette phraséologie, elle camouflait ses intérêts de caste. Cette « mission » n'a pu être accomplie dans la *mesure* où le mélange n'a jamais pu se faire entre l'armée et les forces révolutionnaires. Du temps de Sukarno, l'armée participait au pouvoir. Après le coup d'Etat de 1965, elle l'a conquis. La bourgeoisie nationale quasiment inexistante, n'étant pas à même de s'emparer de l'Etat, le régime alors mis en place a été une association d'officiers et de techniciens de formation occidentale (américaine surtout), les experts de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement *dictant leur loi en même* temps que les gouvernements du consortium d'aide.

Il serait faux de dire que l'Indonésie stagne. Peu importe d'ailleurs, à la limite, les statistiques globales. Mieux vaut avoir en tête le labeur *ininterrompu* des dizaines de millions de paysans qui œuvrent sur la partie la plus peuplée de l'archipel, et la quête de millions de chômeurs urbains à la recherche d'un gagne-pain. La masse urbaine n'a pas davantage droit à la parole que la masse rurale (70 % de la population). Le système n'est pas celui de leur choix et n'est pas destiné à promouvoir leur *dignité*. Ces masses ignorent que le service de la dette extérieure représentera bientôt quelque 20 % des recettes d'exportation, mais elles savent que l'écart croît entre la minorité des possédants (non de l'économie, mais du pouvoir et de ses « retombées ») et ses propres revenus.

On comprend, dans ces conditions, que Djakarta ait reçu l'appui tacite de l'Occident dans son entreprise de conquête de Timor-Oriental (anciennement portugais). Toute remise *en cause* du système doit être écrasée : Timor en était, en demeure une. Doublement : le FRETILIN est révolutionnaire, et l'exemple d'un Timor indépendant serait « mauvais » pour les mouvements autonomistes indonésiens.

Répression et « potion magique »

Mais ce qui *frappe plus encore*, c'est l'absence fondamentale de « projet » pour l'Indonésie. Il y a combinaison, de la part des *élites* au pouvoir, de la répression et de la « potion magique » de l'aide extérieure. Pourquoi faire ? Nul ne le sait. On copie l'Occident (les libertés en moins...) dans des poches minuscules à l'intérieur des zones urbaines. Mais pourtant l'impasse apparaît clairement. La survie du régime passe par une répression accrue, tant il est vrai que le développement à l'*occidentale* ne saurait être appliqué à l'ensemble de la population et que s'aiguisent les frustrations. Il n'y a pas d'accumulation *réelle* du capital local (lorsqu'elle se produit, elle sort du pays). Le paysan javanais s'use à travailler pour manger sa maigre ration, non pour édifier une société dite de consommation. A défaut de projet révolutionnaire, l'Indonésie, celle du centre Java en tout cas, est mûre pour l'accueil de ces mouvements millénaristes qui la secouent périodiquement. Faute de pouvoir accumuler du capital, l'Indonésie accumule de la misère. La poudrière est là. Simplement, elle est régulièrement *mouillée* par l'Occident pour prévenir l'explosion.

Prochain article :

« EFFETS PERVERS » CONTRASTÉS EN AFRIQUE

(1) Cf. *Bonded Labour in India*, par Dileep Padgaonkar (*Times of India*, 10 et 11 décembre 1976).

Seule TWA offre autant de vols quotidiens vers les U.S.A.

New York
sans escale.
Le premier 747 de la journée. Départ : 12 h - Arrivée : 13 h 55

Boston
sans escale.
Le seul vol quotidien sans escale. Départ : 13 h 45 - Arrivée : 15 h 40

Chicago
Le seul vol direct quotidien. Départ : 13 h 45 - Arrivée : 19 h 15

Washington
sans escale.
Le seul vol quotidien sans escale. Départ : 11 h 55 - Arrivée : 14 h 50

Los Angeles
San Francisco
Boeing 747. Le seul vol direct quotidien via le Pôle.
Départ : 11 h 40 - Arrivée Los Angeles : 16 h 15
Arrivée San Francisco : 18 h 53

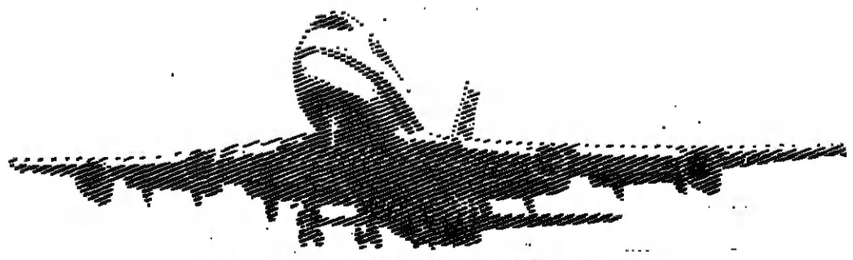

N°1 sur l'Atlantique.
TWA
TWA : la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les voix transatlantiques régulières.

PROCHE-ORIEN

Israël

En marge du congrès du parti travailliste

Le chancelier Kreisky : les dirigeants de l'O.
ont dit qu'ils considèrent l'existence d'Is
comme un fait

PALESTINE

M. RABIN L'EMPORTE SUR M. PÉRES

ASIE

LE PRÉSIDENT KIM IL SUNG AURAIT CHOISI SON FILS POUR LUI SUCCÉDER

ANDRÉ SERMAN

LES ISRAÉLIENS RÉITÈRENT LEUR INVITAT A M. D'ORNANO

Vers 15 pays d'
Depuis Paris, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux.
Chaque jour, les DC 8 et DC 10 de Air Afrique s'envolent vers l'Afrique Noire. A travers l'Afrique, les avions de Air Afrique acheminent aux hommes d'affaires de plus en plus nombreux d'une capitale vers l'autre, selon leurs besoins.
Demandez à votre agent de voyages habituel ou compagnie aérienne l'horaire Air Afrique vers l'Afrique Noire. Il vous indiquera les horaires qui vous conviennent le mieux.

مكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

En marge du congrès du parti travailliste

Le chancelier Kreisky : les dirigeants de l'O.L.P. m'ont dit qu'ils considèrent l'existence d'Israël comme un fait

Tel-Aviv (A.F.P.). — Le chancelier autrichien Bruno Kreisky a déclaré, mercredi 23 février à Tel-Aviv, au cours d'une conférence de presse, qu'un « *profond changement* » s'était produit au sein de l'O.L.P. depuis sa première entrevue avec ses dirigeants, il y a trois ans.

Ceux-ci, a-t-il dit, *« se refusaient alors à admettre l'existence de l'Etat d'Israël, mais, il y a dix jours, lors de notre dernière entrevue, ils m'ont clairement dit qu'ils considéraient cette existence comme un fait ».*

(Dessin de PLANTU.)

Le chancelier a souligné qu'il fallait *« comprendre les problèmes psychologiques »* des dirigeants palestiniens. *« Il leur est difficile, pour le moment, de le déclarer publiquement, après avoir tant proclamé qu'ils n'accepteraient rien d'autre qu'un Etat sur l'ensemble de la Palestine, où juifs et Arabes vivraient côte à côte. »*

M. Kreisky a lancé un véritable appel aux dirigeants israéliens, leur demandant de faire preuve de souplesse et de ne pas laisser, pour une raison ou une autre, passer l'occasion.

Le chancelier autrichien, s'adressant par la suite aux délégués du congrès travailliste, a affirmé qu'il n'appartenait pas à Israël de *« décider qui doit représenter les Palestiniens dans d'éventuelles négociations ».*

M. Mitterrand, pour sa part, a déclaré devant le congrès que tout processus de paix au Proche-Orient devrait passer par la *« reconnaissance publique d'Israël ».*

S'adressant aux délégués travaillistes, le premier secrétaire du parti socialiste a indiqué que ce serait *« un bien mauvais marché que de faire des concessions qui ne déboucheraient pas en échange sur ce droit de l'Etat d'Israël ».*

« Vous n'êtes pas des gens faciles, a-t-il poursuivi, *vous posez des problèmes à tout le monde, y compris à vous-mêmes, mais les socialistes français restent fidèles aux engagements qu'ils ont pris à l'égard d'Israël. »*

Si la gauche vient au pouvoir en France, a-t-il ajouté en substance, elle n'emploiera plus le *« double langage si commun aux chancelleries »*, selon les *« besoins du moment »*, et utilisera le même vocabulaire avec Jérusalem, Le Caire ou Damas.

Enfin, M. Mitterrand a souligné que, s'il préférait, par principe, la négociation directe entre les parties au conflit, il ne se plaindrait évidemment pas *si « une conférence internationale en pays étranger »* permettait de le régler.

Enfin, M. Olof Palme, président du parti social démocrate suédois, a estimé, au cours d'une conférence de presse à Tel-Aviv, que l'O.L.P. est l'organe *« le plus représentatif »* des Palestiniens. *« L'O.L.P.*, a-t-il dit, *devrait avoir le droit de décider de son destin conformément au principe selon lequel tout le monde a ce droit, même si vous n'aimez pas cela. L'O.L.P. n'est pas une organisation terroriste, comme le prétend Israël, même s'il y a des groupes terroristes en son sein. »*

M. RABIN L'EMPORTE SUR M. PÉRES

(Suite de la première page.)

Très tôt, ce jeudi, l'ancien général Ezer Weizmann, chef du P.C. électoral du groupe nationaliste Likoud, a déclaré qu'il se félicitait de la désignation de M. Rabin, *« qui facilitera grandement la victoire du Likoud ».*

Au mouvement DASH (Mouvement démocratique pour le changement) du professeur Yaël Yadin, on compte trop de transfuges du parti travailliste pour ne pas se réjouir. *« Il est prouvé une fois de plus »*, dit-on au DASH, *« qu'il n'est pas possible d'apporter de l'intérieur le moindre changement aux structures du parti ».*

Pendant que les délégués faisaient la queue devant les isoloirs, d'autres, en attendant leur tour, ont eu droit aux discours de quelques chefs des délégations socialistes étrangères. C'est ainsi qu'entre deux escapades qui ont vivement inquiété les services de police chargés de sa sécurité, les milieux politiques israéliens, et les ambassades étrangères, qui se demandaient s'il n'allait pas à quelque mystérieux rendez-vous politique en Cisjordanie, M. François Mitterrand, toujours très applaudi, a pris la parole devant un congrès épuisé par ses travaux. Comme M. Kreisky, Joop den Uyl et Palme, *le premier secrétaire du* parti socialiste français a exprimé sa solidarité à Israël, et rappelé la nécessité de garantir les droits des Palestiniens.

ANDRÉ SCEMAMA.

LES ISRAÉLIENS RÉITÈRENT LEUR INVITATION A M. D'ORNANO

M. Gazit, ambassadeur d'Israël, a été reçu mardi 22 février à sa demande par M. d'Ornano, indique-t-on au ministère de l'industrie et de la recherche.

M. Gazit a confirmé l'invitation de son gouvernement à M. d'Ornano, à se rendre en Israël, à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le ministre de l'industrie et de la recherche devait aller en Israël le 7 février, mais, après l'affaire Abou Daoud, sa visite avait été ajournée à la demande des Israéliens (*le Monde* du 21 janvier).

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, doit faire de son côté, les 30 et 31 mars, la visite en Israël primitivement prévue pour le 17 février.

ASIE

LE PRÉSIDENT KIM IL SUNG AURAIT CHOISI SON FILS POUR LUI SUCCÉDER

Tokyo (A.P., A.F.P.). — Citant des milieux nord-coréens, l'agence japonaise Kyodo a annoncé mercredi 23 février que le président nord-coréen Kim Il Sung a choisi son fils aîné, Kim Jung Il, âgé de trente-six ans, pour lui succéder. Selon l'agence, cette décision serait annoncée officiellement à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire du président de la Corée du Nord, le 13 avril. La désignation de M. Kim Jung Il comme successeur de son père a récemment été recommandée par l'instance suprême nord-coréenne, la commission politique du comité central du Parti du travail.

Selon certaines rumeurs, le président Kim Il Sung est atteint d'une tumeur cancéreuse.

[A l'ambassade de la Corée du Sud à Paris on considère que la désignation de M. Kim Jung Il va rendre encore plus difficile le dialogue entre le Sud et le Nord. On estime que le fils de M. Kim Il Sung, chargé notamment de la propagande du parti, est lui-même « le produit de cette propagande » et figure parmi les éléments les plus intransigeants du régime. Selon les représentants du gouvernement de Séoul, la décision du président Kim Il Sung mécontentera de nombreux cadres du parti, plus âgés et moins doctrinaires.]

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 23 février au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LE BUDGET DE 1978

Le conseil des ministres du 23 février a entendu une communication du premier ministre sur la politique budgétaire de 1977 et de 1978 et une communication du ministre délégué à l'économie et aux finances sur les conditions de préparation du projet de loi de finances pour 1978.

Donnant la priorité à la définition et à la mise en œuvre du programme de lutte contre l'inflation, le gouvernement s'est donné, en septembre dernier, en matière budgétaire, à prendre les premières mesures de redressement permettant un retour progressif à l'équilibre des finances publiques.

La deuxième loi de finances rectificative pour 1976 a ainsi financé, par des recettes définitives, certaines dépenses supplémentaires dont le principe était déjà acquis. De septembre à décembre 1976, le gouvernement n'a engagé aucune dépense nouvelle. Enfin, en dépit de la charge imposée à l'Etat par le plafonnement de la taxe professionnelle, il s'est efforcé de limiter le déficit d'exécution du budget de 1976.

En ce qui concerne le budget de 1977, il a retenu, sans aucune modification, les plafonds de dépenses fixés par le précédent gouvernement, et il a prévu les recettes fiscales appropriées.

L'effort d'assainissement que le gouvernement a engagé depuis le début de l'année dans les domaines des structures industrielles, des entreprises nationales et de la Sécurité sociale, trouve maintenant son application dans l'exécution du budget de 1977 et la préparation du budget de 1978.

Le président de la République a demandé au gouvernement de préparer une loi de finances rectificative mettant à jour le budget de 1977, compte tenu des dépenses effectivement constatées en 1976. Cette loi de finances d'ajustement serait présentée dès le début de la prochaine session du Parlement. « Ainsi la gestion du budget de 1977 et la préparation du budget de 1978 pourront s'effectuer sur des bases claires et assainies », a-t-il déclaré.

Le président de la République a également précisé que, pour assurer la sécurité et la stabilité de notre économie et de notre monnaie, il convient de présenter et d'exécuter pour 1978 un budget en équilibre.

● LA SIDÉRURGIE

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté au conseil une communication sur la situation et les perspectives de la sidérurgie française.

I. — Cette branche de l'industrie française se trouve actuellement dans une situation particulièrement grave qui résulte de la dégradation persistante du marché de l'acier provoquée par le ralentissement de la croissance économique internationale et la mise en exploitation d'installations sidérurgiques dans de nouveaux pays producteurs. Par ailleurs, la sidérurgie française ne dispose pas, en dépit de l'ampleur des investissements réalisés depuis dix ans, avec l'aide de l'Etat, d'un appareil de production entièrement compétitif. Elle est de surcroît considérablement endettée. Cette situation ne peut durer sans remise en cause de l'existence même d'une branche qui emploie environ cent cinquante mille personnes.

Le gouvernement a examiné les conditions du redressement de la sidérurgie. Il a fixé comme objectif fondamental, en prolongement de l'effort qu'il a soutenu dans le passé, de rendre durablement compétitives les entreprises de ce secteur. La réorganisation de l'outil de production implique la fermeture de certaines des installations les plus vétustes et la mise en œuvre d'un programme important d'investissements de modernisation assurant le maintien de la capacité de production existante.

II. — Si un tel programme de réorganisation doit entraîner inévitablement des suppressions de postes de travail, le gouvernement entend limiter au maximum les licenciements qui en résulteront et ainsi le nombre des personnes mises au chômage. Le gouvernement invite les organisations professionnelles et syndicales de la branche à entreprendre la négociation d'une convention sociale qui devrait aboutir à un accord avant le 15 avril 1977.

L'Etat, pour ce qui le concerne, prendra les mesures d'accompagnement indispensables pour sauvegarder l'équilibre économique des zones concernées et contribuer à y assurer un niveau satisfaisant d'emploi. Ces mesures comporteront à la fois l'accélération de la réalisation des infrastructures, l'implantation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et la mise en œuvre de mécanismes d'incitation au développement des petites et moyennes entreprises. Un effort particulier sera consenti en faveur de la Lorraine.

● LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté une communication sur l'approvisionnement de la France en matières premières.

Après avoir rappelé que la politique française, en ce domaine, a pour objet de réduire à terme les risques de tension entre l'offre et la demande de matières premières, notamment en aménageant les relations entre pays producteurs et consommateurs, de mettre en valeur les ressources minérales nationales et de mener une politique active d'économies, de lutte contre les gaspillages et d'encouragement à la récupération et au recyclage des matériaux, le ministre a dressé le bilan des orientations définies par le conseil de planification de janvier 1975 et dégagé les perspectives d'avenir.

L'inventaire quinquennal des ressources nationales se déroule conformément au programme établi, dans le Massif armoricain, le Massif Central, la Guyane, ainsi que dans les sables côtiers riches en métaux lourds.

Un projet de loi a été déposé au Sénat modifiant la législation minière, afin de la rendre plus incitative à l'égard des exploitants et d'assurer une meilleure protection du milieu environnant.

Une taxe sur les granulats, créée en 1975, a permis de financer plus de 20 programmes de travaux de réaménagement.

Plusieurs réalisations marquent le début de l'application de la politique d'économie des matières premières. Cette politique, qui répond à l'objectif général de redressement de notre balance commerciale, sera poursuivie.

Elle visera tout d'abord à tirer profit des techniques dont la mise au point a pu progresser grâce aux actions d'aide au développement engagées ces dernières années pour l'exploitation des déchets urbains, le recyclage direct des déchets de cuivre des usines de première transformation du métal, l'extraction du cuivre contenu dans les déchets de l'industrie électrique et électronique, ou dans les alliages complexes, la récupération des vieux papiers et des emballages de verre.

En ce qui concerne la sécurité de l'approvisionnement, 250 millions de francs ont été consacrés à la constitution de la première tranche du stock de précaution.

La coopération bilatérale, avec les pays africains notamment, sera développée en 1977.

Par ailleurs, le gouvernement renforcera son action en vue de favoriser la contribution de l'industrie française des métaux non ferreux à la sécurité de notre approvisionnement en matières premières et à l'équilibre de nos échanges extérieurs.

● RÉORGANISATION MILITAIRE DANS LA RÉGION PARISIENNE

Le ministre de la défense a exposé au conseil un projet de réorganisation territoriale militaire en région parisienne rendu nécessaire par la nouvelle organisation de la région Ile-de-France et du département de Paris.

La 12e division militaire territoriale, dont le siège est à Versailles, et la place de Paris, dont le commandant est directement rattaché à la première région militaire, seront fusionnées en une seule division militaire territoriale dont le siège sera fixé à Paris. Le général désigné pour exercer ce nouveau commandement sera commandant de la division militaire territoriale et adjoint au gouverneur militaire de Paris. La mise en place de cette organisation sera menée à son terme le 1er septembre 1977. La 12e division militaire englobera les départements de Paris, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val-d'Oise, ainsi que ceux de la Seine-et-Marne et des Yvelines.

Ces mesures, qui harmoniseront les organisations civiles et militaires en région parisienne auront pour effet de simplifier cette réorganisation, d'alléger la hiérarchie du commandement et d'en faciliter l'exercice.

● SOLIDARITÉ ENVERS LES HANDICAPÉS

Le secrétaire d'Etat à l'action sociale a fait le point devant le conseil des ministres de l'application de la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des handicapés qui intéresse deux millions de personnes, dont plus de la moitié, par la gravité de leur état, relèvent d'une aide directe de la collectivité. Cette loi concerne tous les aspects de leur vie : éducation, soins, insertion professionnelle, ressources, vie quotidienne ; elle nécessite la publication avant le 31 décembre 1977 d'une cinquantaine de décrets. Dix-huit décrets ont déjà été publiés. Ils ont eu, notamment, pour objet les deux principales allocations créées par la loi, qui sont en cours d'attribution, ainsi que la mise en place des nouvelles commissions d'orientation. Les commissions pour enfants sont installées dans tous les départements et les commissions pour adultes sont sur le point de l'être.

Les décrets qui sont en préparation concernent en particulier la garantie de ressources assurée à tout travailleur handicapé, la prise en charge par l'Etat des frais d'enseignement et de première formation professionnelle des jeunes dans les établissements d'éducation spéciale. Des mesures seront prises pour que les bâtiments et installations ouverts au public et les moyens de transport soient rendus accessibles à ces personnes. Ces mesures entreront en vigueur le 1er janvier 1978 ; à cette date, la loi d'orientation sera entièrement appliquée et les Français bénéficieront alors de la législation la plus complète qui existe actuellement en ce domaine.

Le président de la République a ajouté : « Il s'agit d'une œuvre de justice et de solidarité qui permettra à un grand nombre de nos concitoyens de jouir des droits que la société reconnaît à tous ses membres. Cette œuvre de justice sera menée à son terme dans le délai prévu. Je suis sûr que les Français sauront aussi manifester à l'égard des personnes handicapées la considération personnelle à laquelle elles ont droit, mais que la loi ne peut édicter à elle seule. »

● PROCHE-ORIENT

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la mission d'information qu'il vient d'effectuer au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Egypte. Il a souligné la volonté manifestée par tous ses interlocuteurs d'entreprendre le plus rapidement possible la recherche d'un règlement du conflit israélo-arabe, ainsi que leur souci de voir la France et la Communauté européenne user de leur influence pour encourager cette recherche.

* *

Sur proposition du ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, M. Robert Bordaz, conseiller d'Etat, ancien directeur du Centre national d'art moderne, est admis à sa retraite sur sa demande à compter du 1er mars 1977.

● *Le Grand Orient de France*, à l'occasion du centième anniversaire de son convent de 1877, qui proclama la liberté de conscience, publie un communiqué dans lequel il rappelle que *« la liberté de conscience constitue un des droits essentiels du citoyen ».*

« Le combat, déclare-t-il, *que mène le Grand Orient de France depuis deux siècles contre l'intolérance et le dogmatisme est pour le progrès et la justice le conduit à rejeter toute forme de république conservatrice qui instaurerait sous couvert d'un ordre moral quelconque l'injustice et l'oppression. »*

CORRESPONDANCE

L'unité des Comores

A propos de l'affaire de Mayotte, M. Hubert Deschamps, professeur honoraire à la Sorbonne, auteur d'une « Histoire de l'Afrique », nous adresse les remarques suivantes :

1° Le gouvernement français s'est efforcé, semble-t-il, pour éviter tous ennuis internationaux, de traiter les Comores comme un ensemble (cf. la déclaration du président Giscard d'Estaing du 24 octobre 1974) et n'a cédé que plus tard à un vote des habitants de Mayotte, confirmé depuis. Ceux-ci, seuls, semblent donc responsables. Si ces référendums sont suspectés par l'ONU, que ne les refait-on sous contrôle d'un organisme international qui n'a pas pris parti (par exemple la Cour de La Haye) ? Il paraît peu souhaitable de condamner définitivement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, proclamé et, d'ailleurs non respecté, par la résolution française. Si cette légitimité disparaît, il ne reste que celle de la force, chère à Bismarck. Il est d'ailleurs évident qu'à l'heure actuelle, en matière internationale, Bismarck triomphe.

2° Je reviens sur la déclaration du président concernant « l'unité de ce qui a toujours été le seul archipel des Comores ». Qui a trompé cet homme de bonne foi ? Les quatre îles ont toujours mené des existences politiques séparées, avec leurs sultans propres. Il est vrai qu'Anjouan a parfois temporairement soumis Mohéli et Mayotte. Mais cette dernière a été conquise au début du XIXe siècle par le sultan Andriatsoli, chassé de Madagascar par les Mérinas. En 1843, il cédait l'île à la France. Mayotte est donc française depuis cette date.

Les trois autres îles sont devenues protectorats français en 1886 et réunies par la suite à Mayotte. En 1912, l'ensemble des Comores a été rattaché à Madagascar et n'en a été détaché qu'après la seconde guerre mondiale, pour former un territoire d'outre-mer au sein de la République française.

C'est donc la France qui a fait l'unité politique des Comores, à une époque récente. En revanche, il y a entre les quatre îles une unité linguistique et, à un moindre degré, ethnique (puisque les apports Sakalau ne sont pas négligeables à Mayotte). Enfin, il y a cette volonté des Mahorais qu'on peut vérifier à nouveau, mais qu'il est difficile de mépriser à priori. Tout cela, sans doute, mérite réflexion, contacts et vérification. Il est regrettable que la France ait été condamnée par l'unanimité des Africains et des Arabes. Ont-ils vraiment voulu condamner le principe de libre détermination des peuples ou, en l'espèce, ses modalités d'application?

Vers 15 pays d'Afrique...

Depuis Paris, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux.

Chaque jour, les DC 8 et DC 10 d'Air Afrique s'envolent vers l'Afrique Noire. A travers l'Afrique, les avions d'Air Afrique permettent aux hommes d'affaires de prévoir leur voyage d'une capitale vers l'autre, selon leurs besoins.
Demandez à votre agent de voyages habituel. Il connaît bien l'Afrique Noire. Il vous indiquera les horaires qui vous conviennent le mieux.

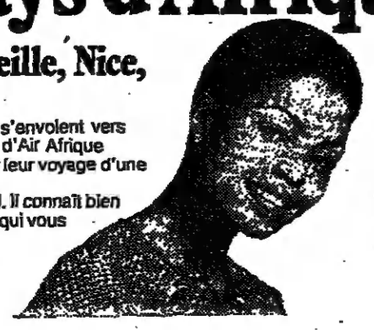

AIR AFRIQUE
La plus grande fréquence de vols vers et à travers l'Afrique.

POLITIQUE

LE PHÉNOMÈNE CHIRAC

(Suite de la première page.)

Depuis l'été dernier, un premier ministre qui agit sans trop parler se trouve pratiquement contesté par un ancien premier ministre qui parle très *haut sans avoir agi*. Les nouveaux adhérents du Rassemblement ont donc été sédults, non par une politique, mais un *ton*. Ce réflexe est propre à inquiéter.

On dira qu'une telle présentation des événements est tendancieuse, puisque M. Chirac *soutient* M. Barre et évite de mettre nommément en cause M. Giscard d'Estaing. Telle est en effet la version officielle de son action. Mais le président du R.P.R. emploie un langage inutilement codé, que la plupart des Français déchiffrent aisément. Quand M. Chirac parle des « mauvais conseillers du président de la République », ils savent lire : « *Giscard* ». Quand M. Chirac se targue d'avoir « provoqué un sursaut », ils ne confondent pas ce sursaut partisan avec le sursaut national (contre l'inflation) qui *est l'œuvre de M. Raymond Barre*. Quand M. Chirac dénonce l'absence au « niveau suprême » d'une « volonté nationale », ils ne prennent pas cette accusation pour un soutien.

Les *coups de théâtre* de M. Chirac ayant rendu dominantes les considérations de personnes, on lit dans la presse des questions proprement stupéfiantes. Celle-ci, par exemple : M. Chirac sera-t-il *plus* ou *moins* apaisé s'il devient maire de Paris ? De telles supputations nous entraînent hors du cadre *normal* de la démocratie. M. Chirac ne souhaite pas, j'en suis persuadé, une telle évolution. Mais il se trouve victime de l'attente qu'il a voulu créer. S'il se modère, il déçoit ses partisans. S'il ne se modère pas, il choque un grand nombre de Français. D'où l'alternance des *fortissimo* de Saint-Nazaire et des *pianissimo* des explications postérieures. A quand le prochain éclat des cuivres ? Ceux qui voteront pour M. Chirac s'exposeront à cautionner par avance les surprises qu'il devra continuer à apporter pour que la température du R.P.R. ne baisse pas.

Paris restera-t-il la ville d'impulsion qui, à travers l'histoire, a fabriqué des événements éphémères, bientôt annulée par des réactions provinciales ? Cette fois, l'événement ne passerait pas à la légende, comme ceux de 1871 et de 1958. Le « soufflé Chirac » ne retomberait pas non plus dans le ridicule et le suicide comme le « soufflé Boulanger ». L'ex-futur *maire de Paris reprendrait simplement* sa place normale de leader d'un des partis de la majorité, après un épisode qui ressemble beaucoup à une tentative d'usurpation.

Au-delà de la lutte municipale, la lutte législative déjà se profile. Je ne songe pas sans effroi au long abêtissement que nous allons subir. D'un côté, on dénoncera comme un « progrès du *collectivisme* » *tout* projet d'une meilleure surveillance par l'Etat des entreprises privées qu'il subventionne. De l'autre côté, on dira que toute réforme est impossible si *50 %* des *investissements* ne tombent pas sous le contrôle de l'Etat. On nous invitera à « changer de société », bien que cette opération soit pratiquement impossible sans l'appui (fort *improbable*) d'une *large* majorité des Français. On nous invitera à choisir entre la jungle et le Goulag. On essaiera de nous faire prendre pour l'expression d'une pensée profonde la conséquence mécanique d'un système électoral. Je *plains les intellectuels qui devront* se coucher sur ces lits de Procuste. Il s'en trouvera tout de même, j'espère, quelques-uns pour dire que la France souffre surtout d'une maladie *corporative, commune* à la *droite* et à la gauche, et que celles-ci s'efforcent ensemble de cacher.

Après nous être demandé passionnément lequel des deux blocs va *l'emporter, nous réveillerons-nous*, comme les Italiens, tâtonnant péniblement dans l'intervalle ? Une chose paraît sûre : dans la confusion des idées et des chiffres, nous aurons *grand besoin* de l'*action modératrice* du président de la République, seul garant de la continuité de l'Etat. Les Français semblent s'en être avisés récemment. Le bouc émissaire, qu'on était d'accord pour immoler, survit. D'où un désarroi des augures, et la tentation pour certains de « se *racheter* », *comme* des vendeurs à découvert surpris par un retournement de la Bourse des sondages.

Tel magnat, après avoir arrosé les gaullistes, aidé les socialistes, logé le CERES, ménagé les communistes, soutenu M. Chaban-Delmas, financé M. Chirac, subventionné le club de M. Edgar Faure et fait un clin d'œil à M. Mitterrand, risque une mise prudente — et, j'espère, non rentable — sur une liste d'Ornano. (Du côté de M. Chirac, il est déjà tranquille.) C'est un signe des temps. Hâtons-nous d'en rire, de crainte d'être tentés d'en pleurer. *Demain* peut-être, nous aurons (que dis-je, nous avons déjà) des collusions de municipalités de gauche avec les entrepreneurs de leurs régions, un accroissement de la *publicité capitaliste dans la presse* communiste et des annonceurs d'apéritifs aux fêtes de *l'Humanité*. Lisons sur tout cela *l'Argent secret* d'André Campana, et essayons de garder une *foi politique*.

Il faudra, en effet, à la fin, choisir entre des inconvénients. Mais puisque nous disposons d'un premier tour de scrutin, nous pouvons nuancer nos options. *Dans la capitale*, qui n'est pas une ville de gauche, il s'agira d'abord d'exprimer une préférence entre des listes modérées. Tempérer le « phénomène Chirac », ce sera, sur le plan *national*, limiter une entreprise personnelle, sur le plan local, arrêter l'enlaidissement de Paris, mettre fin à une époque de gigantisme et d'éventrations.

ALFRED FABRE-LUCE.

LA FIN DE LA TRANSITION

(Suite de la première page.)

Rééquilibrer la majorité aurait exigé non seulement qu'on diminue le nombre des élus U.D.R.-R.P.R. et qu'on augmente celui des élus giscardiens et centristes, mais aussi qu'on soude ces derniers au sein d'un appareil structuré au lieu de le maintenir dans une anarchie distinguée.

Non seulement on ne s'est pas *engagé dans cette voie*, mais on a pris la voie opposée en favorisant le maintien plus le renforcement de l'organisation gaulliste. Faire de M. Chirac un premier ministre n'avait *de sens* que si l'on se servait de lui pour briser l'U.D.R., en regroupant les éléments qui avaient trahi M. Chaban-Delmas et en faisant savoir que le ralliement à ce noyau serait payant. Mais créant ainsi un nouveau leader pour le parti tout entier, on offrait à celui-ci une occasion de trouver un nouvel avenir et à ses députés de sauver leurs sièges parlementaires. La différence de « simulation » faite par les instituts de sondage fin 1975 et fin 1976 mesure l'efficacité du résultat. La première suggérait qu'une partie notable de l'électorat U.D.R. était prête à *glisser du côté des candidats giscardiens* ; la seconde montre que le mouvement s'est inversé et que le R.P.R. a maintenant plus de chances de dominer la droite après les élections de 1978.

***

Il est sans doute trop tard pour faire ce que l'on n'a pas fait depuis deux ans et demi. Chercher à substituer des giscardiens aux chiraquiens dans la prochaine législature, comme on le tente au Conseil de Paris, cela paraît presque impossible dans les jours qui viennent. Peut-être obtiendrait-on quelques résultats si l'on regroupait fortement derrière M. Raymond Barre tous les républicains et les centristes, en les obligeant à s'organiser en un parti cohérent et discipliné, mais une telle entreprise ne paraît guère réalisable, surtout dans les délais rapides qui seraient nécessaires.

Tout porte à croire désormais que si la majorité actuelle revient au *pouvoir* l'*année prochaine*, le R.P.R. continuera à y occuper une position prépondérante. On ne pourra donc pas gouverner sans lui. Ne faudrait-il pas s'en aviser dès *maintenant* en *préparant les* compromis nécessaires, plutôt qu'en continuant un échange d'imprécations homériques ?

En toute hypothèse une période nouvelle paraît en train de s'ouvrir dans la V^e^ République. Depuis 1974 nous vivons une phase de transition entre le système gaullien et un système plus proche de la lettre de la Constitution. Sous le général et sous Georges Pompidou, le président avait pratiquement ajouté aux siens les pouvoirs du premier ministre réduit au rôle d'un chef d'état-major, suivant l'expression de René Capitant. Il n'avait pu le faire que parce qu'il dominait le parti qui dominait lui-même la majorité. *M. Giscard d'Estaing* a pu lui-même proroger le système jusqu'à ces derniers mois, parce que l'U.D.R. était réduite à l'impuissance par sa défaite de 1974. *Grâce à son nouveau leader*, la voici maintenant sortie de cet hibernage. Peu importe que le style de M. Chirac soit fasciste ou non. Son ascension actuelle se traduira nécessairement par une extension des prérogatives du Parlement dans le couple président-majorité, s'il n'est pas démuni par une victoire de la gauche. Et s'il l'est, l'Assemblée nationale et le gouvernement retrouveront la plénitude des pouvoirs que leur confère la loi fondamentale, le chef de l'Etat étant lui-même confiné dans ceux qu'elle lui attribue, qui ne sont point négligeables.

MAURICE DUVERGER.

LA «BATAILLE DE PARIS»

Le contentieux entre le R.P.R. et M. de Bénouville porte sur la candidature de M. Olivier Dassault

Le comité fédéral parisien du R.P.R. s'est réuni mercredi 23 février en présence de M. Jacques Chirac. Dans un communiqué, le comité, après avoir exprimé « *sa confiance dans la victoire des listes Union pour Paris* », a condamné « *les initiatives personnelles de division prises par certains de ses membres qui font, en définitive, le jeu de la coalition marxiste. Il a relevé de ses fonctions le secrétaire de la douzième circonscription. Il souligne qu'aucun candidat ne peut se réclamer du Rassemblement s'il figure sur une autre liste que celle de l'Union pour Paris constituée sous l'égide de Jacques Chirac* ».

M. André Planchet, conseiller sortant, a été suspendu de ses fonctions de secrétaire de circonscription du R.P.R. dans le 12^e^ arrondissement et remplacé par un jeune militant, M. Lainé.

Cette décision a été motivée par la constitution, dans cet arrondissement, d'une liste *conduite* par M. Planchet sur laquelle figurent les *candidats désignés* par M. d'Ornano ainsi que M. de Bénouville, député apparenté R.P.R. alors que M. Chirac y soutient une liste dirigée par M. Charles Magaud, autre député R.P.R. du 12^e^ arrondissement. (*Le Monde* du 24 février.)

Au moment de la constitution définitive des listes patronnées par M. Chirac, M. de Bénouville *avait demandé* à M. Magaud d'accueillir sur sa liste — à la place de Mme Legrand, membre du Nouveau Contrat social de M. Edgar Faure — M. Olivier Dassault, petit-fils du *constructeur* d'avions. M. Chirac, saisi de cette demande, a alors, dans la semaine qui a précédé la mort de M. Bernard Lafay, le 13 février, réuni tous les *députés* R.P.R. de Paris *pour* les consulter. A l'unanimité, ils ont refusé que M. Olivier Dassault figure sur une de leurs listes. Ils ont estimé — bien que la personnalité de celui-*ci ne fût pas en cause* — qu'il leur était impossible de prêter le flanc aux reproches qui ne manqueront pas de leur être adressés s'ils se présentaient aux côtés d'un homme dont le nom pour beaucoup, est devenu le symbole du capitalisme. Malgré cette décision, M. Planchet a lancé une invitation à une réunion pour le 18 février au nom notamment de MM. Olivier Dassault, de Bénouville et Magaud. Ce dernier, qui n'avait pas été prévenu, a obtenu l'annulation de la réunion et M. de Bénouville l'a reportée au 11 mars.

C'est sur ces entrefaits que M. de Bénouville (directeur de *Jours de France* et collaborateur direct de M. Dassault) a annoncé, lundi 21 février, la constitution d'une liste *autonome*. *Bien que le nom* de M. Olivier Dassault ne figure pas parmi les candidats, les membres du R.P.R. du 12^e^ arrondissement et les députés gaullistes de Paris assurent que le *petit-fils* de M. Marcel Dassault sera le suppléant de M. de Bénouville, qui est lui-même en dernière position sur la liste. Ils affirment aussi qu'en cas de victoire de cette liste la démission ultérieure de M. de Bénouville permettrait alors à M. Olivier Dassault de siéger *ipso facto* au conseil de Paris. — A. P.

D'OU VIENT M. JOYEUX ?

Le secrétariat de M. Michel d'Ornano a publié, mercredi 23 février, une mise au point précisant que M. Denis Joyeux, conseiller de Paris sortant, et qui figure sur la liste soutenue par M. Chirac dans le seizième arrondissement, n'avait pas, auparavant, été inscrit sur la liste des candidats giscardiens de ce secteur. Le secrétariat de M. d'Ornano affirme : « M. Denis Joyeux n'a pu être retenu parmi les candidats de *cette liste. En conséquence*, il ne peut l'avoir quittée puisqu'il n'y a jamais figuré. »

M. Chirac ne donne pas la même interprétation. Il a déclaré, mercredi, au micro de Radio-Monte-Carlo : « A l'heure où Mme Binoche, qui n'a jamais appartenu au R.P.R., mais qui est une vieille gaulliste, passait sur la liste de M. Chinaud dans le dix-huitième, dans le seizième, M. Joyeux, conseiller sortant centriste C.D.S., quittait la liste de M. d'Ornano et passait sur la mienne. »

LYON : le pradélisme (suite)

De notre correspondant

Lyon. — M. Francisque Collomb, sénateur et maire de Lyon, a rendu publics les noms des soixante et un candidats et de leurs suppléants des listes PRADEL, dans les neuf arrondissements de la ville. Rajeunies ? Elles le sont incontestablement. Il est vrai. *Alors que le conseil sortant* comprend vingt-sept membres âgés de plus de soixante-cinq ans, il n'y en a plus que sept auprès de M. Collomb.

Vingt-quatre nouveaux visages apparaissent, mais la composition sociologique des listes est très proche de celle retenue par M. Louis Pradel. Les professions libérales — médecins (sept), chirurgiens-dentistes (un), avocats (quatre), experts, assureurs, conseillers juridiques, etc. (sept) et les *chefs d'entreprise ou* directeurs commerciaux (onze) représentent la moitié des titulaires. Quant aux femmes, leur nombre passe de six à huit. Une seule tête de liste, dans le premier arrondissement, a été réservée à une femme, Mme Simone Balas, autant sans doute pour marquer que la suppléante de M. Jacques Soustelle n'avait pas suivi le député du Rhône dans sa démarche parallèle pour la conquête de la mairie.

Plus de la moitié des conseillers, trente-trois sur soixante et un, se considèrent comme non engagés politiquement, même si onze d'entre eux peuvent être classés sans équivoque « favorables à la majorité ». Les vingt-huit sièges réservés aux représentants des partis politiques ont été attribués dans des proportions presque identiques à celles de 1971. Le R.P.R. conserve les neuf sièges de l'U.D.R., le C.D.S. les sept accordés en 1971 au Centre démocrate (six) et au C.D.P. (un) et les radicaux socialistes leurs quatre sièges. Les républicains indépendants voient leurs représentants passer de deux à cinq, dont un jeune giscardien, M. Jean-Claude Pfeffer, membre du comité directeur national des républicains indépendants et membre du bureau politique du G.S.I.

Le C.N.I. perd en revanche un siège sur les quatre qu'il détenait. Enfin, les cinq « sous-teliens » qui ont *abandonné* leur *chef de file* pour soutenir M. Francisque Collomb préfèrent se fondre dans l'*anonymat* plutôt que de polémiquer avec le président national du Mouvement progrès et liberté sur la propriété régionale de ce sigle.

TOULON : incident entre le P.C.F. et le P.S.

(De notre correspondant.)

Toulon. — Les rapports entre socialistes et communistes se sont brusquement dégradés mercredi 23 février. Le bureau exécutif du parti socialiste demande que le vice- amiral Sanguinetti prenne la tête d'une liste d'union de la gauche. Ce choix est récusé par les communistes, qui entendent conduire la liste et proposent Mme Danièle De March, suppléante du député communiste de la quatrième circonscription, *M. Giovannini*.

Mardi soir, M. Roger Fajardie, membre du secrétariat du P.S., rappelait notamment, dans un communiqué : « *Aucune décision définitive relative aux élections municipales de Toulon n'a été prise par le bureau exécutif du parti socialiste.* »

Cette déclaration a été mal accueillie chez les communistes, et, mercredi soir, un incident significatif a éclaté au cours d'une manifestation pour l'emploi organisée par les syndicats à Toulon. Des cris hostiles ont été poussés au moment où le cortège défilait devant le *siège du parti* socialiste, boulevard de Strasbourg. Cette réaction a entraîné *le départ* des *militants* de la C.F.D.T. et de la FEN. Les deux organisations ont déploré l'état d'esprit des manifestants qui s'en sont pris au P.S.

STRASBOURG : M. Bord est arrivé

De notre correspondant

Strasbourg. — M. Pierre Pflimlin a fait connaître la composition de sa liste. Les 47 postes (contre 37 en 1971) se répartissent de la façon suivante : R.P.R., 17 sièges ; C.D.S., 16, dont le maire sortant, M. Pflimlin ; rép. indép., 5 ; rad. soc., 3 ; non-inscrits, 6. Compte tenu du passage de 37 à 47 membres du futur conseil municipal, du départ volontaire d'un certain nombre de conseillers sortants, du « *rajeunissement et renouvellement* » opéré dans la représentation du R.P.R., la nouvelle liste compte 26 candidats nouveaux ; parmi eux, M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, et des radicaux, dont le leader, le docteur Leisner, conduisait en 1971 la liste d'opposition réformatrice, tandis que les républicains indépendants voient passer leur nombre de 3 à 5.

Dans la présentation de la liste, M. André Bord, président du conseil général du Bas-Rhin, vient immédiatement après M. Pflimlin, tête de liste. Faut-il voir, dans cette position privilégiée, la reconnaissance d'un statut de dauphin ? C'est d'ailleurs l'opération « rajeunissement et renouvellement » de la fraction R.P.R. qui a retardé la publication de la liste. Il a fallu quinze jours de négociations entre M. Bord et le *chef de* la fraction sortante, le premier adjoint, M. Robert Baillard, qui *défendait pied à pied les anciens*, notamment les deux députés et adjoints au maire, MM. René *Radius et Ernest Rickert*, le propre suppléant de M. Bord. Le secrétaire d'Etat a réussi à faire éliminer les deux élus, qui ont intenté un recours auprès des instances nationales du mouvement.

M. Bord règle ainsi un vieux compte. Il avait essayé, en 1971, de monter une liste U.D.R. contre M. Pflimlin. La plupart de ses amis politiques, MM. Radius et Rickert en tête, restèrent colistiers du maire sortant, empêchant ainsi M. Bord de mener à bien son projet. Par ailleurs, l'éviction de M. Rickert de son mandat municipal annonce déjà celle de son mandat de député suppléant qu'il exerce depuis onze ans sans discontinuer.

La liste « Pour Strasbourg » compte quatre femmes, dont une nouvelle arrivée, Mme Alice Mosnier, déléguée départementale à la condition féminine et présentée *comme personnalité non inscrite* par M. Bord. Quant à sa composition socio-professionnelle, elle est marquée par une nette prédominance des professions libérales et des cadres dirigeants de sociétés industrielles et commerciales.

● *M. Raymond Barre* sera mercredi 2 mars l'hôte du dîner annuel de l'American Club, qui regroupe la colonie américaine de Paris. Pendant la campagne électorale pour les municipales le premier ministre s'abstiendra de tout déplacement et de toute *intervention* politique. Après celle-ci M. Barre se rendra à Lyon pour l'inauguration de la Foire internationale. Début avril il participera à Strasbourg à une réunion du groupe sénatorial réformateur qui tiendra ses journées d'études. Dans le courant du mois le premier ministre se rendra à Mulhouse.

Les communistes demandent l'ouverture de tous les grands dossiers d'urbanisme

MM. Henri Fiszbin, député de Paris, candidat communiste à la mairie de Paris, et Alain Lhostis, conseiller de Paris, qui conduit la liste d'union de la gauche dans le X^e^ arrondissement, ont réuni le 23 février, une conférence de presse pour dénoncer, à nouveau « *le secret qui entoure les grands projets concernant l'aménagement de la capitale et plus particulièrement celui du canal Saint-Martin* ».

M. Fiszbin a notamment déclaré : « *Depuis dix-huit ans, le secret le plus absolu recouvre les études de tous les grands projets. Les Parisiens sont mis devant le fait accompli. C'est le secret qui favorise les dérogations et les passe-droits, les gâchis et les saccages si préjudiciables à Paris et aux Parisiens... Rien ne peut être réglé sans rompre définitivement avec de telles pratiques.* »

M. Fiszbin a encore précisé : « *Le 11 juin 1976, à l'Assemblée nationale, le gouvernement Chirac, par la voix de M. Taittinger, secrétaire d'Etat à l'intérieur, en réponse à ma question orale, demandant que les dossiers en possession de l'administration, soient ouverts, rejetait ma demande, mais il s'engageait néanmoins à dresser un bilan et à le communiquer aux élus avant la fin de leur mandat. Cet engagement n'a pas été tenu* ».

Les élus communistes demandent donc l'ouverture de tous les dossiers, la communication de toutes les études dont le préfet de Paris dispose, notamment de celles des *services techniques* de l'*administration* et de l'Atelier parisien d'urbanisme ; la mise à la disposition des mairies d'arrondissement de la « banque des données urbaines » qui *contient tous les renseignements sur* la situation de la capitale. Au-delà, le député de Paris a demandé que les futures commissions d'arrondissements, qui siégeront dans les mairies, *soient consultées « sur toutes les affaires concernant leur quartier* ».

DANS LES AUTRES DÉPARTEMENTS

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE. — Avant de se rendre à Marseille vendredi 25 février, M. Marchais a espéré que M. Defferre répondrait favorablement aux offres du P.C. pour la constitution de listes l'union.

« *Je crains beaucoup que le comportement anti-unitaire, non conforme à l'accord national du 28 juin 1976 de Gaston Defferre ait eu des répercussions négatives*, a-t-il ajouté. *S'il changeait de positions, dans tout le Midi de la France il y aurait des listes d'union et je m'en féliciterais.* »

Le comité de ville du P.C.F. de Marseille a fait une nouvelle démarche auprès des socialistes pour obtenir la constitution de listes d'union.

LOIRE

ROANNE. — Face à la liste soutenue par les partis de la majorité conduite par le maire sortant, M. Paul Pillet (C.D.S.), sénateur, la liste d'union de la gauche comprendra 15 P.S., 16 P.C., 3 M.R.G. et 1 P.S.U. Elle sera conduite par MM. Jean Auroux, conseiller général socialiste et Serge Feugère, P.C. En cas de succès, l'accord prévoit que le maire sera socialiste et le premier adjoint communiste. — *(Corresp.)*

MEURTHE-ET-MOSELLE

NANCY. — La gauche n'entend pas rester spectatrice du duel que se livrent MM. Martin et Coulais *(le Monde* du 23 *février)*. M. Gérard Cureau, P.S., qui conduit la liste d'union de la gauche, rappelle qu'en 1974 M. Mitterrand a obtenu 40,4 % des suffrages exprimés à Nancy et qu'aux dernières élections cantonales le parti socialiste a progressé de 4 %. Il ajoute que les sondages créditent la gauche d'un potentiel de suffrages de 45 %.

NORD

ROUBAIX. — M. Victor Provo est maire depuis 1945 — et non depuis 1972, — et le successeur qu'il a proposé aux électeurs est M. Pierre Prouvost — et non Jean —, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 22 février.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

ARTIX. — La cour d'appel de Toulouse, après renvoi de la Cour de cassation, a rendu, le 12 janvier 1977, son arrêt dans le procès en dénonciation calomnieuse intenté par M. Maurice Plantier, député R.P.R., maire d'Artix (Pyrénées-Atlantiques), et son conseil municipal, contre ses adversaires, MM. Elissonde et Sabarots, du parti socialiste, qui l'avaient accusé, en juillet 1973, de détournement et de dilapidation de fonds publics : ces derniers n'ont pu apporter la preuve de leur dénonciation devant le tribunal administratif, qui les a déboutés sans qu'ils relèvent appel. Finalement, la cour d'appel de Toulouse les a condamnés au franc symbolique de dommages et intérêts réclamés par M. Plantier et ses colistiers.

VIENNE

CHATELLERAULT. — La liste d' « action municipale et *sociale* », *que conduira le maire* sortant, M. Pierre Abelin, ancien ministre, vice-président du C.D.S., comptera seize conseillers municipaux sortants. Pour les trente et un sièges à pourvoir, sont candidats huit C.D.S., deux R.I., deux R.P.R., huit centre gauche, neuf divers modérés et deux ex-socialistes.

vient de paraître

Le droit anglais des affaires. 416 p. . . . . 70 F

L'évolution du financement des investissements en Europe orientale. Le Courrier des Pays de l'Est n° 203 . . . . . 22 F

Les instruments de la planification Notes et Etudes *Documentaires* 4332-4333 . . . . . 7 F

maisons de presses, librairies et LA DOCUMENTATION FRANÇAISE 31 quai Voltaire 75340 Paris-Cedex 07

des élections municipales

Ceux qu

BANNE : droit

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Ceux qui partent à l'assaut

Dans quelques villes, la bataille municipale ne se joue pas seulement entre les candidats qui *font leurs débuts sur place*. Des nouveaux venus, généralement connus sur le plan national, parfois étrangers à la région, s'attaquent au maire sortant. Soit qu'ils poursuivent implacablement un travail d'investissement déjà *commencé*, soit qu'ils se « parachutent » d'eux-mêmes, sûrs qu'ils offrent une solution miracle là où il n'y aurait que problèmes.

L'un des cas les plus remarqués, à cet égard, est celui de Toulon (« le Monde » du 23 février), où l'exemple donné par M. Simon-Lorière a été imité par les socialistes avec le vice-amiral Antoine Sanguinetti. M. Simon-Lorière se mettait à l'abri dans sa maison voisine de Sainte-Maxime. « M. Arreckx, parfait », a-t-il lancé au maire de Toulon. Depuis, il a transformé la ville d'immenses affiches et on ne voit plus que lui sur le marché du cours La Fayette, selon une *technique électorale qui* avait fait le succès, avant la guerre, de l'ancien maire Marius Escartefigue, nous signale notre correspondant. M. Simon-Lorière vient enfin devant les portes de l'arsenal maritime, où travaillent dix mille Toulonnais, et parcourt les boutiques et les H.L.M. sans oublier les foyers de jeunes et de vieillards et les rapatriés.

Un peu plus loin, M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, qui a tenu de trop à Saint-Etienne, où le maire sortant, M. Durafour, est entré dans la majorité et au gouvernement, a pris son *dévolu sur Cannes, contre* M. Cornut-Gentille, député non inscrit, mais depuis 1958 et qui est toujours dans l'opposition.

A Nîmes, l'ancien préfet du Gard, M. Michel Grollemund, qui s'érige l'homme providentiel de la *majorité*, celui capable de réconcilier les R.P.R. coalisés par M. Jean-Claude Servan-Schreiber et les R.I. de Mme Hélène Dorlhac, ancien secrétaire d'Etat, au prix d'un apolitisme de façade. Il défie le maire en place, M. Jourdan, député communiste, et sa *municipalité d'union de la gauche*.

Au Havre, M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, s'attaque au maire communiste, M. André Duromée. La tâche sera difficile pour le « jeune loup » R.P.R.

Dans tous les cas, on sont des candidats de la majorité qui partent à l'assaut. Villeurbanne fait exception. Là, c'est un leader de l'opposition, M. Charles Hernu, membre du bureau national du parti socialiste, ancien personnel de M. François Mitterrand, qui tente de battre le maire sortant, M. Gagnaire, député réformateur, ex-S.F.I.O. Une stratégie lui avait donné raison en 1974 : M. François Mitterrand a obtenu 54 % des suffrages. M. Charles Hernu peut aussi espérer : un espoir que son concurrent communiste veut à tout prix lui enlever... Autre *exemple d'un assaut mené* par la gauche et incarné par une personnalité de stature nationale : celui de Bordeaux, où M. Roland Dumas se présente contre M. Jacques Chaban-Delmas (« le Monde » du 19 février).

La querelle des générations, les ambitions des « jeunes loups », le désir de trouver un fief confortable en fin de carrière ou simplement celui de participer à un baroud d'honneur viennent brouiller les explications en famille que sont souvent les élections municipales.

VILLEURBANNE : droit « historique » contre droit « moral »

De notre envoyé spécial

Villeurbanne. — Cette ville de 119 000 habitants, la seconde du département, est l'enjeu d'une âpre bataille que se livrent communistes et socialistes pour conquérir la mairie dirigée depuis trente et un ans, chargé de cours à l'université Lyon-II et à l'Institut d'études politiques de Lyon, secrétaire de la section socialiste, oppose d'abord un chiffre : « *En 1974*, souligne-t-il, *année de la dernière consultation électorale à Villeurbanne*, M. François Mitterrand a obtenu *53,95 % des voix, récupérant* une *fraction de l'électorat qui* avait voté *M. Gagnaire*. Seul un socialiste *peut espérer reconquérir les voix qui se portaient sur l'ancien socialiste, aujourd'hui maire sortant. M. Charles Hernu, membre du bureau exécutif du P.S., délégué général* de la *Fédération républicains*, directeur de la *revue municipale* Communes de France, *et surtout ami personnel de M. François Mitterrand*, nous paraît le mieux *placé pour conduire* la *liste d'union de la gauche et réussir l'exploit d'un premier succès de notre parti en 1974.* »

M. Charles Hernu complète l'énoncé de ses titres en précisant : « *Je suis né à Villeurbanne, par toute ma jeunesse. J'y ai grandi, étudié, milité, résisté.* »

En plus de l'influence probable de cette candidature (et le contrat entre les partis de gauche recommande « *le meilleur accord possible pour battre la droite* »), les socialistes invoquent un « droit moral ». Aux élections législatives de 1967, au nom de l'union de la gauche, les socialistes ont exclu de leur parti M. Gagnaire, qui refusait de se retirer devant M. Houel (P.C.) arrivé en tête au premier tour. En 1971, aux municipales, les socialistes qui comptaient de se présenter sur la liste *de M. Gagnaire ont été*, à leur tour, victimes d'une telle rigueur : estimant les candidats socialistes fidèles à l'union de la gauche et victimes, une première fois, de leur fidélité, mérite qu'on ne nous fasse pas le procès d'intention. *Or ce procès*, M. Desgrand ne se prive pas de l'engager, dénonçant notamment : « M. *Gagnaire n'est socialiste...* » et insinuant « *Voyez...!* » sous-entendant : le résultat. Mais la révolution de l'équipe, qui s'est soudée autour de M. Charles Hernu, ne paraît pas impressionnée par ces attaques. « *M. Desgrand se trompe de combat* », répète M. Hernu. Au milieu du champ de bataille, le maire sortant compte les coups. « *Je serai réélu*, proclame M. Gagnaire, *car les élections municipales ne sont pas politiques. Les approuve ma gestion.* »

Pour les socialistes, et en particulier pour M. Queyranne qui deviendrait premier adjoint en cas de succès, le bilan de cette gestion, précisément, est « *accablant* » : triomphe des promoteurs privés, spéculation foncière, ségrégation *sociale*, disparition des espaces verts, etc. « *Notre liste*, affirme-t-il, *forme une équipe jeune, quarante-trois ans de moyenne d'âge ; elle est à l'image de la diversité sociale de Villeurbanne. Quatre centrales syndicales, C.G.T. (M. Ségui n'a pas découragé ses représentants), C.F.D.T., F.O. et FEN, y sont représentées. L'enjeu, on le sait, est considérable, et les résultats influeront aussi sur l'avenir de la communauté urbaine de Lyon, puisque notre ville y dispose du dixième des sièges.* » (9 sur 90.)

M. Charles Hernu, se fondant *sur l'évolution sociologique* de Villeurbanne, pense que les socialistes ont le vent en poupe. Un sondage, le *Progrès*-IFOP, effectué les 10 et 11 de janvier, avance que la majorité de l'équipe sortante est, en effet, encourageant pour lui. Selon cette enquête, M. Gagnaire obtiendrait au premier tour 44 % des suffrages, M. Hernu, 33 % et la liste Desgrand, 23 %. Au second tour, les résultats seraient les suivants : la liste Hernu (52 %) battrait celle de M. Gagnaire (48 %).

Dans l'hypothèse Desgrand contre Gagnaire, le maire sortant, au contraire, obtient 51 % des intentions de vote, contre 41 % à son challenger communiste.

Une sérieuse menace pèse néanmoins sur la liste de M. Charles Hernu, qui tient à l'hostilité absolue des communistes. M. Desgrand nous a dit : « *Nous ne cèderons jamais. Nous ne passerons pas sous la table. M. Hernu peut récupérer des voix à droite. Nous ne sommes pas électoralistes.* » Manifestement, les communistes semblent préférer ici le *statu quo*, aux inconvénients d'un maire *socialiste*. C'est cette position que M. Georges Frêche, député socialiste, dénonçait devant le congrès de Lyon, lorsqu'il a déclaré : « *Ce sera Desgrand ou Gagnaire !* »

ALAIN GUICHARD.

LE HAVRE : fiches et affiches

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Pour le voyageur qui sort de la gare, l'image de M. Antoine Rufenacht est omniprésente. Les grandes affiches officielles sur les panneaux publicitaires perchés le plus haut possible. Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre ne cherche pas seulement à se faire connaître, il veut convaincre qu'il se bat pour gagner. Le handicap est rude, en effet. En 1971, le chef de file de la majorité, M. Hirsch, ancien préfet, venu au Havre pour l'occasion, s'inclinait nettement devant le municipal sortant à direction communiste, qui obtenait près de 60 % des suffrages exprimés. Issu d'une famille comme de la bourgeoisie havraise, M. Antoine Rufenacht, R.P.R., proche de M. Olivier Guichard, veut absolument réaliser un score honorable, ne serait-ce que pour s'imposer comme le porte-parole de la majorité.

C'est pourquoi, outre une campagne d'affichage impressionnante, il a entrepris de visiter la ville quartier par quartier, y compris dans les fiefs de ses adversaires, y compris ceux des tracts la précédent, dénonçaient sa présence. Les thèmes de sa campagne ne portent pas seulement sur la gestion de la municipalité sortante. Ils sont ouvertement politiques et tendent à récuser le parti communiste, les autres formations de la gauche étant présentées comme des otages.

Il s'agit d'abord d'écarter le P.C.F. de l'hôtel de ville, le secrétaire d'Etat jouant de manière privilégiée sur la thème des libertés. Il reproche en particulier à M. André Duromea, député communiste, maire sortant, d'avoir pour préparer son programme électoral, adressé un questionnaire à quelque cent dix mille Havrais. Dans l'à, estime-t-il, une utilisation des moyens municipaux au profit d'une formation politique. M. Lecanuet, à Rouen, a fait faire une enquête analogue, réplique M. Duromea, à un débat près, riposte M. Rufenacht, les questionnaires ne portent pas de numéros d'identification, à l'inverse de ce qui s'est fait au Havre. Et le député R.P.R. accuse le P.C.F. de mettre en fiche la population.

C'est dire que le ritual électoral est tendu. Quand la permanence électorale du chef de file de la majorité a été saccagée (*le Monde* daté 20-21 février), M. Duromea y a vu une « provocation » et a aussitôt accusé son adversaire de « mensonge » et de « calomnie ». M. Rufenacht a répondu sur le même ton. Il estime que le maire du Havre, « *en insinuant que la victime pourrait bien être le coupable, choisit la même technique que celle employée contre Soljénitsyne et Sakharov* ».

Au Havre, au moins, on ne prend pas dire que les élections municipales ne sont pas politiques.

T. P.

NIMES : la casquette contre l'écharpe

De notre correspondant

Nîmes. — L'union de la gauche dirigée ici par M. Jourdan, député communiste, gère la municipalité de Nîmes depuis quatre ans. *Honnêtement, mais sans trop* d'éclat si l'on se réfère à l'opinion publique. Nombre de petits projets ont vu le jour, mais rien qui puisse atténuer le chômage ici plus vif que dans les grandes villes de la région, ni l'absence *d'équipements générateurs d'emplois*, ce fait sans doute aussi d'une active propagande politique qui ne séduit pas le petit industriel à la recherche d'une implantation sans problème, également parce que les élus actuels n'ont pas fait de Nîmes à Paris quelque chose en zone *aérée ou* offrant avantages. Nîmes somnole, Nîmes s'ennuie. Jusqu'ici la popularité du maire, « Mimile » pour ses familiers, peu avare de poignées de mains, simple, affable, ouvert, a fait passer les choses. En sera-t-il toujours ainsi ?

Les socialistes ont bataillé pour obtenir une nouvelle répartition des sièges et des querelles n'avaient d'égales que celles de la majorité. Personne n'ignorait que la forte personnalité de Mme Hélène Dorlhac, de M. Jean-Schreiber, ancien député U.D.R., opposaient R.I. et R.P.R. A la fin de 1976 un accord est survenu. Les deux concurrents s'affronteraient sans doute aux législatives, mais pour les municipales, les formations politiques, les clubs locaux, au programme commun trouvaient un homme providentiel, l'ancien préfet du Gard (1962-1963) et de région (1968), M. Michel Grollemund, présentement directeur des relations extérieures de Peugeot-Citroën.

M. Michel Grollemund a, à Nîmes le pouvoir d'un bon préfet ; ses attaches familiales sont incontestables, ses amis nombreux. La liste qu'il rassemble ne comprend aucun des leaders politiques locaux. Elle s'affiche apolitique. Il répète qu'il n'a jamais agité le drapeau rouge à propos de tout et de rien, qu'il est temps de gérer, de ne pas se disperser et de donner l'absolue priorité à la solution du problème de l'emploi. Ses chances ne sont pas illusoires de prendre l'hôtel de ville du premier avoir quitté la casquette du préfet si l'on se souvient qu'en 1971 M. Jean-Schreiber, qui l'avait emporté avec 51 % des voix de la périphérie.

CANNES : les héliotropes

De notre correspondant régional

Cannes. — M. Lucien Neuwirth, député gaulliste de la Loire, membre du conseil municipal et premier adjoint au maire de Saint-Etienne de 1947 à 1965, ne peut éviter à Cannes, où il réside cependant d'années anciennes, une telle figure de « parachuté ». « Nul, dit-il, *mon adversaire n'a été avant moi...* »

La députation de la Loire est incontestablement l'activité la plus radouleuse qu'ait eu à affronter M. Bernard Cornut-Gentille, maire depuis 1958, avec une interruption de 1959 à 1971, date U.N.R. Lors des élections législatives de 1967, il fut battu de 1 000 voix. En 1971, aux élections de 1959 avec 348 avances, le maire de Cannes avait conforté ses positions en triomphant au deuxième tour du P.C. et d'un candidat U.N.R. au premier tour du scrutin avec près de 70 % des suffrages exprimés. En 1971, contre deux opposants républicains, il avait été plébiscité par près de 84 % des voix. Après avoir [illegible] de son mandat de maire — il déclare ne pas se représenter aux élections législatives — il s'était fait réélire également au premier tour près de 70 % des voix en 1971, *en battant le représentant du P.C.* et un candidat gaulliste.

Le scrutin de 1977 sera d'un type nouveau, puisqu'il se résumera, sauf imprévu de dernière heure, à un affrontement entre l'opposition et la *majorité*, regroupées, l'une et l'autre, respectivement derrière M. Cornut-Gentille et son challenger. « *Jamais*, souligne M. Neuwirth, *les choses n'ont été aussi claires.* »

« *Les positions de M. Cornut-Gentille à l'Assemblée nationale* et son action comme maire font que *nous n'avons aucune raison de ne pas le soutenir* », déclare le premier adjoint des Alpes-Maritimes, M. [illegible] de Bengy. « Je ne me demandons pas de *prendre des engagements politiques qu'il ne prendra pas. Il n'est pas* un homme de parti ni de *système.* »

A l'inverse du P.S., absent depuis longtemps de toutes les compétitions électorales locales — sauf aux élections cantonales, — le P.C., lui, s'était toujours présenté jusqu'ici, sur la liste de M. Cornut-Gentille. « *Nous n'approuvons pas* [illegible] *sa politique* », explique l'un des responsables de la section de Cannes, M. Charles Salvadore, mais *nous ne voulons pas faire le jeu de la droite.* » Dans la démarche du P.C. en vue d'aboutir à un « *accord pour* [illegible] *comprenant des représentants de toutes les forces démocratiques sur la ville* ».

La campagne a cependant qu'en partie politique, car M. [illegible]wirth a [illegible] avec l'aide de plusieurs [illegible] de travaux [illegible] au milieu de l'été dernier un projet municipal très « complet passant au crible la gestion du maire sortant. Le diagnostic est sans nuances : « Cannes est encore *le coup d'une* [illegible] *coloniale*, affirme-t-il ; *on improvise sans aucune* [illegible] *d'action. C'est le happening permanent.* » Le député de la Loire se trouve incontestablement des oreilles [illegible] les milieux de l'hôtellerie et du commerce, qu'une [illegible] a rendus inquiets, lorsqu'il promet de s'attaquer en priorité à la [illegible] du [illegible] et à l'animation de la ville. « *Cannes*, dit-il, *n'est laissé décrocher par* [illegible] *voisines Nice et Monte-Carlo, qui se sont dotées de casinos et d'hôtels modernes. Il faut redonner à cette ville le rang qui est le sien.* »

Aux critiques de son [illegible], M. Cornut-Gentille oppose son bilan : l'achèvement de la [illegible] de la voie ferrée, la réalisation d'un important [illegible] d'équipements socio-culturels, un [illegible] des sports et une piste cyclable, sauf du genre sur la Côte d'Azur, de [illegible] équipements sociaux [illegible] du [illegible] des [illegible], un [illegible] sur l'île Sainte-Marguerite, etc.

M. [illegible] mène, en tout cas, une campagne active et onéreuse par affichage, tracts, journaux, réunions, autour de membres du gouvernement en *porte-à-porte* dans les quartiers. « *Elu ou battu*, [illegible] le reste à faire. *Je suis un battant* ». Ce que l'intéressé [illegible] interprété comme une déclaration de candidature aux prochaines législatives.

GUY PORTE.

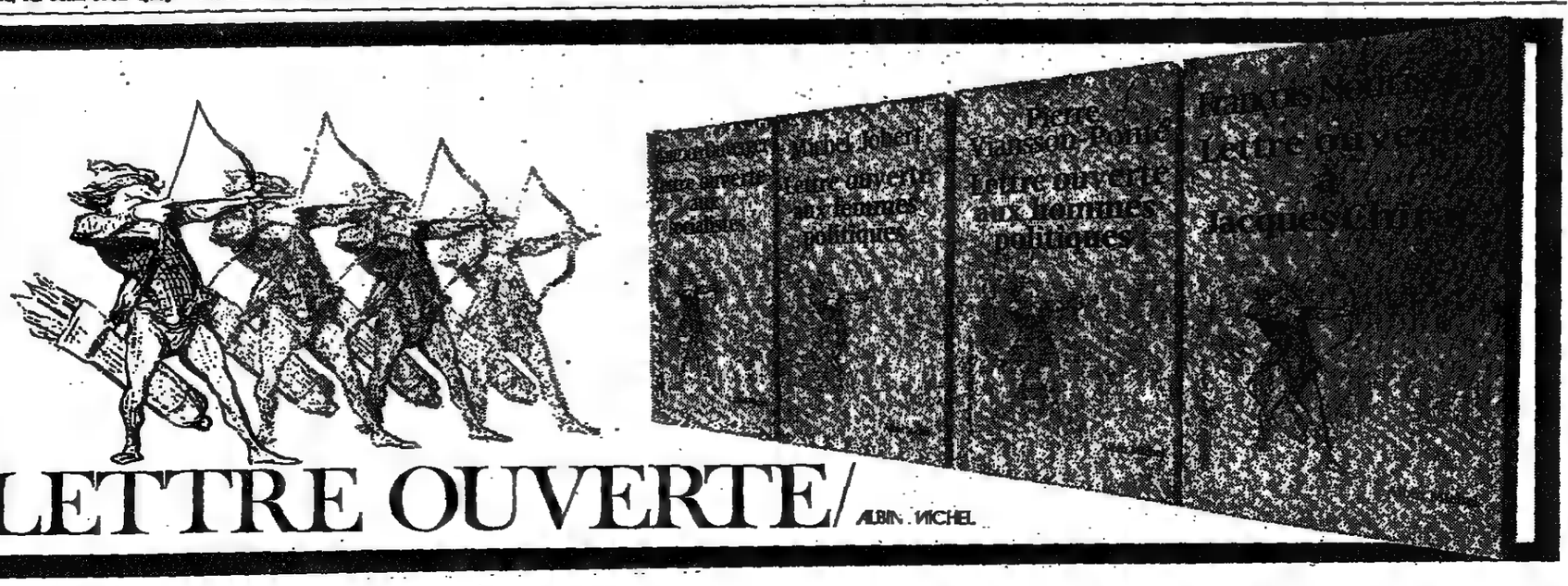

SOCIÉTÉ

Le Mouvement des démocrates veut revaloriser le rôle de la mère de famille

L'Etat doit « planifier le bien-être » afin que la famille cesse de s'affaiblir. Tel est le sens des propositions du Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, pour une politique de la famille.

« *Nous ne sommes ni missionnaires ni polémiques* », a précisé M. Jobert en présentant à la presse, le mardi 22 février, le n° 8 des *Cahiers de Michel Jobert* (1), qui contient ces propositions. Sans rejeter « polémique », le *Cahier*, cependant, prend nettement position sur la contraception et l'avortement : « *On peut développer à l'infini les méthodes contraceptives ou donner des arguments en faveur de l'avortement, un fœtus mort ne remplacera jamais un sourire d'enfant.* » Et M. Jobert qualifie la [illegible] d'« *autogénocide* ».

A propos du travail féminin, « *tension* » dans la famille, les auteurs affirment qu'il « *n'y a pas d'opposer la femme au foyer et la femme au travail* ». Ils soulignent — sans « polémique » — « *la fécondité réelle des femmes actives est inférieure de 30 à 45 % à celle des femmes non actives* » ou jugent « [illegible] que la mère n'assume pas son rôle de la même manière et avec la même intensité selon qu'elle travaille à l'extérieur ou qu'elle reste chez elle »...

Corvée ou enrichissement

Le Mouvement des démocrates souhaite une revalorisation du rôle de la mère et de la famille : « *Le travail accompli au sein de la famille est par lui-même pleinement productif (...). La fonction de la famille est particulièrement complexe. Les choix à faire, et dans lesquels les valeurs de famille ont un rôle prépondérant, supposent une information, voire une documentation impensables autrefois. L'organisation des tâches familiales suppose aussi avec l'extérieur : visites médicales, contacts avec les services d'aide sociale, activités familiales, entretien du logement), avec les enseignants et éducateurs des enfants...* »

Ce plaidoyer ne va-t-il pas contre les objectifs actuels ? Ils sont plus souvent vécus comme une [illegible]. Et le texte du Cahier plaident pour [illegible] l'homme et de la femme dans la famille comme à l'extérieur. Ils n'ignorent pas — et [illegible] en témoignent — qu'une telle [illegible] suppose un bouleversement des mentalités, bien loin d'être accompli.

Certaines des mesures proposées par le Mouvement des démocrates peuvent cependant y contribuer : elles comportent, outre la revalorisation et l'indexation des allocations familiales, la création d'un salaire maternel ou parental et d'un congé postnatal de deux ans, susceptible d'être prolongé et partagé par l'un et l'autre des parents. l'encouragement au développement du travail à temps partiel...

Une telle politique coûterait, estiment les auteurs du cahier, entre 10 et 15 milliards de francs. Ce qui ne représenterait pas, selon eux, un « *bouleversement des finances publiques* », d'autant qu'elle contribuerait à réduire les [illegible] en crédits et que l'absence de politique de la famille risque, à terme, d'être plus coûteuse.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Mouvement des démocrates, 62, quai de la Rapée, 75015 Paris, 15 F.

CADRES, ENSEIGNANTS, JEUNES, EN VIVANT DANS UNE FAMILLE AMERICAINE, VOUS DECOUVRIREZ MIEUX LES U.S.A.

EXPERIMENT organisme d'échanges internationaux dont l'objectif est de favoriser la compréhension entre tous les hommes de toutes les races et de toutes les religions.
EXPERIMENT vous initiera à la vie américaine et vous permettra [illegible] votre anglais.
Nous vous proposons également d'autres destinations : Brésil, l'Inde, l'Irlande, le Japon, le Mexique...

experiment France
Pour un monde plus ouvert

Association loi de 1901, membre de l'UNESCO (B), agréée par le Commissariat Général au Tourisme n° 69 018
[illegible] rue de Turbigo, [illegible] Paris - Tél. : [illegible]

Je désire recevoir votre documentation
Nom ...
Adresse ...

ÉDUCATION

A l'université de Provence

L'enseignement supérieur de photographie suscite un vif intérêt

De notre correspondant

Marseille. — Dans les anciens laboratoires de chimie organique du centre Saint-Charles, vingt-quatre [illegible] suivent, depuis le 3 novembre, un cycle universitaires de photographie. Cet *enseignement*, créé par le conseil de l'université Provence (Aix-Marseille-I), dure [illegible] et sera sanctionné par un diplôme d'université « *photographie théorique et appliquée, techniques de l'audio-visuel* ». Il sera, *une* « année préparatoire » accueille vingt-cinq non-bachelliers qui devront, pour accéder à la première année, passer l'examen d'entrée à l'université.

Cette « première » met fin à [illegible] d'enseignement officiel de la photographie dans le midi où elle a vu le jour, puisqu'il existe déjà d'établissements en dehors de la vétuste Ecole nationale de photographie Louis-Lumière (encore dite école Vaugirard) qui prépare au brevet de technicien supérieur, alors que la Belgique compte quatorze écoles d'Etat, l'Allemagne vingt, l'Angleterre vingt-six. D'autre part, quatre cent cinquante universités et deux mille écoles officielles américaines enseignent la photographie. Jusqu'à présent, en France, cet enseignement [illegible] aux mains du secteur privé ; les universités n'avaient jusqu'alors organisé que des unités de valeur destinées à compléter un enseignement de communication ou d'arts plastiques.

Les enseignants qui ont pris en charge le cycle d'études (pour la plupart des passionnés de photo) ont repris à leur compte les conclusions des Rencontres internationales d'Arles 1973, organisées à l'initiative de Lucien Clergue, et qui réclamaient « *un enseignement officiel et public, diversifié et de haute qualité, auquel des photographes directement associés aux plans de la conception et de la mise en place* ».

Avec les professionnels

Aux côtés des universitaires, qui donnent l'enseignement [illegible] (de la chimie et physique photographiques à l'histoire de l'art, en passant par l'anglais, le droit, le deuxième cycle, les techniques de stratégie de l'image et même du marketing), on trouve des *professionnels* de grande notoriété : Lucien Clergue, Denis Brihat, Jean-Pierre Sudre, Yann Le Goff, Yannick Bouvier et Jacques Windenberger, qui se chargeront de l'enseignement spécialisé [illegible] de la photographie, [illegible] laboratoire, *imprimerie*, [illegible] de l'audio-visuel, communication et sémiologie de l'image) ainsi que de nombreux stages pratiques. Les [illegible] — un reportage auprès des [illegible] de Marseille-Provence Petit, sous la direction de Lucien Clergue, se réaliseront, d'après des photographies d'époque, les [illegible] pour la *Criée*, qui monte, à Marseille, [illegible] théâtral.

Les responsables de l'enseignement ont eu l'occasion de se « roder » lors du stage de formation, réservé aux jeunes demandeurs de premier emploi, organisé au cours de l'année universitaire 1974-1975. Des laboratoires de développement et de tirage noir et couleur, un studio de prises de vue, un studio vidéo, et un laboratoire son ont été aménagés au centre Saint-Charles.

Malgré le caractère « pléthorique » des programmes, l'[illegible] de l'université a été accueillie avec enthousiasme puisque le « plein » a été réalisé en quelques jours. Le recrutement s'est opéré sur la base du baccalauréat et sur présentation d'un dossier de photos et d'un « entretien de motivation ».

JEAN CONTRUCCI.

■ Renseignements : diplôme d'université photographie et audiovisuel, centre Saint-Charles, université de Provence, 3, place Victor-Hugo, Marseille Cedex 3. Tél. 95-30-71, poste 307, et 62-13-90.

■ *Le sort de l'enseignante de Vernon.* — Le rectorat de l'académie de Rouen annonce, dans un communiqué, qu'à la demande du ministre de l'éducation « *le recteur recherche une solution permettant à Mme Bodéré, professeur au lycée de Vernon, dont la titularisation a été refusée par une commission médicale* (le *Monde* du 23 *février*), *un nouveau travail compatible avec son état de santé* ». D'autre part, le rectorat a précisé que c'est seulement le 11 janvier dernier que la commission académique a [illegible] la titularisation : la commission médicale, qui s'était réunie en février 1976, avait [illegible] ajourné la décision pour un an.

Se perfectionner, ou [illegible] la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

PAQUES et TOUTE L'ANNÉE
Allemagne - Italie - France - Malte
Contact [illegible]
● SEJOURS [illegible] tionnées. Un seul Français par [illegible]
FORMULE [illegible] : *séjour avec* [illegible]
■ SEJOURS AU [illegible]
Angleterre - [illegible] - Italie - [illegible] Allemagne - Espagne - [illegible] jeunes [illegible] au-dessus [illegible]
EN [illegible] : *placement* [illegible] *étranger*
■ PROGRAMME SPECIAL [illegible] ADULTES
[illegible] en Angleterre, en [illegible] et Espagne.
● [illegible] COMBINES FAMILLES-COLLEGES [illegible] les princi[illegible] et adultes.
RELATIONS INTERNATIONALES
100, [illegible] Saint-Lazare, [illegible] PARIS
874-93-65

Les étudiants américains [illegible] VENDRE » LE [illegible]

Anglo-Continental... v[illegible] pour l'anglais
Anglo-Continental Education [illegible]
[illegible]

Toute[illegible]

Quand on mè[illegible] irritant d'être gêné[illegible] d'intendance. Ave[illegible] Diners Club, parte[illegible] affaires comme les loisirs d[illegible] faciles. La carte du Diners vous per[illegible] disposer des 100 plus grandes compa[illegible] dizaines de milliers d'hôtels, de resta[illegible] grandes chaînes de location de voitu[illegible]

M&G

Elevage sous la mer.

Labre, ou Vieille de mer. Ce poisson vit dans les eaux peu profondes des côtes rocheuses. Photo Stévenino-Rapho.

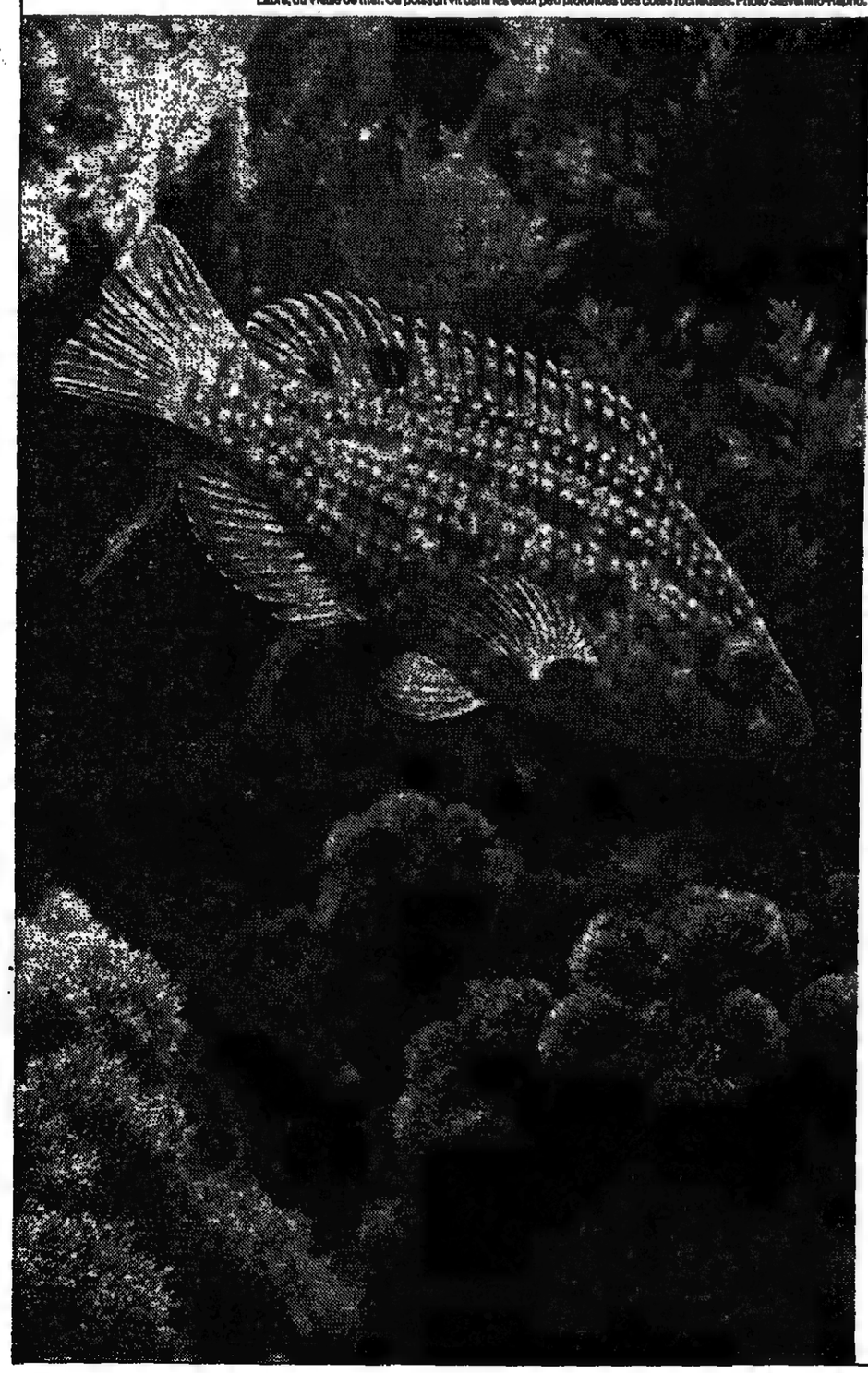

La mer occupe les trois quarts de la surface de notre planète. C'est un immense grenier riche en protéines, et pourtant l'homme n'y prélève actuellement que 1% de ses besoins.

Hoechst contribue à l'implantation de véritables fermes sous-marines où seront exploitées de façon intensive les richesses de la mer. Avec sa fibre Trevira haute ténacité, par exemple, on réalise des enclos en structures souples où les espèces sélectionnées peuvent se développer librement dans leur milieu naturel.

Hoechst obtient également des résultats encourageants dans les domaines des additifs alimentaires pour poissons.

Ainsi en étendant ses champs sur la mer, l'homme trouvera une façon rationnelle de combler notre déficit actuel en protéines.

Dans le domaine de l'aquaculture, comme dans bien d'autres, les 14 000 chercheurs de Hoechst, répartis dans le monde entier, conjuguent leurs efforts pour améliorer le futur des hommes.

L'avenir, c'est passionnant.

Hoechst - Tour Roussel/Nobel 92080 Paris-La Défense

Hoechst

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Les étudiants américains le délaissent

« VENDRE » LE FRANÇAIS

Un professeur de langue vivante, qu'il enseigne s'apparente en plus, à ses élèves, c'est ce qu'a fait Monique Bras, une Française qui, depuis sept ans, enseigne à l'université de Durham, en Caroline du Nord. - Pour le français, comme le latin ou les langues modernes, comme l'allemand, Il évoque Versailles, Louis XIV et Victor Hugo, mais le bon français contemporain est souvent ignoré. Les jeunes Américains ne voient pas à quoi l'étude de cette langue — langue difficile, — pourrait leur servir. « Les professeurs essaient l'effondrement actuel de l'étude du français aux Etats-Unis. La baisse du nombre des étudiants ne fait que commencer : entre 1970 et 1976, le nombre d'étudiants inscrits dans les classes de français a diminué de 30 %. (1).

Souvent énergique et passionnée, cette lutte est parfois minée par la passivité de l'entreprise qui réagit vigoureusement. Loin de se désintéresser de l'enseignement, il semble important que le français reste une langue vivante, répandue et parlée dans le monde entier, car il est la culture, on pourrait dire plus, il est « la » français, à l'américaine, en évoquant la nostalgie de cette époque héroïque (1961 !) où « nos libertés ils [illegible] ».

La décision a été prise d'un commun accord par le ministère de la santé, de l'éducation et des affaires sociales. Nommé provisoirement les sports littéraires, Mme Veil a annoncé dans l'après-midi du 24 février que l'anglais — et anglais — deviendrait à partir de septembre une épreuve facultative pour les jeunes Américains que la francophonie ne peut plus attirer. Le français, langue française complémentaire de l'anglais et qu'elle est utile pour les échanges internationaux, y compris dans le domaine commercial. Ce projet — approuvé par le conseil des ministres — a suscité de nombreuses réactions générale — les plus divers montages audiovisuels et des tables rondes. Après [illegible] — au cours desquelles on n'a pas oublié de vanter le français — les Français peuvent suivre un enseignement à option sur trois thèmes : le français et les affaires, le français et la médecine, le français et le journalisme.

L'expérience est bien sûr pour qu'on puisse ensuite qu'elle apporte l'enseignement du français — outre-Atlantique — de la mort lente qui représente un système pour la [illegible] traditionnelle qu'on a fait de la diffusion de notre langue. Le « sauvetage » qu'elle va pouvoir d'obtenir — en préalable à tout enseignement — paraît être une bonne nouvelle pour que le français n'est pas une langue de salon ou de [illegible].

BRUNO FRAPPAT.

(1) Voir les articles de Philippe Almaras dans le Monde des 26-27 et 28 novembre 1972 et 16 janvier 1974. D'autre part, l'Association linguistique franco-européenne a publié récemment le compte rendu des Journées d'études sur la diffusion de la langue française aux États-Unis, qui se sont tenues en Virginie en juin 1974. ALFE, 117, rue de Rennes, 75006 Paris.

Anglo-Continental... vient en tête pour l'anglais en Angleterre

Anglo-Continental Educational Group (ACEG) est un groupe de 12 écoles de langue de première catégorie, disposant d'une expérience de plus de 30 années d'enseignement international.
● Cours de langue généraux, intensifs et toutes l'année. ● Cours préparatoires aux examens. ● Cours spéciaux pour secrétaires, commerçants, personnel de banque et professeurs d'anglais ● Cours de vacances pour enfants et adultes ● Logements choisis avec grand soin. Pour tous renseignements, sans engagement, le programme des cours ACEG.
ACEG 33 Wimborne Road, Bournemouth, Angleterre, Tél. (0202) 21 28, Telex 41438
ACEG Internationaal 17, Coolsingel Rotterdam, Tél. (010) 77 91 11, Telex 22529
Nom _____ Prénom _____ FIB
Rue _____ Code postal _____ Domicile _____
ACEG

DÉFENSE

Nominations militaires

LE GÉNÉRAL JEAN FAVREAU REÇOIT SA CINQUIÈME ÉTOILE

Sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 23 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est promu au rang et appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Jean Favreau.

Né le 12 avril 1917 à Libourne (Gironde), le général Jean Favreau est sorti de Saint-Cyr dans l'arme du génie. En captivité de juin 1940 à mai 1945, il a servi en Indochine de 1946 à 1949, puis à nouveau de 1951 à 1954, dans des régiments d'infanterie ou des bataillons du génie. Il sert à l'état-major du corps d'armée d'Alger, puis à celui d'Oran, de 1960 à 1962, date à laquelle il est à la direction générale des travaux du génie de Mers-El-Kébir. Il commande en 1966 le 13e régiment de génie à Trèves (République fédérale d'Allemagne) et en 1972 la 2e brigade d'application du génie. Inspecteur du génie depuis décembre 1973, il avait été quatrième major de promotion de 1975 et avait été nommé professeur militaire de physique et chimiste de la 1re classe à compter du 1er mai 1976.

Sont nommés membres du Conseil supérieur de l'armée, le général de corps d'armée Jean-Paul Etcheverry en remplacement du général d'armée Edouard Mathon; le général de division Michel Duval en remplacement du général de corps d'armée Paul Lescure, de corps d'armée Paul Lescure.

● MARINE. — Est nommé membre du conseil supérieur de la marine, l'amiral Jean Le Franc en remplacement de l'amiral Gérard Dallié.

Est nommé préfet maritime de la IIe Région maritime, le vice-amiral Alain Fatou.

● ARMEMENT. — Est promu ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Yves Rocquemont.

Est nommé adjoint au délégué général de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Alain Guigue.

● *M. Yvon Bourges, ministre de la défense*, a quitté Orly ce jeudi 24 février pour la Libye. Cette visite fait suite aux récents voyages de M. Bourges en Arabie Saoudite, en Tunisie et en Egypte.

Libres opinions

De quelques mauvais arguments sur le service national

par GEORGES-ANTOINE CHRESTEIL (*)

Suite à la question de l'opinion soulevée par M. Jacques Chirac du débat sur le budget de la défense, M. Chirac a fait savoir qu'il était partisan d'une armée de métier. S'agit-il là d'une remise d'un système militaire fondé sur le volontariat de certains citoyens qui accepteraient spontanément d'accomplir un service militaire dans les mêmes conditions que les appelés d'aujourd'hui ?

La formule [illegible] en vedette — hélas ! l'équivoque — le concept d'une armée de métier était un de ceux dont on parle plus volontiers pour ses mérites théoriques de politique [illegible].

En effet, les [illegible] d'une armée de métier supposent une base démographique solide, bien comme une [illegible] que l'on pourrait éventuellement chaque année avec les plus grandes difficultés.

Vieille [illegible] reposé par d'éminentes personnalités de la majorité le problème de la durée de la conscription [illegible] tout en [illegible] à celle [illegible].

Il faut cependant [illegible] les motifs invoqués par MM. Messmer et Chirac pour justifier leur [illegible]. De même, a [illegible] au récent débat du journal Tirain : « *Un pourcentage très important de jeunes sont totalement [illegible] notre défense, les exigences de la technique ne permettent pas de maintenir [illegible] dans [illegible] pendant [illegible]* ». Il est vrai que plus de 30 % de jeunes Français sont exemptés pour des motifs divers, familiaux ou autres, ou [illegible] incorporés. Cette [illegible] proportion, qui paraît à première vue anormale, est plus [illegible] par rapport à ce qui se pratique dans [illegible] pour [illegible] la conscription.

L'argument [illegible] bon, le véritable problème est en réalité celui de l'inégalité que crée l'exemption [illegible] d'impôt dont le jeune [illegible] en contrepartie des avantages qu'il reçoit de son [illegible]. Il y a une disparité [illegible] qu'il faut chercher, non pas dans le [illegible] volontariat, mais dans [illegible] service national qu'accompliraient les [illegible] de l'obligation militaire.

Le deuxième motif [illegible] est bon si le « prêt » des appelés a été [illegible] à un [illegible] qu'il permettrait, sans charge budgétaire notable, de [illegible] les [illegible].

Il est à [illegible] qu'en exprimant [illegible] opinion, M. Messmer n'ait pas tenu compte [illegible] de tout qu'il y apportait lorsqu'il [illegible] la responsabilité des armées.

Ne faut-il pas plutôt se poser la question [illegible] de savoir ce que peut être le [illegible] qui n'est [illegible] du tout sur la [illegible] et qui ne se [illegible] à une [illegible] de professionnels [illegible] à une armée de conscription.

Il n'est pas besoin de chercher loin pour y trouver une réponse : le désastre de 1870 qui [illegible] nos [illegible] à forger une armée puissante en [illegible] la nation.

(*) Président de l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR) et membre du conseil national du Comité national de liaison Défense (C.N.L.D.A.N.).

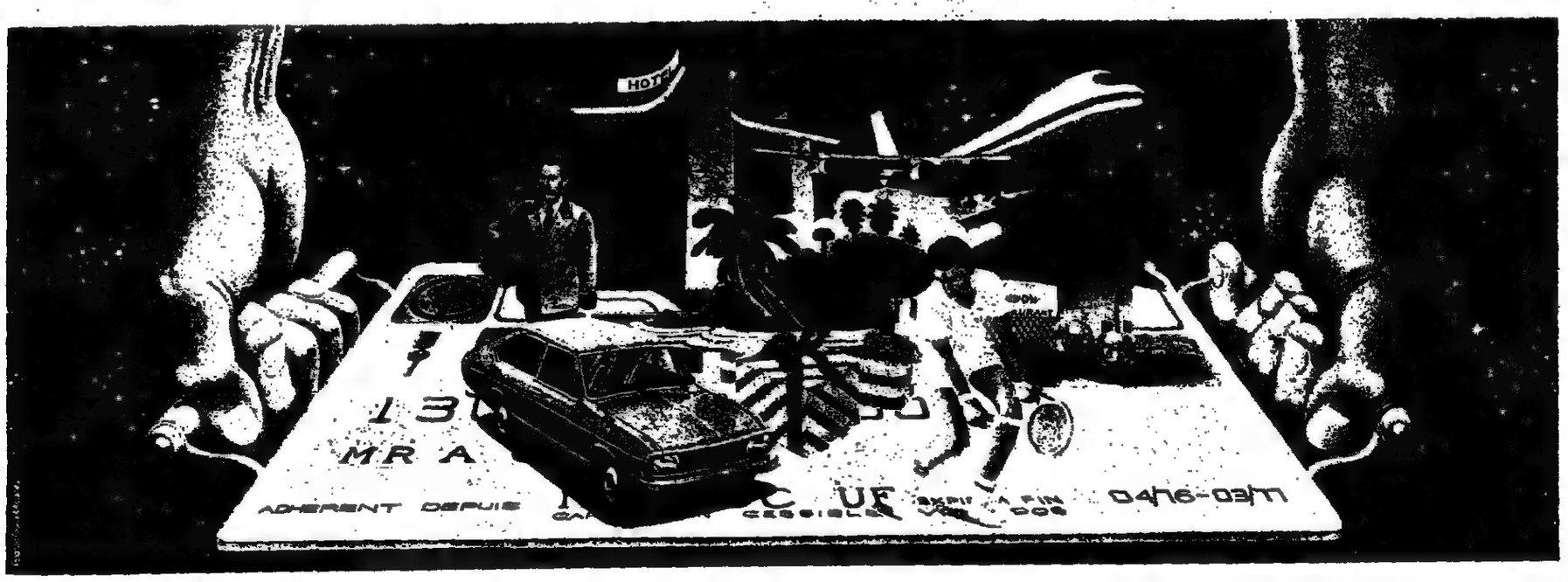

Diners Club.
Tout est possible partout.

Quand on mène une vie active, c'est irritant d'être gêné par de simples détails d'intendance. Avec une carte du Diners Club, partout dans le monde, les affaires comme les loisirs deviennent soudain plus faciles. La carte du Diners vous permet 24 h sur 24, de disposer des 100 plus grandes compagnies aériennes, de dizaines de milliers d'hôtels, de restaurants, de boutiques, des grandes chaînes de location de voitures, et, en France, de 1 200 stations-service. Vous n'êtes plus jamais pris au dépourvu. Réfléchissez. Combien de fois, cette année, auriez-vous eu besoin d'une carte du Diners? Maintenant prenez une bonne décision. Remplissez le bon ci-contre ou téléphonez à Mme Thébaud, 225.28.37.

Diners Club
Acceptée dans 143 pays.

MON 1
Je suis intéressé (e) par le Diners Club et souhaite recevoir, sans aucune obligation, votre brochure m'expliquant tous les avantages de la carte, accompagnée d'une demande d'adhésion pour une :
☐ carte société ☐ carte personnelle
M. Mme Mlle : _____
Adresse : ☐ professionnelle ☐ privée
_____
_____
code postal _____ ville _____
A retourner au Diners Club.
Service adhésions 18-20 rue François Ier. 75380 Paris Cedex 08

RELIGION

UN DÉBAT A LA FNAC

Les avocats du diable

« Qui est le prince de ce monde ? », a demandé Paul VI le 23 février, jour d'ouverture du carême, après avoir stigmatisé le monde dominé par « la laïcité, la sécularité, l'anticléricalisme et l'athéisme ». « C'est le démon, a répondu le pape. Ce monde est sous la domination d'une puissance qui est grande et indéfinissable, mais qui est à l'œuvre : l'esprit de Satan [illegible] au milieu de l'humanité et refusant d'avoir Dieu avec lui. »

Le diable a porte très bien. Il fait toujours recette, que ce soit dans les livres, à l'écran ou, *tout simplement...*, à la FNAC, rue de Rennes, où récemment il a fait salle pleine pour [illegible] sur « *La possession diabolique* ». Les plus réticents, curieusement, furent le retour triomphal de Satan Superstar [illegible] chrétiens, qui croyaient avoir relégué les démons, [illegible] d'ailleurs, *au musée du folklore.*

Néanmoins, pour le docteur Alain Assailly, neuropsychiatre et catholique pratiquant, l'existence du diable ne fait aucun doute. Travaillant [illegible] *depuis vingt-cinq ans* avec l'exorciste du diocèse de Paris, il se dit « *regrettable et dangereux d'écarter l'hypothèse d'une intervention du « Père du déséquilibre » dans un monde qui souffre du déséquilibre qu'est la maladie et surtout la maladie mentale* ».

[illegible] lui de l'Institut métapsychique international, psychiatre psychanaliste, le Dr Nicole Gibrat [illegible] la possession diabolique au contraire comme « *une projection-défense mal adaptée de la personnalité, [illegible] à prêter à autrui, à considérer étranger à soi-même, des pulsions, des sentiments, que l'on refoule et permettant ainsi de nier la responsabilité des comportements qu'ils entraînent* ».

La salle, composée d'un public assez divers, dont beaucoup de jeunes, a partagé entre ces positions contradictoires, applaudissant autant de chaleur l'affirmation du sociologue Louis-Vincent Thomas : « *Pour moi, l'exorcisme n'est qu'un phénomène de psychothérapie* », que l'abbé Pierre Calimé, secrétaire général adjoint de la Fédération des organismes de communication sociale, déclarant : « [illegible] droit d'interdire [illegible] spirituel d'intervenir. »

Un bouc émissaire

Entre ceux qui voient l'action du [illegible] partout et ceux qui pensent que le [illegible] n'est qu'un [illegible] commode pour objectiver des angoisses et se personnifiant, [illegible] de terrain d'entente possible. Mais, à la FNAC, [illegible] qui l'ont [illegible] emporté. C'était le sociologue agnostique [illegible] « *comprends qu'on croit au diable, singulièrement en cette période résolument manichéenne qu'est notre fin de siècle, à la personnification du bien et du mal à valeur d'importance.* »

C'était surtout le prêtre catholique reconnaissant que *rien ne permet en théologien de trancher : Satan est-il une personne?* Est-il un dynamisme séducteur ? « *Je ne crois pas au diable comme je crois au Christ*, dit-il. *Au point où nous en croyant, qui sait — et quoi qu'il en soit de l'existence de Satan comme instigateur de tout ce qui agit sur l'homme, — l'important me paraît être l'existence d'une force en chacun de nous-même et en dehors de l'homme, par quoi celui-ci peut se pervertir lui-même.* »

« *Le meilleur ruse du diable*, avait Baudelaire, *c'est de persuader aux hommes qu'il n'existe pas.* » Une telle persuasion serait-elle en [illegible] ?

ALAIN WOODROW.

SCIENCES

QUATRE-VINGTS PERSONNES EN GRÈVE AU C.E.A.

L'équipe chargée de la réalisation de Super-Phénix refuse les conditions de son transfert dans le secteur privé

Quatre-vingts personnes environ, [illegible] plus de cinquante ingénieurs, appartenant à la société Technicatome, filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) ou au C.E.A. lui-même, et actuellement affectés à la CIRNA (Compagnie d'ingénierie pour les [illegible] à sodium), qui a mis au point le projet Super-Phénix, surrégénérateur de 1 200 MW, dont la construction est prévue sur le site de Creys-Malville (Isère), sont en grève.

Ils [illegible] protester ainsi contre les conditions qui leur sont proposées pour leur transfert à Novatome - Industrie, société privée qui doit réaliser le surrégénérateur, et qui devrait prochainement recevoir à cet effet la commande du NERSA, consortium international dans lequel EDF est majoritaire. Selon les grévistes, [illegible] (suppression de l'échelle des salaires, diminution du nombre de jours de congé), qu'elles pourraient conduire à un refus de la part d'un certain nombre de personnes du transfert à Novatome - Industrie, sont donc au « démantèlement » de l'équipe qui, au C.E.A., a lancé la nouvelle filière des surrégénérateurs en réalisant les premières [illegible] de ce type, Rapsodie et Phénix. Ce démantèlement, estiment-ils, [illegible] met en péril la compétence de l'équipe [illegible] à réaliser Super-Phénix, et donc la qualité du travail à accomplir, notamment dans le domaine de la sûreté.

Enfin, ils font valoir que, dans une lettre qu'il adressait, en juin 1976, à M. Leny, président de Novatome qui contrôle à 90 % Technicatome Industrie, M. Banal, président du directoire de NERSA, déclarait qu'une des conditions minimum [illegible] posait à la réalisation de Super-Phénix par Novatome était précisément que l'ingénierie du projet devait être assurée par l'équipe qui avait déjà eu la responsabilité des deux premier surrégénérateurs, dans son intégrité.

Des négociations ont été ouvertes, vendredi 11 février, entre la direction de Novatome Industrie et les syndicats de l'entreprise, les représentants des personnels susceptibles d'être transférés étant admis à titre d'observateurs.

Elles ont continué au cours de la semaine, mais ne semblent pas devoir déboucher : les personnels, qui avaient suspendu leur mouvement commencé le 14 février au cours des négociations, l'ont repris mercredi 16 février. Et, si les grévistes, plus de quarante-cinq [illegible] viennent de signer [illegible] où ils indiquent que, compte tenu des dernières propositions de Novatome-Industrie, ils refusent d'être transférés dans cette société et demandent leur reclassement à l'intérieur du C.E.A. — X. W.

● *Cent sept pasteurs et prêtres d'Alsace* viennent de lancer [illegible] en garde contre les dangers et les implications humaines de l'industrie nucléaire. Dans une déclaration publique, diffusée en français et en allemand, ils dénoncent également une certaine forme « d'abus de pouvoir » en matière de planification nucléaire. L'appel est lancé au moment où la question de l'implantation d'une centrale nucléaire en Alsace suscite une polémique qui se traduit notamment par l'occupation permanente d'un site possible et des grèves de la faim.

Après avoir souligné la nocivité de l'énergie nucléaire au mieux et mieux établie, ils déclarent : « *Il y a le fait de courir le risque de laisser empoisonner le monde actuel par les rejets radio-actifs de l'industrie nucléaire* ». Ils entendent que le fait de priver les populations [illegible] d'information et de [illegible] démocratique « *pendant des années par des organismes financiers, des milieux d'administrateurs et de planificateurs, décident pour elles* », constitue « *un mépris délibéré de la [illegible]* ».

● *Le prix Dexo d'allergie* (7 500 francs) destiné à récompenser un travail original, clinique ou expérimental, sur les maladies allergiques, a été remis [illegible] au docteur Guy Auregan, diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux, pour ses travaux relatifs à l'allergie aux hyménoptères. Dans sa thèse, le Dr Auregan fait le point actuel des connaissances sur les piqûres d'hyménoptères (abeilles, guêpes, etc.).

AVEC L'AIDE DES ÉTATS-UNIS

Le Japon a lancé son premier satellite géostationnaire

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon a lancé, mercredi 23 février, un satellite expérimental qui doit être placé sur orbite géostationnaire. Le lancement a eu lieu au centre spatial de Tanegashima, au sud du Kyushu. Le satellite pèse 130 kilos. Le lanceur « N » qui a mis le satellite en orbite est une fusée à trois étages ; le premier et le troisième ont été construits aux Etats-Unis, tandis que le second, à combustible liquide, a été développé par des Japonais, avec une assistance américaine.

Le satellite est actuellement sur une orbite provisoire qui doit être portée en position stationnaire au-dessus de l'équateur dans une quinzaine de jours. Il se trouve à 36 000 kilomètres.

Si ce changement d'orbite est réussi, le Japon sera le troisième pays du monde, après les Etats-Unis et l'U.R.S.S., à avoir réussi une telle opération. Cette expérience devrait permettre dans un avenir proche ou plus tard début 1978) de lancer plusieurs satellites d'application, plus lourds (350 kilos), destinés aux télécommunications, à la radiodiffusion et à la météorologie.

Le lancement a été réalisé par l'Agence nationale pour le développement spatial (*NASDA*, créée en 1969. Les programmes de recherches spatiales japonais sont en réalité plus anciens et ont commencé dès 1934, à l'Institut des sciences aéronautiques et spatiales de l'université de Tokyo, qui poursuit ses expérimentations parallèlement à celles de la NASDA. L'université de Tokyo a déjà à son actif neuf lancements de satellites (trois scientifiques et quatre technologiques ; le plus lourd pèse 180 kilos). Elle a développé une famille de fusées à combustible solide, qui lui a permis, le 19 février dernier, de mettre un satellite en orbite à 150 kilomètres d'altitude. L'université, qui n'a pas réussi toutes ses satellisations, a mis au point sa propre technologie sans avoir recours à l'assistance étrangère.

Ce n'est pas le cas de la NASDA, qui dépend dans une large mesure de la technologie américaine. Le Japon est le pays dont les liens avec les Etats-Unis en matière spatiale sont sans doute les plus étroits. Un premier accord fut signé en 1969. Il autorise les Etats-Unis à fournir au Japon des lanceurs du type de la fusée Thor-Delta et des éléments de satellites, à condition que les buts soient pacifiques.

Bien que, selon les experts, la politique japonaise ne paraisse guère ambiguë sur ce point, les objectifs à long terme de la NASDA sont incertains.

Très dépendante de la technologie américaine, la NASDA a réussi, en une dizaine d'années, à assembler des [illegible] des satellites et, dans certains cas, à en fabriquer des [illegible]. Elle vient de faire la démonstration, si l'opération est un succès, qu'elle peut aussi réussir la délicate mise en place d'un engin géostationnaire. La NASDA dispose, pour un budget d'un milliard soixante - six millions de francs, largement supérieur à celui de la France, mais qui ne représente que 1 % des dépenses.

Le Japon suit apparemment, dans le domaine de l'espace, une politique qui lui a réussi dans d'autres secteurs : passer d'une dépendance de la technologie étrangère à une « nipponisation » progressive des procédés. Ce fut notamment le cas dans le domaine de l'informatique.

Les Japonais souhaitent améliorer rapidement la puissance de leur lanceur « N ». Ils ont notamment pour ambition d'mettre au point, d'ici à 1985, un lanceur à propulsion cryogénique, capable de placer sur orbite un engin de 500 kilos ou plus, c'est-à-dire ayant des performances analogues à celles de la fusée européenne Ariane qui devrait être terminée à la fin de la décennie. Mais, pour ce programme, les Etats-Unis ne semblent guère disposés à aider le Japon. Tout désireux, apparemment, de mettre en valeur leurs relations privilégiées avec les Américains, les Japonais hésitent à se lancer dans la coopération proposée dès 1974 par le Centre français d'études spatiales.

PHILIPPE PONS.

Un bon père de famille, c'est sportif.
Le break 245 est donc une voiture de sport. Il peut contenir tout l'équipement sportif d'une grande famille. Plus un gros chien. Plus un meuble acheté sur la route (sa forme arrière augmente considérablement sa "logeabilité"). Le break 245 vous amène là où vous souhaitez faire du sport. Quand un matin on décide de partir au bord de l'océan, il vous y amène vite. Confortablement. Silencieusement.
Un bon père de famille, c'est souriant.

Le break 245 apporte une très grande tranquillité d'esprit. Tout a été conçu en fonction de la sécurité. Le break 245 possède un couple à bas régime et une tenue de route qui donne une étonnante sécurité active. Il a un double circuit de freinage en triangle, trois arceaux de sécurité, des barres de protection dans les portières. Le break 245 est une voiture pour ceux qui aiment le sport, les vieux meubles, les grandes familles. C'est plusieurs Volvo dans une Volvo. Prix de la 245 DL : 47.020 F. au 1er janvier 1977.

Pour recevoir une documentation, envoyez ce coupon-réponse à Volvo Automobiles, BP 45, 78130 Les Mureaux.
Nom .....
Adresse .....
.....
VOLVO M9

Consommation à 90 km/h : 7 l, à 120 km/h : 11,6 l ; parcours urbain : 13,4 l. Taxe de transport et de route : 780 F. Crédit CGI, bail ou option achat CGL.

هكذا من الأصل

Le Monde DES

LA LECTURE PAR ARAGON

SOCIÉTÉ ACTUALITÉS

Femm

● Deux [illegible] rencontre le M[illegible] multitude d'[illegible] slogans, de [illegible] chaque femme, [illegible] au l'entre. [illegible]

« U

La jeune édition :

● *A Paris, en province, au moins vingt éditeurs nouveaux en moins de cinq ans. L'édition aurait-elle sa nouvelle race ?*

Ils sont là et bien là, quelquefois méconnus, jamais inactifs. Dans la production littéraire générale, on commence à les remarquer, à les juger, à les classer. Ils sont « les jeunes éditeurs », on parle à leur propos de jeune édition. En n'en doit en dénombrer sans peine une bonne vingtaine qui publient régulièrement. Mais pourquoi sont-ils là ? Encore un coup de mai 1968 qui, n'est-il pas vrai, en a tant porté ?

L'analyse trop simple se voudrait rassurante. De jeunes éditeurs ? La belle affaire ! Il y en a toujours eu. Exemple qui laisse un [illegible] publié Balzac en était d'une maison aux [illegible] de la rue Bréda. [illegible] dix-neuvième siècle [illegible] règne des Charpentier, Ollendorff, des Hetzel, des Lévy. Trente ans plus [illegible] succède de 1914-1918 [illegible]

POUR UNE

les rangs la génération [illegible] ton Gallimard et des [illegible] Grasset, déjà une [illegible] Après 1945, nouvelle [illegible] nouveaux arrivants, [illegible] lard, Robert Laffont, [illegible] Lindon, l'équipe du [illegible] aussi les Pauvert, les [illegible] l'on fait un compte, [illegible] ainsi de trente ans en [illegible] Le renouvellement, c'est [illegible] la loi de l'entreprise et [illegible] Il n'empêche que le [illegible] ment sait des crises, des [illegible]

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

LA LECTURE PAR ARAGON

TOUS les livres se lisent comme on s'endort. Il y a d'abord entre le livre et le lecteur une lutte. L'homme s'est mis là-dedans chargé de ses préoccupations, de ses soucis, étranger à l'autre, à celui qui a écrit le livre. Très facilement, les lignes danseront devant mes yeux, il croira lire, il ne lit pas, il poursuit ses pensées domestiques, la petite tragédie. *Comment, soudain, est-ce que* cela s'accroche ? On ne sait pas, mais cela s'est accroché... Il y est, *le rêve de l'écrivain* s'est substitué au vôtre, vous êtes pris... c'est le sommeil nommé lecture. Vous n'êtes plus rien... on vous a pris par la main, on vous conduit : vous êtes devenu un petit enfant, vous ne pouvez plus de monter l'escalier, d'attendre, de souffrir pour votre femme, de repasser votre veille fenêtre... le monde suffit vous lui a donné ». Plus tard, vous demanderez ce que vous avez lu dans les premières pages. Il est étrange, attaché comme vous l'avez été à celles qui suivirent, que vous n'en ayez gardé aucune mémoire. Vous reprendrez le livre et vous hocherez la tête : Ah ! c'était donc ainsi...

Le mystère est dans le passage de la veille au sommeil, dans le passage de la lecture (où les mots ne m'atteignent pas à cette lecture, où je pourrais prononcer les mots, au besoin) il me semble, parce que je suis l'auteur, aux dépens de mort « mots », mais j'entre dans sa pensée, et dans celle-ci je la contemplerais sans lui.

★ Cette réflexion inédite sur la lecture appartient à une étude d'Aragon, également inédite, sur Jean Bousquet, libraire à Carcassonne, dans son prochain numéro.

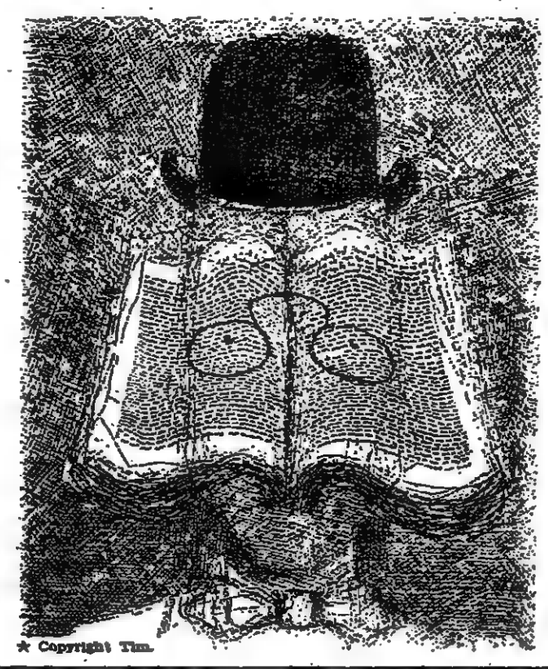

★ Copyright Tim.

NOUVEAUTÉS

■ Julien Green, le tome V des *Œuvres complètes* dans la Pléiade, contenant le Journal de 1956 à 1972 publié par *Plon et les textes autobiographiques* initialement parus chez Grasset.

● Renvani, *sous un titre brûlant, Feu, abandonne l'autobiographie vociférante des Années Lulla et de Mlle aujourd'hui pour un roman au feu (Stock).*

● Béatrix Beck *revient au roman en prêtant ses plumes à sa petite fille : Emerveillement, l'émerveillement (Le Sagittaire). (Voir article dans ce numéro.)*

● Alfred Grosser, *professeur à Sciences Po, s'explique sur son rôle de médiateur entre Français et Allemands, incroyants et croyants dans ses Mémoires Copin (Le Centurion).*

■ Susanne Bernard, *intellectuelle et militante marginale, fait parler Arthur*, Un paysan français révolutionnaire : *une riche et pittoresque rencontre (Pauvert).*

■ Reynaldo Ellinthorp *reçoit l'Ange du Meilleur livre étranger qu'il partage avec le poète américain Auden, pour la première sélection posthume de ses poèmes traduits en français (Gallimard).*

■ Margaret Drabble, *une jeune romancière anglaise, dépeint chaleureusement et ironiquement les femmes d'aujourd'hui (Stock).*

● La revue Obliques *publie un numéro illustré sur Antonin Artaud. (B.P. n° 1, 69 Pilles - 69210 Nyons, 60 francs).*

Femmes en lutte

● ***Deux militantes racontent le M.L.F. Une multitude d'actions, de slogans, de désirs où chaque femme, un jour ou l'autre, se reconnaît.***

« UNE histoire du M.L.F. ? Encore ? » Pardon, c'est la première. Ces histoires n'ont jamais été contées de l'intérieur. Elles commencent pourtant, dès avant 1968, pour s'épanouir en 1970. Vous vous rappelez la gerbe à « la femme du soldat inconnu » et la police réprimant cette « profanation » ! Peu après cet accès d'humour, le « Manifeste des 343 » avortées (en réalité plusieurs milliers ont signé), et le scandale. Galante, la presse de droite nous baptisa « les 343 salopes ». Mais la campagne rend évidente l'urgence de changer la loi. Le procès de Bobigny, la lutte pour les mères célibataires... Et, aujourd'hui, le combat pour que le viol ne provoque plus une incrédule ironie et soit reconnu dans sa réalité de violence, de crime.

Et le « M.L.F. français » venu d'Angleterre, qui traîne bien des féministes (dont, si j'en rougis) assez vieux, pensant secrètement : elles n'ont « qu'à » se défendre. Mais comment ? Et où aller, emmenant les enfants terrorisés ? Les militantes ont envahi le bureau de Françoise Giroud, qui les a d'ailleurs reçues. Il y en eut des rassemblements ! Des rassemblements émouvants ou drôles, mais aussi parfois des provocations où le « bon goût » était bafoué. Et quelquefois les journalistes ricanaient : « *Agressives, ridicules ! Elles devraient le mouvement.* » De ces grognards aussi, je fus.

Mais, finalement, aujourd'hui, si partout dans le monde la condition féminine, le rôle de la femme (dans la profession, la famille, le couple), est devenue un problème primordial, à qui le doit-on ? Au Women's Liberation Movement américain (que l'on peut dater de 1946, du premier livre de Betty Friedan) et aux mouvements de libération européens, dont le M.L.F.

Un trait unit les brèves *Histoires du M.L.F.* réunies par Anne Tristan (professeur agrégée) et Annie de Pisan (ingénieur, futur pilote d'avion, frêle et inexorable combattante) et le long récit de Betty Friedan *Et ma vie a changé* : c'est la fusion, l'entrelacs entre l'expérience la plus personnelle, la plus émotionnelle, intime, des militantes et le Mouvement. Elles ont mis leurs découvertes en action dans leur vie. Elles se sont transformées à mesure qu'elle mettaient au jour les obstacles et leurs motifs. Tout entières dans leur combat, elles *ont voulu vivre* selon lui. Anne a répudié les hommes. Annie vit différemment avec eux.

Le M.L.F. n'est pas une « formation », avec siège social et direction unique, mais une multitude de groupes. L'un d'eux, très riche, avec maison d'édition « des femmes », librairie, périodique, domaines. Les autres manquant d'argent pour publier même des feuilles d'information. Il y a la Ligue du droit des femmes, présidée par Simone de Beauvoir, les Féministes révolutionnaires et bien d'autres. *Mais surtout*, dans les quartiers de la commune se font et se défont des cercles de prise de conscience où des femmes tentent de comprendre qui elles sont, et qui elles veulent être. *Puis survient une grande cause* : l'avortement, le viol, les femmes battues, la discrimination... Et, bel exemple de « spontanéité des masses », celles qui se sentent concernées entrent dans la lutte. Le mouvement féministe, dans tous les sens du mot. Mouvance. Avec chez la plupart un refus généreux des hiérarchies et du pouvoir.

DOMINIQUE DESANTI.

(Lire la suite page 25.)

ECRIRE n'empêche pas d'avoir des idées !. Cette évidence est devenue un paradoxe. Les auteurs incompréhensibles ont tant cru à leur propre génie et noyé leur science, ils y ont été tellement encouragés par les profs et les snobs, à qui la nécessité d'initier aux œuvres obscures reconnaît un prestige perdu, certains romanciers falotins jouent et bafouillent les rustauds empruntés par leur création, que, quand des écrivains limpides, comme ce fut dans le passé les auteurs du Goncourt, lisent des plans sur la comète et sur leur art, *on commence par* s'étonner qu'ils parlent aussi.

C'est bien bonnement que, à leurs yeux, un romancier n'a pas à prouver qu'il pourrait passer l'agrégation, mais, si d'aventure il en est capable, à le faire oublier. Il suivra alors l'invitation à philosopher de la collection « Ce que je crois » pour que l'Hervé Bazin de *Vipère au poing* et du *Matrimoine* s'installe un chroniqueur familial ennemi de l'abstraction et accessible dès le certificat d'études, *se montre* un théologien aussi féru de saint Anselme que de bisbilles conjugales (1).

IL est vrai que cet ancien élève des bons Pères a attendu l'âge de vingt-cinq ans *pour critiquer la foi de son enfance*, au nom de connaissances chimiques ou astronomiques aujourd'hui insoupçonnées. Et s'il rejette le Dieu des Ecritures, ce n'est que l'Ancien individuel, la morale d'amour qu'il tire de sa participation à la « matière christique » qu'il ressent, à l'instar, de nos vingt siècles de christianisme.

CE QUE CROIENT HERVÉ BAZIN ET MICHEL TOURNIER

par Bertrand Poirot-Delpech

Recordman officiel du divorce, il en tient pour la monogamie et la fidélité. Inquiet de sa réputation, sinon d'intégration, il revendique pour les femmes le droit de garder leur nom, estimant d'abord que les hommes, de la rémunération du travail domestique. Ce n'est pas parce qu'il a peint le vieux monde son jour le plus accueillant qu'il nous croit d'ici. Pas plus « bourgeoise » dans son essence que la respiration, elle lui paraît plus naturelle et universelle aux enfants que les communautés, aux principes douteux, aux lubies patentes.

Pour peu que l'union libre ou à l'essai limite les divorces, toujours déchirés, il prévoit et souhaite le maintien d'une famille vers laquelle les liens du sang et le besoin de s'appuyer entraînent encore nos parentèles sur dix. A condition que les pouvoirs remplacent l'autorité par la persuasion, les édits par le vote, les éducateurs et les curés par l'exemple, et qu'ils abolissent l'hypocrisie comme les enfants y ont si bien réussi. Il leur reste un rôle difficile à jouer.

ENCORE faudra-t-il rendre notre injuste et contraignante législation civile de la famille un lieu que refusent les enfants. Pour cela, Hervé Bazin ne croit ni dans le capitalisme sauvage ni dans le « smicards », ni dans le communisme expérimenté à l'Est, ni dans la « frénésie gauchiste », ni dans l'autogestion. Sans l'anarchie et l'ordre qui lui semblent des précédents de notre époque. Sans préciser ses choix, il court partout et tout en redoutant qu'une future majorité parlementaire ne sache pas y changer de société, il opte pour un socialisme libéral dont le modèle reste à inventer, et pour une Europe des « peuples ».

(1) Ce que je crois, d'Hervé Bazin, Grasset, 254 pages, 35 F.

(Lire la suite page 18.)

LES AVENTURES DU BRAVE SOLDAT TCHONKINE

● ***Ce romancier soviétique en proie au génie de la dérision est interdit en U.R.S.S.***

UN avion militaire se perd en catastrophe dans un village perdu de l'Union soviétique. Le pilote rejoint sa base. Mais il faut garder l'appareil. Le commandement désigne pour cette mission le plus simplet des paysans mobilisés. Ainsi commencent les *Singulières Aventures du soldat Ivan Tchonkine*. Les jours passent ; le soldat, oublié, épuise sa provision de vivres et prend pratiquement femme dans le village. L'U.R.S.S. se trouve engagée dans la seconde guerre mondiale. En attendant des ordres, Tchonkine s'occupe aux champs et, quand il le juge nécessaire, se poste près de l'aéroplane. L'« Institution » de la ville voisine — on dirait en termes clairs et contemporains le K.G.B. — apprend par dénonciation qu'un certain Tchonkine mène un existence étrange sans doute à la tête d'« armée ». Elle envoie ses policiers en uniforme pour arrêter l'ennemi. Tchonkine, discipliné, fait son devoir : avec l'aide de sa compagne, il *désarme et* fait prisonniers « inconnus au bataillon » qui semblent s'intéresser à son avion. Pour les nourrir, il négocie leur emploi avec le kolkhoze local qui, lui aussi, connaît de bonnes récoltes. Si bien que l'autorité supérieure soupçonne le président de *gonfler* les statistiques...

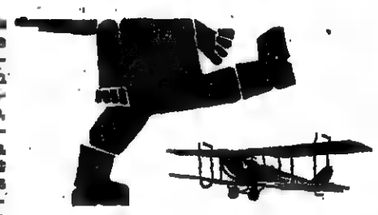

Qu'importe que les dernières lignes soient de rires ou de larmes. Ou de rires et de larmes, puisque, dans tout ce récit, la tragédie a le comique pour se déguiser en farce. Saltikov-Chtchédrine, Tchekhov, Voïnovitch, use de la bouffonnerie pour établir le plus lucide des diagnostics. Il décrit en marchant la réalité soviétique des années 40 : l'armée et ses commissaires politiques, l'histoire officielle, l'« Institution » et, naturellement, découvre sa ration d'ennemis ; l'administration du parti suit imperturbablement son *Ordo* tandis que ce scientiste de village, armé de pots de fleurs et de la pensée de Marx génialement simplifiée par Staline, à l'ambition, peut-être pas illégitime, de devenir un Lyssenko de canton. Sans parler des paysans qui s'accommodent de l'environnement incompréhensible et inéluctable en s'occupant vraiment de la seule réalité qui compte, la vache à traire.

BERNARD FÉRON.

(Lire la suite page 26.)

La jeune édition : une nouvelle race ?

● ***A Paris, en province, au moins vingt éditeurs nouveaux en moins de cinq ans. L'édition aurait-elle sa nouvelle race ?***

ILS sont là et bien là, quelquefois méconnus, jamais inactifs. Dans la production littéraire générale, on a tendance à les remarquer, à les juger, à *les classer. Ils sont* « les jeunes éditeurs », on parle à leur propos de jeune édition. En tenant aux *cinq dernières années*, on doit en dénombrer sans peine une bonne vingtaine qui publient régulièrement. Mais pourquoi sont-ils là ? Encore un coup de mai 1968 qui, n'est-il pas vrai, en a tant porté ?

L'analyse trop simple voudrait rassurante. De jeunes éditeurs ? La belle affaire ! Il y en a toujours eu. Edmond Werdet, qui publia un nom publié Balzac, en était un sorti d'une maison plus ancienne, celle de la veuve Bechet. La fin du XIXe voyait le règne des Charpentier, des Ollendorf, des Hetzel, des Michel Levy. Trente ans plus tard, la N.R.F. partait à sa conquête. Si l'édition n'en portait pas les reflets, elle qui transmet la pensée, la création écrite, qui les porterait ?

Alors une nouvelle édition ou seulement de nouvelles maisons d'édition ? *Il est sûr qu'il y a* diversité dans ce renouvellement. De l'un à l'autre, on peut même se situer aux antipodes. C'est la diversité des ambitions. C'est tout autant celle des raisons d'être fondamentales. Il y a les commerçants, il y a les politiques, il y a les artistes, que d'autres appelleront les utopistes.

Il y a ceux qui sont partis et bien partis *pour être les Fayard* ou les Laffont de demain, et ceux qui ont pris pour maître le pionnier Maspéro et pour exemple ses combats. Et si l'on se bat seulement pour la littérature, art de création, on invoquera José Corti comme son prince.

Partir à la recherche des uns et des autres c'est partir évidemment vers le fief, l'oppidum de la grande époque, ces sixième et septième arrondissements de Paris, où il semblait qu'ils se soient tous laissé draîner par le phare N.R.F. Les derniers-nés n'y sont pourtant pas obligatoirement. Ils peuvent aussi siéger sur la rive droite. Volonté ? Plutôt hasard, occasion, loyers tendres... Il faut savoir aussi quitter Paris, retrouver *Futa Morgana* et ses dix ans d'âge dans un appartement du *vieux Montpellier*, *dénicher* l'*Atelier du Gué* dans un village de l'Aude, visiter *Fédérop* dans la modestie d'un immeuble lyonnais, plus lyonnais que ne permet le règlement. La nouvelle édition, il faut encore aller la chercher, un soir de pluie, dans cette ruelle de Claix, à l'écart de la rumeur grenobloise, au pied de la montagne de Lans.

THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 26.)

POUR UNE PLACE AU SOLEIL

les rangs la génération des Gaston Gallimard et des Bernard Grasset, déjà une nouvelle race. Après 1945, nouvelle poussée, nouveaux arrivants, René Julliard, Robert Laffont, Jean-Jacques Pauvert, les Omnia. Et tout fait les comptes, on repart ainsi de trente ans en trente ans. Le renouvellement, c'est à la fois la loi de l'entreprise et sa santé. Il n'empêche que le renouvellement suit des crises, des secousses. Si l'édition n'en portait pas les reflets, elle qui transmet la pensée, la création écrite, qui les porterait ?

Alors une nouvelle édition ou seulement de nouvelles maisons d'édition ? *Il est sûr qu'il y a* diversité dans ce renouvellement. De l'un à l'autre, on peut même se situer aux antipodes. C'est

Le rêve le plus long de l'Histoire

BENOIST-MECHIN

Cléopâtre

ou le rêve évanoui

PERRIN

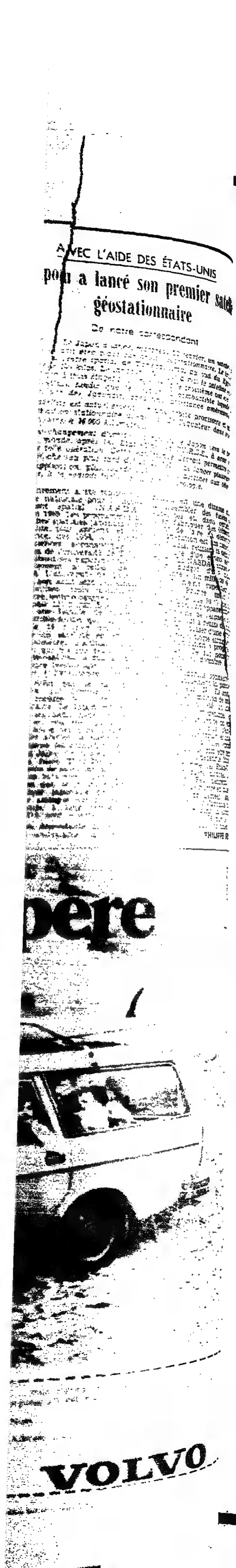

ALEXANDRA DAVID-NEEL

Le Lama aux cinq sagesses

Roman tibétain

PLON

ROBERT LAFFONT

L'apprentissage d'une liberté que chacun de nous possède et qu'il a toujours méconnue : celle d'être authentiquement lui-même.

La méditation sauvage

Un livre de

ROBERT PAGÈS

PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE

CREYS-MALVILLE : LE DERNIER MOT ?
Et si vous aviez un pouvoir de vie ou de mort sur votre prochain ?

L'UNIVERSITÉ OUVERTE : les dossiers de VINCENNES
Université [illegible] ?
M. DEBEAU [illegible]

L'ANNUAIRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - [illegible]

[illegible] EXPLOITÉS, Amédée MOLLARD
de la régression à la prolétarisation ?

Intervention en Economie Politique
co-édition [illegible] François Maspero

S. DE BRUNHOFF : État et Capital
C. BENETTI : Valeur et Répartition
J. [illegible]ER : Surproduit et Reproduction
[illegible] PALLOIX : Procès de production et crise du [illegible]

BP 47 X - 38040 Grenoble-Cédex
Diffusion : OPHRYS

La vie littéraire

L'Argus du T.L.S.

Malraux, l'auteur le plus surestimé et Queneau, le moins à sa place : telle est l'opinion [illegible] la réputation des écrivains du siècle.

Pour Vladimir Nabokov, [illegible] H. G. Wells qui est injustement méconnu. [illegible] Galbraith, *le plus* [illegible] *Ring* Lardner le plus négligé. D'après Anthony [illegible] Gide, [illegible] leur gloire et Soljenitsyne, Iris Murdoch, K. Vonnegut et S. Bellow ne la méritent plus [illegible] soixante-quinze [illegible].

[illegible] d'un palmarès [illegible] du Times *Literary Supplement*, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire.

Un [illegible] a été à la fois surpris et [illegible] (Mich) Bob Dylan) : la Bible !

Notre « Maison des morts »

A propos de *Joyeux [illegible] tourbi*, roman autobiographique de Vincent Blanc, [illegible] d'Afrique, [illegible] ans après, Alphonse Boudard écrit dans la préface : « C'est *un témoignage* [illegible] *concentrationnaire*..., la nôtre, celui-là..., qui [illegible] *Himmler* et à *Béria*... C'est un peu [illegible]. *Un inoyable réquisitoire* contre la *tyrannie* et [illegible]. Les *Survivants d'Afrique* n'existent plus, mais [illegible] *permettent*, [illegible] *un pouvoir quasi* [illegible] *d'autres hommes*, [illegible] *reproduisent* de la même *façon*... » Julien Blanc est mort en 1961. (Ed. Lattès, 318 p., 49 F.)

Du « gueuloir » au magnétophone

Pour des littéraires, le magnétophone n'a pas bonne presse. Simenon a dénoncé lorsque [illegible] les premiers livres signés Jean-Louis Bory, puis Jean-Pierre Faye et Viviane Forrester, dans la collection « Le Chemin ». Que prépare Laurent Terzieff aux [illegible] Bertrand ? C'est en effet à partir d'enregistrements, monologues ou dialogues [illegible] écrivains ont conçu ou [illegible] leur texte : un roman, *le Pied*, pour Jean-Louis Bory, à la fin de mars ; des essais : *les Portes du monde*, pour Faye, en juin ; *la Grande muette* — titre provisoire, — pour Viviane Forrester, à l'automne prochain. Après tout, Flaubert ne faisait-il pas au « *gueuloir* ».

De l'abbaye à l'édition

Ancien prieur de l'abbaye de Boquen, Jean-Claude Bagot s'est laissé tenter par l'édition. Il travaille chez Jean-Pierre Delarge à la conception et à la réalisation de [illegible]. Sujets : l'homme, la société. Rien [illegible] « spécifiquement religieux ».

A qui la faute ?

Les journaux, les radios, la télévision, bref les « médias » donneraient-ils du [illegible] une image *incomplète pour répondre* à [illegible] du public ? C'est la question que [illegible], le mal, au prochain [illegible] du livre de Nice l'association [illegible] attachés de presse de l'édition à une [illegible] d'écrivains, de libraires, de bibliothécaires, d'éditeurs et [illegible] de journalistes. Et pour faire *bonne mesure*, question subsidiaire : cette image [illegible] n'aboutira-t-elle pas à modifier la création littéraire elle-même ?

Vive les truands !

Ce ne sont pas [illegible] d'Albert Spaggiari, réputé « [illegible] » et « casse » de la Société générale à Nice. Du moins, dans le titre, *Cinq [illegible] de l'égout*, [illegible] *Simoën* auront-elles été les premières à [illegible] le terrain... littéraire. Jean-Claude Lattès, lui, n'a pas [illegible] après Spaggiari. Mais on a apporté [illegible] de Jacques Mesrine, truand dont pas un mot, pas une *virgule n'ont* été *changés* — c'est juré ! — et qui « tient » [illegible]. Mais pour combien de temps après le 4 mars ?

Editer la différence

Ils furent recherchés par les [illegible] royales comme par les [illegible] les camps nazis promis à l'extermination. Aujourd'hui [illegible] huit [illegible] qui [illegible] le monde [illegible] la condition d'handicapés physiques. Mario Monestier raconte *leur longue histoire* dans *les Nains* (Simoën, [illegible] p., [illegible] F). C'est le premier titre d'une nouvelle collection « Des hommes [illegible]. Prochains titres : *Les Hermaphrodites* de [illegible] Robert Gilles ; *la différence ne saurait laisser indifférent.*

Ah ! Actuel !

« *J'écris d'un* [illegible] *où les* [illegible] *ont tous l'air trappé* [illegible] *ménopause...* » Tous les lecteurs n'envoient pas à leur journal [illegible] comme ça. Il en est plus [illegible] *qu'elles soient publiées*, [illegible] *que l'on* [illegible] le désespoir de la [illegible] une génération en [illegible]. *Actuel*, c'était [illegible] aussi, chaque mois, de 1968 à 1975, la [illegible] souterraine en France, la [illegible] et les [illegible] parallèle de [illegible] cris, de joie ou de détresse, de [illegible] qui voulaient changer la vie.

L'équipe [illegible] du journal publie chez Stock le récit [illegible] et un choix de [illegible] écrit par les lecteurs («Actuel», par *Actuel*, [illegible] « Dire »). Bizot, Burnier, Rambaud et compagnie font paraître également, au Sagittaire, de nouvelles parodies des journaux français (du [illegible] à *Rance-Soir*), sous le titre « Rire II ».

Découvrés, ils [illegible] songer à occuper les studios de la télévision pour un [illegible] journal [illegible]. Sait-on jamais... En tout cas [illegible] toujours actuel !... Ça [illegible] pas rire ? Tant mieux !

Un voyage en « l'An 2440 »

S'endormir en 1770 et se réveiller « six cent soixante-dix ans plus tard » : c'est l'aventure qui arrive au narrateur de *l'An 2440*. Ce livre de Louis-Sébastien Mercier, tiré de l'oubli par les éditions France-Adel, vient s'ajouter à *la Découverte australe*, de Restif de La Bretonne, dans la *Bibliothèque des utopies* [illegible] p., [illegible] F. Préface d'Alain Pons). L'auteur (1740-1814) fut membre de la Convention. Cependant, [illegible] les utopistes, il détestait l'histoire. Il la considérait [illegible] l'« égout [illegible] forfaits du genre humain ».

A l'écoute des signes

Les sociétés émettent [illegible] signes de [illegible] sorte.

Que peut-on apprendre en les scrutant, en découvrir en sachant comment elles fonctionnent ? A [illegible] questions, [illegible] nouvelle collection publiée chez Payot entend apporter [illegible] réponses originales. [illegible] « Langage [illegible] sociétés », elle [illegible] dirigée par le jeune [illegible] astucieux linguiste Louis-Jean Calvet. Le *premier* [illegible] paru, *la Frontière* [illegible] *Texte*, d'Yves Delahaye, porte [illegible] sémiologie des relations internationales. Suivront [illegible] de [illegible] sur le marxisme [illegible] *linguistique*, [illegible] dictionnaire [illegible] l'érotisme par Pierre Guiraud, [illegible] étude [illegible] jeux de [illegible] par Louis-Jean Calvet. [illegible] n'est pas pour rien que la [illegible] les couvertures de cette *collection. On lui souhaite* un sort plus heureux [illegible] la Bible.

Des écrivains sans fard

Le dernier numéro de la revue *l'Energumène* présente quatorze portraits d'écrivains photographiés par David Harali. Quatorze visages qui nous regardent. Ils [illegible] regardés par le photographe. Pierre-Jean Jouve [illegible] Pierre Klossowski, Julien Gracq et Pierre Guyotat voisinent entre Barthes, Foucault, Lacan, Leiris. David Harali avait présenté en 1976 au Musée municipal d'art moderne une exposition de ces portraits, commandés *seulement par l'admiration*. Michel Leiris peut écrire que la réalité qu'il reproduit est « *transcendée grâce* à la *véracité* [illegible] que le *document, qu'aucun maquillage n'enjolive*, en charge de *beauté* ».

Paris en attendant Montpellier

Les [illegible] municipaux, généraux ont leurs prix littéraires ou en [illegible] dotent. Pourquoi pas les [illegible] régionaux, leurs *cadets* ? Celui du Languedoc-Roussillon [illegible] d'annoncer le sien. Il aura le prix [illegible]. Concrètement : 10 000 F [illegible] à un [illegible] publié [illegible] l'année ayant précédé celle du couronnement. *Le théâtre*, les [illegible] sciences humaines [illegible] exclus. [illegible] le [illegible] pourra avoir été écrit indifféremment en français, en occitan ou en catalan. But : « *Montrer* que le *choix littéraire n'est pas le monopole de la capitale.* » Ainsi a [illegible] le président du conseil régional en annonçant la chose. A Montpellier bien sûr ? Non..., à Paris.

en bref

● **LES [illegible] COMPLÈTES DE HENRI [illegible]**, l'un des [illegible] de la pensée [illegible] du [illegible] dans la ligne de Maître [illegible], sont l'objet, aux éditions du Seuil, d'une première [illegible] *française globale* [illegible] la présentation, la [illegible] et les [illegible] de Jacques [illegible]. L'ouvrage comprend « la Vie », due principalement à [illegible] lui-même et complétée par ses [illegible] après sa mort, « le Livre de la [illegible] », « le Livre de la vérité », « le [illegible] Livre des lettres » et « le [illegible] livre de l'amour ».

● **UN COLLOQUE « [illegible] AU CŒUR DU [illegible] CLE »** se tiendra à Paris, le samedi 5 mars 1977, à l'Alliance française, 101, rue de Rivoli, 6e, sous la présidence d'honneur de [illegible] et avec des communications de MM. Michel Drouin : « Suarès et le couple France-Allemagne » ; Yves-Alain [illegible] : « [illegible] et la [illegible] poétique » ; [illegible] Ligor : « Suarès Politique » ; Christian [illegible] : « Suarès et le [illegible] religieux » ; [illegible] Pinguet : « Suarès, Gide et Dostoïevski » ; [illegible] : « Suarès et la modernité ». Pour [illegible] à Y.-A. Favre, [illegible] 11 Paris-[illegible] 1, rue Victor-Cousin, [illegible].

● **UNE [illegible] LITTÉRAIRE PARIS-BERLIN** a eu lieu au [illegible] de Paris les 15 et 16 [illegible]. Le mérite de ce [illegible] animé par [illegible] Calmann, les [illegible] Klarsfeld et [illegible] furent [illegible] [illegible] de leurs auteurs et [illegible] de définir, [illegible] à la [illegible] des [illegible] et à la [illegible] générale de fuir les [illegible] théoriques et de demeurer près des [illegible], il [illegible] qu'un réel [illegible] ait été compris. Les [illegible] Hans Christoph Buch, Klaus Chmielorz, Gérard de Cortanze, Ursula Fersch, Georges Perec, Fritz Schneider, Jürgen Theobaldy et Peter Handke.

● **LES [illegible] NATIONALES** viennent de publier le [illegible] I des « [illegible] de la Maison de France », [illegible] du [illegible] 11 [illegible] 1977 par le maire et Paris à la [illegible], Louis-Louis, Inventaire par [illegible] d'Huart, préface de M. Jean Favier, [illegible] Musée des [illegible] de France. 280 F.

● **DES CONVERSATIONS-RENCONTRES** avec des éditeurs auront lieu dans le [illegible] de l'exposition « Faire un livre » dans la salle [illegible] de la [illegible] du Centre [illegible] : le 18 h. 30 à [illegible] ; le [illegible] éditions [illegible] le 3 mars, éditions [illegible] le 10 mars, éditions Klincksieck.

● **LE PRIX DU MEILLEUR LIVRE ÉTRANGER** [illegible] à l'écrivain argentin Ernesto [illegible], dont le troisième roman en français, « l'Ange [illegible] », a paru récemment au Seuil (voir « le Monde des livres » du 17 décembre 1976) et, à titre posthume, au poète anglais W. H. Auden, dont Gallimard publie actuellement une anthologie.

● [illegible]. — En [illegible] dans « le Monde des livres » du 13 [illegible] de l'ouvrage « Il s'appelait [illegible] », qui [illegible] d'obtenir le [illegible] raire ou la [illegible], nous avons [illegible] son [illegible] qui est Alain Bosquet et non Robert Laffont.

vient de paraître

Roman

ROBERT SPECHT : *les Ecoliers du bout du monde*. — L'histoire d'une institutrice américaine qui a choisi en 1927 d'aller enseigner en Alaska. (Flammarion, 372 p., 48 F.)

Critique

ROBERT FAURISSON : *Clé des chimères et Autres Chimères* de Nerval. — Après Rimbaud et Lautréamont, Robert Faurisson transcrit en prose les poèmes de Nerval, et, leur donnant le nom de confidences personnelles, prétend les mettre à la portée du profane. (J.-J. Pauvert, 139 p.)

Religion

JOCELYN [illegible] : *Paul Tillich et le symbole religieux*. — Par le professeur de l'université de Guiong (Australie), une étude sur l'importance du symbole dans l'œuvre théologique de Tillich. (Ed. Jean-Pierre Delarge, 271 p., 59,95 F.)

Nouvelles

HENRI GOUGAUD : *Départements et territoires d'outre-mort*. — Le premier recueil de ce poète et chanteur, qui est l'un des paroliers de Jean Ferrat, Serge Reggiani et Juliette Greco. (Julliard, [illegible] p., 38 F.)

Vedettariat d'abord...

Un auteur [illegible] *négligeable*, et [illegible] *étonnerait*, vient de *voir refuser son dernier* [illegible] *crit pour* [illegible] *trop petite audience (2 300 plaires vendus* [illegible] *dernier livre).*

A la place, l'éditeur [illegible] *a proposé... d'interviewer* [illegible] *de « ré-écrire » une vedette* [illegible] *la scène et* [illegible] *l'écran.*

Autobiographies

SHIRLEY MACLAINE : *De Hollywood à Pékin*. — Les interrogations d'une [illegible] américaine, après son voyage en Chine. Trad. de l'américain par Frédérique [illegible] et Henriette Edenne. (Denoël-Gonthier, 227 p., 34 F.)

Histoire

EDMOND [illegible] : *la Vie quotidienne dans l'aviation en France au début du vingtième siècle*. — De 1900 à 1935. [illegible] Santos-Dumont à Saint-Exupery. (Hachette, 279 p., 38 F.)

LUCY [illegible] DAWIDOWICZ : *la Guerre contre les juifs, 1933-1945*. — Une synthèse et un témoignage, l'antisémitisme nazi mais aussi ses racines. (Hachette, 672 p., 69 F.)

[illegible] PARELLADA DE CARDELLAC : *La lumière vint-elle d'Occident ?* — A cette interrogation renouvelée des *origines* de notre civilisation, l'auteur [illegible] répondre affirmativement. (Ed. de l'Athanor, [illegible] p., [illegible] F.)

Monnaie, salaire, [illegible] dans la société capitaliste, dans la société socialiste. — Un [illegible] trois brochures publiées aux éditions du peuple à Changhaï en 1974 et aujourd'hui traduites du chinois. (Alfred Eibel, coll. « La Chine aujourd'hui », 244 p., 25 F.)

en poche

Cioran, le maître de l'aphorisme

DANS une époque aussi volubile que la nôtre, qui écrit et parle avec une abondance [illegible] pour rien dire, quel plaisir de fréquenter Cioran ! C'est un des penseurs les plus rigoureux, un des écrivains les plus exigeants de ce temps. La [illegible] des Syllogismes de l'amertume, en format de poche, donne à ceux qui ne le connaissent pas encore l'occasion de découvrir ce moraliste moderne, souverain dans l'art du raccourci, de qui a retrouvé, quoi qu'il en dise, le meilleur « ton de la déception ».

La lucidité, son agueis, n'épargne [illegible] vanité, [illegible] faiblesse, et le rend plus féroce [illegible] lui-même qu'avec [illegible] écrit-il : « Tu as [illegible] d'incendier l'univers, tu n'as pas même réussi à communiquer [illegible] mots, à en allumer un seul ! »

Son désespoir — l' « horreur de soi » — se conjugue avec un humour des plus acérés, qui ne [illegible] larme : « Au beau milieu d'[illegible] sérieuses, je découvris que j'allais mourir un jour... : ma modestie en fut ébranlée. Dès lors qu'il ne me restait plus rien à apprendre, l'abandonnai [illegible] pour [illegible] le monde [illegible] remarquable découverte. »

On ne [illegible] pas lire Cioran. La justesse, la profondeur, le tranchant de ses aphorismes ne cessent de séduire, de provoquer le lecteur. Et celui-ci, au voisinage de cette noire philosophie, éprouve curieusement un [illegible] de gaieté.

FRANÇOIS BOTT.

« Idées », Gallimard, 153 p., 6,30 F.

ROMANS

Bruit et fureur au

L'appel de l'absente

Les Croise

P

PRIX DU MEILLEUR LIVRE ETRANGER ROMAN

Ernesto Sabato

L'ange des ténèbre

Traduit de l'espagnol par Maurice [illegible]

SEUI

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

romans

Bruit et fureur au berceau

A l'écoute du premier âge, Béatrix Beck nous révèle un univers dont les passions, la violence, la magie, font pâlir le monde des grandes personnes.

A piquer de mystérieuses colères ou savourer d'étranges bêtitudes, les adultes devinent qu'il s'en passe de belles dans les [illegible] quoi ? Quelle idée, quelle émotion, traversent ces têtes encore molles, secouent ces corps à peine achevés ? Béatrix Beck répond. Ou, plus exactement, laisse aux intéressés le soin de répondre. Loin d'interpréter les gazouillis ou hurlements, elle nous les livre, à l'état brut, dans une traduction plus littérale que littéraire, respectueuse de la syntaxe originelle.

Voyez vous-même. Oui, regardez ce petit livre au lieu de le lire. La vérité sort des pages, [illegible] rose, [illegible] neuve. [illegible] son souffle [illegible] pas l'effrayer, se penche pour le capter à la source et nous l'offrir intacte, dans la lumière du premier matin.

Au commencement, il n'y a qu'une bulle, [illegible] d'amour, une perle vivante que Fumée, [illegible] à l'admiration de sa mère. Derrière la bulle, il y a Moi, l'enfant roi, le centre du monde. Je vis dans un paroxysme permanent. Mes joies, mes chagrins, étranlent l'univers. Mais personne ne les comprend. Peu importe, je les dresserai, ces forces qui m'entourent. J'ai toute l'éternité devant moi. Et plus de membres, de doigts, d'orteils, que je ne pourrais les compter. Adorez-moi, je le mérite, je suis un monstre parfait.

A un an, ce monstre tient debout, dans des petites bottines qui l'emmènent à l'aventure. A deux, il reçoit le baptême d'une claque. A trois, il invente des histoires. A quatre, il inflige à sa grand-mère le supplice d'un interrogatoire serré :

« Un démon, c'est quoi ?

— Ça n'existe pas.

— Pourquoi les gens disent comme si ça existait ?

— Parce qu'avant ils croyaient que ça existait.

— [illegible] j'étais petite, je croyais ça ?

— Non, [illegible] d'autrefois, [illegible] longtemps.

— Tu croyais [illegible] ?

— Non, pas moi, mais des gens [illegible]

— Je [illegible] ?

— Non. Ils sont morts.

— Pourquoi [illegible] pas [illegible] ? »

Avec l'âge de raison, le monstre s'apprivoise au contact d'autrui. Son exubérance se calme, son imagination [illegible] de la logique. L'école lui rogne les ailes, mais lui [illegible] de nouveaux champs de manœuvres, d'autres défis à relever. S'il n'y avait pas la classe et le maître, [illegible] le papillon apprendrait-il jamais à devenir chenille ?

Les années passent, l'[illegible] approche, [illegible] à reculons le merveilleux royaume de l'enfance. Mais demain Béatrix Beck le lui rendra. Romancière consacrée, lauréate Goncourt avec *Léon Morin, prêtre*, elle a mis sa plume dans sa poche pour céder la place à sa petite-fille. Le souffle de l'une porte la voix de l'autre et le lecteur se demande qui remercier de ce chef-d'œuvre.

GABRIELLE ROLIN.

★ *L'Epouvante, l'Emerveillement*, [illegible] Editions du Sagittaire, 190 pages, [illegible] F.

L'appel de l'absente

Les débuts de Karine Berriot : un roman d'apprentissage et un poème initiatique.

« *NOUS ne nous sommes jamais [illegible]* », n'est la première phrase de *la Maison dans l'arbre*, [illegible] le sujet, précisément, est la [illegible] de la [illegible] une jeune [illegible] plus qu'absente : [illegible]. Mais [illegible] derrière eux des témoins, qui parlent. Et parfois, [illegible] aussi des écrits.

Ici, la narratrice [illegible] d'avance la jeune morte Irina, parce qu'elles ont aimé [illegible] deux, [illegible] le même homme: Narciso, homme-objet qui, semble-t-il, attire les femmes exceptionnelles.

Celle qui parle ici tient à la fois dans ses mains le corps que l'autre a [illegible] et une [illegible] Elle [illegible] les autres avec même passion, jusqu'au moment où l'homme n'a presque plus rien à dire, tandis que les cahiers, en mauvais état, suscitent encore des mots, des lignes, des pages à réinventer. Reconstituer ce que les intempéries ont détruit, c'est rendre [illegible] à Irina, [illegible] elle, ranimer une vie injustement brisée. Rétablir en quelque sorte un ordre perdu.

La bouteille à la mer lancée par un naufragé appartient à celui qui la trouve. Voilà la vérité [illegible] par la *morte*, et qui s'adonne à une sorte d'enquête et de filature posthumes : Irina aimait comme un lieu sacré le jardin *mystérieux* des Buttes-Chaumont. Comment se priver d'aller en secret sur ses traces, pour retrouver, revivre à sa place les anciennes rêveries ? Puisque Narciso est reparti pour le Chili, où, paraît-il, l'attend une épouse légitime, voilà les *deux femmes* ensemble, comme sont ensemble, sœurs et inséparables, la vie et la mort. Mais qui sait vivre en pensant fidèlement à la mort invisible et présente ? Irina devient la mort de la narratrice, qui n'oubliera plus. Et en même temps, cette familiarité avec la mort, cette conscience, à chaque [illegible] d'être en [illegible] de mourir, [illegible] une [illegible] d'existence [illegible] !

Ce très beau livre est à la fois [illegible] d'apprentissage et [illegible] initiatique. Anne, [illegible] lectrice, [illegible] de réalité projetée à travers Irina, qui la relie à la fois à elle-même et au vaste univers. La mort d'Irina, [illegible] au Chili, [illegible] pour Anne, [illegible] un [illegible] ?

JOSANE DURANTEAU.

★ *La Maison dans l'arbre*, de Karine Berriot, le Seuil, 182 p., 32 F.

Les Croisés en Terre Sainte

Deux filles sous le même bonnet, Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand, ressuscitent le royaume franc de Jérusalem. Mais qui tient la plume ?

PRESENTATIONS : P. Barret, vice-président [illegible] ans d'une grande [illegible] de publicité, a sa propre entreprise [illegible] 1971 : *Moto-Journal, Tennis-Magazine, Connaissance du Pays d'oc*. Ce major de promotion à H.E.C. est aussi un grand sportif : il a couru le Bol d'Or motocycliste en 1970 et escaladé le Kilimandjaro à moto. Se prépare à faire, à pied, le pèlerinage de Vézelay à Saint-Jacques de Compostelle, en compagnie de J.-N. Gurgand.

J.-N. Gurgand, étudiant en pharmacie, devenu journaliste, est envoyé en reportage par *France-Observateur* en Israël. Il y reste trois ans, guide pour les touristes entre mer Rouge et mer Morte. Rentré à Paris, *l'Express* l'envoie comme reporter pour « couvrir » la guerre de six jours. Rédacteur en chef technique au *Point*, il quitte le journal en 1973 pour « [illegible] ». Auteur de romans : *Israéliennes, la Petite Fête, les Statues de sable*, il a écrit [illegible] Jacques Derogy : *Israël, la mort en face* (1972).

Et c'est tout de suite la question primordiale :

● *[illegible] l'attelage, qui [illegible] Dumas et qui est Maquet ?*

(Un double éclat de rire signe la *connivence totale*. A eux deux, Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand ont quatre-vingts ans, aussi équitablement répartis qu'ils se répartissent les tâches préparatoires. Barret, passionné du Moyen Age, est le compilateur des documents d'époque.)

— Les érudits du XIXe siècle ont rendu un *signalé service* en publiant des éditions [illegible] aussi bien des chroniques franques — souvent orientées [illegible] inexactes — que des musulmanes, arméniennes, cypriotes ou grecques. Dans les deux camps, il y [illegible] « envoyés spéciaux » et des historiens de métier, comme Guillaume de Tyr. Si bien que nous pouvons avoir *jusqu'à cinq ou six versions* d'un [illegible] événement. Je [illegible] en fiche ce qui peut être utilisable. Je fignole également les petits détails : forme des étriers à la fin du XIIe siècle, circulation monétaire dans le Rouergue au même *moment*, légumes et fruits qu'on pouvait se procurer à tel endroit, à telle date.

» Nous devons beaucoup aux travaux d'historiens modernes comme *Duby, Alphandéry* et Dupront, etc. Mais c'est Jean-Noël qui s'imprègne de l'histoire des mentalités. Ne prêter à nos personnages fictifs ou [illegible] aucune [illegible] qu'ils [illegible] pas avoir est aussi important qu'éviter les *anachronismes* dans la [illegible] quotidienne. Et puis Jean-Noël a vécu plusieurs années sur cette terre. Il en connaît le climat, les saisons.

● *Mais qui rédige ?*

— Sur un scénario bâti au préalable, répond Jean-Noël, nous avions indiqué la ligne de conduite générale des personnages en fonction des points forts de l'histoire. Pierre écrit le *premier* jet.

» ...Avec beaucoup trop de notations concrètes. Nous en discutons ensemble, puis Jean-Noël rédige le second jet.

» ...Avec des sentiments et trop d'adjectifs... Une lecture à deux, sévère et critique, aboutit à une troisième version, puis, après élagage, à la quatrième, celle qui parviendra aux lecteurs.

» Nous espérons être aussi scrupuleusement exacts que dans un travail universitaire : mais si c'en était un, qui nous lirait ? Nous ne nous en cachons pas : nous désirons écrire pour le grand public, pour lui donner le goût de ce que nous aimons, l'emporter dans une aventure individuelle inscrite dans une grande aventure collective et lointaine, mais sans exotisme de pacotille comme le « vocabulaire d'époque », qui sonne toujours si faux. »

Voilà qui est net, sans hypocrisie. Et l'œuvre l'est aussi, née de ce travail et de [illegible] siasme conjugués.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ *Le Templier de* [illegible], de Pierre Barret et [illegible] Gurgand, l'Affiont, 348 pages, 42 F.

Le mouvement et le souffle

PLUTOT qu'un roman, une large fresque historique, *le Templier* de Jérusalem où ont été insérés un [illegible] de quelques comparses. Peu importe [illegible] recette puisque le plat est bon. Mouvementée, [illegible] se situe au Royaume latin de Jérusalem, *mais le jeu politique* passe par le [illegible] flambant neuf de [illegible], par [illegible] sous [illegible] Plantagenêt où le [illegible] Héraclius prêche la troisième croisade, celle [illegible] rois, [illegible] Chypre ; il [illegible] noue et se [illegible] dans le *Krak de Moab où règne le dangereux aventurier* [illegible] de Châtillon, et [illegible] la tente de Saladin ; il se fait au Temple, avec un Grand Maître de l'Ordre dont l'ambiguïté n'a jamais [illegible]. Le mouvement donc, *mais aussi le souffle !* A l'inverse [illegible] ce qui se passait *dans le Jole des* [illegible] où Zoé Oldenbourg [illegible] la bride à [illegible], effaçant, sous sa fougue symphonique, une [illegible] sûre information concernant la première croisade, l'élément romanesque, ici, ne joue que pour nous rendre plus accessible un fragment d'histoire bizarrement resté en marge des curiosités courantes.

Pourquoi quand on s'était croisé [illegible] en Terre [illegible] y faisant souche parfois, [illegible] qu'en Occident on [illegible] un nanti ? [illegible], et retenu [illegible] quelles fascinations ? [illegible] était la mentalité des chrétiens [illegible] sur place, « les poulains » ? Dans l'intervalle [illegible] leurs affrontements, quels échanges intervenaient entre les [illegible] et les Musulmans, entre [illegible] civilisations dont la [illegible] sous bien des aspects, [illegible] l'orientale ? [illegible] tout [illegible] de cette œuvre à [illegible] têtes, [illegible] et attachante. Elle comptera cinq volumes sous le [illegible] général : « *les Travaux de Dieu* ».

G. G. A.

« Ce livre est proprement incomparable :

aucun écrivain d'inspiration chrétienne n'en avait eu l'idée.

Ce que l'on peut dire, et sans la moindre hésitation, c'est que le Cinquième Evangile suffit à donner à Mario Pomilio une place exceptionnelle. »

La composition est ample, admirable de beautés poétiques comme de force méditative; la langue est d'un grand prosateur.

La Croix
(Lucien Guissard)

«... Ce grand livre que tout lecteur cultivé, chrétien ou non mais sensible au devenir des civilisations, lira avec plaisir et avec joie avant de lui faire une place dans sa bibliothèque à côté des grandes méditations imaginaires comme les Mémoires d'Hadrien. »

Le Figaro
(Robert Kanters)

Mario Pomilio

Le cinquième Evangile

roman

Payard

IMPORTANTE MAISON D'ÉDITION

recherche

RÉDACTEUR
DICTIONNAIRE DE LANGUE

Ayant une bonne expérience de rédaction lexicographique

Travail à domicile
Revenu annuel : environ [illegible] F

Envoyer curriculum vitæ sous la réf. 723, à SWEERTS B.P. 269, [illegible] PARIS Cedex 09, qui transmettra

PRIX DU MEILLEUR LIVRE ÉTRANGER
ROMAN

Ernesto Sabato
L'ange des ténèbres

Traduit de l'espagnol par Maurice Manly - 384 pages 59 F

SEUIL

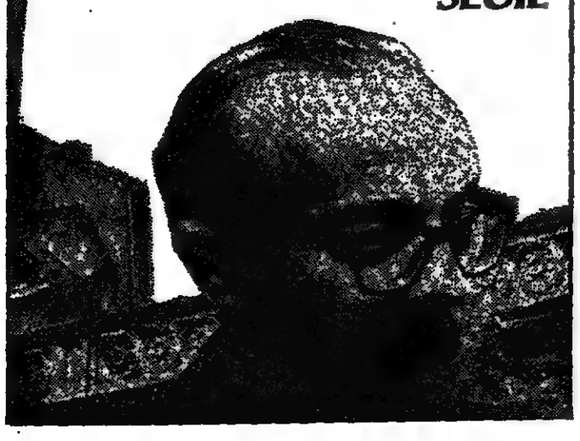

Alex VAROUX
[illegible] pour sa [illegible] policière [illegible] manuscrits policiers actuels.

Alex VAROUX,
7, rue [illegible] l'Ecole-Polytechnique
[illegible] PARIS

Gabriel Garcia Marquez

Cent ans de solitude

La plus grande révélation en langue espagnole depuis le "Don Quichotte"...

Traduit [illegible] l'espagnol par Claude [illegible] Carmen Durand. [illegible] 38 F.

SEUIL

Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech

(Suite de la page 15.)

De toute façon, le règne du profit lui paraît fatal à la survie de la planète et, par conséquent, comme il est optimiste, condamné. Il exclut également la bonasserie hippie, qui ramènerait à la survivance les plus aptes. Un socialisme mondial saura gérer le patrimoine, substituer la qualité à la quantité, l'éducation à la puissance. L'aventure humaine ne fait que commencer. Les prochaines décennies seront pathétiques mais passionnantes comme un ultime examen de passage. *L'auteur ne voit pas d'y avoir représenté par ses* enfants deux lits différents...

On aurait aimé que le romancier et l'académicien Goncourt conclue son livre par un credo littéraire et culturel, au lieu de rêver, en adolescent plutôt mâtheux, sur l'avenir cités spatiales sidéraux. Mais le livre tire son charme de cette juvénilité inattendue et des autres corrections qu'il apporte à la réputation de l'auteur. A l'opposé de ce que suggèrent ses peintures familiales souvent attendues et son profil évoquant la vipère de ses débuts, Bazin se révèle un homme de bonne volonté curieux de tout l'univers, et quelqu'un de formidablement sympathique.

AUTRE Goncourt en rupture de roman et en mal de scénarios, Michel Tournier prend le risque de causer la surprise inverse. Alors que Vendredi ou *les Limbes du Pacifique*, *le Roi des aulnes* et les Météores lui ont valu une estime quasi unanime, *l'homme qu'il dévoile* dans l'autobiographie du *Vent Paraclet* menace de heurter certains par la brutalité de ses jugements (2).

Sur la Résistance, par exemple, il se craint pas d'affirmer qu'elle n'a servi à rien pour la « fausse victoire » de 1945, sinon à entraîner des prises d'otages, et que ni les juifs ni les résistants au travail en Allemagne n'y entraient par vocation. Les juges qui l'ont condamné Brasillach, au demeurant qualifié d'« écrivain médiocre », sont traités de « *lamentables pitres métèques mal débarbouillés...* »

Mais il ne faudrait pas se méprendre sur la passion qui, sous couvert de la franchise, inspire ces formules vachardes. S'il doit tout que son goût du lycéen pour le langue de Goethe

(1) *Le Vent Paraclet*, de Michel Tournier, Gallimard, 288 p., 39 F.

la porte à soupçonner l'attitude de l'Allemagne par la force nazie et que, malgré ses vingt ans en 1944, il laisse à d'autres, dont sa sœur, la gloire de s'engager, jugeant plus « urgent » d'étudier *le Parménide*, c'est moins par choix politique qu'il réclame l'acquittement des écrivains collaborateurs qu'en vertu d'une révérence proprement fanatique pour la fonction même d'écrivain.

NON seulement ce dernier doit pouvoir s'approprier les trouvailles des autres — ainsi Tournier s'adjuge-t-il bien haut des emprunts au *Grand Meaulnes* et à *Bovary*, — mais il devrait être placé, selon lui, au-dessus des lois. Tel est le sens du jugement d'« infamie abjecte » porté sur l'arrêt de mort de Brasillach : un écrivain ne saurait en aucun cas être condamné pour des « *écrits anti-français* ». Le public n'a d'autre droit sur lui que de l'écouter, quoi qu'il dise, debout et découvert comme pour la Marseillaise !

● *Ce que je crois*, d'Hervé Bazin

● *Le Vent Paraclet*, de Michel Tournier

Ce bénéfice de l'immunité totale serait exorbitant s'il ne payait d'un engagement de tout l'être et de toute une vie au service de la langue française.

L'écrivain, selon Tournier, doit sacrifier à sa vocation le *bonheur* conjugal ou familial, qui risque de « désarmer la création ». Il doit se contenter d'effleurer du regard les beaux visages aperçus dans le métro, se prier Dieu qu'il le renvoie aux « steppes » de la solitude, où Goethe « le tient glacé de l'idée pure ». Tournier donne l'exemple en vivant seul dans *un presbytère d'Ile-de-France, au service exclusif* de ses œuvres, dont chacune lui a pris quatre ou cinq années de travail ardent.

Plus qu'un ermite, l'écrivain devient un moine de la création, un stylite enivré du vide au bord de *l'eugénisme, sinon du racisme : « bâtards »*, nourri de dégoût suprême appliqué à l'ensemble des Français moyens « pions surréalistes », l'auteur oppose son teint « basané par le soleil de la métaphysique... »

DE souvenirs d'enfance en professions de foi esthétiques, *le Vent Paraclet* livre la genèse de cette soumission mystique à l'Œuvre, dont on connaît peu de cas depuis Montherlant.

Tout en reprochant à Freud son « indigence navrante », Tournier ne signalerait pas une certaine opération des amygdales, où la terreur qu'il en a gardée, liée à celle d'une circoncision, n'avait joué un rôle au moins *inconscient dans la* formation de son idéal monastique.

La passion pour les études d'allemand et la *philosophie* a pris le relais conscient. Elève de Bachelard et de Gandillac, agrégatif avec *Deleuze* et *Chatelet*, *Tournier* comptait moins enseigner — les profs lui semblaient tous des « détraqués » *malodorants* — que satisfaire un délire d'absolu. Ainsi en a-t-il voulu à Sartre, après le système global qu'annonçait *l'Etre et le Néant*, de s'être laissé « *brider par un scrupule moral excessif* ». Son invention romanesque tire de son énergie motrice de la spéculation métaphysique.

Mais en même temps son sens de l'enfance bercé par Andersen et sa mentalité d'ethnologue formé au Musée de l'homme l'ont rendu sensible au fonctionnement des mythes, soucieux de les renouveler. Chacun de ses romans se propose d'irriguer, par une affabulation inédite, des histoires enfantines où l'âme des peuples résume ses souvenirs et ses intuitions les plus vastes.

SUR expérience de la traduction et de la radio a enfin du tour résolument transmissible que prendraient ses ré-incarnations. Contrairement aux romanciers du « sérail » qui jouent à « casser la baraque », Tournier se garde d'abord philosophe et croit possible de dire tout ce qu'il a à dire dans la prose héritée de Jules Renard, Colette, Genevoix, Giono et — pourquoi pas ? — Delly.

Ces cultes apparemment inconciliables de l'Idée pure et de la communication claire ont permis le mythomane *romanesque* le plus éclatant depuis Gide. Parce qu'il en fournit le secret, *le Vent Paraclet* constitue un document captivant.

COLLECTION « MUSIQUE »

LA PETITE CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH

L'ART DE JOUER MOZART AU PIANO
EVA & PAUL BADURA-SKODA

L'ART DE JOUER DU VIOLON
YEHUDI MENUHIN

BEETHOVEN - Légendes et vérités
J.S. BACH
EDMOND BUCHET

REYNALDO HAHN
ALFRED CORTOT (Avril 1977)
BERNARD GAVOTY

LETTRES D'AMOUR - JOURNAL INTIME
ROBERT & CLARA SCHUMANN

CHOPIN -
FRANZ LISZT

BEETHOVEN
HECTOR BERLIOZ

CARNETS INTIMES - LETTRES DE BEETHOVEN
LUDWIG VAN BEETHOVEN

Vient de paraître :

LE STYLE ET L'IDÉE
ARNOLD SCHOENBERG

HISTOIRE DE LA MUSIQUE NOIRE AMÉRICAINE
EILEEN SOUTHERN

BUCHET/CHASTEL
18, RUE DE CONDÉ — 75006 PARIS

PUBLICIS P 555

GOT-PETILLON

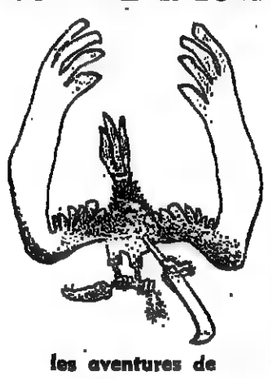

les aventures de
BARON NOIR
21 F En vente dans les dépositaires de presse

Le Livre qu'il faut connaître
BIBLE COMPLÈTE
Ancien et Nouv. Testam. franco 10 F
Petite Introduction à la Bible selon la foi chrétienne : franco 2 F
L'Appel E.T. 20, 47400 Tonneins
C.C.P. 32-59 C Toulouse

poésie

Jean Cayrol et le poème de l'actualité

● *La suite de* Poésie-Journal : *une gazette rimée avec de profonds coups de sonde.*

EN 1969, inspiré et profondément ébranlé par les événements de mai 1968, Jean Cayrol publiait *Poésie-Journal*, qui naissait comme une tentative unique, dans notre poésie, de concilier la référence à l'actualité brutale, immédiate, sans apprêt, et le besoin de dire, presque sans transition, son mystère, contradictoire, illuminé, parfois même somnambulique. Jean Cayrol reprend, aujourd'hui, cette expérience. Six années d'intervalle en ont pourtant changé la nature. Le soulèvement de tout l'être a fait place à une sorte de protestation plus amère et comme résignée. On pouvait avoir des élans brisés sous de Gaulle ; on a des amertumes plus lucides sous Giscard. L'espoir fut déçu, et les grandes aventures, Vietnam en tête, ont perdu de leur panache.

La chronique de Jean Cayrol est devenue une suite d'images et de scènes où il fustige la société de consommation, et où défilent tous les personnages de nos soirées quotidiens, de Georges Marchais à Guy Lux. De panoplie de « pions surréalistes », l'auteur oppose son teint « basané par le soleil de la métaphysique... »

DE souvenirs d'enfance en professions de foi esthétiques, *le Vent Paraclet* livre la genèse de cette soumission mystique à l'Œuvre, dont on connaît peu de cas depuis Montherlant.

Tout en reprochant à Freud son « indigence navrante », Tournier ne signalerait pas une certaine opération des amygdales, où la terreur qu'il en a gardée, liée à celle d'une circoncision, n'avait joué un rôle au moins *inconscient dans la* formation de son idéal monastique.

La passion pour les études d'allemand et la *philosophie* a pris le relais conscient. Elève de Bachelard et de Gandillac, agrégatif avec *Deleuze* et *Chatelet*, *Tournier* comptait moins enseigner — les profs lui semblaient tous des « détraqués » *malodorants* — que satisfaire un délire d'absolu. Ainsi en a-t-il voulu à Sartre, après le système global qu'annonçait *l'Etre et le Néant*, de s'être laissé « *brider par un scrupule moral excessif* ». Son invention romanesque tire de son énergie motrice de la spéculation métaphysique.

Mais en même temps son sens de l'enfance bercé par Andersen et sa mentalité d'ethnologue formé au Musée de l'homme l'ont rendu sensible au fonctionnement des mythes, soucieux de les renouveler. Chacun de ses romans se propose d'irriguer, par une affabulation inédite, des histoires enfantines où l'âme des peuples résume ses souvenirs et ses intuitions les plus vastes.

SUR expérience de la traduction et de la radio a enfin du tour résolument transmissible que prendraient ses ré-incarnations. Contrairement aux romanciers du « sérail » qui jouent à « casser la baraque », Tournier se garde d'abord philosophe et croit possible de dire tout ce qu'il a à dire dans la prose héritée de Jules Renard, Colette, Genevoix, Giono et — pourquoi pas ? — Delly.

Ces cultes apparemment inconciliables de l'Idée pure et de la communication claire ont permis le mythomane *romanesque* le plus éclatant depuis Gide. Parce qu'il en fournit le secret, *le Vent Paraclet* constitue un document captivant.

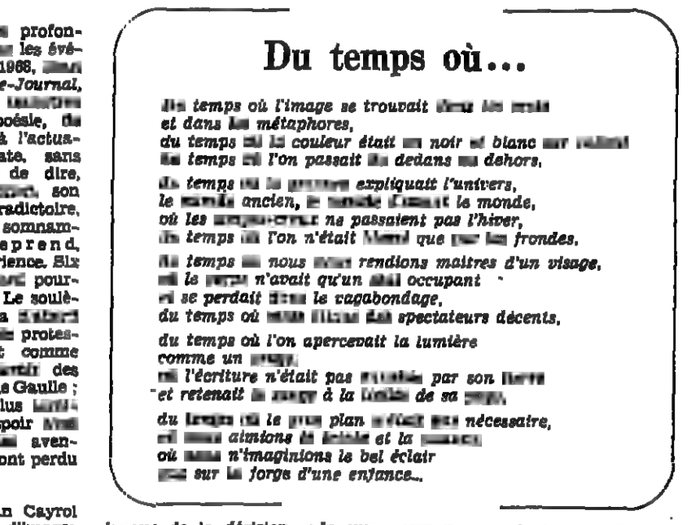

Du temps où...

Du temps où l'image se trouvait dans les mots
et dans les métaphores,
du temps où la couleur était un noir et blanc sur relief
du temps où l'on passait du dedans au dehors,

du temps où la grammaire expliquait l'univers,
le monde ancien, le monde d'avant le monde,
où les saisons-cycles ne passaient pas l'hiver,
du temps où l'on n'était blessé que par les frondes,

du temps où nous nous rendions maîtres d'un visage,
où le regard n'avait qu'un seul occupant
et se perdait dans le vagabondage,
du temps où nous fixions des spectateurs décents,

du temps où l'on apercevait la lumière
comme un prodige,
où l'écriture n'était pas stylisée par son livre
et retenait la magie à la limite de sa page,

du temps où le gros plan n'était pas nécessaire,
où nous aimions de loin et la distance
où nous n'imaginions le bel éclair
que sur la forge d'une enfance...

Il avait sans doute besoin d'un langage mieux ligoté, lui dont que la rime, qui était jadis occasionnelle, devient ici plus insistante, pour que nous vivons une époque de la dérision. « *Je suis d'un temps unique, qui ne croit unique* », proclame Jean Cayrol, refusant de poursuivre ce qui pourrait être une gazette rimée, n'étaient les sondes qu'il envoie, de temps en temps, dans son subconscient, son rêve ou sa rage. C'est alors que le poème, tout à coup, retrouve un chant profond, une respiration indivisible, où un écho de la

A. B.

★ *Poésie-Journal*, tome II, 1970-1976, de Jean Cayrol, le Seuil, 288 p., 27 F.

souvenirs

« Tête de poulet, cul de canard »

● *Un métis de Saigon a vu l'Indochine devenir Vietnam.*

LE vert chante des rizières du Mékong, la fraîcheur du Petit Continental de Saigon, les reniflements de grand-mère vietnamienne, les tentations généreuses de chair vendue crissent, tout un fléau d'équilibrer sur son balancier, Philippe Franchini témoigne d'une enfance refermée en 1975. « Tête de poulet, cul de canard », disaient les Vietnamiens. L'histoire n'est ni celle d'un Vietnamien ni d'un Français, mais d'un métis. Un livre de mélancolies, de beautés, de déchirures, de petitesses. Philippe Franchini, venu à la littérature à l'appel d'un oncle, conseiller au lycée Chasseloup-Laubat, qui y épouse la fille d'un mandarin de My-Tho et y rachète un jour l'hôtel Continental, dont il fera plus tard le célèbre patron de la première guerre d'Indochine. Un portrait plein de sensibilité et de justesse, sans affectation.

Né d'une mère à demi bien mal jugée, le petit métis d'un œil aiguisé de Saigon des années trente et quarante où il évolue en allergiques aux fausses annuelles, à l'exotisme quiétude de vie sur un bras du Mékong bercé par une grand-mère qui chique le bétel. Le regard de l'Eurasien sur la colonie est unique. A My-Tho, la complicité entre le mal cochinchinois et l'administration coloniale. Le Cercle sportif saigonnais, la fierté du jeune métis qui fait ses premiers pas au bord de cette piscine du temple de la colonisation. La méconnaît de la francophilie désespérée des lettrés vietnamiens. Le soupçon, la haine, l'incompréhension, l'infini malentendu. Le peintre s'exprime par touches, avec la tristesse, l'humour et l'intensité qui, seuls, permettent de raconter l'« enfer du Sud », le Vietnam.

De Saigon-Cholon, l'auteur connaissait trop bien les mots pour ne pas en faire l'esquisse. De la guerre française à l'américaine, la ville se désintègre. En quête d'une ancre, il retrouvera en 1965 ne trouvera plus que le « bateau ivre » qu'il abandonnera plus tard, mais noyé de chagrin. Il a alors compris qu'il avait toujours senti qu'il était et qu'il avait toujours été, aux yeux des vietnamiens, « l'étranger qu'ils préféraient ». Lucide, Philippe Franchini a écrit sans méchanceté ni complaisance le témoignage le plus honnête sur un univers qu'il aime. Ce qu'il aurait tant souhaité pouvoir aimer.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ *Continental Palace*, de Philippe Franchini, Olivier Orban, 256 p., 45 F.

(PUBLICITE)

BIEN ECRIRE, CLE DU SUCCES
Pour réussir, apprenez à bien vous exprimer par l'écrit et par la parole. Envoi gratuit de F F brochure n° 000 « Le plaisir d'écrire ». ECOLE FRANÇAISE DE REDACTION, établissement privé soumis au contrôle pédagogique de l'Etat, 10, rue de la Vrillière, 75001 Paris.

Vient de paraître N° 217

Lettres soviétiques

— PRAVDA - POÉSIE - ARTS
— L'HOMME ET SON TEMPS
— L'ESPRIT D'HELSINKI ET LA CULTURE

Le numéro 8 F.

En toutes bonnes librairies

Diffuseur :
ODÉON DIFFUSION
12, rue de Fleurus-Poissonnière, 75009 PARIS.

Cruel, cocasse, poétique, insolite, en plein cœur de Paris, le nouveau roman de Troyat.

Flammarion

Photo Boubat

Le front dans les nuages d'Henri Troyat
de l'Académie française
240 pages • 32 F broché • 42 F relié

FLAMMARION

Synergie, K&E

DIX ANS DE LECTURE

LES ROMANS FRANÇAIS

Casser la baraque

Du côté de la critique

LES DISPARUS

Un vent d'autobiographie...

... et de théorie

ROME N'EST PLUS DANS ROME
HUBERT MONTEILHET
Pauvert

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

dix ans de lecture

Mais si : les Français lisent ! Plus que jamais, même. Rien qu'en 1976, ils ont acheté 300 millions de livres, 6 par habitant. Et les titres augmentent : 20 000 par an, dont la moitié nouveautés.

Depuis 1967, cela fait près de 100 000 livres nouveaux, dont 20 000 romans. Le Monde en a reçu environ 30 000, analysé près de 6 000. Or ces dix années passeront pour fécondes si elles ne laissent que quelques dizaines d'œuvres mémorables...

Le recul manque pour anticiper cette sélection implacable, et jamais définitive, la postérité. « Le Monde des livres » ne prétend aujourd'hui qu'esquisser les changements intervenus, depuis sa création, dans l'art d'écrire et de lire.

ROMANS FRANÇAIS

Casser la baraque ou pas ?

COMME [illegible] décennie a complètement [illegible] la génération exceptionnelle [illegible].

Le seul automne 1976 a vu [illegible] quatre [illegible] de première grandeur : Paul Morand, qui [illegible] la genèse de cette soumission à l'Œuvre dont on connaît peu de cas depuis [illegible] ; Emmanuel Berl, dans les entretiens avec Patrick Modiano confirmer la rigueur scrupuleuse, si peut-être prophétique ; Raymond Queneau, dont l'énorme travail sur le langage finira bien par apparaître, [illegible] l'encombrant triomphe de « Zazie » ; et Marcel Jouhandeau, qui [illegible] depuis un demi-siècle, par le roman, l'autre, l'humour ou l'art de la [illegible] — ses dernières publications — de clarifier pathétiquement un [illegible] à un monde sans Dieu ni [illegible] de progrès.

Il en [illegible] plus que deux « [illegible] » : Aragon et Sartre. Ils ont respectivement soixante-dix-neuf [illegible] ment été « purgatoire » pour les écrivains « maudits » : Céline, Artaud et Bataille [illegible] réflexions majeures [illegible] décennie. L'édition complète de leurs œuvres, les collections de poche, des revues comme *l'Arc*, l'[illegible] de *Tel Quel*, y ont contribué.

Du côté de la tradition

L'importance donnée par l'Université à la recherche ne doit pas masquer le [illegible] constant et la qualité [illegible] du roman traditionnel. Le [illegible] y prend le pas sur le présent, à travers des [illegible] historiques — Gallo, Jules Roy, Troyat, Zoé Oldenbourg — ou une nostalgie de l'avant-guerre — Déon, Mohrt, d'Ormesson, — mais avec des [illegible] d'œil qui [illegible] le charme du genre. De leur côté, les Goncourt honorent la tradition naturaliste (Lanoux, B. Clavel) et l'étude de mœurs (Bazin, Mallet-Joris).

Parmi les [illegible] qui ont [illegible] bousculé les habitudes, il faut citer Nimier, P.-J. Rémy et R.-V. Fleurs, qui ont [illegible] dans le récit à l'ancienne des systèmes très personnels de [illegible] ou de [illegible] social, mais surtout Patrick Modiano et Michel Tournier. Tous deux [illegible] avant 1967, ils se sont imposés depuis, l'un par une aura poétique qui *dépasse le goût « rétro »* pour les [illegible] de l'occupation, l'autre par la réincarnation des plus grands *mythes*.

Un vent d'autobiographie...

La crise du roman des [illegible] a fait de l'autobiographie une sorte de refuge où se sont abrités une proportion jamais atteinte d'écrivains classiques.

Aux grands [illegible] pour qui venait naturellement le temps des *Mémoires* (Genevoix, Green, Guitton, Jacques Perret) et aux auteurs dont c'était le propos exclusif (Borel, Jouhandeau, Leiris, [illegible] ajoutés beaucoup de [illegible] qui avaient [illegible] dans le [illegible] et qui entreprirent de [illegible] leur vie dès la cinquantaine. A part Bastide, qui a suivi le chemin inverse en interrompant sa « vie rêvée », c'est le cas de Bory, José Cabanis, Claude Mauriac, Claude Roy, [illegible], Jean Sullivan, [illegible].

La génération [illegible] a également [illegible] de la fiction au profit du témoignage à peine romancé. Les « conversions » survenues en 1968 et leurs suites plus ou moins désemparées ont [illegible] lieu à des [illegible] autobiographiques, particulièrement [illegible] du lyrisme (Hallier) ou de [illegible] ironique (Albert Cohen, Courchay, Ehni, Guegan, [illegible]).

... et de théorie

Le « nouveau roman » avait [illegible] la [illegible] dans les années 60-61, mais en [illegible] il a déjà [illegible] d'exister [illegible] « depuis » l'élection de ses champions à [illegible] son [illegible] propre.

Alain Robbe-Grillet [illegible] son écriture malicieux et corrosif, qui [illegible] les fantasmes de l'imaginaire [illegible]. Nathalie Sarraute [illegible] ses micro-fictions, où les [illegible] s'opprimment les uns les autres, pour cerner [illegible] créateur, tantôt [illegible] des généralités et des [illegible], tantôt le terrorisme intellectuel. Claude Simon s'[illegible] des images lacunaires de la [illegible] et de la guerre d'Espagne qui tournaient dans sa mémoire, pour composer de magnifiques puzzles dont [illegible] les morceaux [illegible] notre vie, notre histoire, notre monde. Robert Pinget, plus rare, questionne les paroles à leur faillissement. Butor, détourné du roman, *cherche des correspondances* entre des langages différents : poésie, peinture, musique, rêve.

Depuis dix ans, le rôle d'inquiéteurs et d'empêcheurs de romancer en rond est tenu par les critiques universitaires, pour qui l'acte d'écrire doit perdre son innocence trompeuse et relever de la science. D'authentiques écrivains ont illustré cette chasse au mystère irréductible du texte : Barthes, qui a dominé la période en ce domaine, Genette, Julia Kristeva, Maschonnis, Ricardou, Sollers.

En vase clos

Il en [illegible] stérilisante de la créativité naïve, une coupure à peu près totale avec le public non spécialiste, et des chambardements dont l'importance respective [illegible] discerne mal. Mais rejeter en bloc cette nouvelle expérimentation au nom d'une « lisibilité minimum » paraît aussi injustifiable que d'y adhérer sans circonspection.

Les différents [illegible] l'ampleur [illegible] elles-mêmes liées à la valse des théories à la mode. Certains se [illegible] de reprendre la « déconstruction » là où l'a interrompue le « nouveau roman », en [illegible] au nom logique des [illegible] d'images (Renaud Camus). D'autres, plus nombreux, s'opposent à l'héritage littéraire, jugé [illegible] et aliénant, par des éructations [illegible] (*Demélier*), des *paraphrases* aimantes (Chaillou) ou des références en [illegible] (Almira). D'autres encore pratiquent le collage, le détournement de textes, la parodie, ou laissent libre cours à une parole célinienne (Moreau, Rezvani), baroque (Faraggi, Grainville) ou subtilement détraquée (Ajar).

Il y a enfin ceux qui n'ont de cesse de dérégler les mécanismes par lesquels l'écriture a coutume de « signifier ». Par définition, ces expériences aux limites de l'« illisible » découragent le jugement et la [illegible] Certains [illegible] que la lecture peut [illegible] apercevoir que les unes [illegible] plutôt un langage de l'inconscient en jouant de ses symboles et de ses automatismes (Hélène Cixous), [illegible] que les [illegible] espèrent leur [illegible] de la folie (à la suite d'Artaud), de l'érotisme (à la suite de Bataille), ou des deux à la fois : Duvert, Guyotat, Bernard Noël, Denis Roche, Sollers, etc.

Inclassable [illegible]

Il faudra attendre pour savoir lesquelles de ces aventures, souvent indéchiffrables et parfois suicidaires, auront marqué l'époque. Si du moins on les laisse survivre au temps de la rentabilité.

Il [illegible] pourtant rare que les individualités fortes et porteuses d'un message ou d'un style *impérieux ne trouvent pas le chemin* du public. [illegible] que ses déambulations aient eu de quoi dérouter, Le Clézio a [illegible] gagné une audience qui dépassait les cercles spécialisés. Les jeunes de sa génération ont *reconnu en lui leur terreur fascinée* devant le monde moderne et leurs aspirations à une [illegible] cosmique. De même, les lecteurs [illegible] particulier [illegible] dans la jactance de San Antonio, la langue verte de Frédéric ou les pieds-de-nez [illegible] plinesques d'Ajar, l'écho de leurs [illegible] langage et l'[illegible] qu'il [illegible].

Tous la [illegible], finalement, aura illustré ce doute, [illegible] plus ou moins de ravages, de [illegible] de communiquer « quand même », et de [illegible] inclassable que, [illegible] de mieux, on n'a pas fini d'appeler [illegible].

JACQUELINE PIATIER et BERTRAND POIROT-DELPECH.

ECRIRE AU FÉMININ

LA prise de conscience des problèmes et des possibilités d'expression propres à la femme restent sans doute le [illegible] des [illegible] années. La [illegible] et l'[illegible]sion [illegible] aux [illegible] des femmes n'est [illegible] qu'un symptôme. Même qu'en [illegible] régnait encore le « roman de femme » bovarysant, ou [illegible] émancipé sur le modèle de Françoise Sagan, [illegible] types de [illegible] [illegible] surgi.

D'abord [illegible] [illegible] de libération personnelle [illegible] un [illegible] public féminin a [illegible] [illegible] de son malaise quotidien et [illegible] un [illegible] : par exemple, le [illegible] de poupée (Mallet-Joris), [illegible] (Benoîte Groult), [illegible] pour la [illegible] (Marie Cardinal), les voyages du Grand Duc.

Les progrès du militantisme [illegible] ont [illegible], d'autre part, un appétit [illegible] en [illegible] groupe et de [illegible] théoriques [illegible] dans le monde, [illegible] de pionnières (Louise Labé, Flora Tristan, [illegible] Démar, [illegible], .), [illegible] Millet, Mitchell, [illegible] Miller, [illegible] de grands [illegible] à l'[illegible] de leur phallocratisme, analyse critique [illegible] la pensée « masculine » de Freud et des philosophes par Luce Irigaray (spéculum, de l'autre femme), [illegible].

Enfin, [illegible] [illegible] ont vu la [illegible] [illegible] dans les [illegible] qui pèsent sur l'expression de leur [illegible] et sur la grammaire même. D'où des [illegible] [illegible] par le corps féminin : les uns plutôt [illegible] (Marianne Alphant, [illegible] Cixous), les autres plus instinctifs ou lyriques : Chantal Chawaf, [illegible].

LES DISPARUS

Ont disparu, depuis dix ans : 1967 : Marcel [illegible], André [illegible]. — 1968 : Jacques Charpier, Jean Paulhan. — 1970 : Jean Giono, François Mauriac, Pierre Mac Orlan.

1972 : Henry de Montherlant, Jules Romains, Pierre-Henri Simon. — 1973 : Alexandre Arnoux, Roland Dorgelès. — 1974 : Marcel [illegible]. — 1975 : Patrice de La Tour du Pin, Saint-John Perse. — 1976 : Emmanuel Berl, Pierre-Jean Jouve, André [illegible], Paul Morand, [illegible].

Inès Cagnati

GÉNIE LAFOLLE

roman

"L'amour fou d'une petite fille pour sa mère... Amateurs de [illegible] s'abstenir... Un véritable [illegible] est là."
Noëlle Loriot / [illegible]

"L'insupportable et prodigieux monde d'Inès Cagnati."
Joël Schmidt / RÉFORME

"D'une poignante beauté."
Jeanne Duranteau / LE MONDE

denoël

si vous aimez LES LIVRES
si vous ne savez plus où les mettre...
Pour vous installer
ULTRA RAPIDEMENT
à des prix IMBATTABLES
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

[illegible]
Etroits - Larges - Hauts - [illegible]
Superposables - Juxtaposables
100 combinaisons d'assemblages
[illegible] Rustique
[illegible]
- Catalogue [illegible] gratuit

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
75014 PARIS 61, rue Fr[illegible]
[illegible]
Tél. 633.73.33
[illegible]

ROME N'EST PLUS DANS ROME
HUBERT MONTEILHET
Pourquoi un gouffre s'est-il creusé entre l'Église traditionnelle et l'Église moderne, dite conciliaire?
Pauvert

le Journal de l'année a dix ans

Dix ans d'informations, de points de repère, d'enquêtes, d'analyses sur tous les faits, les événements, les idées et les hommes qui donnent à l'actualité son relief.
Dix volumes qui aident à comprendre et à juger un présent d'autant plus fugitif qu'il nous submerge de sa multiplicité hétéroclite, inclassable au jour le jour.
Dix ans d'histoire contemporaine, dont toutes les références ont été rassemblées en un INDEX CUMULATIF des dix premiers volumes, paru en même temps que l'édition 1976.

Pour voir clair dans l'actualité d'hier et d'aujourd'hui.

JOURNAL DE L'ANNÉE édition 1976.
Un volume relié (17,5 x 24 cm).
432 pages très illustrées ; chronologie générale, index.
Index cumulatif : même format, 128 pages.

Larousse

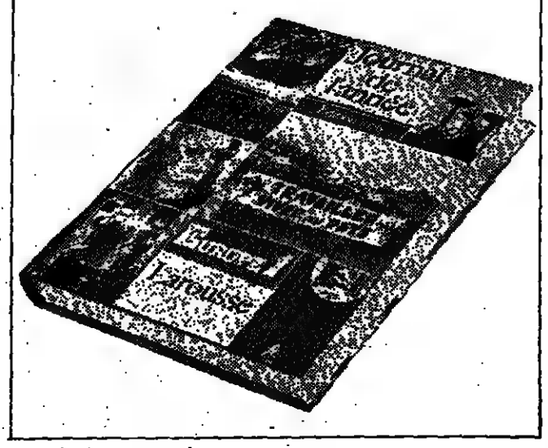

Lettres soviétiques

ROME N'EST PLUS DANS ROME
HUBERT MONTEILHET
S'agit-il du fond ou de la forme? De soutanes ou bien de dogmes et de morale?
Les Saintes-Écritures sont-elles trahies?
Pauvert

RENÉ FALLET

Y a-t-il un docteur dans la salle ?

roman

"Je lui prédis 100.000 exemplaires"

Yvan Audouard
Le Canard Enchaîné

denoël

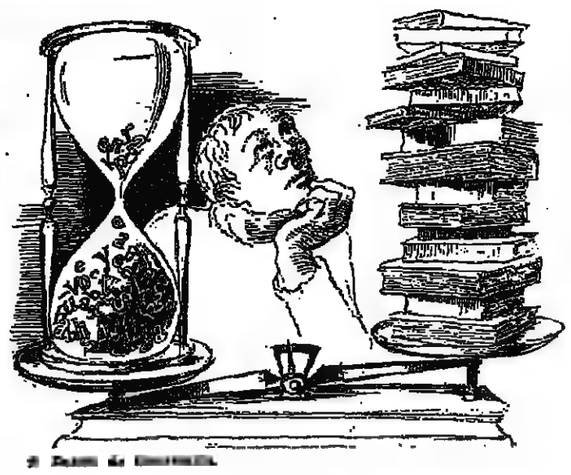

POÉSIE

Du mystère au tract

Ces dix dernières années ont été marquées par une diversification de plus en plus manifeste, au niveau du langage, dans une poésie tantôt hermétique, à la fois éclatée et cristallisée, à prétexte *disparu* et qui a pour la poésie de protestation a nettement accentué sa présence parmi les jeunes.

Les poètes connus, qu'un grand nombre de lecteurs peuvent *suivre*, sont bien présents : il la part de mystère mais considérable dans leurs œuvres elle n'en oblitère pas pour autant une signification précise. C'est le cas des deux poèmes de Pierre Emmanuel, *Jacob* et *Sophia* (Le Seuil), de Georges-Emmanuel Clancier dans *Peut-être une* (Gallimard), de Jacques Izoard dans *Poèmes* (Flammarion), de Jean Grosjean dans *la Chaire* (Gallimard), de Robert Sabatier dans *Quand la* (Gallimard), de Claude Vigée dans *la Soif* sous *la mer* (Flammarion), de Pierre Oster dans les *Dieux* (Gallimard). Il faut ajouter à ces voix les voix célèbres de Jacques Prévert, d'André Pieyre de Mandiargues, d'André Frénaud : une communicabilité immédiate s'établit entre eux et le lecteur.

Le langage restant tout aussi traditionnel, quelque chose de plus ambigu, de plus énigmatique des poètes portés sur la parabole ou l'allusion, comme René Char dans *le Nu perdu* et *Dans la* (Gallimard), Jean-Claude Renard dans *la Braise et la Rivière* et *le Dieu de nuit* (Le Seuil), Bernard Noël dans *la Peau et les Mots* (Flammarion). Voisins par la conception du langage sont les poètes réunis à la différence du nom : Yves Bonnefoy avec *Dans le leurre du seuil* (Mercure de France), Jacques Dupin avec (Gallimard), Jean avec *les Moyens d'existence* (Pierre Seghers), Pierre Seghers avec *ma vie* (André).

Signalons d'ajouter à bien évidences une autre de dimension — non point la relative, — certains poètes qui comptent gardent les leurs d'expression : dans *les Châteaux de* *poèmes* (Albin Michel), Jean-Philippe dans *l'Inespéré* (Gallimard), Hubert dans *les Guerriers du* (Pierre Belfond), Pierre Dalle (Flammarion), Lorand Gaspar dans (Gallimard), *Le Quintrec* dans *Jeu- de Dieu*, Jacques *Voix, vêtements,* (Gallimard), Jean *Retour d'appel* (Grasset).

Le renouvellement du langage a été l'une des tendances majeures de la poésie, en effet générale. Certains poètes, jusqu'à la rupture avec le passé, ont pris leurs distances avec l'écriture traditionnelle. Raymond Queneau, dans son chef-d'œuvre, la trilogie de *Courir les rues*, *Battre la* *Fendre les flots* (Gallimard) sut parler de la rue, en inventant une orthographe phonétique. Guillevic, dans *Paroi* et *Parlers* (Gallimard) a utilisé de ses poèmes lapidaires tout élément de rhétorique. Jacques Roubaud, dans *Trente* et *Trente* au mot (Gallimard), a rapproché la poésie des sciences exactes, Denis Roche, dans *Eros* *énergumène* et *le Mécrit* (le Seuil).

La poésie engagée a connu un bond en avant spectaculaire. Jean Cayrol a, parmi les poètes célèbres, inauguré un genre, avec *Journal* (Le Seuil) : l'actualité vue par un tempérament qui la transforme. René Depestre, lui aussi poète chevronné, est resté dans le village des délégués de la poésie révolutionnaire, avec *Cuba* (Pierre-Jean Oswald). Francis Venaille continue de chanter la liberté, avec *l'Apprenti foudroyé* (Pierre-Jean Oswald).

Parmi les poètes révélés depuis peu, on retrouve la même exigence, la même dispersion, la même course à l'individualisme exacerbé, la même richesse aussi. Daniel Biga, avec *Mohicans* (Mercure Saint-Germain-des-Près) est le plus grave des protestataires gauchistes. Paul Keineg chante une Bretagne mémorielle dans *Mémoires communs* (Gallimard). Tahar Ben Jelloun tend sa litanie au secret d'une mère politique et sociale dans *Hommes sous linceul* (Maspéro).

La révolte est plus somnambule chez Matthieu Messagier, dans *Les Mains penchées* (Pierre Seghers) ou chez Yves Martin, dans *Le long* (Guy Chambelland).

ALAIN BOSQUET.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Une ouverture élargie sur le monde

dix ans de lecture

La France, toujours un peu prisonnière de ses traditions hexagonales, a beaucoup appris et beaucoup traduit en dix ans. C'est que l'accélération de la circulation des idées et des hommes a été doublée d'un déplacement évident du centre de gravité de la création littéraire.

Nos regards se sont essentiellement tournés vers l'Amérique. Vers l'Amérique d'expression hispanique d'abord, qui a engendré une pléiade d'écrivains aujourd'hui confirmés en Europe, et qui ont assuré la relève de la génération précédente, celle de Neruda, Arguedas, Asturias, dont l'unique survivant est l'Argentin Borges. Des fortes individualités littéraires marquent « la génération du boom », ainsi nommée à l'époque où son union — elle a maintenant éclaté — Carlos Fuentes, actuellement du Mexique à Paris ; Mario Vargas Llosa, président du Pen Club international ; Julio Cortazar, qui réside en France ; Gabriel Garcia Marquez et Cristina Peri qui vivent à Mexico. Sans oublier Alejo Carpentier, disparu) et Alejo Carpentier, diplomate en poste dans la capitale française.

Leur présence est monumentale. Chacun d'eux a donné un roman une « somme » (traduite en français à l'exception de *Terra Nostra*, de Carlos Fuentes, la plus récente qu'on n'a pas plus le droit d'ignorer ici que les films de Bergman, de Fellini de Kubrick. Citons *Fando* (de L. Lima), *Marelle* (de J. Cortazar), *Cent ans de solitude* (de G.G. Marquez), *Conversations à la cathédrale* (de M. Vargas Llosa) ou le Royaume de la *mélodie* (d'A. Carpentier).

Les Etats-Unis ensuite, où on vient épanouis puis relativement tarir les grands talents étiquetés : sous le label juive new - Yorkaise Saul Bellow, récent prix Nobel de littérature ; Philip Roth, l'auteur de *Portnoy* et *son complexe* ; Bernard Malamud), ceux de l'école du New Yorker passés maîtres dans l'art du récit lapidaire et sophistiqué : Updike, Truman Capote ou Salinger ; sous, enfin, qui accompagnèrent le mouvement terrible du journalisme new-yorkais, chantre du psychédélisme ou chroniqueur des épopées spatiales, Jersy Kosinski, l'auteur de *l'Oiseau bariolé* qui poursuit une carrière avisée, *Anaïs Nin*, morte le mois dernier qui a donné au fluvial *Journal* l'exemple de la descente aux labyrinthes de l'être. Il y a bien d'autres... Ne serait-ce que ces survivants de la grande époque : Erskine Caldwell et Henry Miller.

Peut-être masquent-ils, ainsi que le phénomène très américain du best-selling, les expériences qui foisonnent dans un pays dont l'une des vocations a toujours été la marginalité. Il nous faut apprendre à connaître des écrivains moins célèbres, souvent que traduits ici : ceux qui constituent la postérité d'un Burroughs, d'un Kerouac, d'un Kesey ou d'un Ginsberg. Il faut découvrir la jeune école californienne (à laquelle les éditions du Sagittaire sont particulièrement attentives), ou encore les écrivains dits « de la seconde génération », ceux qui ont pris la relève de Faulkner, de Flannery O'Connor ou de Carson McCullers : Shelby Foote, l'historien de la guerre de Sécession, William Humphrey, le nouveau fantastique du Sud, terroir, ou Henry Roth Miller dont la prose poétique n'est pas sans grâce... A quoi s'ajoute une littérature de recherche, plus récente, plus élaborée et qui compte John Barth, Donald Barthelme, Thomas Pynchon, John Hawkes, Paul Rechy et Kurt Vonnegut Jr...

* * *

La vieille Europe, elle aussi, a renouvelé ses phares. En Grande-Bretagne, on a assisté pendant ces dix dernières années à l'essoufflement des « ex-jeunes gens en colère », au profit d'une création féminine importante, voire « féministe » (dans la tradition anglaise, depuis les sœurs Brontë) celle de Doris Lessing, Iris Murdoch ou Margaret Drabble. On a redécouvert une vieille dame charmante, Jean Rhys, qui, dans les années 20, a fait ses folles parisiennes. On a vu des fantaisies philosophico-écologistes d'un fin linguiste nommé Tolkien, le père des Hobbits. Et si Graham Greene reste l'auteur anglais le plus exporté, Lawrence Durrell l'a rejoint dans la notoriété, encore que, depuis *Tunc* et *Nunquam*, il n'ait rien écrit qui égale son éblouissant *Quatuor d'Alexandrie*. Un autre exilé (volontaire) vient d'imposer avec *l'Orange mécanique* et plus récemment *Symphonie Napoléon* : Anthony Burgess.

Vient enfin l'Europe balkanique et latine. Signalons rapidement dans la Turquie vivante de Nazim Hikmet l'émergence d'une romancière anatoliens au souffle épique vigoureux, Orhan, l'auteur du *Pilier*, de Yachar, celui de *Mahmoud le Mince*. En Grèce, Vassilis Vassilikos et Ritsos qui sont le plus brillamment ressuscités après la disparition de George Seferis, prix Nobel de littérature. L'Albanie a vu naître un romancier extraordinaire, Ismail Kadaré, dont *le Général de l'armée morte n'est pas encore* publié en français.

En Italie, à côté des grands talents classiques de Giorgio Bassani, Italo Calvino, Alberto Moravia et Dino Buzzati, à côté des poètes Ungaretti et Montale, le théâtre Eduardo De Filippo apparaît comme le plus novateur et l'un des plus forts des auteurs politiques de son époque. En Espagne enfin, hors aux Obras, Rafael Alberti, un peu vieillis aujourd'hui, deux personnalités à suivre : Juan Goytisolo, qui nous a donné un maître livre, *Don Julian*, dans lequel il s'empoigne passionnément avec l'héritage hispanique, et la Catalane Mercè Rodoreda, que *la Place du diamant* classe définitivement parmi les plus grandes aux côtés de Virginia Woolf surtout, dont elle serait une sœur latine, plus populaire.

FRANÇOISE WAGENER.

Le phénomène Soljenitsyne

A l'Est, quoi de nouveau ? La vague de littérature dite dissidente (ou le samizdat) l'a emporté sur les productions officielles, au point que le phénomène *Soljenitsyne* qui a dominé. Mis à part *Une journée d'Ivan Denissovitch*, les grands livres de l'écrivain russe ont été publiés à l'Ouest durant ces dix dernières années (aux éditions Ymca Press en langue originale, puis progressivement dans les grandes langues européennes) : le premier cercle (1968), le pavillon des cancéreux (1969), août 14 (1972) et *l'Archipel du Goulag* (1974).

Le retentissement (jusqu'au discours de Stockholm, prononcé en son absence en décembre 1970, puis à son expulsion d'U.R.S.S., en février 1974, ont focalisé l'attention sur la personnalité écrasante de Soljenitsyne, sur la force du témoignage qu'il nous a apporté et la virulence de son ostracisme à l'égard du monde occidental, auquel il reproche son matérialisme et son manque de spiritualité.

Le géant n'éclipse pas pour autant d'autres écrivains venus d'U.R.S.S., de valeur et de qualités variées : Zinoviev, Nekrassov, bien sûr. Sans oublier ceux qui continuent à écrire sur place, clandestinement ou officiellement : Volnovitch, Trifonov, Nagibine, Granine...

En R.D.A., Christa Wolfe et Günter Kunert se sont distingués de la toujours prometteuse Sarah Kirsch. En Pologne, c'est Adolf Rudnicki, témoin-visionnaire de la fin du ghetto de Lodz, qui s'est imposé. En Tchécoslovaquie, la jeune école de Kundera, Skvorecky, Vaculik, a pris le relais du grand Hasek. En Hongrie, outre Gyorgy Konrad qui, par la hauteur de sa réflexion, illumine ses aînés, Gyula Illyes et Tibor Dery.

En Roumanie, Paul Goma est apparu comme une sorte de Joyce de l'univers pénitentiaire, initiateur peut-être d'une nouvelle école appelée « onirique » et qu'occupe particulièrement la théorie formelle (Tanase, Tsepeneag...).

* * *

Dans l'Europe balkanique et latine. Signalons rapidement dans la Turquie vivante de Nazim Hikmet l'émergence d'une romancière anatoliens au souffle épique vigoureux, Orhan, l'auteur du *Pilier*, de Yachar, celui de *Mahmoud le Mince*. En Grèce, Vassilis Vassilikos et Ritsos qui sont le plus brillamment ressuscités après la disparition de George Seferis, prix Nobel de littérature. L'Albanie a vu naître un romancier extraordinaire, Ismail Kadaré, dont *le Général de l'armée morte n'est pas encore* publié en français.

En Italie, à côté des grands talents classiques de Giorgio Bassani, Italo Calvino, Alberto Moravia et Dino Buzzati, à côté des poètes Ungaretti et Montale, le théâtre Eduardo De Filippo apparaît comme le plus novateur et l'un des plus forts des auteurs politiques de son époque. En Espagne enfin, hors aux Obras, Rafael Alberti, un peu vieillis aujourd'hui, deux personnalités à suivre : Juan Goytisolo, qui nous a donné un maître livre, *Don Julian*, dans lequel il s'empoigne passionnément avec l'héritage hispanique, et la Catalane Mercè Rodoreda, que *la Place du diamant* classe définitivement parmi les plus grandes aux côtés de Virginia Woolf surtout, dont elle serait une sœur latine, plus populaire.

FRANÇOISE WAGENER.

Les grandes réhabilitations

DEPUIS dix ans, un certain nombre de grands noms de la littérature nordique sont sortis du purgatoire où les tenait un malentendu de nature politique ou esthétique. C'est le cas de Bougakov, d'Isaac Babel et d'Ossip Mandelstam, victimes de la terreur stalinienne et dont les œuvres majeures ont enfin vu le jour en traduction française.

C'est le cas aussi de John Cowper Powys, l'écrivain gallois mort en 1963, de Tristin Ettore Svevo, d'Alberto Savinio, le frère de De Chirico, de Herman Hesse, redécouvert par la jeunesse américaine, puis française. Sans oublier ces excellents écrivains nordiques : Ivar Hansen et Tarjei Vesaas.

Gustav Meyrink, le père du *Golem*, Karl Kraus, le virulent autrichien et le poète Georg Trakl ont fait l'objet d'importantes rééditions. Des Polonais Witkiewicz, Gombrowicz et Bruno Schulz, grâce aux efforts de Maurice Nadeau notamment, sont presque intégralement accessibles ici.

Signalons enfin un élargissement d'audience pour Katherine Mansfield, Virginia Woolf, Sigrid Unset, Carson McCullers et Saint-John Perse Leger, grâce aux grandes rééditions entreprises par Stock dans la collection « Les grandes femmes internationales », pour Rimbaud et Hölderlin repris chez Gallimard et Rainer Maria Rilke au Seuil.

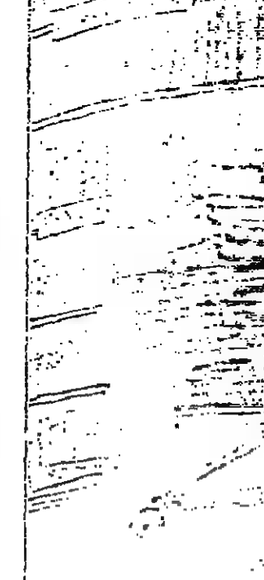

HISTOIRE

Place à la sociolo

L

Les Editions du C.N.R.S. publient des ouvrages dans toutes les disciplines relevant des sciences exactes et naturelles, ou des sciences humaines.

Ces ouvrages sont des documents de référence, des instruments de travail destinés aux chercheurs, aux universitaires, et à un public cultivé soucieux d'améliorer un niveau culturel déjà élevé.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE FONDAMENTALE

•

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Mathématique / rayonnement / Terre, atmosphère, espace/Sciences vie.

•

SCIENCES DE L'HOMME

l'homme/Civilisations / Langage communication/ L'homme, l'environnement, société.

Editions du CNRS

Tel. 555 92 26

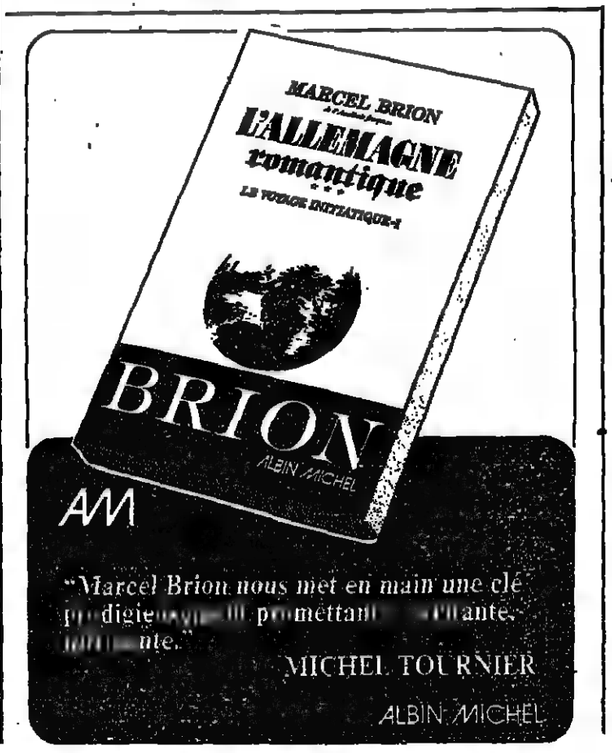

par Jacques LESOURNE

LES SYSTÈMES DU DESTIN

Un livre sévère, mais à l'humour discret, loin de la facilité des pamphlets construits sur une seule idée, loin aussi des ouvrages doctrinaires. Une œuvre qui, sans se rejetant l'optimisme béat, ne sombre en rien dans le catastrophisme de l'heure.

« Véritable bréviaire de la modernité. » (L'EXPRESS)

« Nouveau DISCOURS DE LA METHODE. » Jean BOISSONAT (LA CROIX)

« Un livre essentiel. » R. MASSE (LE MONDE)

Vol. broché, 15×22, édit. 1976 449 pages - 64 F (franco 70 F)

en vente chez votre libraire ou au
DALLOZ
11, rue Soufflot, 75240 Paris Cedex 05 - C.C.P. Paris 5550-71

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

Dessin Bonnaffé.

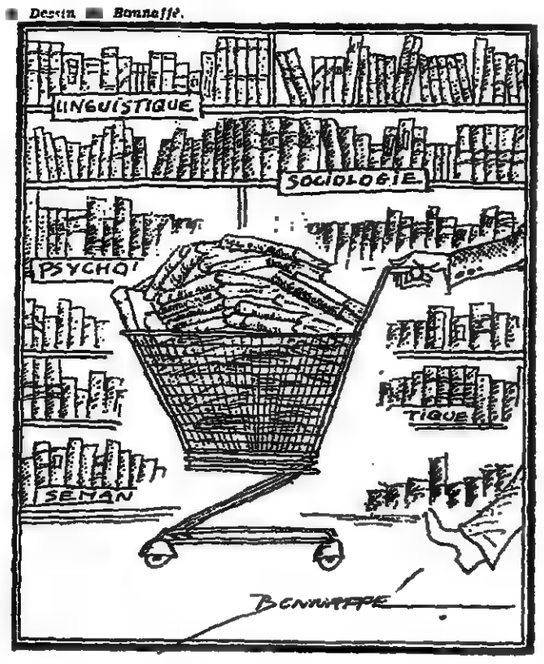

SCIENCES HUMAINES

La foire aux concepts

Les débats d'idées sont devenus populaires. Théories, concepts, méthodes — tous *les instruments permettant d'analyser* le langage, les sociétés archaïques ou modernes, les systèmes culturels, les mécanismes psychiques, — sont peu à peu devenus familiers à un public plus vaste et plus diversifié. Quittant le cénacle des spécialistes, les livres de sciences humaines ont fini par représenter environ un cinquième des publications et des ventes en librairie. Et l'engouement, au fil des ans, est allé croissant. Du reste — avec Althusser souvent, avec avidité parfois — les intellectuels et chercheurs, par le truchement des *mass media*, donnent à présent dans le vedettariat. Au détriment de *quoi ou de qui* ?

Tout a commencé avec le structuralisme, qui, en 1967, battait son plein : Althusser, Barthes, Foucault, Lacan, Lévi-Strauss et quelques autres se retrouvaient dans la même barque. L'image d'une école de pensée neuve et cohérente, accréditée par une certaine presse journalistique, s'est peu à peu estompée. Non pas que la méthode structuraliste ait cessé en quelque (la mode psychologique de Lévi-Strauss, son *Anthropologie structurale II*, et quelques brillants travaux aient pu parfois en témoigner) ou même que la « révolution structurale » soit achevée, mais la belle et factice unité d'un temps s'est envolée en de multiples remous.

L'influence nouvelle de la linguistique (Hjelmslev, Jakobson, Benveniste) et de ses modèles, utilisés dans *tous* les *domaines*, a paru régresser, tandis que l'effet des transformationnels introduits par Noam Chomsky et la grammaire générative, cherchant à comprendre comment *sont produites* les phrases par un sujet parlant, prenait part l'horizon des recherches à

signes, même non linguistiques, la sémiologie, autour de Roland Barthes, de A.-J. Greimas, de Julia Kristeva et d'autres, à pris une place grandissante.

Influencés par les schémas linguistiques, les modèles inspirés de la biologie ont tendu à se substituer à eux, à la suite des travaux de François Jacob (*la Logique du vivant*) et de Jacques Monod (*le Hasard et la Nécessité*). A partir de là, nombre de biologistes, tel Henri Laborit, se sont aventurés dans l'explication des phénomènes sociaux.

Ceux-ci étaient par ailleurs explorés de mille façons par une pléiade de sociologues dont les travaux, fort divers, forment une part importante des ouvrages publiés. Tout en relisant de grands classiques comme Mauss ou Durkheim, on découvre avec *l'Anthropologie politique*, de Georges Blandier, que les sociétés se produisent et s'inventent continûment elles-mêmes, selon un équilibre instable — idée que l'on retrouve chez Alain Touraine (*Production de la société*). Une forme de sociologie plus directement en prise sur le quotidien apparaissait à travers les analyses aiguës de Pierre Bourdieu, les enquêtes de Jean Duvignaud, les ouvrages d'Edgar Morin, qui s'attachait successivement aux phénomènes de la culture de masse scrutée par Marshall Mac Luhan et aux rapports complexes de l'homme et de son environnement. Dans ce domaine, les essais-pamphlets d'Ivan Illich, soulignant les tares de la technocratie régnante et de la société de consommation analysée par Jean Baudrillard, ont profondément marqué, avec tout le courant « écologiste », la crise des premières années 70.

Comme une lessive

Car l'Occident se sent malade. Son plus lointain passé, étudié par Georges Dumézil (*Mythes et Epopée*), ne lui parle plus. Ses plus proches discours, dont Michel Foucault poursuit l'archéologie, ne lui sont déjà plus audibles. La nature ? L'Occident s'est construit contre elle, comme le rappelle avec vigueur Serge Moscovici.

Il a nié aussi, écrasé ou anéanti les diverses formes d' « autres » : le « fou », que David Cooper, et l'antipsychiatrie, tente de réhabiliter ; le « sauvage », dont Hubert Jaulin dénonce l'ethnocide, pendant que Carlos Castaneda découvre ses mystérieux savoirs, et Pierre Clastres son organisation sociale ; l'enfant, dont Philippe Ariès retrace l'invention récente, alors que René Schérer, Fernand Deligny et d'autres tentent d'approcher son univers propre ; la femme, enfin, que de multiples voix, anonymes ou non, commencent à faire entendre.

Cet aperçu très cavalier suffit à montrer combien cette « explosion » est positive. Pourtant elle ne va pas sans risques. L'inflation des productions en est un : dans le flot des collections, des documents et des « nouveautés », les multiples et les sous-disciples grouillent. Il y a plus grave : la foire aux concepts a vite fait de transformer le goût des idées en boulimie des discours. Les thèmes s'usent : « la mort » a duré quelques mois, « la fête » quelques semaines ; les écoles se font et se défont ; les penseurs virent au « gourou » et les pensées au produit. Bientôt, peut-être, on lancera une idée comme une lessive

ROGER-POL DROIT.

HISTOIRE

Place à la sociologie

Le « Monde des livres... *d'histoire* »... Impossible, dans le cadre brévissime de cet article, de dire que l'ultime décennie. Je me donnerai donc, à titre provisoire, qu'une vision *plongeante* et *marginale*. Celle-là même qui m'est suggérée par ma propre expérience d'historien *professionnel*, et de *journaliste* occasionnel.

L'histoire sociale a été à l'honneur pendant ces dix années. Je prends *le mot « social » au sens* de « sociologique » bien entendu. Puisque aussi bien, en ce secteur, la discipline historique s'est ouverte à l'école des autres sciences humaines. Sociologie historique des groupes : par exemple la thèse de Jean Meyer sur la noblesse bretonne du XVIII[e] siècle, cette noblesse que qui n'était pas décadente comme le veulent les stéréotypes, mais en plein essor... Et de même le livre de Philippe Contamine sur l'armée et la société au XV[e] siècle. Par-delà ces groupes particuliers, nobles, ou militaires, c'est tout le problème des élites qu'on a essayé de signaler. En ce domaine, se sont imposés, au hasard des chroniques journalistiques, quelques noms : Richet, Furet, Chaussinand-Nogaret. Rôle des élites, mais aussi des minorités marginales, si influentes lors des phases de rupture : grand bien les réjouissantes canonnades de Richard Cobb contre ce qu'il faut bien appeler aujourd'hui, hélas, les interprétations traditionalistes de la Révolution française.

Glissons. Cette révolution, après tout, n'est plus seule au monde. Il faut faire leur place aussi aux recherches d'Yves Bercé sur les *Croquants* (rebelles « sauvages » du XVII[e] siècle). A citer également le groupe de Michel Vovelle sur *Provence* dans l'histoire.

Théorie des révolutions, mises entre les mains inférieures, le marxisme n'a guère été évoqué que par raccroc, dans nos chroniques, au hasard de tel livre lu, sur telle période. On a pris d'y chercher, bien entendu, la période où les faillites d'un certain marxisme sont les plus criardes, je veux dire l'époque soviétique (R. Todd : *la Chute finale*). « Le monde des livres » s'est penché davantage, avec une jubilante sollicitude, sur l'histoire des mentalités : Provence de A. Burguière ; Occitans, de R. Lafont et de R. Nelli. Bacchus, de R. Oldenbourg. A côté de ces « mineurs » sont venus les « majeurs ». Je veux dire les familiarités majorités d'autrefois. Les paysans du passé ont pris leur part d'attention : villageois de la région parisienne, de la France, fortement réinterprétés par Jean Jacquart, et jadis par Georges Lefebvre.

Il a fallu aussi galoper au risque d'en perdre le souffle, sur les nouveaux territoires de chasse des historiens sociologues : l'alimentation du pauvre (J.-L. Flandrin, R. Sole) ; l'art de la nourriture et même de la « grande bouffe » (J.-P. Aron) ; les mœurs et de leur polissage historique (N. Elias). La vie sexuelle d'autrefois nous a été révélée, aussi, grâce à la démographie historique : occasion pour la critique d'évoquer les travaux de P. Goubert, J. Dupaquier, J.-N. Biraben. Occasion aussi d'expliciter ces monstres démographiques que furent les grandes villes du passé, si mortifères et peuplées de tant de berceaux, de si nombreux tombeaux (Lyon et M. Garden, et J. Hurpiow : sur Lyon et sur Paris, au XVIII[e] siècle).

La vogue du quantitatif

La renouveau des études sur la mort, la « mode macabre », a eu son *contre-coup* chez les historiens : les travaux de M. Vovelle, de F. Lebrun... De la mort, Vovelle est passé au long d'une trajectoire créatrice et originale, un peu prolifique parfois, jusqu'à bien d'autres « terrains ».

La vogue ou la vague du quantitatif en histoire s'est faite aujourd'hui moins tolérante, sans pour autant disparaître ou refluer. Elle a bénéficié avec le dossier dans le monde au jour. L'histoire économique, en revanche, cette mère-gigogne de toute la nouvelle école historique, a peut-être été négligée, excepté l'œuvre de Pierre Vilar (*le Passé et la monnaie*), celle de l'Américain D. Landes (*Peurs et malheurs de l'industrialisation*) et bientôt la thèse importante, quasi achevée, de Guy Bois (« Crise médiévale et renaissantes»). Des disciplines plus classiques comme l'histoire des religions (M. Simon, R. Taveneaux, entre R. Dagron), l'histoire des idées (de Chamfort, de R. Aron) n'ont été abordées que de manière oblique ou par le biais : *mea culpa*. En revanche, on a tenté quelques approches vers la géographie historique et vers la psychanalyse du passé (comptes rendus d'ouvrages d'A. Miquel et d'A. Besançon).

La place n'a pas manqué, par chance, pour signaler en détail la publication, ici petits ou de grands textes, l'un au autre (Pierre Barrière a une portée pleinement parmi Rivière, justement, *l'Inquisiteur*, le *Marteau des sorcières*, le *Journal d'un bourgeois parisien sous la Révolution*. Il a été possible d'élargir jusqu'à l'évocation d'ouvrages qui se veulent référence générale sur le ceux de M. de Certeau, J. Chesneaux, etc. Enfin on a fait leur place, sans verser, espérons-le, dans le culte de la personnalité, à quelques monstres sacrés de la profession : Braudel, Chaunu, Duby...

E. LE ROY LADURIE.

DOCUMENTS

Sous le signe de l'éphémère

Lors d'un récent débat, Collins Perrault avançait que le déclin du roman historique pouvait tenir à la désaffection du public de plus en plus habitué à connaître le passé et tout de suite, plus friand de personnages réels qu'imaginés et, finalement, de réalités que de fictions.

La mode est à la manière Lapierre et Collins et autres « Un jour-là ». Tout coup, la progression a été considérable, au cours des dix dernières années, de documents en tout genre sur cette « histoire immédiate », pour laquelle le livre prend de plus en plus le relais de la presse, *mais* aussi le risque *consenti* de traiter les choses au plus pressé, et de faire *inévitablement* sa part au médiocre.

C'est pourtant dans ces genres-là qu'on joue le plus le best-seller, bien que rien ne se soit vraiment imposé. Assurément les bons faiseurs n'ont pas manqué. Pourquoi seraient-ils des journalistes choisis ou acceptés par des éditeurs pour traiter des sujets sur lesquels ils ont fait leur preuve dans l'exercice ordinaire de leur métier ?

A ces spécialistes, la manne n'a jamais manqué. Les Etats-Unis sont allés de Dallas au Watergate, ont célébré le deuxième centenaire de leur indépendance. Ils ont toujours leurs Indiens et leur C.I.A. Ils se sont enlisés au Vietnam où, depuis la chute de Saigon, un nouveau Sud-Est asiatique est né, sujet déjà de controverses, d'inquiétudes et d'espoir. Autant de livres. Comme continue toujours d'en inspirer la Chine qu'Alain Peyrefitte ne fut pas le seul à ausculter.

Au Proche-Orient, le même fer est toujours à tourner dans la plaie israélo-arabe. L'U.R.S.S., celle de Brejnev mais aussi celle de Soljenitsyne, de Sakharov, de Pliouchtch, n'est pas en reste. Et, comme pour faire bonne mesure, un printemps de Prague, une révolution des œillets à Lisbonne, un après-franquisme à Madrid, ont encore fourni des sujets.

Curiosité pour le monde

Dans cette curiosité pour le monde contemporain, relèvent aussi les Mémoires de ceux qui exercèrent le pouvoir ou seulement y touchèrent. En ces dix ans, Eisenhower, Joukov, Adenauer, Charles de Gaulle, Vincent Auriol, Abba Eban, Carter, demain Nixon... Si les héros ont omis de parler, ce sont les fils qui s'en chargent, ou les veuves.

Cependant, les pôles majeurs apparaissent ailleurs. Dans les travaux, souvent universitaires, qui apportent encore du nouveau sur la révolution de 1917 ; dans les témoignages sur les évolutions et les crises plus récentes d'un communisme européen tenu hors du pouvoir ; dans les écrits, les repentances jusqu'à l'excès de zèle, de ceux qui l'ont quitté depuis Prague. Enfin dans le dossier de la seconde guerre mondiale qui continue de se nourrir, tout comme — pour notre clocher — celui de la Résistance française toujours à la recherche d'elle-même, de ses controverses, de ses tendances, à la limite de sa signification, quand elle n'est pas mode pure. Des éditeurs peuvent en traiter. L'Allemand Dieter Wolf s'est intéressé à Doriot avec pertinence. William Shirer a apporté dans l'examen de *la Fin de la IIIe République* l'autorité établie par sa *Fin du IIIe Reich*. Henri Michel, sans doute, poursuit son histoire de *la seconde guerre mondiale*. Henri Noguères et Marcel Degliame-Fouché sont bien partis pour laisser un ouvrage de référence avec leur *Histoire de la Résistance en France* dont on attend le cinquième et dernier volume. On n'oubliera pas non plus, dans ces entreprises de longue haleine menées à terme, *cette Résistance-chronique illustré* — encore cinq volumes — d'Alain Guérin, premier auteur important à n'avoir pas vécu, en raison de son jeune âge, les combats dont il traite à *ceux-là, qui font œuvre de chercheurs*, on sera tenté d'adjoindre, en des genres et des conceptions différents, Yves Courrière et sa *Guerre d'Algérie*, et Gilles Perrault, l'activiste, avec sa *Longue Traque*, d'une méthode inaugurée avec *l'Orchestre rouge*.

Dans le domaine plus précis de l'histoire politique, Léon Poliakov a continué de s'affirmer, et de dominer sans mal une production hétéroclite, trop souvent anecdotique quand elle n'est pas malsaine.

Le compte est-il fait ? Non. Si l'histoire a aussi besoin, demain, de ces innombrables et inégaux écrits dits « de société », suscités par mai 1968, sur la drogue comme sur la prison, la justice ou l'école. En ces domaines, l'évolution est dans le ton. Au public de s'y retrouver dans tous ces « Vécu », « Traversée du siècle », « Lettres ouvertes » et autres « Idées fixes ». Sans doute est-ce, et pour longtemps encore, le temps de l'éphémère, car rien n'indique dans cette profusion *les Caractères* ou *les Lettres persanes* du vingtième siècle.

J.-M. T.

AUBIER MONTAIGNE
13 Quai Conti Paris 6e

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT
Les socialistes, les communistes et les autres
Parvenus au pouvoir, *socialistes et communistes* resteront-ils alliés ?
1 vol. 42 F

HUSSERL
La crise de l'humanité européenne et la philosophie
suivi d'une
Contribution à la grammaire de Husserl
par JEAN-MARC GUIRAO
En édition bilingue, la version originale d'un texte célèbre de Husserl
1 vol. 15 F

FRANCK TINLAND
La différence anthropologique
Essai sur les rapports de la nature et de l'artifice
Une interrogation sur le destin biologique de l'homme
1 vol. 69 F

ROGER AYRAULT
Genèse du romantisme allemand
TOME IV - 1804 II
Le dernier volume d'une somme incomparable *sur le premier romantisme*

MARC FERRO
La révolution de 1917
II. Octobre. Naissance d'une société
Grâce à des documents soviétiques inédits, une nouvelle approche d'Octobre
1 vol. 84 F

Dialogues avec l'ange
recueillis par BITTA MALLASZ
Un document présenté par CLAUDE METTRA
Dans la Hongrie en guerre, un reportage sur une expérience spirituelle
1 vol. 48 F

ROME N'EST PLUS DANS ROME
HUBERT MONTEILHET
Ce pamphlet traité de vérité.
C'est un livre passionnant, où éclate la forte personnalité, ainsi que l'humour acéré de l'auteur.
Pauvert

ROME N'EST PLUS DANS ROME
HUBERT MONTEILHET
Tous les chrétiens liront la réponse méthodique, scrupuleuse, proposée par Hubert Monteilhet qui cite, ou ressuscite, des documents capitaux.
Pauvert

LIVRES
POLONAIS
et livres français sur la Pologne
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris (4e)
Tél. : 326-51-03

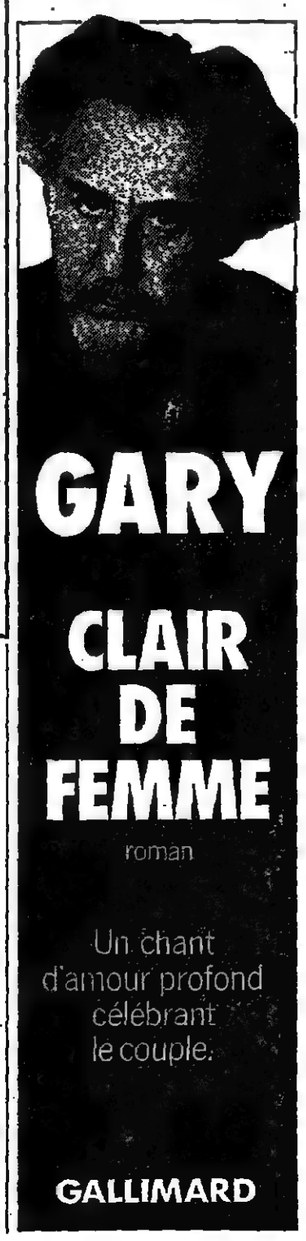

Michel Déon

LES VINGT ANS DU JEUNE HOMME VERT

roman

GALLIMARD

TRADUCTIONS

angl. allem. esp. ital. port. holl. dan. norv. suéd. pol. rus. tchèq. serb. hong. roum. bulg. grec. arab. jap. chin. etc.

ABC 44 R. N.D. DES VICTOIRES PARIS TEL.

PLUS RAPIDE - MEILLEUR MARCHE

La sève du diable

par Jerzy Kosinski

la grande révélation littéraire de ces dernières années

LIVRE de POCHE

Du même auteur dans cette collection :

LA PRÉSENCE LES PAS

LE LIVRE DE POCHE LE VRAI

PSYCHANALYSE

Le complexe de Freud

L'AUDIENCE exceptionnelle que connaît en France la psychanalyse est récente. Jusque dans les années soixante, les milieux cultivés restaient à son égard entre l'indifférence et le mépris. Si le patronyme de Freud était cité, il était toujours accompagné, comme pour corriger un « psychologie de singe », de ceux d'Adler, plus social, et de Jung, plus mystique.

Les réticences à l'égard de la psychanalyse se manifesteraient-elles aujourd'hui par une adhésion massive ? Toujours est-il qu'il n'est plus possible de l'ignorer : elle forme et informe l'homme de la modernité. Et si elle a perdu en efficacité thérapeutique, elle l'a gagné en prestige intellectuel.

A relire de l'édition des œuvres complètes de Freud, toujours disponible et sans cesse remise, le lecteur a pu prendre connaissance des travaux de ses disciples les plus proches : K. Abraham, E. Jones, Th. Reik, O. Rohenim, M. Klein, G. Groddeck...

Au même temps qu'étaient publiées leurs œuvres, souvent d'une originalité remarquable et d'une saveur qu'on chercherait en vain dans les écrits plus universitaires ou plus respectueux de leurs successeurs, les projecteurs

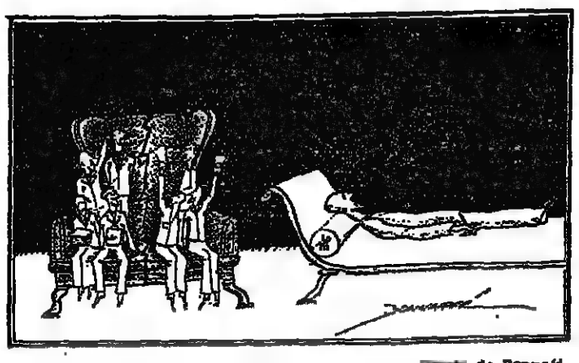

Dessin de Bonnafé.

furent braqués sur Vienne 1900, ce foyer phosphorescent de la modernité, ce berceau culturel de l'Europe.

Car un Viennois également, Wilhelm Reich, qui le premier va tenter d'ouvrir les yeux de Marx aveugle au désir et de rendre moins désespérante la vision freudienne. L'union problématique du marxisme et de la psychanalyse, dont on a pu dire, ironiquement, qu'elle était celle d'un homme impuissant et d'une femme frigide, mettaient à l'ordre du jour la chambre. Décédé en 1956 dans un pénitencier américain, Reich allait, par les contestataires de Mai 68.

La postérité de l'anarchisant post - psychanalytique, théorisé superbement aux Etats-Unis par Norman O. Brown, un livre fera scandale en France : « *L'Anti-Œdipe* » (1972) de Deleuze et Guattari. Deux livres, *Schreber, Reich, Artaud*, à leur manière qui « partir » et qu'on regarde s'éloigner avec nostalgie, il a pour objectif l'annihilation du trop fameux *complexe* d'Œdipe, accusé de verrouiller l'inconscient au profit d'une histoire singulière, de castrer et de restituer aux « machines *désirantes* » que sont une vigueur révolutionnaire. Précisons, toutefois, que la plupart des attaques actuelles contre la psychanalyse visent moins à la réfuter qu'à dénoncer sa fonction sociale et certaines de ses prétentions théoriques.

Avec Jacques Lacan, qui allait sonner l'heure du retour à Freud, un Freud linguiste, débarrassé du « psychologisme » et du « médicalisme » auxquels il avait été réduit, la *publication* en vingt volumes de ses *Ecrits* débutait. Paradoxalement, le « retour à Freud » réclamé par Lacan dans son style contourné et précieux suscita controverses et polémiques, byzantines autant que passionnelles. C'est autour de sa personnalité et de son école freudienne de Paris que se retrouvèrent les analystes Octave et Maud Mannoni, Françoise Dolto et Serge Leclaire.

Mais c'est peut-être surtout dans le domaine de l'anti-psychiatrie, c'est-à-dire dans l'approche différente de la folie, que l'influence de Freud a été la plus sensible durant ces dix années : ni l'œuvre de Ronald Laing, ni celle de Thomas Szasz, ni même l'émouvante expérience de l'Ecole orthogénique de Chicago, dirigée jusqu'à l'an passé par Bruno Bettelheim, n'auraient été concevables sans les brèches ouvertes par celui que Thomas Mann définissait justement comme un « pionnier de l'humanisme de l'avenir ».

ROLAND JACCARD.

dix ans de lecture

ÉDITION

Vers de nouvelles mœurs ?

LA crise a vu, dans les années et dans le comportement de l'édition, une évolution se dessiner.

Ce fut tout d'abord, dans le sillage des événements de mai 1968, la constitution d'une Union des écrivains, à orientation nettement revendicatif, suivie, à quelques années de distance, par des prises de position des partis politiques sur les problèmes du livre, puis par la création, plus récente, d'un Syndicat des écrivains de langue française. Un certain nombre de ces revendications, notamment celle de la reconnaissance par l'Etat, la sécurité sociale, les caisses de retraite, d'un statut de l'écrivain, ont été, dans leur principe, satisfaites. D'autres, comme celle d'un nouveau contrat-type entre les écrivains et les éditeurs, sont encore au stade de la négociation.

Parallèlement à cette action qui touchait aux rapports internes de la profession, la campagne, elle aussi avivée par l'esprit de mai 1968, qui visait à atténuer les effets inflationnistes des prix l'édition a également porté ses fruits. L'Association Ouverture a réussi à diffuser davantage, sur plusieurs années, la publicité provoquée par la Foire saint-germinière d'automne, jusqu'alors concentrée sur quelques-uns. Des élections successives, une information plus large auprès des bibliothécaires, des jurys, permettent à une presque totalité d'atteindre des tirages non négligeables.

Le fonctionnement du livre lui-même s'est trouvé enrichi à des perspectives nouvelles. Ainsi l'action de la concurrence apportée par la nouvelle politique du vente par grandes surfaces, la librairie a été amenée à repenser le problème de ses rapports avec l'éditeur, d'une part, le public ensuite, si l'on [illegible] n'a pas toujours été sans déchirements, surtout lorsqu'il s'est agi de « discount ».

L'édition, pendant le même temps, abandonnait des habitudes nées durant la prospérité que lui imposait l'économie moderne. Après la vente [illegible] dans le livre de poche, les encyclopédies, le best-seller (parfois un peu trop fabriqué), il semble qu'elle les abandonne aujourd'hui d'une manière un peu dévoyée à la littérature au magnétophone, à son origine destinée à donner la parole à ceux qui ne peuvent s'exprimer, un peu trop occupée présentement à renforcer le culte du vedettariat, quand ce n'est pas à parrainer à des publications de l'écriture de bâcler vite fait des ouvrages sans nécessité profonde.

Le secteur ainsi abandonné, aussi européen, de la recherche universitaire, du part pertes audacieux et toujours risqué, est devenu en revanche le domaine réservé de nombreux jeunes maisons d'édition, à l'existence souvent hasardeuse et parfois éphémère, qui prolifèrent, naissent et meurent comme champignons par temps de pluie. Quelques-unes remplissent bien leur fonction d'écrivains, entretiennent la mobilité de fructueux rapports auteurs-éditeurs et, pour des budgets leurs compréhensibles de fragilité budgétaire, elles ne peuvent les mettre en application (l'économie du livre étant toujours conditionnée par la part importante impartie à la distribution). Autre phénomène à inscrire à l'actif de l'édition française : la manifestation par le Festival du livre de Nice, qui ne s'est pas [illegible] aisée, relancée et fortement mais sûrement développée acquise.

Enfin, dans la direction de la lecture publique, cette dernière décennie a été marquée par une pression continue, constante, afin que les [illegible] leur offrent une politique efficace, cohérente, en faveur de la lecture en milieu populaire.

On le voit donc, aucun acquis spectaculaire n'est à enregistrer au cours de ces dix ans, mais une consolidation latente, diversifiée, généralisée, dont le principal mérite aura été de faire apparaître la réalité d'un système.

PAUL MORELLE.

PHILOSOPHIE

Mort et renouveau

ON pouvait la croire morte, détruite par les sciences humaines triomphantes, vouée seulement à explorer et à réécrire son propre passé : elle en témoignèrent d'exemplaires « histoires de la philosophie », sous les directions de François Châtelet et d'Yvon Belaval) ou à en éditer les grands *textes*, tels Empédocle et Epicure, « restaurés » par Jean Bollack ; Hegel enfin traduit pour l'essentiel ; Nietzsche dont les « œuvres complètes » modifiaient le visage.

Eh bien non ! Un philosophe au *moins* est apparu en France depuis dix ans, un grand : Jacques Derrida, se réclamant de toute la tradition métaphysique pour mieux la détruire, la « déconstruire » plutôt. Ses premiers livres (*De la grammatologie*, *La Voix et le Phénomène*) paraissent en 1967. Depuis, mais une réflexion sur l'écriture, à la fois et aux enjeux théorico-politiques lui fait d'exister, il a créé autour équipe l'entoure.

D'autres se sont tournés vers les sciences. Avec rigueur, Jean-Toussaint Desanti, dans *les Idealités mathématiques* (1968) et le *Philosophie silencieuse* (1975) [illegible] d'importants jalons pour la réflexion épistémologique contemporaine. Avec une fécondité inventive, Michel Serres, qui entame, avec la série des *Hermès*, des recherches au trop vaste entrecroisement de multiples savoirs.

Avec *Différence et répétition* et *la Logique du sens* (1969), Gilles Deleuze poursuit le périple qui le mènera, en compagnie de Félix Guattari, à *l'Anti-Œdipe* et à *Mille plateaux* (1980) — ces deux « philosophies du désir », où le rejoignent Jean-François Lyotard et son *Economie libidinale*.

Ces philosophes [illegible] ne doivent pas faire oublier les nombreuses traditions d'histoire de la philosophie contemporaines, [illegible] de Victor Goldschmidt, animateur par Paul Ricœur ; de Gueroult (mort en 1976), dont la pensée, malgré la ferveur de Jean Beaufret, ne semble pas encore [illegible].

Finalement, peu de philosophes étrangers trouvent un réel écho dans le public français. Si l'on a découvert le logicien Gottlob Frege, dont les travaux datent du début du siècle, les traductions de Ludwig Wittgenstein, en dépit des efforts de Jacques Bouveresse, ne lui ont pas encore donné la place qu'il mérite. Dominant le monde anglo-saxon, le positivisme logique de Russell, Carnap, Popper, Austin, Ryle, etc., semble resté à l'écart des préoccupations des jeunes philosophes.

Depuis deux ou trois ans, en effet, une nouvelle génération « philosophique » est apparue, où l'on distingue notamment Jean-Luc Nancy, Bernard Pautrat, Philippe Lacoue-Labarthe, Jean-Marie Benoist (*les Discours structuraux*), Guy Lardreau et Christian Jambet (*l'Ange*), Jean-Paul Dollé (*Folie de la pensée*), Michel Guérin (*Nietzsche, Socrate héroïque*). Ils se réclament de traditions divers, mais leur ardeur à vouloir philosophes témoigne que la [illegible] ne porte bien. — R.-P. D.

Journaux et revues : spécialisation

LA presse [illegible] a subi un grave recul depuis 1967. Son tirage global est tombé de plus de cinq cent mille exemplaires à moins de cent mille. On a déploré la disparition des *Lettres françaises*, dirigées par Aragon et liées au parti communiste, et celle du *Figaro* littéraire comme supplément distinct du quotidien.

Seules subsistent aux côtés de la *Quinzaine littéraire*, de Maurice Nadeau, régulièrement [illegible] : le [illegible] contemporain *le Monde des livres*, et les *Nouvelles littéraires*, relancées il y a un an par Philippe Tesson. Les quotidiens et magazines ont élargi leurs rubriques dès vers 1970, mais ils tendent à les tabelles et à sacrifier les romans aux [illegible] d'actualité. Même [illegible] dans les [illegible] audiovisuelles.

Les revues traditionnelles ne trouvent plus de public. La *Nouvelle de France* et les *Cahiers du Sud* ont cessé de paraître ; la *Revue de Paris* va tenter de *fusionner avec* une *aînée*, la *N.R.F. En* [illegible], plusieurs périodiques à [illegible] et vocation universitaire ont vu le jour : *Poétique*, *Communications*, *Change*, *Digraphe*. La littérature y est traitée comme objet ou instrument de [illegible] humaine parmi d'autres.

Les [illegible] ont aussi entraîné la marginalisation de la lecture de passe-temps pour amateurs [illegible] en « pratique » pour spécialistes.

"Se passerait-il enfin quelque chose de neuf dans le milieu littéraire?"

J.M. Roberts, Le Quotidien de Paris

Editions de l'Athanor

Catalogue sur demande : 23 rue Vaneau, 75007 Paris. diffusion Sodis

une passionnante biographie... une étude fouillée qui respecte constamment le lecteur non averti. On suit Freud pas à pas ... (Bibliographie de la France - 2.2.77)

efr

Dr Bernard MULDWORF

FREUD

dans la même collection « Essais » :

Rolland PIERRE : ODRADEK OU LA LOI DE KAFKA

Charles HAROCHE : LES LANGAGES DU ROMAN

LES ÉDITEURS FRANÇAIS RÉUNIS

Le LIVRE de POCHE

1000 auteurs 4000 titres 500 millions de volumes édités depuis sa création

Annales

Au sommaire du n° 6 - 1976

Foi et guérison en [illegible] au IV° siècle, A. ROUSSELLE.

La politique et l'histoire [illegible] chansons [illegible] D. BOUTET.

Chili-Portugal : [illegible] révolutionnaires, [illegible] KOLM.

Le commerce du [illegible] la Hongrie au Moyen Age, Z. P. PACH - Transports et développement économique [illegible] Andalousie (XVI° - [illegible] siècle), P. PONSOT - La mortalité [illegible] esclaves dans [illegible] française [illegible] XVIII° siècle, H. S. KLEIN [illegible] L. ENGERMAN - [illegible] publiques en conquête [illegible] : le cas français, F. BOBRIE.

Le monde romain à travers le Moyen Age

armand colin

lettres étrangères

Les vagabondages de Peter Handke

[illegible]

Perspectives Critiques

[illegible] collection « perspectives critiques » [illegible] les textes de psychanalyse, de psychanalyse, [illegible] échappant à toute orthodoxie et s'inscrivant dans [illegible]

André RESZLER

l'intellectuel contre l'[illegible]

Roland JACCARD

freud : jugements et témoig[illegible]

Gilles DELEUZE

proust et les signes

Roberto CALASSO

le fou impur

Thomas SZASZ

idéologie et folie

puf

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

dix ans de lecture

Françoise Dolto ou la

Mais c'est peut-être

dans le domaine de l'

chiatrie, c'est-à-dire d'

proche différente de la

l'influence de Freud a été

sensible durant ces dix

années : ni l'œuvre de

Lacan, ni celle de Thomas

Szasz, ni même l'émouvante expé-

rience orthogénique

dirigée jusqu'à l'a

Bruno Bettelheim

remarquables sans le

constant, justement

pionnier de l'humanis

ROLAND JACCA

PHILOSOPHIE

...fort et renouveau

...périalisation

lettres étrangères

Les vagabondages de Peter Handke

● *Un jeune écrivain autrichien promène à travers Paris sa sensation du néant.*

GEORG KEUSCHNIG [illegible] de [illegible] à l'am- [illegible] d'Autriche à [illegible]. Il est marié et il a une petite fille. Une nuit, il rêve qu'il a [illegible] un meurtre. Quand il se réveille, son [illegible] de l'existence a changé : « *Tout à coup, il ne fit plus partie du monde.* »

L'*Heure de la sensation vraie* est le cinquième [illegible] de Peter Handke [illegible] en traduction française (tous [illegible] chez Gallimard).

Le Colporteur [illegible] un exercice que Peter Handke souhaite à présent [illegible] d'écrire. *L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty* incluait, fût-ce par l'intermédiaire d'une forme de schizophrénie, les éléments [illegible] au milieu des structures policières. Dans le *Malheur indifférent* et la *Lettre pour un long adieu*, la narration à la première personne, l'emploi des [illegible] privés, [illegible] de la mère ou la rupture avec une femme, [illegible] deviennent de plus en plus subjective.

Dans ce dernier roman, le retour à la [illegible] [illegible] avec une montée vers les sommets comme si le [illegible] en deux directions, la [illegible] d'un sentiment originel et la [illegible] de l'écrire pour les [illegible].

Ce sentiment, [illegible] lequel « *il n'y a rien* », aucune explication [illegible] pour quoi que ce soit au monde, ni religion, ni politique, ni solidarité, est sous-jacent dans toute l'œuvre de Handke. Il n'interdit pas [illegible] une conclusion après une série de [illegible]ments ; il est donné par une perception particulière de l'existence, considérée comme [illegible]. Cette perception [illegible] dans [illegible] pages de Handke, notamment dans le *Poème bleu* (in le *Non-Sens et le Bonheur*, Bourgois éd.) : la [illegible] de [illegible] l'INTENSE/du [illegible] soi. Mais dans *l'Heure de la sensation vraie*, Handke lui [illegible] un début. Ainsi [illegible] cette expé- [illegible] ne paraît plus subjective, mais [illegible] et relevant des facultés [illegible] en général.

Il [illegible] comment [illegible] se vit [illegible], si c'est [illegible] que le « moi » observe, réagit, [illegible] finit [illegible] de se décrire. La description [illegible] les règles de la tragédie classique. L'[illegible] mais un peu plus de vingt-quatre heures et le lieu, unique, est Paris. L'[illegible] de Keuschnig [illegible] par le [illegible] arrondissement, le long [illegible] ferrée qui suit le [illegible] *Montmorency*. Il rencontre le pont Mirabeau, [illegible] de poisson [illegible] de pain chaud, les Invalides, [illegible] *Marigny*. Mieux, [illegible] par Malte Laurids Brigge, Keuschnig [illegible] des perspectives ouvertes sur le ciel, des rues larges, où brille un [illegible] du livre, l'eau des caniveaux, qui [illegible] les pavés, « *emporte le reflet de mon visage* ».

Marchant ainsi, Keuschnig se confronte à l'existence, visible et perceptible [illegible] façon que la [illegible] : en une explosion de [illegible] devenu une négativité absolue. La peur qui naît de cette révélation n'a pas (encore chez Rilke) [illegible] avec le cauchemar horrible ou [illegible] de la chute qui la provoque. A la [illegible] d'une voiture d'enfant [illegible] d'un [illegible] de plastique, Keuschnig est pris d'une [illegible] telle que « *la douleur qu'il sentait montait jusqu'au palais* ».

Même si l'on voulait [illegible] une comparaison [illegible] *la Nausée*, de Sartre, le « prière d'insérer » nous l'impose. En fait, l'expérience [illegible] de Keuschnig [illegible] une [illegible] de celle que subit Antoine Roquentin [illegible] moins une variante « romantique » !). Roquentin [illegible] que l'être et le [illegible] ne font qu'un, que l'essence surgit à travers l'existence et se [illegible] avec elle. Or la [illegible] de Keuschnig n'établit pas

Dessin de JULEM.

à la découverte de la « chose », mais de la non-chose », de la [illegible], on pourrait presque dire : de l'anti-matière. Enfin, les [illegible] de Roquentin avec la contingence [illegible], une définition de la liberté, [illegible] sur un système, alors que le vagabondage de Keuschnig n'en comportera jamais.

Il y a dans ce livre des éléments culturels, [illegible] comme des objets parmi d'autres et qui n'intéressent pas d'ailleurs. Sartre en est un, peut-être. Mais pourquoi pas Rilke, si l'on [illegible] dire que la seule mise en scène possible du [illegible] traversé par Keuschnig est le travail ? De même, l'enfant jouant [illegible] se sent si heureuse, comme l'enfant hégélien, [illegible] « *être pour soi* ». Mais la dialectique hégélienne est ici [illegible] le [illegible] du square ; le travail, [illegible] la perspective de réconciliation qu'il offre, est un temps fort du livre, [illegible] le début d'une [illegible].

Tout est fugitif, dans ce livre — Handke lui-même l'indique par ailleurs — la sensation, l'heure et la vérité. Mais la justesse de l'observation, la limpidité du [illegible], sa vivacité et sa grâce, [illegible] dans le lecteur une [illegible] de confiance, [illegible] et la [illegible] y devenait une forme [illegible] des sciences humaines.

NICOLE CASANOVA.

★ *L'Heure de la sensation vraie*, de Peter Handke. Traduit de l'allemand par [illegible] Schmidt. Gallimard, « Du monde entier », 184 p., 29 F.

Les aventures du brave soldat Tchonkine

(*Suite de la page 15.*)

[illegible] on [illegible] loin [illegible] fameux « héros positif » cher à la littérature soviétique ! Ivan Tchonkine n'entre dans aucune des catégories répertoriées par l'administration des lettres. Il est trop bêta, trop demeuré pour être proposé en exemple. Il a trop de bon sens pour être publiquement voué aux gémonies. Il ne comprend goutte à ce qui arrive et tache de *se débrouiller* d'instinct. Où classer un homme à la tête vide et aux pieds sur terre ? Que faire d'un produit de l'éducation du système qui n'est ni pour ni contre ce qu'on a voulu lui ingurgiter mais qui, finalement, n'a [illegible] ?

L'ouvrage [illegible] que une [illegible] dans l'histoire de la littérature soviétique, celle qui [illegible] appelée à *demeurer*. [illegible] auteur ont [illegible] le souffle épique pour [illegible] les « pyramides » du [illegible]. Ou, comme Pasternak, pour transcender les malheurs du peuple. D'autres ont *fouillé* l'[illegible] ou le désordre [illegible]. Ils l'ont [illegible] par l'invective, la satire ou la [illegible] [illegible] par un [illegible]. Soljenitsyne a porté à son [illegible], dans *Avec tout le monde*, l'art de restituer sans [illegible] la tragédie.

Voïnovitch, lui, a [illegible] de la dérision. Sans rupture de ton, il peut [illegible] ses inventions de son cru directives et [illegible] officielle. Son livre [illegible] pu être composé [illegible], non pas édité en U.R.S.S., hélas ! est un signe. L'écrivain raconte une époque où les hommes étaient [illegible]. Il ne dit pas que ces hommes-là [illegible] changé de vie, mais, lui, il a appris qu'à défaut de tuer l'[illegible] le ridicule fortifie celui qui en a le sens.

Lettre ouverte au K.G.B.

Dans une lettre [illegible] à Andropov, [illegible] du K.G.B., et qui est elle aussi parvenue en Occident, le romancier fait état d'une convocation, « *le 6 mai dernier... dans les bureaux de l'Institution* ». Il rend compte de sa conversation avec deux « *nouveaux admirateurs* » qui se faisaient fort de publier une anthologie de ses œuvres complètes s'il leur rendait quelques services. Voïnovitch proposa de rédiger, à l'intention de la direction du K.G.B., un texte résumant ce qu'il pensait « *en tant qu'écrivain professionnel de la situation de notre littérature* ». Ce n'était [illegible] ce qu'on attendait de lui. Dans la [illegible] il fut question d'un [illegible] Popov, dont « *tout le monde dit qu'il a été tué par le K.G.B.* ». En fait, affirma l'un des deux policiers, « *il était ivre et avait essayé de pénétrer dans une voiture où se trouvait le gardien d'une banque. Celui-ci, [illegible] aussi, [illegible] Voïnovitch ajoute : « J'eus l'impression [qu'il] [illegible] me [illegible] le K.G.B. [illegible] se livrait pas à de telles activités, mais qu'il existait toujours beaucoup de gardiens ivres à Moscou. Un peu plus tard, il remarqua soudain que la vie humaine était bien peu de chose.* »

Vladimir Voïnovitch, qui [illegible] toujours à [illegible], qui [illegible] écrit, mais qui doit envoyer ses manuscrits à l'étranger pour les publier, a l'air de plaisanter de ses propres mésaventures, qui sont à peine singulières. A toutes [illegible] utiles, il précise pourtant dans sa lettre [illegible] : « *Il [illegible] arrive quoi que ce soit aux miens, [illegible] le [illegible] gardien de banque m'abat, [illegible] saura qui guidait sa main. Le soldat Tchonkine me vengera.* »

BERNARD FÉRON.

★ *Les Aventures singulières du soldat Ivan Tchonkine*, de Vladimir Voïnovitch. Traduit du russe par Alain Préchac et Stefan Radov. 270 p., 39 F. Editions du Seuil.

PAYOT

YVES DELAHAYE
La frontière et le texte
(pour une sémiotique des relations internationales)
JACQUES DOURNES
Akhan contes oraux de la forêt indochinoise
JACKY BRILLEROT et le GROUPE DESGENETTES
Un stage d'enseignants ou la régression instituée
ARMANDO VERDIGLIONE
Drogue et langage
MICHAEL HARNER
Les Jivaros

PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT

ÉLISE FREINET
L'itinéraire de Célestin Freinet
GEORGES LEFRANC
Le mouvement socialiste sous la IIIe république
Tomes 1 et 2
JANINE CHASSEGUET-SMIRGEL
Pour une psychanalyse de l'art et de la créativité
SANDOR FERENCZI
Thalassa

klincksieck
chez votre libraire
ou chez l'éditeur :
11, RUE DE LILLE/75007 PARIS

■ littérature française
– L'Univers poétique de Max Jacob, par R. PLANTIER
– Le théâtre d'Audiberti et le baroque, par J. [illegible]

■ mort de la philosophie ?
– Esthétique et philosophie (Vol. I et [illegible] par Mikel [illegible]
– Merleau-Ponty [illegible] de la phénoménologie, par M. LEFEUVRE

■ le boom des sciences humaines
– Le Musical, par Raymond COURT
– Recherches poétiques (Vol. 1 et 2)
– Théories du signe et du sens (Vol. 1 et 2) par A. REY
– La Nouvelle Collection de Sémiotique : [illegible] (dirigée par C. CHABROL et J.C. COQUET)

■ les revues littéraires
– Cahiers du 20e siècle n° 6 "La Parodie"
n° 7 Saint John Perse

■ l'avènement des Femmes
– La Femme et le couple dans le roman français [illegible] par F. GONTIER
– Profil des héroïnes racinniennes, par E. BATACHE-WATT

Le Catalogue Général KLINCKSIECK 1977 est disponible gratuitement sur demande

Sous la direction de :
Jean CAZENEUVE
P.D.G. de TF1
LES COMMUNICATIONS DE MASSE
guide alphabétique [illegible]
denoël/gonthier

Perspectives Critiques

la collection "perspectives critiques", dirigée par roland jaccard, se propose de publier des textes de psychiatrie, de psychanalyse, de [illegible] et d'esthétique échappant à toute orthodoxie et s'inscrivant dans un cadre [illegible]

derniers titres parus

andré RESZLER
l'intellectuel contre l'europe
168 pages, 39 f

roland JACCARD
freud jugements et témoignages
280 pages, 49 f

gilles DELEUZE
proust et les signes
2e édition remaniée
224 pages, 39 f

roberto CALASSO
le fou impur
144 pages, 49 f

thomas SZASZ
idéologie et folie
320 pages, 60 f

puf

Jean-Charles Gardetti
L'Idéal du Moi
Cette composante de la personnalité qui nous contraint à nous parfaire. / 49 F
chez votre libraire
TCHOU

DE LA BIBLIOTHÈQUE DES [illegible] DE [illegible] A VOTRE BIBLIOTHÈQUE

LE LIVRE DE LA CHASSE

1408 : un événement dans l'histoire de la [illegible]

Ce qui [illegible] devenir la bible des chasseurs voit le jour : LE LIVRE DE LA CHASSE. Ecrit par Gaston Phébus, comte de Foix, enluminé par les plus célèbres artistes de leur temps, c'est l'un des plus beaux manuscrits du Moyen Age. Il deviendra la propriété des rois de France [illegible] d'être précieusement conservé [illegible] la Bibliothèque nationale.

1976 : un événement [illegible] l'histoire [illegible] la bibliophilie.

A la demande des grandes bibliothèques et des musées, les techniciens de l'Akademische Druck-u. Verlagsanstalt ont réussi à créer l'impossible : des « multiples » [illegible] qu'ils [illegible] réplique de l'original.

[illegible] passionnés [illegible] et [illegible] bibliophiles ont [illegible] un [illegible] pré- [illegible] à [illegible] édition limitée et numérotée. [illegible] d'un club de [illegible] philes, j'ai [illegible] quelques uns [illegible] derniers exemplaires à l'intention des [illegible].

Si vous [illegible] mieux connaître [illegible] réalisation, je me [illegible] à [illegible] disposition [illegible] vous [illegible] une informa- [illegible] plus [illegible] sur simple demande [illegible] sans [illegible] de [illegible] part.

Pour [illegible] cette information, envoyez-moi ce coupon ou [illegible] carte de [illegible] Philippe LEBAUD, [illegible] Fortuny, Paris-17e, tél. 924-80-55.

Nom ..... Tél. : .....

Adresse .....

EfR
DWORF
JD
"Encyclo":
00 auteurs
00 titres
0 millions
volumes
ies depuis
création
Annales
armand colin

roman
Patrick Grainville
Les flamboyants

Une succession ininterrompue de scènes d'une invention surprenante, d'une sauvagerie, d'un burlesque — ou d'une beauté inoubliable qui vous attendent à chaque page.
Paul Morelle / Le Monde.
320 pages 25 F
SEUIL

ROLF LIEBERMANN
actes et entractes
éditions STOCK

"POESIE 1... Une nouvelle conception du livre s'inaugure ici. Peut-être le début de la poésie par tous et pour tous."
François Bott
(LE MONDE 1969)
Poésie 1
P•E
la poésie à la portée de tous
Sie
Découvrez, avec le regard des poètes, le monde d'aujourd'hui
Spécimen sur demande (joindre 11 F)
Poésie 1 : C'est la plus ou- poésie, la seule attentive définition ce qui l'ensemble du domaine langue française. Les qu'elle présente y figurent un choix d'œuvres suffi- d'eux correspondant à l'essentiel leur ambition.
Aucune entreprise plus cou- ne fut tentée en fa- la poésie. Aucune ne répondait mieux à un profond besoin. Grâce 1, avons le sentiment la poésie vit et fait partie vie. En monde moderne et l'indifférence de la plupart, c'était défi. C'est maintenant
Poésie 1 est une revue la et publications du Ministère l'Éducation
Bulletin d'abo
Il nous retourner accompagné votre règlement à : Éditions Saint-Germain-des-Prés - Poésie 1 70, Cherche-Midi 75006
Nom
Prénom
Adresse
Code Postal
Ville
Je m'abonne à partir du prochain numéro à 16 numéros (2 ans) pour la somme de 90 F (Etranger : 120 FF).
Règlement ci-joint par :
☐ chèque ☐ CCP ☐ mandat-carte

Zoé Oldenbourg

Visages d'un autoportrait
Cet ouvrage contrait sévère et comique — l'auteur a une vision ultime et lyrique du monde. Le destin — apparaît comme un [illegible] la vie.
Jacqueline Piatier — Le Monde
GALLIMARD

LA PENSEE UNIVERSELLE
NOUVEL EDITEUR
PARIS RIVE GAUCHE
D'URGENCE
CRÉATION ET LANCEMENT DE
NOUVELLES COLLECTIONS
MANUSCRITS INÉDITS DE ROMANS, POÉSIE, ESSAIS, THÉÂTRE, LES OUVRAGES RETENUS FERONT L'OBJET D'UN LANCEMENT PAR RADIO ET TÉLÉVISION. CONDITIONS D'ÉDITION FIXÉES NOTRE CONTRAT HABITUEL EST DÉFINI L'ARTICLE LA LOI DU MARS LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.
ADRESSER MANUSCRITS ET C.V. À M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
LA PENSÉE UNIVERSELLE
3 bis QUAI AUX FLEURS 75004 PARIS
TEL 85.44

politique

Allez Chirac !

● *François Nourissier choisit une tribune de combat.*

FRANÇOIS NOURISSIER est l'un des chantres de la « majorité silencieuse ». Il ne lira sans doute pas sans plaisir si ce succès le place définitivement dans une position qu'il juge inconfortable et inédite dans lui quelques états d'âme. Il vient de s'épancher dans une « Lettre ouverte à Jacques Chirac » (*). Lui qui, en 1974, avait appelé à voter pour M. Valéry Giscard d'Estaing, est aujourd'hui déçu. Il constate, avec retard, qu'il ne convenait pas de porter au pouvoir un homme n'ayant que des sentiments politiques à offrir une tactique politique. La poussée centriste de la gauche nourrit son inquiétude, et il cherche à stopper une dérive envahissante.

Dire pourquoi, plein d'espoir, il se tourne vers le président du R.P.R., ce « brillant jeune loup » du gaullisme, « le penser, écrit-il, *qu'il était pour l'heure « mettre en veilleuse » la flamme réformatrice* de libérale. Il faut avoir recours à des solutions plus *expéditives, d'une vigueur plus affirmée et d'une efficacité bien plus probable.* » Or, à observer l'scène française, il se distingue que deux authentiques *candidats de combat : M. Chirac* bien sûr, mais aussi M. François Mitterrand. « *Les seuls*, selon lui, chez *on puisse plaisir à apprécier la compétence sans avoir* à *les suivre* dans leurs aventures. »

Cette opinion porte-t-elle en *elle le risque de voir s'instaurer* un régime autoritaire puisque le président du R.P.R. s'applique à faire jouer « les vieux ressorts des communications et des *fureurs françaises* » ? Il ne le croit pas et, à vrai dire, préfère encore ce *danger potentiel* à celui, à ses yeux indubitable, de l'arrivée au pouvoir de M. Jean Kanapa, « l'un des artisans du *repenti* ». Il met d'ailleurs son correspondant en garde contre tout calcul visant à laisser la gauche tenter son expérience dans l'espoir de récupérer ensuite la situation des ruines dans de meilleures conditions.

En fait, la démarche de François Nourissier est très révélatrice d'un courant qui a cru en M. Giscard d'Estaing tout qui, aujourd'hui, mêle avec angoisse la fragilité du pouvoir politique. Ce qu'il attend du chef de file de son camp, avec que celui-ci lui rende la foi. Qu'il puisse enfin retrouver le sentiment d'appartenir à l'ultime bataillon se préparant, résigné, au dernier sursaut d'arrière-garde. En cela, sa « lettre ouverte » constitue un témoignage significatif. De même que ses significatives hésitations que, malgré tout, lui inspire M. Chirac. Ce ne sont ni ses options, ni ses méthodes qui l'arrêtent. C'est que, face à son chef de file comme M. Mitterrand, il se demande si le président du R.P.R. n'est pas encore « *qu'un brouillon d'homme d'Etat* ». « *On mûrit lentement en politique* », constate-t-il.

THIERRY PFISTER.

(*) *Lettre ouverte à Jacques Chirac*, de François Nourissier, Albin Michel, 176 p., 34 F.

Le labyrinthe portugais

● *Jean-Pierre Faye est allé enquêter au Portugal sur les événements du 25 novembre 1975 qui ont mis fin à la « révolution des œillets ».*

LE propre des révolutions, c'est qu'elles dévorent leurs auteurs. Celle du Portugal n'échappe pas à la règle. Faite par des militaires lassés de la « sale guerre » d'Afrique et résolus, pour y mettre fin, à démanteler la dictature dans la métropole, elle a suscité dans l'armée portugaise plus de bouleversements en quelques mois qu'en cinquante ans de morosité salazariste.

Un homme, parmi d'autres, a symbolisé ce qui avait d'ambiguë : Otelo Saraiva de Carvalho. Capitaine à l'aube, responsable de la section des opérations de la coordination du contre-espionnage du Mouvement des forces armées, il était, avant la tombée de la nuit, commandant de la région militaire de Lisbonne, sous le grade de général de brigade. Le 25 novembre 1975, le Conseil de la révolution, organisme suprême d'une armée devenue *de facto* un mouvement politique déchiré en multiples tendances, approuvait à la majorité de ses membres la destitution d'Otelo de Carvalho, commandant du Copcon, le bras armé du M.F.A.

Entre le 25 avril 1974 et le 25 novembre 1975, l'histoire du nouveau Portugal a été effervescente, fiévreuse.

Quelque chose qui était né en avril est-il vraiment mort en novembre de l'année suivante ? Pourquoi et comment ? Peut-être tenter de dissiper des obscurités. Jean-Pierre Faye, membre d'une délégation du comité Russell, est allé à Lisbonne. Il a interrogé des témoins clés. Il a recueilli des documents.

Les conclusions de cette enquête, pour le comité Russell, sont très claires : Il n'y a pas eu de coup militaire de gauche le *25 novembre, mais une opération* bien préparée par les adversaires de cette gauche militaire. Pour le comité *« le rapport officiel sur le 25 novembre, publié en janvier 1976, a omis de préciser que la rébellion des parachutistes du Tancos n'était pas commandée par Otelo de Carvalho. Que, tout au contraire, Otelo était venu conférer avec le président Costa Gomes pour éviter la guerre civile. Que, au moment même où il arrivait au palais de Belem pour en discuter, une offensive de la droite militaire se déclenchait à l'ordre du chef de l'Etat, et plus que cet chef d'état-major de l'armée de terre ».*

Otelo de Carvalho apparaît comme victime d'une machination et non comme conspirateur. Mais est-il possible de tout ramener au jeu d'un seul homme pour écrire l'histoire d'un mouvement révolutionnaire ? Certainement pas. Une parenthèse s'est ouverte. « *Après la crise du 25 novembre, on a assisté à une poussée de la droite et à un recul des forces de gauche.* » Qui parle ainsi ? Le commandant Melo Antunes, ancien ministre des affaires étrangères, l'un des principaux idéologues du M.F.A. de la clandestinité, membre du « groupe des neuf » au sein de la révolution, qui a aidé les dirigeants socialistes à briser la poussée révolutionnaire de l'été 1975. Bien des obscurités et des contradictions demeurent à propos du 25 novembre. Mais une certitude : le mouvement du pendule a commencé ce jour-là.

MARCEL NIEDERGANG.

★ *Le Portugal d'Otelo (la Révolution dans le labyrinthe)*, par Jean-Pierre Faye. Edit. Jean-Claude Lattès, 288 p., 35 F.

histoire

Laval ou la rage de gouverner

● *Pierre Laval c'est Vichy dans ses hontes et un procès honteux. Ce n'est pas que cela.*

SAUVÉ de la mort qu'il avait pensé pouvoir donner — le poison — par un ami qui lui avait infligé cette cruauté par la justice, Pierre Laval, malade, chancelant, le 15 octobre 1945, réussissait *« ce tour de force, pour un homme méprisé, de faire mépriser ses juges et, pour un coupable, de faire haïr ses justiciers ».*

Cette expression de F. Kupferman résume pratiquement la conclusion de ce livre consacré à l'un des hommes politiques français dont le destin reste celui qui le scelle encore le plus d'interrogations que de certitudes. Il est normal qu'une telle carrière, plus de la moitié de sa durée étant biographique, soit occupé par les quatre dernières années, 1940-1944, en dépit d'une vie publique mouvementée dès 1911. Mais s'il est vrai que Laval a laissé et laisse un nom sur certains du seul rôle qu'il joua dès que la France fut occupée, ce rôle ne doit-il pas être expliqué par le passé et le comportement caractéristique des années 30 ? F. Kupferman répond par l'affirmative. C'est pourquoi il a choisi de suivre — du mieux qu'il le pouvait dans les limites imparties — la carrière de Pierre Laval, qui se crut chaque fois providentiellement et sincèrement prédestiné, comme il se croyait absolument persuadé plus tard qu'habita toujours la rage de gouverner.

F. Kupferman démontre bien la façon dont il s'y prit pour obtenir des parlementaires le 10 juillet 1940 à la fois leur propre anéantissement et la remise de pouvoir à Pétain. Ce jour-là Pierre Laval avait pris sur eux la revanche attendue quatre ans. Par simple plaisir ? Pas seulement. Il se sentait aussi, au fond, impliqué dans quelque chose qui dépassait à ceux qui ne le laissaient pas en place. *Il en fut de même à Vichy*, où la disgrâce le frappa le 13 décembre 1940. Il fallut Abetz pour le ramener et cette fois l'imposer. On retrouve ici les grandes controverses.

Complexe jusque dans ses errances les dernières, Pierre Laval fut enfin jugé et justement. « Talleyrand », avait dit Briand. Celui-ci crut qu'Hitler était Metternich.

J.-M. T.

★ *Pierre Laval*, de F. Kupferman, Maison, coll. « Leur vie », 182 p., 44 F.

psychanalyse

L'Église et ses chapelles

● *Un praticien dénonce avec insolence les excès de disciples-perroquets.*

CE « cancer si funeste » n'est, celui des sociétés de psychanalyse. François Roustang, membre de l'école freudienne, en trace ici une description peu amène : elle rassemble, selon lui, des perroquets prétentieux, bavards et fanatiques, attachés aux basques du maître, en l'occurrence Jacques Lacan, comme les enfants aux jupes de leur mère. Et pourtant, une société comme celle-là devrait sans doute parler de « secte », mais elle draînerait la religiosité diffuse dans notre peut-être indispensables : elles assurent la transmission du savoir analytique ; et rassurent le maître : s'il a des disciples, c'est qu'il n'est pas fou. Tant il est vrai « que *le délire n'est la théorie d'un seul, tandis que la théorie est le délire de plusieurs* ». Il l'acte d'allégeance du disciple l'infantilise, elle la protège également : professionnellement et intellectuellement. Quelqu'un est là qui pense à sa place, qui parle en son nom. La psychanalyse procure, en outre, quelques « bénéfices secondaires » non négligeables : communion autour de la parole du maître et parfois, bonheur, divine reconnaissance. D'ailleurs, les maîtres se font rarement prier pour que l'on puisse se passer d'eux... Mais attention : hors de l'Eglise, point de salut ! Ce dont témoignent les destins, funestes pour la plupart, des premiers hérétiques : Jung, Groddeck, Tausk, dont François Roustang, sans ménagement pour le père fondateur, le « Führer » Freud, instruit le procès d'excommunication. « *Au fond*, dit Roustang, *c'est lorsqu'elle se reconnaît* comme *pays de tueurs, comme rassemblement de fous ou, avec Freud, comme « horde sauvage »* qu'une société *psychanalytique prend la seule forme qui lui convienne.* »

Si la psychanalyse est, il le croit, fondamentalement a-sociale, parler de psychanalytique est une contradiction dans les termes, la négation même de son esprit. D'où vient alors qu'elle suscite aujourd'hui une nouvelle religion, la peut-être qui soit encore possible dans notre ère culturelle ? Et qu'elle fonctionne sur le même modèle que l'Eglise ou l'armée ? Il n'est pas facile de trouver des explications psychanalytiques suffisamment à tenir compte de cette métamorphose. Faut-il faut-il revenir aux analyses de Michel Foucault et de Thomas Szasz. Faut-il se réjouir qu'un psychanalyste ait claqué la porte, avec une salutaire insolence, des questions aussi cruciales.

R. J.

★ *Un destin si funeste*, de François Roustang. Ed. de Minuit, coll. « Critique », 202 p., 30 F.

société

Kollontaï la pionnière

● *Un roman de 1922 évoque l'enthousiasme et après la révolution d'Octobre.*

LA vie et l'œuvre d'Alexandra Kollontaï ont déjà fait remarquablement l'objet par Judith Stora Sandor. La traduction de son autobiographie (écrite en 1926) jette malgré tout une lumière plus vive sur sa fascinante personnalité.

Malgré la légende, elle n'est ni la militante bolchevique asexuée, ni la suffragette de l'amour, sa vie sentimentale, orageuse, passionnée, est à l'image de son itinéraire politique. *« Aller son chemin, travailler, lutter, créer côte à côte hommes (...), mais, en même temps, mener une vie personnelle de femmes avec son propre vouloir et de sa nature »*, écrit-elle. Communiste, son pire ennemi fut toujours l'esprit petit-bourgeois avec son égoïsme et sa mesquinerie. Féministe, elle ne cessa de combattre la double morale, le joug du mariage et l'esprit conservateur.

Dans ce roman, les *Amours des abeilles travailleuses*, écrit en 1922, illustre s'il porte la trace des -réformes de la législation soviétique, on aurait tort de voir dans cette œuvre, publiée à l'époque, un simple roman à thèse ou un hymne à la construction du socialisme.

Vassilissa, l'ouvrière communiste, militante active et généreuse, s'est amourachée de Vladimir, « intellectuel » et velléitaire. Il devient son « mari-camarade », l'homme avec lequel elle vit sans être liée par un contrat civile les sépare, il le croit, de l'amour fou ne résiste pas à l'éloignement. Il la trompe, s'en repent et partage avec peine sa vie de militante. Elle-même ne sait pas très bien à quoi elle tient le plus : à son amour pour Vladimir ou à son travail pour le parti ? Quand elle le retrouve, après une longue séparation, il est devenu directeur d'une usine qu'il [illegible]. Son style de vie n'a rien de prolétarien. Vassilissa l'ouvrière [illegible] plus son « mari-camarade » dans le personnage du « directeur admirable ». La Russie a changé. On parle moins de militantisme et plus de bénéfices. Le parti s'est bureaucratisé et le drame qu'en tire Kollontaï est amer. Le couple se sépare.

Parfois naïf, toujours émouvant, ce roman de Kollontaï n'est pas seulement la chronique d'un amour déçu mais un tableau saisissant de l'Union soviétique à l'époque de la NEP. Comme Maïakowski, elle sait qu'à chaque instant il faut « sacrifier l'avenir ».

JEAN-MICHEL PALMIER

★ *Autobiographie* [illegible] du roman *Les Amours des abeilles travailleuses*, Berg-Bellefond, 288 p., 38 F.

société
Femmes en lutte
L'amazone américain

SCIEN
POUR LA PREMIÈRE FOIS LES GRANDS MAÎTRES D ET DE L'ILLUSTRATION E
Des nouvelles inédites, des interviews d'auteurs, [illegible] lation des grands films, les critiques littéraires, la fiction rétro, tous les grands genres sont passés Science-Fiction Magazine.
Avec en plus une nouvelle dimension, l'illustré format en couleur 56 x 40.
Ce mois-ci, dans le 4e numéro : 4 nouvelles inédi biographie de John Windham – La présentation

مكبرة عن الأصل

هكذا من الأصل

société

Femmes en lutte

(Suite de la page 15.)

Anne [illegible] expliquent et s'exposent. Elles disent leur enfance, leur sexualité, leur lutte professionnelle. D'un élan généreux, elles se [illegible] transparentes.

Luttes, [illegible] comment ? Les partis, les syndicats, les [illegible] extrémistes appellent [illegible] militantes à taper, tirer, distribuer les tracts, mais non à élaborer la ligne. Changer la société d'abord, remettre les revendications féministes à « plus tard » ? L'histoire [illegible] — et Simone [illegible] Beauvoir le rappelle [illegible] préface — que ce « plus tard » ne [illegible] jamais.

Si le mouvement américain a d'abord tiré de leur quiétude dorée les moyennes-bourgeoises de banlieue, en France ce sont les intellectuelles [illegible] qui [illegible] déclenché [illegible]

Malheureusement, [illegible] l'Atlantique, les femmes n'échappent pas à ce mal des sectes : l'intolérance. Le pire ennemi est souvent la formation- [illegible] quand on n'est pas [illegible] sœur de lutte. Chez nous, on a [illegible] — [illegible] parfois — la volonté-de-puissance, le goût-du-pouvoir de certains groupes.

N'empêche. Chaque fois qu'une femme, même si elle spécifie : « *Et moi, je ne suis pas féministe* » refuse la discrimination, l'oppression latente, cachée, traditionnelle, elle fait « du féminisme ».

DOMINIQUE DESANTI.

★ Histoire du M.L.F., d'Annie de Pisan et [illegible] Tristan, préface de [illegible] de Beauvoir. Coll. « L'ordre des choses », Calmann-Lévy, 40 F.

L'amazone américaine

BETTY FRIEDAN ne fonctionne pas [illegible] (elle le dit elle-même) au « toupet ». [illegible] de [illegible] : nous avons fait [illegible] ou exercé un [illegible] étions dans la vie. Puis les publications [illegible] désignées, nous les mères bourgeoises au foyer, [illegible] idéales. L'opinion a fait pression : « pour les enfants » Il fallait [illegible] le métier. Vouloir le « foyer » qui possède le dernier équipement, le plus beau cadre, etc. Et à présent, enfants scolarisés, maris travaillant en ville, [illegible] faisons-nous [illegible] de nos forces, de nos [illegible] de se dire qu'on a [illegible] des évidences de preuves irréfutables à [illegible] l'opinion. Y a [illegible] cinq ans. Sortir un livre-bombe : *la Mystique de la féminité* (en français *la Femme mystifiée*). Fonder la NOW (National Organisation of Women). Aller, inconnue, assiéger l'ONU, les ministères, les partis. Aller, juive, [illegible] la main [illegible] (pourquoi, au fait ?). Diriger la formation néo-féministe la plus [illegible] donc la plus puissante. Puis, quand on [illegible] « [illegible] » et de *mandarin(e)*, essayer contre l'adversaire la plus [illegible] : la calomnie. Oui, Betty Friedan, monstre [illegible] américain, Betty-l'explosion, [illegible] la [illegible] et [illegible] inexorable goût de dominer.

Il est vrai que *« changé »* est un livre chaleureux, évoquant toutes [illegible] le mouvement [illegible] d'un choc, [illegible] beaucoup [illegible] passantes du livre, divorce, [illegible] donc, [illegible] ! Oui, il faut détruire pour se déraciner, douloureusement, ce qui vous immobilise. Changer la vie, ça brûle. L'amazone a payé. Elle le dit. — D. D.

★ [illegible] *a changé*, par [illegible] Friedan (Fayard), [illegible] F.

La vogue du « poster »

POLITIQUES [illegible] burlesques, érotiques ou bucoliques, les « posters » [illegible] envahi, en quelques [illegible] les murs [illegible] Français. [illegible] d'abord d'un public restreint, [illegible] jeunes intellectuels et [illegible] américanophiles, [illegible] de [illegible] est devenu familier à tous, et le « marché » [illegible] en pleine expansion.

Tout a [illegible] à [illegible] en [illegible] quand l'éditeur Martin [illegible] mit à vendre une [illegible] grand format d'Humphrey Bogart. Qui aurait pu [illegible] alors que, dix ans plus tard, en France, il s'imprimerait quelques millions [illegible] par an ? Qui pouvait prédire que les [illegible], les employés, les [illegible] épingleraient chez eux [illegible] de chevaux, de [illegible], de couchers de soleil, de notes, ou de [illegible] nus ?

Le phénomène [illegible] d'être [illegible] qui [illegible], et bien fait, avec [illegible] de Christine de Rendinger. Rien du poster ne [illegible] : [illegible] techniques de [illegible], [illegible] de distribution aux choix des sujets, [illegible] revue les [illegible] historiques, psychologiques et sociologiques de [illegible] industrie.

A propos d'un [illegible] mineur, on voit s'esquisser au fil des pages un tableau original de notre [illegible] et de ses goûts. Que l'on aime ou non Marylin et les [illegible], voilà une tentative de [illegible] comme on en fit [illegible] rarement. — R.-P. D.

■ *L'Affiche s'intérieur : le poster*, par Christine de Rendinger. Editions Jean-Pierre Delarge, coll. « Maison », 192 pages, 35 F.

SCIENCE-FICTION MAGAZINE

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANCE
LES GRANDS MAÎTRES DE LA SCIENCE-FICTION
ET DE L'ILLUSTRATION ENFIN RÉUNIS.

[illegible] nouvelles inédites, des interviews d'auteurs, la présentation des grands films, les critiques littéraires, la science-fiction rétro, tous les grands genres sont présents dans Science-Fiction Magazine.
Avec en plus une nouvelle dimension, l'illustration grand format en couleur 56 x 40.
Ce mois-ci, dans le 4e numéro : 4 nouvelles inédites – Une biographie de John Windhan – La présentation de Jean-Claude Mezières, l'auteur de "Valérian" – Le cinéma Science-Fiction, l'histoire du "Space-Opéra", des illustrations géantes de Chris Foss, Bruce Pennington, etc.

SCIENCE-FICTION MAGAZINE
Une nouvelle vision du futur
chaque mois [illegible] votre marchand de journaux.

Offre spéciale abonnement d'essai
Pour le lancement, Science-Fiction Magazine vous offre profiter d'une offre exceptionnelle d'abonnement à prix réduit.
6 mois 25 F (étranger 30 F) au lieu de 48 F.
Pour [illegible] offre, retourner ce bon rempli et accompagné [illegible] règlement [illegible] :
EDITIONS DE FRANCE
[illegible] rue Théodore [illegible] 75737 [illegible] Cedex 15.
Mode de règlement :
Chèque ☐ C.C.P. ☐ Mandat-lettre ☐
Nom _____
Prénom _____ Age _____
Adresse _____
Code [illegible] Ville _____
LM

Enquête

La jeune édition : une nouvelle race ?

(Suite de [illegible] 15.)

[illegible] l'organisation ou le campement, la suite [illegible] bureaux ou la [illegible] la boutique esquissée ou le rez-de-chaussée sur [illegible]. Des ambitions déjà avouées, [illegible] pudeurs, [illegible] paniques, à tous les coups l'audace.

Qu'ils s'appellent Françoise Aldestain ou Jean-Claude Simoën, Jean-Pierre [illegible] Jean-Pierre [illegible], Gérard Guégan ou [illegible] Orban, Bruno Roy ou Pierre Gilles Flacsu, Sylvie [illegible] Joaquim Vital, [illegible] Edern Hallier [illegible] Antoinette, Brigitte, Jacqueline [illegible] sœurs, il [illegible] fallait [illegible] « [illegible] le circuit », [illegible] l'expression leit-motiv. Dans l'ensemble, [illegible] pour [illegible] plus [illegible] du [illegible] nouvelle [illegible] dernier quart du [illegible] Sinon, on a fait [illegible] pour aller loin, n'a [illegible] seulement été le directeur de la librairie-galerie la Pochade, [illegible] qui lui a donné le goût du beau graphisme et [illegible] ambitions non [illegible]core assouvies [illegible] bibliophile. Il a connu l'édition en ses [illegible] chez *Albin Michel* [illegible] chez *Stock*. Il a fait pour eux de la promotion en province, « [illegible] résultats spectaculaires » qu'il voudrait bien transférer à [illegible] entreprise. *Edmond Esmérian*, [illegible] le *journalisme* [illegible] radio, d'agence. [illegible] aussi les communautés Barbu, Peuple et Culture, un [illegible] à l'Unesco [illegible] éditions En- [illegible] qui [illegible] [illegible] sur l'écologie, [illegible] n'en [illegible] pas [illegible] récompensées. Jean-Luc Maxence [illegible] *journaliste* [illegible] mais [illegible] [illegible] poète [illegible] le fondateur l'Athanor. [illegible] [illegible] Albin [illegible] et de [illegible] Fayard [illegible] Françoise [illegible] tient [illegible] [illegible] lesquelles [illegible]

Jean-Edern Hallier n'est pas passé par l'édition avant de venir à *elle. Mais, pour être écrivain, il* l'a quand même fréquentée, il a [illegible] et animé l'*Idiot international*. A Lyon, l'équipe [illegible]trice de Fédérop avait encore *moins de bagage. Et le trio qui* vient de lancer [illegible] n'a pas eu besoin [illegible] que de son désir, né peut-être d'un journalisme de combat au [illegible] de la précaire agence [illegible] Libération [illegible] 1970-1971. Autant de particularismes, plus [illegible] lorsqu'il s'agit du groupe des Editions des Femmes, activité parmi les activités du M.L.F.

A part entière

Car quelques [illegible] de projecteur sur les origines permettent déjà la classification. *Il y a* distinction de langage comme de conception. Les gens venus du *sérail* sauront se dire volontiers « immodestes » ou « ambitieux » sans qu'il faille voir là cynisme ou forfanterie. On « veut une maison à part entière » et non point « dilettante ». On n'entend pas publier seulement [illegible] types de livres », ni « faire la fine [illegible] devant [illegible] du temps et le marché qui en résulte. On [illegible] la place au soleil, [illegible] griffes dehors.

[illegible] Messinger, [illegible] Alta, et Gérard Guégan, avec le Sagittaire, sont sûrement [illegible] de sources [illegible] éditeurs, [illegible] pour tels, mais la première à derrière elle Jean-Claude Lattès et sa jeune puissance, et le [illegible] sait bien que la S.A.R.L. qui l'abrite [illegible] par Jean-Claude Fasquelle et que, pour la distribution [illegible] la diffusion, on peut n'en soustraire à la [illegible] où à Hachette.

Jean-Claude [illegible] est très clair sur cet aspect particulier du [illegible]. C'est une [illegible] aux concentrations [illegible] années 60. Aujourd'hui, [illegible] lieu de *concentrer, un éditeur qui se sent* [illegible] entre des [illegible] séparées. C'est [illegible] [illegible] une [illegible]tre d'occuper le terrain, d'être [illegible]. Le public, dans l'affaire, sera-t-il lésé ? On [illegible] pas d'après l'éditeur. On ne demande pas le dernier Gallimard, mais le dernier Manchette ou le dernier Pierre-Jean Lattès, ou bouclette [illegible] [illegible] assurément un bel apport de services communs. Et la [illegible] [illegible] innover des [illegible]littéraires à part entière, de nouveaux maîtres de leur gestion, [illegible] réserve d'un [illegible] annuel du [illegible]. Mais il n'est pas [illegible] dans ces [illegible] d'entendre dire : « Tout pas *la distribution ne sera pas changée, il est inutile de se battre. De meilleurs accords* [illegible] *au même système. On peut l'utiliser différemment selon les* [illegible] *ou les besoins, [illegible] la faire sauter*, sert. »

On aurait pu croire que cette jeune édition, pour échapper à la dureté de la loi commune (de 12 à 13 % du prix de vente d'un livre absorbés par la distribution et la diffusion), se [illegible] pour fonder son propre réseau, assurer sa relation avec le libraire, sa mise en place chez lui, rompre le carcan. Il n'y a eu que des [illegible] [illegible] deux ou trois [illegible] — [illegible] de petite [illegible] aussi — ont pris leur destin en main complètement. Ils sont Fédérop à Lyon, Folle Morgana à Montpellier, [illegible] [illegible] [illegible] sous la forme d'associations sans but lucratif.

Folie ou passion ?

Ami des [illegible], Simoën déclare : « *On est libraire par goût, libraire par profession, éditeur par passion ou par folie* » Lui n'est pas fou. Il est passionné. Il avoue « un [illegible] pour la lecture *et un grain de folie* », quand même. « *Cocktail amusant et logique, non ?* » Un sourire enveloppe le tout. Tant d'assurance doit rassurer. Ramsay parle de « biscuit », au sens de : « ne pas s'embarquer sans... » Simoën a du « biscuit ». Il est prêt à [illegible] [illegible]. Et il a le courage de ses choix, comme Jean-Pierre Ramsay, comme Sylvie Messinger, comme Olivier Orban, qui [illegible] bien parler pour [illegible] ceux-là quand il dit : « C'est un *fait, le document remplace le roman. Les gens ont toujours besoin d'histoires. Il se trouve qu'elles ne sont plus apportées par le roman, mais par le document. C'est aussi plus facile* [illegible] [illegible] *les journaux avec un document qu'avec un roman.* » Ou alors le roman s'appellera *le Corse* ou *le Rat*.

Dans maison, qui a pour [illegible] [illegible] la [illegible] [illegible] Pierre-Jean [illegible], a été [illegible] en 1974. « *On a démarré en 1976*, dit Olivier [illegible]. Il fait le compte [illegible] « *scores plus qu'honorables, qui ont prouvé aux libraires que la production Orban pouvait très bien se vendre* ». Maintenant le rythme est trouvé. *On était trois, on est* cinq. Hachette diffuse [illegible] charge [illegible] toute la partie comptable. Olivier Orban entend [illegible]ter « un petit », sortir vingt à vingt-cinq titres par an, être proche de ses auteurs, qui [illegible] d'être conseillés, orientés, rassurés.

L'enthousiasme pour différence

Ami d'autres [illegible] Jean-Pierre Ramsay, Jean-Claude Simoën, Sylvie Messinger, tiennent le même langage : [illegible] de demeurer « petit », avec des variantes. Certains voient assez bien quarante à cinquante titres dans l'année. Du regard des « [illegible] » des « gros » qui mettent [illegible] [illegible] presque par mois, c'est raisonnable. [illegible] façon aussi de parler des auteurs, d'accepter, peu ou prou, certains points de vue [illegible] sur une révision des normes de jadis. Malgré tout, l'auteur, auquel la porte est ouverte pour qu'il [illegible] ou qu'il « [illegible] » à la maquette, au titre, au choix des caractères, reste vu de façon parternaliste. Il faut [illegible] le conseiller, l'apaiser, parler avec lui si besoin est jusqu'à 4 [illegible] du matin. On [illegible] à l'entraîneur [illegible] des nerfs, de la forme, de son [illegible].

Avec les [illegible] que [illegible] suppose, car certains parlent aussi de ces « trublions » du SELF ou des audaces de Jean-Edern... Dès [illegible] les propos changent : « *Un auteur ne peut vivre de sa plume s'il n'a sorti un best-seller. Où commence le* [illegible] ? *Pourquoi faire une différence entre roman et document ? On est auteur dans les deux cas. Et même créateur.* » (J.-P. Ramsay.) « *Les auteurs à succès, par* [illegible] *payent* [illegible] *d'impôt, oui, mais qui permet à l'éditeur de* [illegible] *bien ou pas. Ils font.* » (J.-Cl. Lattès.) Ainsi la nouvelle édition peut-elle [illegible] le langage qu'on entend chez l'ancienne. Quelle différence alors ?

La différence, répond Orban, [illegible] avec lui Sylvie Messinger, Jean-Claude Simoën, Jean-Pierre Ramsay, « *c'est l'enthousiasme. On se démène, on se défonce pour un livre. Et ça, dans les grosses boîtes, ça s'est perdu. Ils* [illegible] *bavards, on s'amuse, on* [illegible] [illegible] *qu'il n'y a pas en fait cas qu'on ne sent pas, chez les* [illegible] » puis, ils lorgent tous, plus ou moins, vers la province comme s'ils y flairaient l'avenir. « *Il y a côté-là, on a [illegible] notre boulot, c'est sûr. Il faudrait une succursale régionale à Marseille, à Lyon. Quelques idées, savaient-ils qu'elles leur [illegible] communes ? Car [illegible] on voit [illegible] peu. Jamais en tout cas [illegible] raisons professionnelles. L'esprit jeune éditeur, s'il existe, ne [illegible] pas [illegible] aux rencontres, à la communion. Le milieu [illegible] mystérieux avec ses potins, ses chuchotis, ses [illegible] d'âme. Finalement, [illegible] pour cela qu'ils n'ont jamais songé à se grouper [illegible] pour se libérer — peut-être — [illegible] teurs de la distribution. Olivier Orban a raison : « *Il ne faut trouver [illegible] notre part à une fronde contre les gros. Ils ne peuvent pas tout faire. Alors la multiplicité, la diversité, c'est normal.* »

[illegible] mis en [illegible] pagne pour rien ? Ou faut-il mieux chercher, c'est-à-dire où est-ce des idéologues ou des utopistes ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La semaine prochaine :

Les soixante-huitards en leur diversité

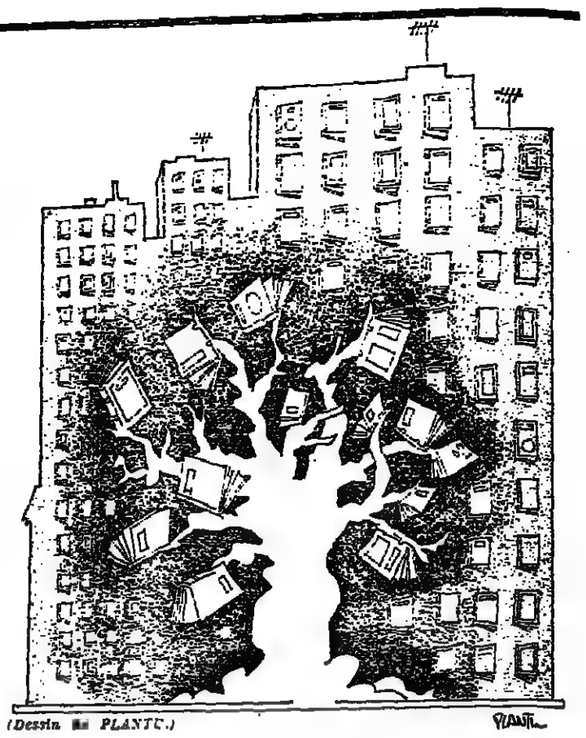

(Dessin de PLANTU.)

« FATA MORGANA » ET L'AMOUR DES LETTRES

Dix ans d'âge au bouquet. La remarquable en plus. C'est « Fata Morgana ». Et « Fata Morgana », c'est Denise et Marijo Roy. C'est aussi la [illegible] réussite portée par le goût des livres, l'amour des lettres. Ce sont tous quinze qui alignent, entre autres, Dominique Péret, Michel Leiris, Henri Michaux, Roger Caillois, Michel Foucault et Gilles Deleuze, l'universel.

Ici, dans cette [illegible] de Montpellier, on demande à un livre « d'être écrit ». Après quoi Denise Roy, souvent comme un moine, se retire à Théième : « J'ai toujours publié ce que j'ai eu envie de publier. Mon critère : Est-ce que ça me plaît ? C'est vrai, au début j'étais [illegible] plus objectif. » En tout cas ça marche. « J'ai deux points de vente, dont la librairie du Palais [illegible]. »

Les Roy aiment seuls, s'aiment seuls, s'[illegible] seuls, s'élèvent l'un Sûrement. Les [illegible] sont un plus : « Au début, en 1966, on ne s'était pas précipité. J'avais [illegible] dans la familiarité et l'amitié de [illegible] avec un livre de Benjamin Perret. Les gens attendaient, voulaient voir. [illegible] qui n'est venu qu'en 1970 et que j'avais [illegible] pourtant bien avant. »

Il est bon [illegible] d'être « le seul éditeur » à n'avoir aucun talent, pas [illegible] moi ». Il est vrai que la [illegible] de [illegible] [illegible] de sociologie [illegible] Marx, qui enseigne [illegible] terminale, [illegible] ses élèves. Et que, même 10.000 [illegible] de [illegible] que un an, on peut les éponger ». Mais comme huit cents exemplaires per- [illegible] couvrir les frais.

Coloration politique ? Aucune. « Il se trouve que la majorité de mes auteurs sont de gauche. Mais j'ai aussi Paulhan, Cioran, Caillois. Et je suis content de cette coexistence. »

L'essentiel est ici dans des « livres durables » et beaux. « Fata Morgana » c'est aussi la bibliophilie, les dragées de baptême à cent vingt-cinq [illegible] et des [illegible] qui sont Miro, Tapiès, Max Ernst. C'est sûr [illegible] y a eu, avec ces [illegible], des spéculateurs.

Quelques [illegible], une [illegible] [illegible], José Corti vénéré. Bruno Roy peut dire : « Je ne vois pas l'intérêt de faire autre chose que ce que je fais. » Ainsi, continue-t-il, on rêvant de [illegible] en temps d'être... éditeur.

classes dans le journalisme, et jamais très loin des moyens de [illegible].

Etalons quelque cartes de visite. A la tête de *Alta*, Sylvie Messinger, bottes noires, turban, voix de mezzo, vient de chez un ex-jeune, Pierre Belfond, où elle dirigeait le département de littérature [illegible]. [illegible] dix-sept ans dans les [illegible] commerciaux de Hachette, une connaissance exceptionnelle de la vente, de la diffusion, de la promotion. Il y a ajouté un passage par la banque, la fondation d'un club. Il a vécu la naissance du *Point*. Au Sagittaire, le malicieux Gérard Guégan, un des rares à être « aussi [illegible] » (« Il y a Hallier et moi », dit-il), apportait son expé- [illegible] de [illegible] à *Champ libre* en même temps que le [illegible] des difficultés qu'il y avait eus avec « le capital » un capital qui ne lui [illegible] pas pas l'autonomie [illegible].

Jean-Pierre Sicre, [illegible] de [illegible] *Phébus*, est [illegible] par Tchou. Jean-Claude Simoën, aussi bien parti que Jean-Pierre Ramsay espère mettre à flot France-Adel; Olivier Orban, [illegible] trois ans chez Denoël, où il a vu naître le groupe de diffusion Sodis.

Aux Editions de la Différence, où l'on travaille en équipe pour l'amour de l'art, de la poésie, du [illegible], Joaquim Vital, qui [illegible] la santé et la bonne humeur, explique que l'un vient de chez Pauvert, [illegible] que tous les autres ont eu « des expériences rédac- [illegible] ». [illegible] Jean-Claude Lattès, qui, [illegible] dix ans, fait maintenant figure d'ancien, avec ses trente-cinq salariés, est parti un jour de chez Robert Laffont et a connu [illegible] [illegible] une [illegible] de fortune. Il est [illegible] rue [illegible] Vendôme... Du moins sait-il, lui, ce que peuvent devenir des rapports de maître à élève. « *Ils sont restés passionnels.* Il [illegible] *Laffont* dit : *Bon, apaisé, [illegible] d'ailleurs, [illegible] présenter Lattès comme le Laffont des années 1980. Il doit [illegible] être finalement. Accepté d'avoir eu [illegible] un bon élève.* »

Les plus [illegible] n'ont pas encore [illegible] leur filière [illegible]

PARU
cette semaine
JURISPRUDENCE CONSEIL D'ETAT ET DES TRIBUNAL DES CONFLITS
Tables [illegible] 1 [illegible]
● Mise à jour exhaustive.
● Résumés.
6 volumes, 14 × [illegible]
3 premiers [illegible]
T. I. Des actes [illegible] et [illegible] à [illegible] de prévoyance. 748 pages 120 F
T. II. De [illegible] monnaie, [illegible] à comptabilité publique. 95 F
T. III. Contributions et [illegible] 1.004 [illegible] 185 F
Catalogue CG gratuit sur demande
Editions du CNRS
15, Quai Anatole-France, 75700 Paris
[illegible] 556.92.25 - [illegible] 9131-53 Paris

n'est décidément pas une collection de poche comme les autres". MARC KRAVETZ "LE MAGAZINE LITTERAIRE"

10/18 collection dirigée par christian bourgois

adotevi • samir amin • arguments • arrabal • artaud • axelos • bailly buin sautreau velter • bakounine • basaglia • bataille • becket • biermann • bioy casarès • ernst bloch • bonitzer • borgès • bory • breton • burroughs • butor • castaneda • castel • castoriadis • cavanna • de certeau • change • châtelet • chessex • catherine clément • hélène cixous • cocteau • léonard cohen • jeanne colombel • copfermann • copi • dallemagne • deleuze • delfeil de ton • demarcy • deutscher • dollé • dufrenne • marguerite duras • ehni • eisenstein • claudine eizykman • engels • emmanuelle • fata morgana • yona friedman • françois george • ginsberg • gombrowicz • goulemot • haddad • hampaté bâ • hegel • huysmans • huxley • henry james • jaulin • jimenez • jouffroy • jourdheuil • pierre-jean jouve • hubert juin • cheikh h. kane • khâtibi • gérard klein • klossowski • klotz • kopp • korsch mattick pannekoek ruhle wagner • laborit • lacassin • lautman • lefebvre • lénine • le rouge • simon leys • london • albert londres • lorrain • lourau • lou sin • lovecraft • lyotard • maria a. macciocchi • malson • mandel • maréchal • marcel martinet • marx • henry miller • mirbeau • jean monod • moscovici • nattiez • nelli • nietzsche • bernard noël • noguez • ollier • ortigues • oyono • hélène parmelin • paulhan • péliéu • pérec • piemme • pinget • ponge • pozner • recherches • ed. redon • reich • claude revault d'allonnes • rezvani • ricardou • richard • robbe-grillet • maurice roche • rohmer • rostand • rougemont • roussel • rousset • de roux • sade • arno schmidt • seguin • simenon • claude simon • sinclair • sojcher • soljénitsyne • souriau • souvestre allain • staline • sternberg • sterne • stevenson • sudreau • thom • tillon • trotsky • tynianov • vertov • vian • max weber • henri weber • wilhem • edmund wilson • monique wittig • virginia woolf • zéraffa •

DELFEIL DE TON "CHARLIE HEBDO": "Il est difficile d'être intelligent sans être un lecteur assidu de

10/18 collection dirigée par christian bourgois

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPORTS

FOOTBALL

FRANCE BAT R.F.A. 1 A 0

Le temps de subir est passé

[illegible] champions [illegible] 1974, il n'en [illegible] que [illegible] moitié [illegible] février au Parc [illegible] Princes [illegible] qu'elle s'est présentée, l'équipe [illegible] République d'Allemagne avait cependant [illegible] allure [illegible] avec l'intention [illegible] *montrer de quoi* [illegible] capable [illegible] football réputé être le meilleur. En réalité, ce match [illegible] France [illegible] le R.F.A. (1 [illegible] 0) ne l'était [illegible] fait, chacun des adversaires ayant, soit quelque [illegible] à prouver, [illegible] faire le point. La [illegible] jeune équipe [illegible] France, elle, [illegible] plus pro- [illegible] possible, [illegible] temps [illegible] subir était passé.

Tout [illegible] ce match conclu [illegible] préparer [illegible] la Coupe du [illegible] *naturellement* à l'avantage [illegible] R.F.A. [illegible] la qualité [illegible] joueurs [illegible] la [illegible] de leur réputation [illegible] références, [illegible] possédaient une *expérience internationale* [illegible] Français : trois [illegible] cinquante sélections contre quarante. Vingt-neuf [illegible] d'âge [illegible] une [illegible] pas- [illegible] à conquérir [illegible] continents, [illegible] vingt-quatre ans [illegible] l'équipe [illegible] *France*, [illegible] l'on dit depuis un [illegible]

Elle était, à tous égards bien impressionnante. [illegible] R.F.A., [illegible] *joueurs athlétiques (1,80 m en moyenne)* [illegible] gabarits *français (1,68 m* [illegible] moyenne). C'est *donc la tête haute, à tous points de* [illegible] *Allemands ont attaqué* [illegible] match, qu'ils *n'auraient jamais* imaginé perdre.

Le mérite [illegible] joueurs français, à quelques exceptions [illegible] d'avoir [illegible] que veut dire [illegible] « complexe ». Désormais [illegible] d'assurance, sans doute [illegible] raison, ils se sont *lancés avec culot et détermination* à l'assaut d'*un* [illegible] ont pu surpris d'une telle audace. Le premier étonné a bien été Helmut Schoen, sélectionneur-entraîneur [illegible] la R.F.A. : « *Sur ce que l'ai vu, je crois que la France a la meilleure chance d'obtenir sa qualification pour la Coupe* [illegible] *progrès sont incontestables.* »

[illegible] fait [illegible] que la R.F.A. *a été dominée sur l'ensem-* [illegible] la partie, *mais*, force est de reconnaître que l'équipe de France a su montrer des qualités qui [illegible] vraiment pour l'avenir. Rien de mieux qu'une telle [illegible] ne pouvait [illegible] être souhaité pour la placer [illegible] de bonnes conditions [illegible] le match qualificatif pour la *Coupe du monde*, contre l'Irlande, à Dublin, le 31 mars. Ne [illegible] qui veut, mais qui le peut, le champion du monde en titre. [illegible] ans la R.F.A. n'avait, au demeurant, [illegible] connu la défaite.

Un but de Rouyer

Vue du côté allemand, l'analyse du match correspond sans doute aux *impressions des quarante-cinq mille spectateurs du Parc* [illegible] Chacun [illegible] l'équipe [illegible] R.F.A. s'est [illegible] à reconnaître que le [illegible] français ne pèvait [illegible] à la [illegible] et que les périodes de domination [illegible] été équitablement réparties. Dans [illegible] commentaires, les Allemands n'ont [illegible] qu'éloges pour Bathenay, Janvion, Platini, Rouyer, Lopez, Rio, et pour le gardien Rey, malgré ses [illegible] à intervenir devant son [illegible]

C'est, au [illegible] à [illegible] ou trois [illegible] exceptionnels de Rey que la France a dû de conserver son avantage et le gain du [illegible] Le but de Rouyer (52e min.) est venu à point nommé pour concrétiser les occasions françaises et [illegible] faire un peu [illegible] première mi-temps. Seul devant Maier, le gardien allemand, Rouyer avait [illegible] le dribbler, [illegible] il [illegible] mit l'erreur de [illegible] Pour [illegible] le danger était passé. Mais, c'était partie [illegible] pour Rouyer, et n'est peu [illegible] la mi-temps qu'à la [illegible] d'un tir de Bathenay, repoussé par la défense allemande, qu'il expédia, de volée, le ballon dans le but de Maier. But [illegible] d'opportunité, de réflexe [illegible] d'adresse, qui fut salué comme il se doit [illegible] un Parc des Princes, [illegible] joyeux d'assister à la chute [illegible] *champions du monde.*

FRANÇOIS JANIN.

[illegible] — Pour son [illegible] quart [illegible] *finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe*, [illegible] a battu Bucarest par 105 à 94. Les Français sont néanmoins éliminés.

LA LOI DU MILIEU

L'histoire [illegible] *football pour-* [illegible] retracée [illegible] travers [illegible] de ses tactiques. [illegible] l'origine de [illegible] sport, [illegible] peut dire qu'il fut marqué [illegible] l'apparition du *WM (trois défenseurs, [illegible] demis, deux inters [illegible] trois attaquants), imaginé* [illegible] les années 30 par [illegible] d'Arsenal, M. Herbert Chapman, [illegible] naufrage à Wembley en 1953, [illegible] *merveilleuse équipe « (Wunderteam) de Hongrie.* [illegible] 4-2-4 *(quatre défenseurs, deux demis et quatre attaquants)* lui [illegible] apogée [illegible] *l'équipe brésilienne* [illegible] do- [illegible] du monde [illegible] Déjà [illegible] 1962, *l'ailier gauche brésilien Nor-* [illegible] Zagalo décrochait sou- [illegible] poste pour [illegible] prêter main-forte [illegible] deux demis. *C'était le prélude du 4-3-3 que les Anglais firent triompher à la Coupe du monde 1966.*

Si l'on accepte l'expérience italienne [illegible] « catenaccio » *(verrou)* [illegible] Herrera, *qui* [illegible] *défense très regroupée et l'exploitation des contre-attaques, la tendance* [illegible] renforcer le « milieu de *tuer depuis 1966, au point que* [illegible] n'a fait que s'accen- *la plupart* [illegible] équipes opèrent *désormais en 4-3-3, voire en 4-4-2* [illegible] déplacement. *Le renforcement du milieu* [illegible] terrain [illegible] effet [illegible] meilleures chances d'exercer [illegible] pression [illegible] buts adverses si on aborde le match avec un esprit offensif ou, au contraire, peut permettre de geler le jeu en tentant de conserver le ballon loin de [illegible] buts si on [illegible] prendre un minimum [illegible] risques.

L'épanouissement dans ce secteur, devenu prépondérant, de [illegible] de classe [illegible] *Stéphanois Dominique Bathenay, [illegible] Synaeghel, Jean-* [illegible] *Larqué, le Nancéen Michel Platini, le Niçois Jean-* [illegible] *Guillou, les* [illegible] *Michel, [illegible] Omar Sah-* [illegible] *voire le Bordelais* [illegible] *Giresse, [illegible] sans doute* [illegible] *étranger au* [illegible] *nifesté* [illegible] *l'équipe* [illegible] *France.*

De [illegible] *les combinaisons essayées* [illegible] *ce domaine par le sélectionneur national, M.* [illegible] *Hidalgo, c'était celle retenue à Sofia contre la Bulgarie* [illegible] *était apparue* [illegible] *plus efficace. L'occasion* [illegible] [illegible] *de tester à nou-* [illegible] *face à la République fédérale allemande, l'« étalon or »* [illegible] *mondial.*

Un jeu puissant et précis

La valeur du « milieu » allemand composé de [illegible] *éléments du Borussia Moenchengladbach, Rainer Bonhof et Ulrich Stielike, épaulés par le Colognais Henzi Flohe et soutenus en* [illegible] *Munichois Franz Beckenbauer, le jeu à la fois puissant et précis Germaniques qui alternent passes courtes et longues courses, pouvaient mettre en supplice [illegible] équipe de France [illegible] jeune [illegible] inexpérimentée.*

Face à cette opposition de choix, le « milieu » de terrain français fut non seulement l'élément stabilisateur [illegible] l'ensemble, [illegible] *toute* [illegible] *valeur en confirmant sa complémentarité. Sans doute est-il significatif de constater que les joueurs qui touchèrent le plus souvent le ballon dans ce match furent, après Beckenbauer (37 fois), Dominique Bathenay (36 fois) et Michel* [illegible] *fois).*

Michel Platini apporta la [illegible] *indiscutable que ses dribbles déroutants, sa vision du jeu et son sens du* [illegible] *faisaient de lui l'égal des meilleurs attaquants* [illegible] *dieux.*

Toutefois, s'il peut consacrer toute son activité [illegible] *talent à la création* — [illegible] *52 interventions, il reçut* [illegible] *balle d'un partenaire — c'est justement* [illegible] *qu'à côtés Christian Synaeghel et, surtout, Dominique Bathenay firent preuve d'une activité inlassable* [illegible] *leurs déplacements incessants et leur travail de récupération.*

[illegible] *Platini, Dominique Bathenay* [illegible] *Christian Synaeghel ne constituent peut-être pas le milieu de terrain le plus brillant d'Europe,* [illegible] [illegible] *dans le domaine* [illegible] *l'efficacité ?*

GÉRARD ALBOUY.

FAITS DIVERS

La lutte contre la drogue

LA RÉPRESSION N'EST PAS SUFFISANTE estime M. Poniatowski

En [illegible] le problème [illegible] mercredi 23 février, [illegible] d'Europe 1, M. [illegible] Poniatowski, [illegible] de l'intérieur, a [illegible] qu'il s'agissait, [illegible] France, d'« un problème important ». Il a ajouté qu'il fallait, pour [illegible] contre [illegible] délinquance, considérer [illegible] drogués sont, la plupart du [illegible] « paumés », [illegible] qui [illegible] des problèmes [illegible] C'est pourquoi le [illegible] de l'intérieur a [illegible] qu'une [illegible] de répression n'était [illegible] qu'il fallait envisager une politique d'aide [illegible] de prévention, [illegible] que « les familles puissent [illegible] encadrer, [illegible] drogués ».

Indiquant [illegible] « le [illegible] des drogués a augmenté [illegible] 1 % en 1976 », M. Michel [illegible] a affirmé qu'il fallait « s'attaquer aux [illegible] de distribution de la drogue [illegible] Europe ». Pour lutter [illegible] les trafiquants, le ministre de l'intérieur [illegible] de multiplier « [illegible] [illegible] jour et [illegible] surveiller la [illegible] [illegible] les grandes [illegible] ».

En Italie

UN CERCUEIL CONTRE 1 MILLIARD DE LIRES

(Un [illegible] correspondant.)

Rome. — [illegible] d'enlèvements, dont la chronique *italienne des* [illegible] est remplie, ne manquent pas d'imagination. Après avoir séquestré [illegible] *un cheval, voilà qu'ils s'attaquent aux* [illegible]

A Bari, [illegible] les Pouilles, le cercueil d'un [illegible] immobilier, [illegible] Il y a quelques [illegible] a été emporté par des inconnus. [illegible] la photographie du défunt, [illegible] ont laissé [illegible] signé « *Nuovi servili prolétariens* ». [illegible] 1 [illegible] de lires à la famille, qui compte un parlementaire [illegible] démocrate-chrétien, [illegible] que l'[illegible] dans le journal [illegible] d'une offre d'emploi pour [illegible] ouvriers [illegible] bâtiment. Toute [illegible] de quoi, « la dépouille se [illegible] livrée aux *poissons* [illegible] de [illegible] l'opinion publique en [illegible] informée ».

Les enquêteurs [illegible] cependant portés [illegible] croire qu'il s'agit [illegible] « *maquillage* » *politique* [illegible] [illegible] commun. A [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] liens qui [illegible] entre [illegible] et les gangsters. — R. E.

BÉNÉVOLAT

DEUX OUVRAGES SUR UN DOMAINE VARIÉ

Participation, décentralisation, autogestion, autant de thèmes [illegible] qui reviennent périodiquement dans les discours politiques et sous la plume des théoriciens. Pourtant l'idéal confus qui affleure sous ces mots est recherché et vécu chaque jour par des mil- [illegible] et de femmes bénévoles, au sein d'associations et de groupements de toutes sortes. Quatre responsables expérimentés [illegible] associatifs (1) ont analysé dans un ouvrage écrit en commun ce phénomène en pleine expansion et encore bien [illegible] : l'initiative bénévole. A côté des mouvements traditionnels familiaux et de jeunesse, d'éducation, de sport, etc., se multiplient depuis quelques années les [illegible] de [illegible] vie, [illegible] d'usagers [illegible] services publics, [illegible] mouvements de défense des consommateurs, etc. La variété de leurs domaines d'activité, de leurs moyens, de leurs intérêts, de leur force, rend très difficile toute [illegible] de [illegible]

Une nouvelle forme de vie [illegible]

Mais au-delà de [illegible] diversité apparaît une nouvelle forme de vie sociale et politique qui ne laisse pas indifférents les pouvoirs institutionnalisés : [illegible]

Participation, décentralisation, autogestion, autant de thèmes qui reviennent périodiquement dans les discours politiques et sous la plume des théoriciens. Pourtant l'idéal confus qui affleure sous ces mots est recherché et vécu chaque jour par des milliers d'hommes et de femmes bénévoles, au sein d'associations et de groupements de toutes sortes. Quatre responsables expérimentés du bénévolat associatifs (1) ont analysé dans un ouvrage écrit en commun ce phénomène en pleine expansion et encore bien mal connu : l'initiative bénévole. A côté des mouvements traditionnels familiaux et de jeunesse, d'éducation, de sport, etc., se multiplient depuis quelques années les centaines de milliers d'usagers des services publics, les mouvements de défense des consommateurs, etc. La variété de leurs domaines d'activité, de leurs moyens, de leurs intérêts, de leur force, rend très difficile toute tentative de classification.

Une nouvelle forme de vie sociale

Mais au-delà de cette diversité apparaît une nouvelle forme de vie sociale et politique qui ne laisse pas indifférents les pouvoirs institutionnalisés : administrations publiques et privées, professionnels, syndicats [illegible] Véritable contre-pouvoir ou simple « poil à gratter » ? Source de conflits ou germe de renouveau [illegible] social ? L'analyse qui nous est proposée aborde tous ces problèmes de manière claire et concise, *en allant* de la description concrète à la réflexion théorique. En contrepartie de cette concision et du nombre des auteurs, l'ensemble manque [illegible] n'effleure que certains *aspects du* problème.

C'est pourquoi l'ouvrage de Léa Marcou (2) complète heureuse- [illegible] précédent. L'étude [illegible] chologique [illegible] motivations [illegible] approfondie [illegible] à travers les [illegible] *témoignages* retranscrits. Le livre, vivant et descriptif, promène le lecteur à travers le maquis touffu du mouvement associatif. On en ressort étonné de savoir que de manière encore souvent souterraine tant de forces potentielles agissent sous l'écorce institutionnelle de notre société « bloquée » en maints endroits. Il [illegible] quoi [illegible]

Ph. M.

(1) *L'initiative bénévole. Une société réinventée*, par Bernard Forte, André Nison, Josep Templier. Editions E.S.F., 160 p., 39 F.

(2) *S'occuper* [illegible] par Léa Marcou. Editions Fayard, 37 F.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Guy Breger [illegible] à [illegible] Joie [illegible] naissance

d'Olivier,

le 14 [illegible] 1977.

18, *chemin* [illegible] Violettes,

89100 Sens-Rosoy.

— M. Vincent Brunelle et Mme, née Christine Delean de la Bâtie, ont la joie [illegible] annoncer la naissance de

Laurence.

Paris, le 11 février 1977.

Mariages

— Jean Pisanté et Marianne Caen annoncent leur mariage.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le [illegible] février, en [illegible] Centre [illegible] jaut (Eschi), [illegible] Port-Royal (5e).

— Mme [illegible]eline Grimpereille, M. *Georges Roger-Petit*, sont heureux d'[illegible] leur mariage, célébré [illegible] 12 février, 42, *rue* [illegible] *Prony*, [illegible] Paris L'Orangerie [illegible] Presles (Val-d'Oise).

— [illegible] pris. [illegible] le mariage de

Jean-Charles [illegible]

et Lil[illegible]

célébré dans [illegible] le 23 [illegible] Sainte-Anne-de-la-Martinique.

8, place [illegible] Palais-Bourbon.

[illegible] Paris.

Décès

— Mme Jack Cohen, [illegible] épouse,

Ses enfants,

Albert [illegible] Philippe Cohen,

Gilbert et Michèle Ohana et leur fils Jean-Jacques,

frères,

[illegible] Cohen, d'Israël,

[illegible] Cohen, de Paris,

[illegible] Cohen, de Montréal,

belle-mère, [illegible] Mrejen,

beau-frère [illegible] Mrejen et [illegible] Mrejen,

Les familles Cohen, Mrejen, Derhy, Toledano, Ohana, Azerrad, Akiva, [illegible] d'Israël,

neveux, nièces, [illegible] cousines,

Leurs familles, *leurs amis*,

[illegible] collaborateurs,

ont la [illegible] et [illegible] leur très *cher et* [illegible]

M. Jack COHEN,

vice-président de l'O.P.J.M.

cruellement [illegible] à l'affection des siens, à l'âge de cinquante-cinq [illegible] 23 février 1977.

La levée du corps aura lieu le jeudi 24 février 1977, à 17 heures, en son domicile, 30, [illegible] Président-Wilson, [illegible] (16e).

L'inhumation aura [illegible] à Jérusalem, [illegible] Ollivers, le [illegible] 2 [illegible] 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Michel Dreyfus et leurs enfants,

M. et Mme Jean-Claude [illegible] et leur fille,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Roland DREYFUS,

née Alice Ury,

leur mère, belle-mère, grand-mère et parente, survenu en son domicile, 17, boulevard de Montmorency, 75016 Paris, le 23 février 1977, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les [illegible] auront lieu [illegible] 28 février.

La cérémonie [illegible] célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 23, rue de l'Assomption, à 13 h. 45, où l'on se réunira.

L'[illegible] aura lieu au cimetière de Neuilly-sur-Seine, dans le caveau de [illegible].

— M. David [illegible], à Grenoble, [illegible] et M. Francisco de la Raballeria et leurs enfants, à Madrid,

Le docteur [illegible] Gerasunt-Gunther, à Seattle,

M. et Mme [illegible] et leurs enfants, à Tel-Aviv,

M. et Mme Robert Block et leurs enfants, à Seattle,

Le docteur et Mme [illegible] et leurs enfants, à [illegible],

M. et [illegible] et leurs enfants, à Montréal,

[illegible] et Mme Turek et leurs enfants, à Sydney,

Ainsi que ses amis,

ont la grande douleur de faire part du décès, survenu le 15 février, de

Mme David ECKSTEIN,

née Sonia Gerszuni.

L'incinération a [illegible] le 18 février à Lyon.

Et ils rappellent le souvenir de son père et de son frère [illegible] par la barbarie nazie.

— Mme Maria Fabulewicz, son épouse,

Ses enfants,

Et sa famille,

ont la douleur [illegible] part du décès de

M. Adam FABULEWICZ,

survenu [illegible] 22 [illegible]

Les obsèques auront lieu [illegible] février 1977, à [illegible] h. 30, au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale boulevard de Ménilmontant.

Ni [illegible] ni [illegible]

[illegible] tient [illegible] de faire-part.

— [illegible] de Pierre, [illegible]

Et toute sa famille,

ont la douleur [illegible] faire part du décès de

M. Tony FRANÇOIS,

Ingénieur général honoraire des eaux et forêts,

survenu à la [illegible]ence des polytechniciens, à Saigon, le 16 février 1977, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu [illegible] 1er mars 1977, à 10 h. [illegible] au cimetière du [illegible]

61, rue Monsieur-le-Prince,

75006 Paris.

— Sa famille et ses amis ont la douleur de faire part de la mort de

M. Jean LAMBERT,

[illegible] à l'âge de cinquante-six [illegible] 12 février 1977, à Genève, [illegible]

Les obsèques [illegible] eu lieu dans l'intimité.

— [illegible] le docteur Jacques LANGE, professeur de clinique urologique à l'université [illegible] chirurgien [illegible] hôpitaux, officier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques [illegible] en [illegible] à Bordeaux le 18 février.

Né le 4 novembre [illegible] à Bordeaux, Jacques Lange a fait [illegible] à la faculté de médecine de Bordeaux.

[illegible] des hôpitaux en 1930, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux en 1938, il avait été nommé professeur agrégé en 1949 et était, depuis 1958, professeur de clinique urologique et chirurgien-chef du service d'urologie de l'hôpital du Tondu.

Le docteur Lange était membre de nombreuses sociétés savantes dans sa spécialité.

— M. et Mme [illegible] Leclerc, Le docteur et Mme Yves Lecoutour, M. Philippe Brehm, Le docteur et Mme [illegible] Bignon, [illegible] Lefèvre, Jean-Marc, Jean-Noël, Isabelle et François Lecoutour, Frédéric, Charlotte et [illegible] Bignon, Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, Mme Paul Jamati, Sa sœur, Mlle Paulette Gilles, Sa fidèle et dévouée gouvernante, Les familles Lecoutour, Lemoine, Poetaire, Rousseau, Axelrad, De Stoffani, Jamati, Cartier, Lambsere, Parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Charles LECOUTOUR,

née Marcier,

pieusement décédée dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 25 février, à 6 h. 45, en l'église Saint-[illegible]-Saint-Paul de Pontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine).

Cet [illegible] tient [illegible] de faire-part.

— On nous [illegible] d'annoncer le décès de

M. [illegible]

président-directeur [illegible] de [illegible] S.A., ancien directeur administratif [illegible] Franco-London Films,

[illegible] cinquante-deuxième année, le 21 février 1977.

Les [illegible] auront lieu [illegible] 25 février, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste du Plateau, [illegible] avenue de Verdun, à Ivry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme [illegible] Senker, M. et [illegible] Michel Becker, [illegible] la douleur de faire part du [illegible] et grand-mère, Mme [illegible] François [illegible]

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

11, rue Gros, 75016 Paris.

130, rue Saint-Charles,

75015 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi du texte une des dernières bandes [illegible] justifier de leur qualité.*

— Mme [illegible] Soldati, née Violette Nuovo,

M. [illegible], ses [illegible] et leur fille Vanina,

M. et Mme Antonio [illegible] ses [illegible] belle-sœur,

O. Nuovo, sa belle-mère,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Vicenzo SOLDATI.

La cérémonie religieuse sera célébrée [illegible] l'église [illegible] d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris, le vendredi 25 février 1977, à 10 h. [illegible] se réunira.

Cet avis [illegible] lieu de faire-part.

44, rue Cortambert, 75[illegible] Paris.

2 Piazza Maria-Teresa,

Turin (Italie).

— Mme [illegible] Valsani, [illegible] épouse,

M. et Mme Alain Desouhant [illegible] leurs enfants,

M. et Mme [illegible] Jaeger et leurs enfants,

M. et Mme Bernard [illegible] et leur fille,

Mme Isabelle [illegible] et petits-enfants,

Mme [illegible] Leon [illegible] belle-mère,

ont la douleur de faire part du [illegible] de

M. Charles VALSANI,

officier de la Légion d'honneur,

[illegible] le 23 février 1977 [illegible] soixante-sixième année.

La [illegible] religieuse sera célébrée le lundi 28 février [illegible], à 10 h. 30, [illegible] d'Auteuil [illegible] de l'Eglise-d'Auteuil, Paris-16e), [illegible] se réunira.

L'inhumation [illegible] lieu au cimetière [illegible] plus tard.

[illegible] fleurs [illegible]

[illegible] tient lieu de faire-part.

12, rue Erlanger, [illegible] Paris.

Remerciements

— [illegible] Debled, Marion [illegible] Michelle Le Turcq, [illegible] Debled,

dans l'impossibilité de répondre individuellement à *tous ceux qui leur* ont prodigué des marques de sympathie [illegible] les prient de [illegible] en [illegible] leurs remerciements [illegible].

— M. Jean-Pierre Dubourg,

Mlle Anne-Marie Dubourg,

Mlle Françoise Dubourg,

profondément [illegible] touchés de sympathie que leur [illegible] ont prodiguées parents et amis à l'occasion du rappel à Dieu de leur mère,

[illegible] [illegible],

expriment à [illegible] leur reconnaissance [illegible] émue.

— Les familles Resnicoff, Harcot, parents et alliés, très touchées des nombreuses marques [illegible] qui leur, ont été témoignées [illegible] du décès de

M. Bernard RESNICOFF,

remercient très sincèrement toutes les personnes *qui se* sont [illegible] à leur peine.

— Etant donné les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de

M. Jacques YORKE,

et [illegible] l'impossibilité [illegible] personnellement [illegible] ses messages, [illegible] Jacques Yorke [illegible] remercient [illegible] grand [illegible] ceux qui, de [illegible] ou de loin, se [illegible] associés à leur deuil.

Anniversaires

— [illegible] deuxième [illegible] rappel à [illegible] René CAMADAU, magistrat [illegible], une pensée est [illegible] à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé et qui restent fidèles à son [illegible]

De la part de [illegible] René [illegible]

— Pour le troisième [illegible] de la disparition de

[illegible] CYPKIN,

[illegible] de l'Université,

une [illegible] [illegible] [illegible] l'ont connue et [illegible]

Messes anniversaires

— [illegible] le premier [illegible] de la mort de

M. Georges HUVELIN,

une messe sera célébrée le mardi 1er mars, à 18 h. [illegible] en l'église Saint-Pierre de Neuilly [illegible] du Roule).

Communications diverses

— Le Foyer national des provinces [illegible] (9, avenue George-V, Paris-8e) informe tous ses adhérents que son *assemblée générale* se tiendra samedi 26 février, à 9 h. 30, dans la salle [illegible] conférences d'Agri-Naples, 43-45, [illegible] de [illegible] (8e), et sera suivie, à 11 h. [illegible] ren- [illegible] amicale.

— M. Jacques [illegible] chargé [illegible] au Centre [illegible] des démocrates sociaux, vient de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur des mains de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

[illegible] à la tentation : *retournez*, puis ouvrez une bouteille de SCHWEPPES Bitter Lemon.

VENTE A FONTAINEBLEAU

14, rue des [illegible] -

1) *DIMANCHE* [illegible], [illegible] h.

BIBLIOTHÈQUE

Editions miniatures. Revues. Livres anciens et XIXe

2) DIMANCHE [illegible] MARS, 14 h. 15

MEUBLES ANCIENS

[illegible] XVIe, [illegible]

dos d'âne, chaise-longue Louis XV

Bahuts du [illegible] Empire

[illegible]

TABLEAUX

[illegible] Poney [illegible] ans 1/2

Me[illegible] PAJOT et OSENAT, Com. Pris.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTE

S. 1. - Estamp. T[illegible]

S. 5. - Tableaux. Bibl.

S. 6. - Bijx. Obj. de [illegible] Argent. anc. et mod.

S. 11. - [illegible]-Or[illegible] Tapis. Autogr. L. XIV, Marie-An[illegible] Napoléon, Lucien Bonaparte.

combien gagne une secrétaire ?

secrétaires D'AUJOURD'HUI poursuit son enquête

[illegible]

ATTENTION !

4 JOURS SEULEMENT

les 25, 26, 27 et 28 février [illegible] de 10 h. à 20 h.

à l'HOTEL SOFITEL de PARIS

Porte de Sèvres

Salon Aubusson - Rez-de-ch.

UNE EXCEPTIONNELLE EXPOSITION D'ART DE LA CHINE ET DU JAPON [illegible] ET PIERRES DURES SCULPTÉS

IMPORTANTE COLLECTION DE TAPIS PRÉCIEUX

LA PÉRIODE BLEUE

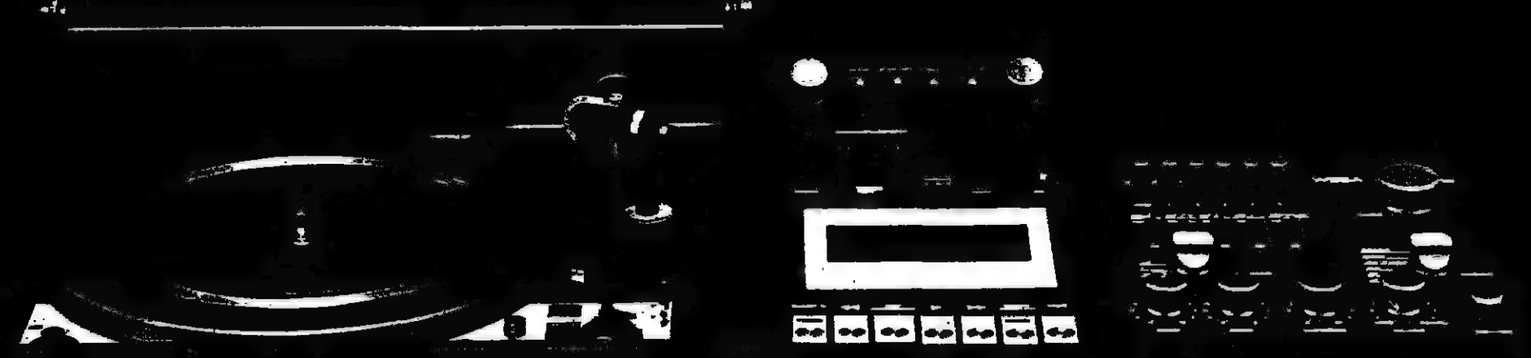

WEGA

Aujourd'hui, la haute fidélité est bleue.

NEOGRAVURE PARIS.

Exposition

AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

La porcelaine nue de Kusub

En bref

Variétés

FÊTE DE BROADWAY

Théâtre des Variétés, 20 h. 45.

Jazz

MAX ROACH.

Ici et là...

DANSE NON-STOP AUX DEUX-PORTES

SEMAINE D'ACTION ET GRÈVE AU SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA CULTURE

LES PROTESTATIONS DE L'ASSOCIATION POUR LE JEUNE THÉÂTRE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Exposition

AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

La porcelaine nue de Kusube

Il va falloir s'y faire. Et [illegible] pour l'exposition des porcelaines de [illegible] Musée des Arts [illegible] — sur une certaine [illegible] de la grande qualité en matière de céramique japonaise. Quelques « potiers » illustres [illegible] beaucoup [illegible] vendaient à peine [illegible] nous convaincre du prix [illegible] terres rudes [illegible] des effets accidentels (les fameuses « surprises du feu ») que l'art [illegible] vient [illegible] tout imprévu, toute déformation, [illegible] soigneusement sollicitée, [illegible] l'aventure, pour [illegible] lyrique, de l'archaïque cuisson.

C'est à l'impersonnelle porcelaine que ce [illegible] a [illegible] proche de quatre-vingts [illegible] Dans ce secteur de la céramique, [illegible] réussi [illegible] individuelles [illegible] plus [illegible] qu'ailleurs. Or, en 1937, Kusube présente une [illegible] technique, le « saien », qui permet une surprenante netteté et une jolie [illegible] du décor coloré grâce à [illegible] légers reliefs. A vrai dire le procédé, qui semble améliorer une [illegible] ancienne, n'est pas [illegible] mais semble utiliser [illegible] successives de couches [illegible] colorés : « Le céramiste peint [illegible] kaolins colorés, étendus l'un sur l'autre ; alors le dessin s'entasse comme en relief. »

D'où les fines nervures des pu[illegible] pour [illegible] ailes d'oiseaux (vase Vol, 1971), les pétales [illegible] pointus de [illegible] (n° 17, [illegible] ligne de pente de Fouji, [illegible] [illegible] de la [illegible], la présence [illegible] de la pêche, etc.

L'intérêt de l'exposition, organisée par le journal Mainichi, *présentée « à la japonaise », chacune des quatre-vingts pièces posées sur un [illegible] de soie [illegible] et assortie, chaque dimanche, d'une [illegible] du [illegible] décor « saien », [illegible] vient peut-être davantage de [illegible] très « [illegible] » des formes et [illegible] graphiques. [illegible] de l'« École de Nancy » (vase « iris » n° 6, [illegible] et même « [illegible] ». La chose a ses raisons qui risquent [illegible] ignorer d'autres. [illegible] rigueur exemplaire du travail tout à fait classique de [illegible] céladon.*

Une élégance sans prétention

Dans les pièces qui [illegible] part au « saien », [illegible] [illegible] « Iroi » où [illegible] plus [illegible] et [illegible] quatre [illegible] « Turtle » et le rouge des poissons évoque le [illegible] « rouge de cuivre » de l'époque T'ang, [illegible] manifeste toujours, [illegible] inconcevable [illegible] du technicien sans concession, une élégance sans prétention et une vraie fraîcheur qui [illegible] peut-être à [illegible] autant qu'à sa prédilection pour certains [illegible] clairs.

En fait, [illegible] impression [illegible] aussi beaucoup à la répétition du décor qui [illegible] nuit beaucoup de surface. Car [illegible] rêve la porcelaine et la faire voir. Son « saien » [illegible] moins les couleurs qui peuvent la parer qu'il ne révèle au [illegible] implacable.

PAULE-MARIE [illegible].

★ Porcelaines de Kusube au Musée des arts décoratifs.

Théâtres

« LE MÉTÉORE » à Aubervilliers

L'idée fixe, la question obsédante qui tournique dans [illegible] devant le spectacle du Théâtre de la Commune, *le Météore*, de Dürrenmatt, est : pourquoi donc [illegible] a-t-il éprouvé le besoin de monter cette pièce lourde, interminable comme un train de [illegible] roulant de nuit à 10 km-h sur une route départementale ?

Evidemment, il y a une situation de départ : un écrivain, prix Nobel, arrive dans un atelier où un peintre sans talent (Georges Ser) peint sans discontinuer des [illegible] de sa femme (Armande Altaï). Il a vécu là quarante ans auparavant. Le peintre [illegible] un [illegible], car la radio a [illegible] nonce la mort du prix [illegible]. Pendant plus de deux [illegible] même situation se répète. Claude Dauphin [illegible] en position de trépasser, trompant [illegible] monde, [illegible] sans cesse. Bien entendu, [illegible] passe dans [illegible] culpabilisé de l'agonisant, et on pense au film *Providence*, d'Alain Resnais. Seulement, comme le prix [illegible] règle ses comptes avec ceux qu'il déteste et qu'il a aimés, qu'il a fait souffrir et qui lui ont fait mal, on passe, sans joie, de *Providence* à *la Visite de la vieille dame*.

L'humour [illegible] n'est pas vraiment [illegible], son ironie reste en surface, ne surprend jamais. La critique tourne à la plaisanterie d'après-dîner trop copieux, sans même le « mauvais goût » qui pourrait choquer, déranger, briser l'épais vernis des hypocrisies et des conventions. L'adaptation [illegible] de Maurice Aymé. On se prend à rêver de la pièce qu'il aurait pu écrire sur ce thème, sans tenir compte de l'original. Alors, la mise en scène de Garran qui est vive et soignée, qui parvient même à rythmer les grommellements radoteurs de Dürrenmatt, [illegible] en valeur. On admire la performance de Claude Dauphin, celle des acteurs (en particulier de Michel Guimet, Raymond Jourdan, Denis Peron), mais ils ne peuvent rien sauver.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Commune, 20 h. 30.

Cinéma

« PAIN ET CHOCOLAT », de Franco Brusati

Un travailleur déraciné

Pourquoi Nino Garofoli, ouvrier [illegible] venu [illegible] pour [illegible] travail, [illegible] pays dont on l'a expulsé après qu'il [illegible] perdu [illegible] serveur de restaurant ? Il n'a [illegible] au [illegible] des banques [illegible] du bonheur confortable. Il n'y [illegible] que [illegible] comptes. Et, pourtant, chaque [illegible] qu'il se [illegible] de [illegible] force, il la [illegible], il finit toujours par descendre du [illegible] qui doit le ramener chez lui. Mais Nino Garofoli, travailleur immigré, peut-il encore [illegible] « chez lui », quelque part ?

Voilà la grande question posée dans *Pain et Chocolat*, film [illegible] qui, après avoir remporté en Italie un [illegible] prix et un succès commercial, cueilli un [illegible] de lauriers, a pourtant mis [illegible] ans [illegible] distribution en France. Franco Brusati (cinquante-cinq ans, mis[illegible] comme Visconti, plus souvent scénariste que réalisateur) [illegible] pas tout à fait un [illegible]. On a vu de lui *le Désordre* [illegible] et les *Tulipes* et Amérique (1970) [illegible] d'ailleurs y prêter trop [illegible]. *Pain et* [illegible] en tout cas, une [illegible] (même si on peut lui reprocher [illegible] longueurs, quelques répétitions, [illegible] important) par la [illegible] et sociale qu'elle fait apparaître. Car — réponse à la grande question — [illegible] un étranger sur la Terre. [illegible] où il a laissé femme et enfants, il n'a pas droit au [illegible]. En [illegible] il y a du travail et de l'argent, il ne peut pas s'intégrer. Nino Garofoli est, aujourd'hui, comme une de ces « personnes déplacées » [illegible] la [illegible] guerre [illegible] en Europe, avait rejetées, de frontière, privées d'identité. Garofoli [illegible] une personne déplacée de système économique européen.

Pour nous [illegible] cela, [illegible] n'a recours ni au [illegible], ni à la satire, ni [illegible] général) de la « [illegible] italienne ». [illegible] une étiquette à ce film qui [illegible] l'humour à l'émotion, [illegible] [illegible] ce gardant [illegible] tirer [illegible]. Ce glissement [illegible] retenir le rire prêt [illegible] pour mieux voir la gravité de certaines situations, [illegible] ramène le comique pour [illegible] la [illegible]. Quand le serveur turc, rival de Nino au restaurant, [illegible] de poisson dans [illegible] d'une dame chic, qui s'en [illegible], c'est un gag : mais la maladresse du Turc peut le faire renvoyer. Un autre exemple de sa style, d'une [illegible] honnêteté esthétique, est la double [illegible] apporté par [illegible] travestis — grotesque et triste, chargé d'implications [illegible] — dans [illegible] foyer de travailleurs immigrés.

Pour porter [illegible] Nino Manfredi, [illegible] acteur [illegible] toujours la chair, la [illegible] la vie de [illegible] pas [illegible] leurs [illegible]. Voir jouer Manfredi dans *Pain et* [illegible] provoque une sorte [illegible] bouleversement [illegible] même dans les moments comiques. Ce travailleur manuel sans [illegible] et sans culture, Nino Garofoli, [illegible] déraciné, [illegible] comprendre ce qui lui [illegible] de [illegible] parce qu'il veut, instinctivement, [illegible] un homme libre [illegible] son [illegible]. Alors qu'un [illegible] italien, [illegible] par [illegible] famille et ruiné, [illegible] suicide au [illegible], il entrait chez lui [illegible] service, Nino qui n'a rien, qui n'est rien, cherche à vivre [illegible] toutes les épreuves.

Il [illegible] seul. Les [illegible] polis, bien habillés, [illegible] mais pas méchants, l'ignorent — [illegible] tous les immigrés, — [illegible] lorsqu'il [illegible] d'un pique-nique [illegible] un [illegible] mastiquant bruyamment un [illegible] ceau de pain et de [illegible] ou lorsqu'il [illegible] la joi paisiblement appliquée. [illegible] ne pensent [illegible] lui. Nino se [illegible] quand, [illegible] rejoint une [illegible] employés à tuer les poulets en série et [illegible] un poulailler [illegible] où ils ont pris des manières [illegible]. Il contemple [illegible] eux de beaux jeunes gens suisses, [illegible] à la peau dorée, qui se baignent, nus dans un étang. Une [illegible] solitaire, un moment, se rapproche de lui : Elena, [illegible] politique grecque (Anna Karina, si simple, si juste, si bien accordée à Manfredi). Mais [illegible] épouse un fonctionnaire suisse, la [illegible]. Nino reste seul, obstiné. Son cri : « [illegible] aide-moi ? » [illegible] [illegible] [illegible] immigré, l'étranger de nos [illegible] modernes, comme [illegible] Chariot [illegible] le vagabond [illegible] à une [illegible] il [illegible] jamais sa place.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « Les films nouveaux ».

En bref

Variétés

● « PÈRE DE BROADWAY ». — Théâtre des Variétés, 20 h. 45.

Auteur et interprète heureux de nombreuses revues, spectacles et pièces à succès dont *la Cage aux folles*, représentée depuis quatre ans au Palais-Royal avec Michel Serrault, le partenaire de toujours, Jean Poiret s'est attaqué allègrement à Phèdre et en a fait un personnage en [illegible] et en plumes, une [illegible] du théâtre saisie par le démon de la comédie musicale style Broadway.

Curieusement, le spectacle emprunte son [illegible] à la fois à une pièce de boulevard, mais écrite avec l'esprit satirique, le trait juste, le sens du pastiche, de la caricature, l'humour, et à la comédie musicale où l'on joue d'abord sur le mouvement, sur le visuel, sur la vitalité et l'enthousiasme, sur une certaine pureté dans la mécanique du spectacle.

Tel quel, pourtant, dans ses ambitions limitées, dans un registre qui [illegible] pas [illegible] loin, *Père de Broadway* est une [illegible]. Cela a été préparé [illegible] soin, cela est propre, net, dynamique.

CLAUDE FLEOUTER.

Jazz

● MAX ROACH.

Max Roach, c'est sans doute l'une des plus hautes consciences politiques de l'Amérique noire et c'est, certainement, l'un des plus grands percussionistes du jazz, cela dit alors même qu'il préfère appeler le jazz « la musique du peuple africain dispersé dans le nord du Nouveau Monde » profession dont il reconnaît bien s'enorgueillir et regrette l'extrême fragilité.

On comprend pourtant ce que souhaite signifier [illegible]. Il répugne à mêler le jazz et l'ensemble de l'art nègre, le *gospel* au *rhythm and blues*, comme Dizzy Gillespie jadis qu'on [illegible] le bop à l'ensemble du jazz. Max Roach, [illegible] dans les [illegible] universités, [illegible] pour [illegible] « développer l'enseignement [illegible] musique noire, [illegible] Center [illegible] l'école westeyenne de Berkeley », qu'il y a « continuité, une [illegible] d'esprit, dit-il, [illegible] Louis Johnson (l'auteur, en [illegible], qui [illegible] every voice and sing, qui [illegible] l'hymne [illegible] du « [illegible] renaissance [illegible] 20) à Louis Armstrong et [illegible] celui-ci à [illegible] Parker, [illegible] de [illegible] ».

Dès les premières minutes, dimanche, Max [illegible] a rendu hommage à Sidney [illegible], dont il est, par la rigueur constructionniste, [illegible] du phrasé, [illegible] évident. Il a rappelé [illegible] sa solidarité [illegible] Monk, son contemporain. Il [illegible] enfin, en propulser quelques [illegible] musiciens : le saxophoniste Sellemanhakim, le [illegible] Clifford [illegible], le [illegible] Dave Hill, partenaires vigoureux du quartette [illegible] piano. Unité, continuité, [illegible].

LUCIEN MALSON.

Ici et là...

DANSE NON STOP AUX DEUX-PORTES

Pour soutenir la M.J.C. [illegible] des Deux-Portes (48, rue Louis-Lumière, Paris-20e), menacé d'expulsion par la Ville de Paris, *Action danse*, qui regroupe un nombre important de jeunes compagnies, organise les 26 et 27 février un spectacle non stop de 15 heures à minuit. Le Four solaire, Free Dance Song, le Cercle, [illegible] Serge [illegible], Russillo, [illegible] danses et chorégraphes se produiront au cours de [illegible] jours. (Débat prévu samedi, à 18 heures.)

SEMAINE D'ACTION ET GRÈVE AU SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA CULTURE

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des personnels employés dans les divers secteurs du secrétariat d'état à la culture (quelque huit mille salariés) ont lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures pour le 4 mars, afin de protester contre l'« initiative » de Mme Françoise [illegible] tendant à « remettre en cause les [illegible] syndicaux acquis depuis 1968 ».

Ce [illegible] a [illegible] dans la perspective [illegible] de la « [illegible] » qui [illegible] le 28 février. En effet, [illegible] syndicats des [illegible] culturelles, « Mme Françoise Giroud envisage de supprimer les permanences syndicales et le crédit pour les syndiqués de tenir des réunions en prenant sur leur temps de travail ». Les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ajoutent qu'ainsi le secrétariat d'État à la culture « [illegible] unilatéralement des [illegible] signés par M. [illegible] Guy ». Les syndicats [illegible] réactionnaires » de Mme Françoise [illegible] et réclament l'[illegible] de négociations.

LES PROTESTATIONS DE L'ASSOCIATION POUR LE JEUNE THÉATRE

A la suite des [illegible] récemment par le [illegible] à la culture, et [illegible] par la suppression [illegible] à quarante-[illegible] gnies de théâtre « indépendant », l'Association pour le jeune théâtre (A.J.T.), présidée par Armand Bayou, a dénoncé lundi après-midi la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui le jeune [illegible]. L'A.J.T. a [illegible] d'organiser, à partir du 24 février, une [illegible] en province pour [illegible] à nouveau les quatre revendications déposées depuis le [illegible] 1977.

Selon l'Association, [illegible] de francs sont nécessaires pour la commission d'aide aux compagnies dramatiques (cette somme avait été promise par le précédent secrétaire à la culture, M. [illegible] Guy). L'Association demande aussi [illegible] d'une vingtaine de compagnies, 450 000 francs de [illegible] pour chacune des six compagnies pour l'enfance et la jeunesse et, enfin, l'obtention de [illegible] financières et structurelles pour l'ensemble des compagnies actuellement « hors commission ». L'A.J.T. souhaite, en outre, l'ouverture des discussions proposées par Mme Françoise Giroud avec l'ensemble de la profession, début mars, ainsi que le réexamen de tous les dossiers supprimés.

LE XIIe FESTIVAL DE NANCY

Le [illegible] hongrois Miklos Jancso réalisera [illegible] sur [illegible] Europe-Amérique latine, qui [illegible] tiendront pour la première fois (du 4 au 8 mai) pendant le Festival de Nancy.

Cette rencontre d'hommes politiques et d'artistes latino-américains et européens [illegible] quatres grandes manifestations qui, du 28 avril au 8 mai, [illegible] seront le XIIe Festival.

Du 29 au 30 avril, [illegible] théâtre de tradition populaire et d'avant-garde. Du 1er au 6 mai, des troupes à découvrir ou à redécouvrir : le Stu, le San Francisco Mime Troup, les Spider Women, des groupes de tradition populaire des pays de l'Est) ; des fêtes nocturnes seront données sur des péniches le long du canal.

Enfin, des réunions seront organisées autour de personnalités que le festival a révélées : Grotowski, Peter Shumann, Bob Wilson, etc. A cet anniversaire participeront également les présidents du jury des premiers festivals : Michel Butor, Armand Salacrou et Paolo Grassi.

A New-York

TOUS LES DEGAS DU « MET »

Le Metropolitan Museum de New-York a réuni tous ses Degas pour une exposition qui durera jusqu'à la fin de l'été : cent soixante-seize peintures, sculptures, dessins et gravures. Après le Louvre, c'est le grand musée new-yorkais qui compte la plus importante collection d'œuvres de Degas au monde. Elle provient, en majeure partie, du legs fait par le collectionneur Havemeyer. Une salle de peinture, une deuxième pour les chevaux de bronze et une troisième pour les statues de [illegible]. Parmi les dernières, *la Petite Danseuse de quatorze ans*, sculpture de bronze habillée d'un vrai tutu, qui [illegible] sation lorsqu'elle fut présentée à Paris.

L'exposition présente [illegible] accompagné par [illegible] pairs [illegible] [illegible]. A côté [illegible] telle ou [illegible] œuvre, un tableau [illegible] d'Ingres, [illegible] dessinateurs [illegible] la Renaissance [illegible] qui [illegible] marqué son art.

Une exposition d'amateurs, mais didactique aussi [illegible] qui s'achève le 4 septembre.

■ Un [illegible] international, organisé par [illegible] la [illegible] de la Fondation d'Hautvillers pour le dialogue des cultures, a lieu [illegible] — il se terminera le 28 février — à Epernay (Marne), sur le thème « Audio-visuel et choc des cultures ». Des spécialistes de la radio, du cinéma et de la [illegible] y participent, [illegible] [illegible] d'Afrique noire, du [illegible] et de [illegible] de l'Europe.

■ Le [illegible] culturel [illegible] (27 bis, rue [illegible]) présente, le vendredi 25 et [illegible] 26 février, cinq films [illegible] à l'initiative ou avec la collaboration d'organisations syndicales : quelques aspects du cinéma militant en [illegible] de 1967 à 1976.

■ Un conseil national de la danse a été créé et placé sous la présidence de M. Marcel Landowski, inspecteur général de la musique au ministère de l'éducation nationale et ancien directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse. Ce conseil est né de la réunion des fédérations, associations et syndicats d'auteurs, de chorégraphes, de danseurs et de professeurs de danse. Il s'est fixé pour but la [illegible] et la [illegible] de la danse en France, et, pour marquer sa naissance, a décidé la diffusion d'un manifeste accompagné d'une affiche de Jean Effel représentant un couple de danseurs en guenilles. Le siège est à la Société des auteurs, 59, rue Taitbout, 75009 Paris.

Cie DES COMMISSAIRES - PRISEURS DE PARIS

Ventes aux enchères publiques

DROUOT - RIVE GAUCHE

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE

75007 PARIS - Tél. : 544-38-72 - Télex 270-906

Sauf indication particulière, les expositions ont lieu la veille des ventes de 11 heures à 18 heures.

LUNDI 28 FÉVRIER (Exposition samedi 26)

S. 2. - Art Déco. Art nouveau. Me Laurin, Guilloux, [illegible], Tailleur. — MM. Marcilhac, Me Thoraton.

S. [illegible] - Obj. d'art. Mobilier anc. Tapis. Me Oger. MM. Ravillon d'Apreval, M. Berthéol.

S. 15. - Bois [illegible] anciens et modernes. Me Ader, Picard, Tajan.

S. 19. - Meubl. Objets [illegible] Me Pescheteau.

S. 20. - Buis. [illegible] B. [illegible] Objets d'art. Meubl. rust. [illegible] Me Couturier, Nicolay.

LUNDI 28 FÉVRIER, MARDI 1er MARS, MERCREDI 2 MARS (Exposition samedi 26)

S. 3. - Collection R. Carraing (deuxième partie). Jetons. — Me Boisgirard, de Heeckeren.

MARDI 1er MARS (Exposition lundi 28)

S. 2. - Beau mobilier. Me Delesme.

MERCREDI 2 MARS (Exposition mardi 1er)

S. 2. - Beaux bijoux. Objets de vitrine. Orfèvrerie anc. Argenterie moderne. Me Couturier, Nicolay. MM. Fommervault, Monnaie.

S. 3. - Boîte en or. Trois [illegible] cuaille. Me Robert.

S. 2. - [illegible] M. X. [illegible] modernes. Me [illegible] Tajan.

S. 3. - Tableaux. Bibelots. Mobil. Me Oger.

S. 15. - Tabix. anc. Armes et souvenirs histor. Bel ameubl. 18e. Me Laurin, Guilloux, Buffetaud, [illegible] Label, [illegible]

S. 16. - [illegible] Me Blanc.

MERCREDI 2 MARS à 21 h. (Exposition de 11 h. à 18 h.)

S. 14. — Art primitif. Art nègre. Me Boisgirard, de Heeckeren.

JEUDI 3 MARS (Exposition mercredi 2)

S. 2. - Extrême-Orient. Me Boisgirard, de [illegible].

S. 3. - Monnaies. Orfèvr. 18e et 19e. Argenterie. — Me [illegible] Chayette, MM. Bourgey, Fommervault.

VENDREDI 4 MARS (Exposition jeudi 3)

S. 1 à 11 h. — Bibliothèque de [illegible] Laval. Me [illegible] Ribes, Ribeyre, Millon. MM. Coulet, Faure.

S. 2. - Belles [illegible] originales modern. Me Ader, [illegible] Tajan. M. J.-C. Romand.

S. 3. - Meubles rustiques [illegible] style. Me Couturier, Nicolay.

S. 8. - [illegible] Orient. Sculpt. [illegible]

S. 11. - Ameubl. Me Boisgirard, [illegible]

S. 14. - [illegible] de style. — Me Laurin, [illegible] Buffetaud, Tailleur.

S. 16. - Meubl. Me [illegible]

S. 20. - [illegible] de bureaux. Me [illegible] Picard, Tajan.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

— ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart, 75002, 742-88-23
— LE BLANC, [illegible] avenue de l'Opéra, [illegible]
— BOISGIRARD, 2, rue de Provence, [illegible]
— CHAMBELLAND, 1, rue Rossini, [illegible] 770-18-18
— CHAMPETTIER DE RIBES, RIBEYRE, MILLON, 14, [illegible] Drouot, 75009, [illegible]
— COUTURIER, NICOLAY, 51, rue [illegible]
— [illegible]RME, 3, rue Panthièvre, 75008, 265-57-63
— GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot, 75009, 770-15-53 - 770-87-88 - 523-17-33
— LEMEE, 10, rue Rossini, 75009, 770-38-89
— LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS, LAURIN), 1, rue [illegible] Lille, 75007, 260-34-11
— OGEE, 22, rue Drouot, 75009, 523-39-66
— PESCHETEAU, 16, rue de la Grange-Batelière, 75009, 770-88-38
— ROBERT, 5, avenue d'Eylau, 75016, 727-95-34.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

«LA 8e SYMPHONIE», de Brückner

PAR CELIBIDACHE

Le concert donné au Théâtre des Champs-Elysées par l'Orchestre radio-symphonique de Stuttgart marquait un [illegible] événement : le retour de Sergiu Celibidache, qui [illegible] brusquement [illegible] a quitter l'Orchestre national [illegible] il y a deux ans, et l'exécution de la Huitième Symphonie en ut mineur de Bruckner, hymne solennel, qui remplit à [illegible] une soirée [illegible] encore [illegible] jouée en France. M. Pierre Vozlinsky, directeur musical de Radio-France, [illegible] Le public parisien a fait un [illegible] extrêmement [illegible] l'orchestre et, garnissant [illegible] fond [illegible] le théâtre, prouvé [illegible] l'heure de Bruckner [illegible] enfin sonné.

La sobriété du chef [illegible], son profond [illegible] reconstruction intérieure, [illegible] quasi-métaphysique de la musique, alliés à une [illegible] point technique exceptionnelle, conviennent [illegible] à cet univers [illegible] habité par un créateur [illegible] et [illegible]. Celibidache [illegible] toutes les dimensions du génie de Bruckner [illegible] grandiloquence à laquelle peuvent incliner [illegible] propension [illegible] à ces fanfares fantastiques. La solennité, le caractère festif [illegible] tout intérieurs malgré les apparences, et le compositeur, selon Celibidache [illegible] incite à le suivre [illegible] sur [illegible] une progressive ascension, [illegible] sur celui du renoncement [illegible] personnel, de l'abandon [illegible] vanité, de toute ambition mondaine, dans la limpide croyance d'une harmonie ultime.

L'auditeur ne [illegible] à [illegible] de notre [illegible] le jeu formel de la musique [illegible] comme [illegible] par exemple, à s'expliquer l'enchaînement [illegible] angelesques avec la chanson agreste [illegible] petite flûte, les cérémonies glorieuses, [illegible] pensées [illegible] et [illegible] fontaines gazouillantes. [illegible] l'imagination apportent [illegible] une prodigieuse grandeur formelle. » Si l'art, dans son [illegible] profonde, écrit [illegible], signifie [illegible] du monde [illegible] contraintes, s'il exprime une [illegible] d'arrachement [illegible] l'emprise aveugle du temps, [illegible] d'échapper à la prolifération [illegible] de la logique, l'œuvre de Bruckner, téméraire explorateur d'un au-delà ignoré des passions romantiques, [illegible] le [illegible] d'un exploit gigantesque. »

Avec l'Orchestre de Stuttgart, ensemble [illegible] qualité, homogène et docile, cette Huitième Symphonie se déroulait [illegible] une fresque [illegible] élargissant de toutes parts [illegible].

JACQUES LONCHAMPT.

L'Orchestre d'Aquitaine

ENTRE MAHLER ET VERDI

Le Grand Théâtre de Bordeaux vient de reprendre Aïda, dans une production qui mérite de l'être avec une distribution exceptionnelle, faute de quoi on reste [illegible] indifférent, plus sceptique, [illegible] insupportable aux mélomanes qui, pour [illegible] fois, se ferme bruyamment sur le vacarme d'un air, des [illegible] dramatique, des chœurs mal ordonnées, [illegible] empêchant toute finesse de mise en scène, des costumes aux couleurs criardes... Bien qu'il n'en faut, [illegible] parler des platitudes orientalisantes de la chorégraphie, pour donner envie de quitter la salle dès le premier entracte.

Au troisième acte, la scène entre Sesta del Cairo (Aïda) et Carlos Popov (Amanasro) a été faire oublier bien des choses, pourtant elle ne pouvait pas effacer l'impression profonde laissée par la Deuxième Symphonie de Mahler, également dirigée par Roberto Benzi, que ce même orchestre de Bordeaux-Aquitaine avait donnée à Agen, après La Rochelle et Bordeaux. Voguant à la dérive dans le naufrage d'une représentation routinière, [illegible] s'il en fallait encore une [illegible] l'un des compositeurs les plus impunément trahis par ses interprètes, [illegible] cette fosse où le public du dimanche après-midi va [illegible] ment les chercher, les musiciens ne pouvaient d'ailleurs pas sauver la situation.

***

C'était tout le contraire le samedi soir 19 février au [illegible] municipal d'Agen qui accueillait pour la première fois une formation symphonique : on peut même penser que les applaudissements entre chaque mouvement n'étaient pas tant politesse ou désir [illegible] d'en finir plus tôt qui [illegible] n'ont pas contribué à maintenir jusqu'au bout cette attention manifestée de part et d'autre dès les premières mesures ?

Roberto Benzi, dont le passé d'enfant prodige fait oublier qu'il accomplit actuellement [illegible] un patient travail en profondeur — l'originalité [illegible].

M. Rolf Liebermann a annulé la conférence de presse qu'il devait tenir mercredi 23 [illegible] au palais [illegible] (et non [illegible] 24 février). Le conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux se réunira le 1er mars pour [illegible] le rapport de Mme Thérèse Verdy, présentée comme [illegible] de la danse. M. Liebermann [illegible] pour parler devant la presse [illegible] problèmes du ballet.

Un [illegible] du folk [illegible] pour un nouveau [illegible] composé [illegible] Barry et Robin [illegible], le Brian Harisson et [illegible] Critchley est [illegible] ce jeudi 24 février, à 21 [illegible], au [illegible] américain de Paris, [illegible] Raspail.

AIRE LIBRE (Mo [illegible])
MONTPARNASSE
3 impasse de la Gaîté - 20 h 30
« LA PROCHAINE [illegible] VOUS LE CHANTERAI »
(Théâtre de Bond [illegible] Monde)
Quelque [illegible] comme un [illegible] riage [illegible] « Hello-poppin » et « [illegible] improvise ».
Pl. : 25 [illegible]
Mat. dimanche 15 h [illegible]
(Sauf dimanche soir et lundi)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : [illegible] sol ; [illegible] de feu ; Adagietto ; Mahler's Boogie ; le Sacre du printemps (ballets).
Chaillot, [illegible], 20 h. 30 : Transit. [illegible], 21 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. : Cinéma.

Les salles municipales

[illegible], 20 h. 30 : Volga.
[illegible], 15 h. 30 : Cirque à [illegible]. — Papin, I, 20 h. : les [illegible] de Shakespeare ; 21 h. : la [illegible] de la mer.
[illegible] de la Ville, 18 h. 30 : [illegible] Carlson.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. : La prochaine fois, je vous le chanterai ; [illegible] : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : [illegible] ribles.
Arts-Hébertot, 20 h. : [illegible] cocottes.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de [illegible], 20 h. 30 : [illegible] fagots ; 21 h. : les Prernanol et Kie.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la [illegible] Jean Villard.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la [illegible] de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune leint la vieille lune dans une nuit [illegible].
[illegible] du Monde, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
[illegible], 18 h. : [illegible] l'Amour [illegible] la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Elysée-Montmartre, 20 h. : [illegible] [illegible].
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
[illegible], 21 h. : Grandeur et [illegible] de [illegible] Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les [illegible] musiciens ; 22 h. 45 : Croque le melon.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour les briques, [illegible] plus haut [illegible].
[illegible], 20 h. : Paul la vache.
Mathurins, 20 h. : [illegible] ; 22 h. 45 : Acapulco, [illegible].
[illegible], 20 h. : [illegible] l'année prochaine.
Montparnasse, 20 h. 30 : Oraison ; 22 h. 30 : Martin Saint-Pierre.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit ; 22 h. 45 : l'Amour [illegible].
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : Martine ou l'oncle [illegible].
[illegible] des Champs-Elysées, 20 h. 45 : [illegible] du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : [illegible].
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : [illegible] de Socrate.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. 30 : Django Edwards.
Théâtre de la [illegible] internationale, Grand [illegible], 21 h. : [illegible] — La Galerie, 18 h. ; la Paix.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaion, I, 20 h. 30 ; la Tentation occidentale. — II, 20 h. 30 : le Grand [illegible].
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
[illegible], 20 h. 30 : Fêté de Broadway.
Théâtre Présent, 18 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la Tour-Eiffel, 20 h. 30 : Brand.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : [illegible] et Cléopâtre.
Trois-Baudets, 21 h. : Gogos[illegible].
Variétés, 20 h. 30 : Fêté de Broadway.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mercredi 23 février

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Solo pour Vanina ; 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; [illegible] h. 30 : Chris et Laura.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du choc ; 23 h. : Jean Signé.
Le Chat d'Edgar, I, 20 h. 30 : le [illegible] ; [illegible] h. 45 : Nous chantons ne vous déplaise ; 22 h. 15 : Côté cour, côté en bourse. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au tout soupçon.
Café de la Gare, [illegible] h. 15 : Topiques ; 22 h. : une mascarade impitoyable.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi pas moi ; 23 h. 30 : Pardon, je m'excuse.
Café des Variétés, 20 h. 30 : Napoléon [illegible] plus [illegible] ; 22 h. : les [illegible].
Dix-Heures, 20 h. 15 : Jacques [illegible].
Le Fanal, 20 h. 15 : le Président ; 22 h. : l'Intervention.
[illegible], 20 h. 30 : Je [illegible] bule ; 22 h. : Une maille à l'envers. — II, 21 h. : What a fair foot ; 23 h. 30 : Jeanne au boucher.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : le Pot de [illegible] le Pot de [illegible].
Théâtre [illegible] Quatre-Cents-Coups, [illegible] h. 30 : l'Amour en visite ; [illegible] h. 30 : Sapho et Mahieux.
La Veuve-Pichard, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 15 : le [illegible] Louis XI.
La Vieille Grille, I, [illegible] h. 30 : Michel Ripoche ; 21 h. 30 : Handicap ; 22 h. 30 : Baleine ventriloque. — II, 20 h. 30 : G. Gauche ; 22 h. 30 : D. Dieghi.

Les théâtres de banlieue

Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : [illegible] Eden.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Rester [illegible].
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : la Surface de réparation.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : l'Amant militaire.
Villiers-le-Bel, [illegible] des Arts, 21 h. : Orchestre de chambre de Munich, dir. [illegible] ; N. Ariet, piano (Mozart).

Les concerts

Salle allemande, [illegible] h. : [illegible] Philadelphia, dir. G. Kanuty (Bach, Haendel, Mozart, Palestrina et [illegible] spirituel).
[illegible], 20 h. 30 : P. Kerdoncuff, piano (Beethoven, Schubert, Moussorgski).
Faculté de droit, 20 h. 30 : Lauréats du concours Marguerite-Long, pianos (Chopin, Debussy, Liszt, Wieniawski, Schumann).
[illegible] congrès, 20 h. 30 : Orchestre [illegible], dir. C. M. Giulini.
Maison de la [illegible], 20 h. 30 : Quatuor Via Nova (Debussy, Ligeti, Beethoven).

La danse

Théâtre de la Ville.
Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : [illegible] de la Cité (Alefa).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : E. P. R. — Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Ânes, [illegible] h. : Marianne, tu vois-tu rien venir ?
[illegible] : Alouette, gentille alouette.

Les opérettes

[illegible] municipales.
[illegible], 20 h. [illegible] : la Belle Hélène.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. [illegible] : la [illegible] de Cadix.

Le music-hall

Bobino, 20 h. [illegible] : Les Brassens.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Palais des congrès, 21 h. : S. Lama.
Palais des sports, [illegible] h. : Holiday on Ice.

cinémas

Les films marqués (°) sont interdits aux moins de treize ans, (°°) aux moins de [illegible] ans.

Le cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Cabinet du docteur [illegible], de R. [illegible] ; le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 18 h. 30 : The Unsinkable Molly Brown, de [illegible] ; 20 h. 30 : le Plus Sauvage d'entre tous, de M. Ritt ; 22 h. 30 : Voyage en Italie, de R. Rossellini.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (°°) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 2e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-[illegible], 20e (797-02-74), Images, 18e, [illegible] 47-94).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Styx, 5e (633-08-40), Biarritz, 8e (723-[illegible]).
L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : [illegible] 2e (336-83-93).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (722-69-23).
BLUE JEANS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
BAROCCO (Fr.) (°) : Studio Galande, 5e (033-72-71), U.G.C. [illegible], 8e (225-47-19).
BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : [illegible] tafeuille, 6e (633-79-38), [illegible] (359-29-46), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), [illegible], 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, [illegible] (532-37-41).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A.), v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BATAILLE DU CHILI (2e partie) (All.), v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
BEAUFORT, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : [illegible], 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Capri, 2e (508-11-69).
CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, [illegible] (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Saint-Séverin, [illegible] (033-50-91) ; Haussmann, [illegible] (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 6e (033-39-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bistrita, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
[illegible] CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, [illegible] (033-35-40).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, [illegible] (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : Paramount-Marivaux, [illegible] (296-80-40).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; [illegible] mont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Cambronne, [illegible] (734-42-96).
[illegible] JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, [illegible] (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, [illegible] (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, [illegible] (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
EDVARD MUNCH, LA DANSE [illegible] LA VIE (A., v.o.) : [illegible] 43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, [illegible] (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Quintette, [illegible] (033-35-40) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) en soirée : Ermitage, [illegible] (359-15-71) ; v.f. : Sex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. : Cluny-Ecoles, [illegible] 20-12) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, [illegible] (544-25-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE GANG (Fr.), Cluny Palace, [illegible] (033-07-76), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, [illegible] (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), [illegible] 04-67), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Paramount-[illegible], 17e (758-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
[illegible] MATTEOTI (It., v.o.) : La Clef, [illegible] (337-90-90), [illegible] Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, [illegible] (542-67-42).
GORGO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, [illegible] (770-10-41).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, [illegible] (033-42-34).
LE GRAND DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Pagode, [illegible] (705-12-15) (ven. [illegible] en [illegible]).
LA GRANDE VADROUILLE (Sov., v.o.) : Le Seine, [illegible] (325-95-99).
[illegible] QUI [illegible] AIME BIEN [illegible] (Suis.) : [illegible] et la Harpe, 5e (033-34-83), [illegible] 11e (357-90-81).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, [illegible] (222-57-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), [illegible] mandie, [illegible] (359-41-18), Opéra, [illegible] (073-34-37), [illegible] (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, [illegible] (758-24-24), [illegible] 16e (288-99-75).
KING [illegible] (A., v.f.) : [illegible] (359-52-70), Athéna, [illegible] (343-07-48), Montréal-Club, [illegible] (607-16-21), Paramount-Opéra, [illegible] (073-34-37).
LÂCHE-MOI [illegible] (A., v.o.) : Marignan, [illegible] (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), [illegible] (770-73-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, [illegible] (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAMAN BUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : [illegible] Clit-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (°°) : Quintette, [illegible] (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, [illegible] (522-37-41).
1900 (It., v.o./v.f.) (1re partie) (°°) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
1900 (It., v.o./v.f.) (2e partie) (°°) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS [illegible] SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, [illegible] (633-10-82).
[illegible] DUARTE (Esp., °° v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA [illegible] AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. Angl.) : St-[illegible] 5e (326-78-17) ; C[illegible] 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montparnasse [illegible], [illegible] (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, [illegible] (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
[illegible] (A., v.o.) [illegible] Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), [illegible] Elysées, [illegible] (723-71-11), [illegible] Raspail, 14e (326-38-98).
[illegible] (Fr., v. Angl.) : Ven-[illegible] (073-97-52), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, [illegible] (723-[illegible]) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), [illegible] Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenue-Montparnasse 13e (544-25-02).

Th. SAINT-GEORGES
SAMEDI 1re
LE MAITRE DE SANTIAGO
le chef-d'œuvre de
H. de MONTHERLANT
Loc. : TRU. 63-47

THEATRE D'ORSAY
COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT
création à partir du 8 février
LE NOUVEAU MONDE
de Villiers de l'Isle Adam
mise en scène Jean-Louis Barrault
en alternance à partir du 15
HAROLD ET MAUDE
4e année
concert du dimanche matin
6 février 11 h - Ensemble Musique Vivante - Mozart
PETIT ORSAY
MADAME DE SADE — Yukio Mishima — J.-P. Granval
OH LES BEAUX JOURS — Samuel Beckett — Roger Blin
7, quai A.-France — tél. 548.38.53 et agences

CONNAISSANCE DU MONDE
[illegible] 13 mars (14 h. 30) ; Mardi [illegible] (18 h. 30 et 21 h.) :
LA [illegible] HISTOIRE DES
VOLCANS D'EUROPE
[illegible] MAURICE et KATIA KRAFFT
Film couleurs de Roland HAAS
[illegible] - Stromboli - [illegible] - Lardarello - [illegible] - Vésuve
Pompéi - Herculanum - Lipari - Vulcano - Stromboli - [illegible]

STUDIO CUJAS
LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS
20, RUE CUJAS 5e - 033-89-22

BALLET du théâtre BOLCHOÏ
avec Etoiles, le Corps de Ballet et [illegible] du
PALAIS DES CONGRES
[illegible] Maillot - 75017 [illegible] - Tél. [illegible]
du 4 Mars au 24 Avril
6 Programmes au Palais des Congrès
1. SPARTACUS. 4-5-6-20-23-26 Mars - 2-3 et 24 Avril à 20h30 - 8 Mars à 14h30
2. LAC DES CYGNES. 10-11-12-13-17-18-20-25-27 Mars - 1-2-9 et 21 Avril à 20h30 - 15 Mars et 17 Avril à 14h30
3. GISELLE. 6 et 8 Mars - 9-15 et 17 Avril à 20h30 - 12 Mars à 15h - 10 Avril à 14h30
4. DON QUICHOTTE. 22 et 23 Mars - 5 Avril à 20h30 - 11 Avril à 17h
5. SOIREE PROKOFIEV. 28 Mars - 6-7-9 et 10 Avril à 20h30 - 3 et 24 Avril à 14h30
SOIREE TCHAIKOVSKI. 16 et 21 Mars - 2 et 30 Avril à 20h30 - 29 et 27 Mars à 14h30
Prix des places au Palais des Congrès : 1re catégorie, 100F ; 2e catégorie, 80F ; 3e catégorie, 55F ; 4e catégorie, 30 quelle que soit la date : 40F
LA LOCATION EST OUVERTE AU GUICHET DU PALAIS DES CONGRES de 12 h à 19 h et [illegible]
1 programme à l'OPERA : IVAN LE TERRIBLE
les 12-14 et 15 Avril à 19 h 30 - places de 20 à 150F
Location par correspondance au guichet et [illegible] à [illegible]
RENSEIGNEMENTS : 8, rue Scribe 75009 PARIS ou par téléphone : 073-70-65

THÉATRE NATIONAL POPULAIRE
TNP
au Théâtre de la Porte Saint-Martin
LOIN D'HAGONDANGE
de Jean-Paul Wenzel
mise en scène : Patrice Chéreau

ACTION CHRISTINE

ÉLYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE - LA CLEF
ST-LAZARE PASQUIER - OLYMPIC ENTREPOTS

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

RENE LA CANNE (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Convention Pathé, 15e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Mistral, 14e (539-52-43).

LA ROSE ET LA FLECHE (Angl., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

SALO (It., vo., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

SŒURS DE SANG (A., vo., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Marbœuf, 8e (723-69-23).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

Les films nouveaux

REQUIEM POUR L'AUBE, film français d'Olivier Desbordes : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM, film allemand de Reinhard Hauff, v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE PAYS BLEU, film français de Jean-Charles Tacchella : Saint-Séverin - Huchette, 5e (633-87-59), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont - Convention, (828-42-27), Mayfair, 16e (727-06-50), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Lumière, 9e (770-84-64).

PAIN ET CHOCOLAT, film italien de Marco Brusati, v.o. : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Colisée, 8e (633-97-77), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ?, film français de Charlotte Dubreuil (*) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic - Entrepôt, 14e (842-67-42).

LE ROI DES [illegible], film français de Jean-Pierre Mocky : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE, film américain de Blake Edwards, v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Dragon, 6e (548-54-74), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Bio - Opéra, 2e (742-83-54), Omnia, 2e (233-39-39), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

THE MARATHON MAN (A., [illegible]) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770 - 72 - 86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

THE SONG REMAINS THE SAME (Angl., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

TITI GROMINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-3).

TODO MODO (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-[illegible]).

UNE FEMME, UN [illegible] (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-[illegible]) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; [illegible] (306-71-33).

UNE FILLE COUSUE DE FIL [illegible] (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Calypso, 17e (754-10-68).

WELCOME [illegible] ANGELES (A., v.o.) : Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42). à 18 h. (sam. + 24 h.).

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA [illegible] ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), Liberté, 19e (208-51-33), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

BROADWAY [illegible] (A., v.o.) ; Murat, 16e (288-98-75), [illegible] Mahon, 17e (380-24-81).

LES CHEVENNES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

CUL-DE-SAC (An., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

[illegible] DE L'ESPACE (A., v.o.) : [illegible] 11e [illegible] 51-33).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) H. Sp.

LA FLUTE [illegible] (Suéd., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

JOUE DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e [illegible] Odéon, 6e (032-48-28), [illegible] 8e (225-39-83), Paris, 8e [illegible], Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Passy 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan 19e (206-71-33).

L'INNOCENT (It., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

LE LAURIAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

[illegible] BROTHERS [illegible] GRAND (A., v.o.) : Luxembourg, 6e [illegible] 27).

[illegible] (A., v.o.) : Action-La Fayette 9e (878-80-50).

LES MISERABLES (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) H. Sp.

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Bonaparte 6e (326-12-12), Marbeuf, 8e (225-47-19), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59) Mistral, 14e (539-52-43).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE SEL DE LA TERRE (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.

LE 7e VOYAGE DE SINBAD LE MARIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Didérot, 12e (343-13-29).

LE SHERIF [illegible] EN PRISON (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H Sp.

TAKING OFF (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (et. mard.).

TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LES TROIS VALSES (Fr.) : [illegible] Mariguy 8e (225-20-74).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : [illegible] Champs-Elysées, 8e (359-51-70).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : [illegible] 1er (508-94-14) à 22 h. (Sam. + 24 h.).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., vo.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 13 h. et 24 h.

LE BERCEAU DE [illegible] (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h.

[illegible] (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à [illegible] h.

CETTE NUIT OU JAMAIS (Suisse, v. All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., vo., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (V. + 24 h.) (sf D.).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er à 18 h.

L'ESCALIER (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), la 1re, à 21 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).

JEANNE DIELMAN (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 15 et 20 h. 45.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le [illegible] 5e, à 18 h 30.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 24 h.

LA PALOMA (Fr.-Suisse) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h. ; Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 22 h. 45.

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 18 h

SON NOM DE VENISE DANS [illegible] CUTTA DESERT (Fr.) : La [illegible] 5e, à 12 h. 15 (sf Dim.).

TEL AU - DESSUS [illegible] NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.

Les festivals

[illegible] (v.o.), Cinoche Saint-[illegible] 6e (633-10-82).

[illegible] (v.o.) : Broadway Melodies.

BRANDO/NICHOLSON (v.o.), La Fayette, 9e (878-80-50) : Viva-y, Rio.

GRANDS MELOS ITALIENS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Général Della [illegible].

FELLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Amarcord ; 18 h. 30 : Huit et demi ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita.

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86) : Basing Training.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little Big Man ; 18 h. 45 : John and Mary ; 18 h. 30 : Lenny ; 20 h 20 : Macadam Cow-Boy ; 22 h. 15 : les Chiens de paille.

CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 13 h. : Easy Rider ; 15 h. 30 : Le shérif est en prison ; 17 h. 15 : Mort à Venise ; 19 h. 30 : Prends l'oseille et tire-toi ; 21 h. : Taxi Driver.

VIDEOSTONE (325-60-34) (v.o.) : Around the Stones.

Passage du XXe siècle
IRCAM
michael gielen
lundi 28 - 20 h 30
atelier gielen
"les cloches sont sur une fausse piste"
création en [illegible]
avec
C. Plantamura et l'Ensemble InterContemporain
THEATRE D'ORSAY
7, quai Anatole-France
location 548.38.53
jeudi 3 - 20 h 30
ensemble intercontemporain
direction
Michael Gielen
solistes
A. Nicolet et J. Ghestem
Dallapiccola : Sex Carmina Alcaei
Denisov : Concerto pour flûte (création en France)
[illegible] : commande de l'I.R.C.
Huber : Tempora (création en France)
THEATRE DE LA VILLE
2, place du Châtelet
location 887.35.39

STUDIO LOGOS
5, rue Champollion. 033-26-42.
LA BATAILLE DU CHILI
2e partie
LE COUP D'ETAT
un film de Patricio Guzmán
Ce témoignage reste irremplaçable.
Louis Marcorelle, LE MONDE
Un témoignage capital. A voir pour ne jamais oublier.
Nouvel Observateur

ACTION CHRISTINE

ÉLYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE - LA CLEF
ST-LAZARE PASQUIER - OLYMPIC ENTREPOTS

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 24 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 18 h. [illegible] bonne heure).

20 h. 30, Série [illegible] noir, réal. Cl. Grinberg, avec J.-P. Aumont, D. Auteuil.
Une vengeance à épisodes tirée à la perspicacité de l'inspecteur Camaret.

[illegible] h. 25, Magazine d'actualité : L'Evénement, prés. J. Besançon.
L'entraînement des champions dans les pays de l'Est et en Occident. Un débat auquel participeront des sportifs internationaux suivra la projection d'un film intitulé : Sports aux U.S.A. : sports en [illegible] : pourquoi sont-ils si forts ?

22 h. 20, Les médecins et le [illegible] ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 50, Aujourd'hui, magazine).

[illegible] h. [illegible], Le Grand Echiquier, en direct de Copenhague.
L'invité d'honneur de Jacques Chancel (dont [illegible] n'est transportée, pour l'occasion, jusqu'au château de Christiansborg) est Henri-Jean Marie André de Laborde de M[illegible]and, descendant par [illegible] mariage avec [illegible] la reine Marguerithe, [illegible] prince Henrik.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Nana », de Christian-Jaque (1955), avec Martine Carol, Ch. Boyer, J. Castelot, D. Doll, E. Cegani, W. Chiari, N. Roquevert.
Une fille de théâtre se hausse jusqu'à la courtisanerie de luxe, séduit et mène à la déchéance l'austère chambellan de Na[illegible] III [illegible] roman de Zola s'efface dans les tableaux en couleurs [illegible] société [illegible] Empire pour comédie et drame de Boulevard. Et Nana, jouée par Martine Carol, n'est plus qu'une belle fille au [illegible] généreux, femme fatale malgré elle.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

[illegible] h., [illegible] répertoire dramatique de France-Culture : « Comment harponner le requin ? », de V. Haim ; 22 h. 30, Entretiens avec... R. Barthes ; 23 h., Portrait ; 23 h. 30, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

[illegible] 30, En [illegible] à l'Auditorium [illegible] Cycle de [illegible] tuors, avec le quatuor Via Nova : « Quatuor à cordes » [illegible] ; « Quatuor n° 1 » (Ligeti) ; « Quatuor n° 4 » [illegible] ; 23 h., Les effets de la [illegible] 0 [illegible] 5, [illegible] martiaux ; 1 h., En scène.

VENDREDI 25 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 14 h. 5, Aujourd'hui, [illegible]).

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Joyeuse pomme », de J. Pulmann, [illegible] H. Tisot, J. [illegible] reys, [illegible] Kerr, J. Corot.
Deux patrons d'agence publicitaire découvrent qu'ils disposent, en la personne de leur secrétaire, de la « Madame tout le monde »-type. Que d'économies de sondages ! Mais la « cobaye » se met à avoir des idées.

22 h. 30, Allons au cinéma ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 5, Série : Jennie).

20 h. 30, Série : Dossiers, danger immédiat. (La victime choisie.) Réal. Cl. Barma. 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Le surréalisme est-il entré dans les mœurs ?)
Avec B. de Mandiargues (« Soumentours »), J.-J. Brochier (« l'Aventure des surréalistes »), R. Lebel (« auteur de « la Civilisation surréaliste »), G. Legrand (« [illegible] on en son temps ») et A. Thirion (« Défense de... »).

22 h. 45, Journal ; 22 h. 50, Ciné-club : « Cape et Poignard », de F. Lang (1946), avec G. Cooper, L. Palmer, R. Alda, V. Sokoloff, J.-E. Bromberg (v.o. sous-titrée, N.).
Un physicien américain, [illegible] par les services secrets, cherche à [illegible] des griffes des nazis des savants dont ils veulent utiliser les travaux. Film d'espionnage et de résistance où Fritz Lang dénonçait le nazisme — mal absolu — et les dangers de l'arme [illegible] irresponsables avec la ripaille de ses grandes œuvres.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi ; Ailleurs (Municipales, [illegible] guerre [illegible] clans, un exemple suisse, [illegible] J.-Ph. [illegible] J.-Cl. [illegible] animée et prés. par Ch. Ockrent).
Comment se passe la préparation des élections municipales dans une commune en Suisse.

21 h. 30, Astronomie : Voyage dans le cosmos (Les messages du ciel), de J. Lallier et M. Tosello ; 22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., [illegible] : [illegible] Gysin ; 21 h. 30, Musique de chambre (Bach, Schumann, Davis, Martinu) ; [illegible] h. 30, Entretiens avec... R. Barthes ; 23 h., Portraits ; [illegible] h 30, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique [illegible] Südwestfunks, direction H. Bour, avec [illegible] pianiste A. de Larrocha : « Impromptus » (Fortner) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (Beethoven) ; « Trois images pour orchestre » (Debussy) ; 23 h., Cabaret du jazz ; 0 h. 5, Musique réservée ; 1 h., Non écrites.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 24 FÉVRIER

— *Le parti communiste* s'exprime sur la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Michel Poniatowski*, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, secrétaire général de la F.N.R.I., [illegible] du journal de Jean-Pierre [illegible]bach sur Antenne 2, à 20 h[illegible].

— *M. Yves Guéna* (R.P.R.) s'oppose à *M. Robert Fabre* (rad. de gauche) sur Radio-[illegible]-Carlo, à 19 h. 15.

— *M. Edgar Faure*, [illegible] (app. R.P.R.), répondra aux journalistes de [illegible] dans le « Spécial Evénement » [illegible] à 21 h. 20.

VENDREDI [illegible] FÉVRIER

— *M. Jacques Chirac* (R.P.R.) est l'invité de « Questions de confiance » [illegible] France-Inter, [illegible] 7 h. 45.

— *MM. Jacques Chirac* (R.P.R.), *Georges Sarre* (P.S.) et *Henri [illegible]* (P.C.), sont les protagonistes du débat municipal du « Train-Forum », à la gare d'Au[illegible] à Paris, [illegible] R.T.L., à 21 [illegible].

— *M. Claude Poyre* (maj.) s'oppose à [illegible] Fillioux (P.S.), à Romans, au cours du « R.M.C.-Choc », [illegible] 8 h. 30.

SIX CATÉGORIES DE TÉLÉSPECTATEURS SELON LE C.E.O.

● Le Centre d'études d'opinion (C.E.O.) vient de réaliser pour le compte du magazine spécialisé *Télé-7 jours* un sondage pour tenter de définir le téléspectateur français. Selon les résultats que publie *Télé-7 jours* cette semaine, on peut [illegible] six catégories allant du « faible consommateur » (catégorie la plus nombreuse avec onze millions de personnes regardant la télévision en moyenne neuf heures quarante et une minutes par semaine) aux « gros consommateurs » (trois millions et demi consacrant trente-cinq heures - trente-huit minutes en moyenne par semaine au petit écran).

L'étude met en relief d'intéressants rapports, selon les catégories de « consommateurs », entre les professions, les âges, les catégories sociales et le goût pour certaines émissions.

PRESSE

● *Les journalistes de « l'Ardennais »*, quotidien [illegible] Charleville, ont déclenché jeudi [illegible] février une grève de vingt-quatre heures après le refus de la direction d'accepter toutes les clauses contenues dans le cahier des revendications. Cet arrêt de travail devrait entraîner la non-parution du journal le vendredi 25 février.

La direction précise que parmi les demandes non satisfaites figure le paiement d'heures de nuit aux rédacteurs détachés dans certaines villes du département, disposition exclue par la convention collective nationale signée il y a deux mois. — *(Corresp.)*

● *Au Canada*, le tirage total des quotidiens a augmenté en 1976. Selon l'Association canadienne des éditeurs de journaux, le tirage global des 114 quotidiens canadiens, qui était de 4 millions 378 619 exemplaires en 1975, a atteint 4 904 257 exemplaires en 1976. Le Canada compte près de 23 millions d'habitants. — *(A.F.P.)*

PARIS. — PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT MARIVAUX CAPRI GRANDS BOULEVARDS - MOULIN-ROUGE - BOUL'MICH PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLÉANS - PARAMOUNT GALAXIE - 3 SECRÉTAN - PARAMOUNT ODÉON - [illegible] PARAMOUNT BASTILLE - CONVENTION SAINT-CHARLES VILLAGE NEUILLY
PÉRIPHÉRIE. — PARAMOUNT La Varenne - PARAMOUNT Orly - BUXY Val-d'Hyères - CYRANO Versailles - C2L Saint-Germain - MÉLIÈS [illegible] - ALPHA Argenteuil - CARREFOUR Pantin - ARTEL Ville-neuve-Saint-Georges - FLANADES Sarcelles - CASINO de Perreux FRANÇAIS Enghien - ULYSSE Orsay
LE CHEF-D'ŒUVRE DU CINEMA COMIQUE
JOUR de FÊTE

UN FILM DE JACQUES TATI
SCENARIO ORIGINAL de JACQUES TATI et HENRI MARQUET
[illegible] COLLABORATION DE RENÉ WHEELER
[illegible] GUY DECOMBLE et PAUL FRANKEUR

AUJOURD'HUI

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des [illegible] françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes [illegible]

[illegible] DU NORD

Alpe-d'Huez, 200-240 ; Autrans, 15-80 ; Bellecombe-Crest-Voland, [illegible] 120 ; Bourg-Saint-Maurice-Les [illegible] 120-215 ; Chamonix, [illegible] Chamrousse, 60-90 ; Chapelle-d'Abondance, 45-140 ; Chatel, 70-270 ; La [illegible] 65-230 ; Combloux, [illegible] Les Contamines-Montjoie, 30-160 ; Le [illegible] 70-200 ; Courchevel, 75-230 ; Les Deux-Alpes, 75-350 ; Flaine, 95-245 ; Flumet - Praz-sur-Arly, [illegible] Les [illegible] 55-180 ; Grand-Bornand, 50-200 ; [illegible] 20-100 ; Megève, [illegible] ; Les Menuires-Val-Thorens, 95-310 ; Méribel, [illegible] ; Morzine-Avoriaz, [illegible] 220 ; La Plagne, 205-295 ; Pralognan, 70-90 ; St-Gervais-le-Bettex, 70-190 ; Samoëns, 50-220 ; Tignes, 200-300 ; Val-d'Isère, 170-310 ; Valloire, 60-220 ; Villard-de-Lans, 5-140.

[illegible] DU SUD

Auron, 100-280 ; [illegible] ; Montgenèvre, 1[illegible] ; Orcières-Merlette, 150-360 ; Pra-Loup, 75-250 ; Le Sauze, 60-360 ; Vars, 120-200.

PYRENEES

Ax-les-Thermes, 0-50 ; Cauterets-Lys, 60-180 ; Font-Romeu, 40-70 ; *Gourette-les-Eaux-Bonnes, 30 - 300* ; La Mongie, 40-180 ; St-Lary-Soulan, 10-70 ; [illegible] Angles, 40-110.

MASSIF [illegible]

[illegible] Mont-Dore, 60-150 ; Super-Besse, 60-180 ; Super-Lioran, 70-170.

JURA

Métabief, 20-70; Les Rousses, 15-160.

★ Horloge des neiges : FM-03-59.

ALLEMAGNE

Alpes [illegible] : Bayrischzell-[illegible] 5 ; Berchtesgaden-Jenner, 15 ; Garmisch-Zugspitzplatt, 20-270 ; Oberstdorf-Nebelhorn, [illegible] — Forêt-Noire : Feldberg, [illegible] Schonach, 10.

AUTRICHE

Salzbourg : Sadgastein, 10-150 ; [illegible] 50-130 ; [illegible] 50-175. — Voralberg : Gargellen, 100-150 ; Lech/Arlberg, 105-175 ; Zürs/Arlberg, 150-200. — Tyrol : Igls, 10-85 ; Ischgl, 80-120 ; Kitzbühel, 30-130 ; Obergurgl, 135-165 ; St-Anton-am-Arlberg, [illegible] 250 ; Seefeld, 35-120 ; Sölden, [illegible]

SUISSE

Région [illegible] Léman : Villars, [illegible] — Valais : Crans/Montana, 50-110 ; Verbier, 50-200 ; Zermatt, 70-150. — [illegible] bernois : Gstaad/Saanenmöser, 40-100 ; Wengen/Kl.-Scheidegg, 25-110. — [illegible] Engadine : [illegible] 130-150 ; Davos, 75-180 ; [illegible] Moritz, 115-160.

MÉTÉOROLOGIE

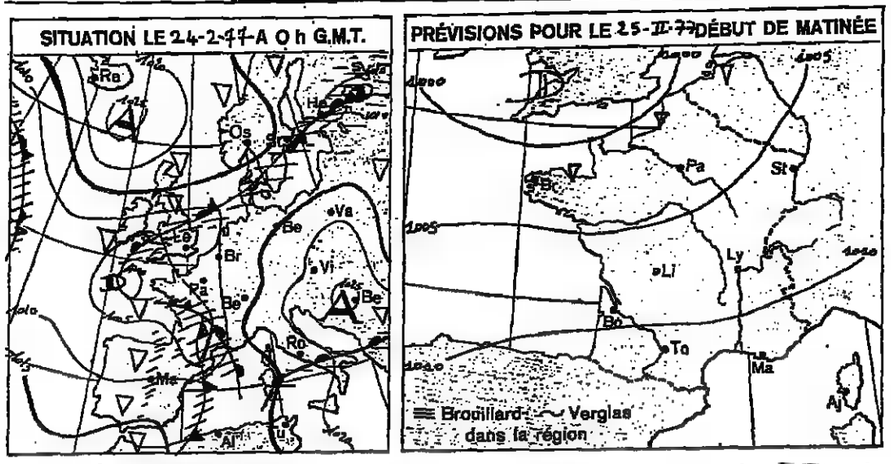

Lignes d'égale hauteur de baromètre en millibars (1 mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — [illegible] de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en [illegible] le jeudi [illegible] à 1 heure et le vendredi [illegible] à 13 heures :

La perturbation qui [illegible] jeudi s'éloignera [illegible] que la pression [illegible] à nouvelle dépression [illegible] creusera [illegible] temps [illegible] l'Atlantique, [illegible] l'Europe [illegible] perturbations [illegible] premiers [illegible] soir.

[illegible] matin, il pleuvra [illegible] les Alpes et le [illegible] Le [illegible] y [illegible] Ailleurs, [illegible] nuages [illegible] la journée avec [illegible] Les [illegible] seront [illegible] se produiront [illegible] près de la *Manche* [illegible] mer [illegible] Nord. Le ciel sera plus [illegible] le soir près de l'Allemagne [illegible] il pleuvra [illegible] la nuit.

Les températures resteront [illegible] vent. [illegible] faible ou modéré.

[illegible] février, à 7 heures, la pression atmosphérique, [illegible] au [illegible] de la mer, était, à Paris-Le Bourget, de 1 005,2 millibars, [illegible] [illegible] millibars au mercure.

Températures (le premier [illegible] indique le maximum enregistré au cours [illegible] journée du 23 février ; le second, le minimum de la nuit du [illegible] 24) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 9 ; [illegible] 12 et 7 ; [illegible] 8 et 4 ; Caen, [illegible] 6 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 [illegible] 5 ; Dijon, 14 et 7 ; Grenoble, 12 [illegible] 3 ; Lille, [illegible] et 4 ; Lyon, 13 [illegible] 7 ; Marseille, 16 [illegible] 13 ; Nancy, [illegible] 5 ; Nantes, 14 et 7 ; Nice, 15 [illegible] 9 ; Paris - Le Bourget, 14 et 5 ; Pau, 14 et 3 ; Perpignan, 17 et 9 ; Rennes, [illegible] 7 ; Strasbourg, 14 et 3 ; Tours, [illegible] 7 ; Toulouse, [illegible] et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 [illegible].

Températures [illegible] à l'étranger : Alger, 26 [illegible] degrés ; Amsterdam, 10 et 4 ; [illegible] (min.) ; [illegible] 12 et 3 ; Berlin, 11 et 4 ; Bruxelles, 11 et 5 ; Iles [illegible] 17 et 13 ; Copenhague, 7 et 2 ; Genève, 12 [illegible] 9 ; Lisbonne, 12 et 8 ; Londres, 12 et 9 ; Madrid, 9 et 4 ; Moscou, [illegible] et — 2 ; New-York, 8 et 1 ; Palma-de-Majorque, 18 et 13 ; Rome, 17 et 9 ; Stockholm, — 3 et — 7 ; Tanger, 14 et 4.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 695

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II					■				
III					■	■		■	
IV				■			■		
V				■		■		■	
VI			■				■		
VII	■	■						■	
VIII									■
IX							■		
X			■	■	■				
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. [illegible] montra incestueux par [illegible] fratricide par vocation ; Son père [illegible] histoire [illegible] salée. — II. Se vanta d'être un grand-père particulièrement magnanime ; [illegible] étranger. — III. Plante ; Fosse. [illegible] — IV. C'était peut-être la matière première du Créateur. — V. De quoi [illegible] un plat ; Sigle ; [illegible] musical. — VI. Compagnon de [illegible]. Coule en France. — VII. Approche. — VIII. [illegible] qui n'a rien [illegible] cruel. — IX. Fait une besogne [illegible] compilateur ; Surprennent par- [illegible] des [illegible] — X. [illegible] gardé ; Fut la providence [illegible] tout un règne. — XI. Parties ailleurs.

VERTICALEMENT

1. La nécessité [illegible] inspiré [illegible] création ; Change d'un jour [illegible] l'autre. — 2. Eclaire ceux qui rentrent tard : Remua. — 3. Puits ; Roi. — 4. Les [illegible] ne risquent pas [illegible] passer ; Sonnaient et trébuchaient. — 5. Accompagnent [illegible] des plats. — 6. Possessif ; Confient temporairement. — 7. [illegible] ; Moins séduisant (inversé) ; Points [illegible] dinaux. — [illegible] Laisse un souvenir obsédant et durable ; A [illegible] au plus vite ! — 9. [illegible] gant.

Solution du problème n° 1 694

Horizontalement

I. Crâne ; Fée. — II. Aimant ; PC. — III. Reine ; Sir. — IV. Ru ; Aérera. — V. Iran ; Eres. — VI. Est ; Mir. — VII. Alinéa. — VIII. Eclateras. — IX. Raie ; Ara. — X. Fa ; Dés ; Oc. — XI. Intestins.

Verticalement

1. Carrière ; Fil. — 2. Rieurs ; Cran. — 3. Ami ; Atala. — 4. Na- [illegible] Laide. — 5. Enée ; Mitées. — [illegible] Reine ; St. — 7. Serrera. — [illegible] Epire ; Aaron. — [illegible] Ecrasé ; [illegible]

GUY BROUTY.

Éducation

● « *Les rapports entre l'éducation et les psychothérapies nouvelles* » est le thème d'une série de conférences organisées au mois de mars par l'*Ecole des parents et des éducateurs*. Les conférences auront lieu chaque lundi à [illegible] Paris-VI, amphithéâtre 22, 4, place Jussieu, Paris (5e).

7 mars. — *Orientations en psychothérapie et en éducation*, par Mme [illegible] Fabre.

[illegible] mars. — *Apport [illegible] psychothérapies comportementales à l'éducation*, par les [illegible] Didier-Jacques Duché et Jacques Rognant.

21 mars. — *L'Adolescence et l'école du corps*, par MM. Michel Lobrot, Pierre Vayer et Georges Vigarello.

28 mars. — *Rogers, les institutions et l'éducation*, par M. André de [illegible].

● *Centre international de [illegible] d'enfants* sur Jérusalem. — La [illegible] de Jérusalem organise, [illegible] et instituts culturels d'Israël, un [illegible] « *à l'occasion de l'anniversaire de la première décennie de la réunification de Jérusalem* ». Ce [illegible] est ouvert aux [illegible] de [illegible] nationalités et de [illegible] confessions, âgés de [illegible] à quatorze ans, qui peuvent y participer individuellement ou collectivement. Différents [illegible] sont proposés : « Jérusalem d'or », « [illegible] », « Je suis à Jérusalem, ville de la paix »...

■ *Renseignements* sur les conditions, les [illegible] limites et les lieux de remise des [illegible] auprès de l'ambassade d'Israël, 17, rue Raphaël Gvir, 8, rue Rabelais, [illegible] tél. 256-91-49.

Animation

● *Un stage destiné aux futurs animateurs des centres de vacances* [illegible] est organisé du 2 au 11 avril à La Londe-les-Maures (Var), par les centres d'[illegible]ment [illegible] d'éducation [illegible] (CEMEA). Son prix est de 690 F.

★ CEMEA, 24, [illegible] Saumière, 75019 Paris. Tél. : [illegible].

Visites et conférences

VENDREDI [illegible] FEVRIER

[illegible] ET PROMENADES. — [illegible] nationale des [illegible] historiques.

11 h., [illegible], aux Gobelins, [illegible] Huiot : « La manufacture royale [illegible] ».

15 h., devant le [illegible] Saint-Michel, [illegible] Garnier-Ahlberg : « Quartier Saint-André-des-Arts ».

11 h., entrée, [illegible] Paris, [illegible] : « Le château de Vincennes ».

11 h., 23, boulevard du Vaugirard, Mme Legregeois : « Le quartier Maine-Montparnasse ».

15 h., [illegible] Jasmin, [illegible] Oswald : « Le Carrousel et ses amis dans le quartier de la Madeleine ».

11 h., 2, rue Louis-Boilly, [illegible] Saint-Girons : « [illegible] impressionnistes au musée Marmottan ».

15 h., 47, rue Vieille-du-Temple, [illegible] Zujovic : « Le [illegible] tel qu'il fut en 1815 [illegible] ».

11 h., métro Cardinal-Lemoine : « Le village [illegible] jardins de Mouffetard » (à travers Paris).

15 h., 145, [illegible] Saint-Germain : « [illegible] quartier [illegible] ».

11 h. 30, musée, 6, place Paul-[illegible] : « Musée de Cluny et [illegible] de Lorge » (Mme [illegible] (entrées [illegible]).

15 h., 30, rue [illegible] : « Visite chez l'un des derniers [illegible] d'art de Paris » (Mme Hager).

15 h., *façade de l'église* : « Eglise Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

14 h. 30, entrée, [illegible] : « Les appartements [illegible] rois [illegible] France au [illegible] » [illegible] et son histoire).

15 h., métro [illegible] : « Montmartre et [illegible] peintres » (Mme Bouchard-Gain).

11 h., en [illegible] marches, à gauche : « L'Opéra [illegible] Paris » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 11 h. 30, 26, [illegible] Bergère, M. R.-G. Domergue : « [illegible] glandulaires du [illegible] Gaulois » (L'homme et la connaissance).

20 h. 30, 11 bis, [illegible] Keppler : « La [illegible] septuple [illegible] » [illegible] unie des [illegible] sophes).

Journal officiel

[illegible] publiés au *Journal officiel* du [illegible] février [illegible] :

DES DECRETS

■ Fixant la délimitation des circonscriptions métropolitaines des directions régionales de l'[illegible]blissement public de diffusion.

■ [illegible] [illegible] officiers de réserve [illegible] en [illegible] d'activité.

***

Le *Bulletin officiel des [illegible]tions, [illegible] et récompenses* du 24 février publie un décret portant promotion et nomination dans l'[illegible] des [illegible] ques ; des [illegible] portant [illegible]tion de la [illegible] de l'enseignement technique, de la médaille de la jeunesse et [illegible] et de la [illegible] [illegible] des sociétés [illegible] et [illegible].

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET

VENTES

PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le [illegible] 17 mars 1977, à 14 heures

UN LOGEMENT au deuxième étage de l'immeuble sis

à PARIS (19e)

147, rue de Flandre

MISE A PRIX : 30.000 FRANCS

S'adresser à Me Marcel BRAZIER, [illegible] 178, bd Haussmann Paris (8e) ; Me SAGETTE, syndic à [illegible] 3, rue de Savoie ; et à tous [illegible] [illegible] de Grande Instance de Paris [illegible], Nanterre et Créteil.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU [illegible] DE JUSTICE A PARIS le jeudi 3 mars [illegible], à 14 heures

UN IMMEUBLE de RAPPORT à PARIS (4e)

19, *rue des Lombards*

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser à [illegible] SCHMIDT, [illegible] 17, [illegible] Faraday, [illegible] 924-14-13 ; et sur place [illegible]

Vente sur conversion au Palais [illegible] à [illegible], [illegible] 11 mars 1977, à 14 h

Pavillon et Dépend. à Maisons-Alfort (94)

11 [illegible], quai du Docteur-Mass et 18, rue Alphonse-Maire

LIBRE de LOCAT. et d'OCCUPAT. - M. à P. 200.000 F

S'adr. à Me MARIN, [illegible] 14, rue Portalis, Paris (8e) ; Me J. FITRE [illegible] MANN, [illegible] 11 bis, rue Portalis, [illegible] (8e) ; à [illegible] Trib. Grande [illegible] de Paris, Bobigny, [illegible] ; sur lieux pr [illegible]

[illegible] au Palais de Justice à Paris, le lundi 14 [illegible] 1977, à 14 heures

UN IMMEUBLE SIS A PARIS (14e)

9, rue Antoine-Chantin

Comprenant : Cave, rez-de-chaussée, [illegible] entrepôts et bureaux - [illegible] au sol 464 m2

MISE A PRIX : 1.500.000 F

S'adr. pour [illegible] à Me WISLIN, [illegible] 7, rue de Madrid, [illegible] Neuilly ; [illegible] de Me [illegible], [illegible] 28, rue des Petits-Champs à [illegible]

[illegible] sur [illegible] immobilière au [illegible] de [illegible] à Evry, rue [illegible] le mardi 22 mars 1977, à 11 [illegible]

d'une Propriété située au PLESSIS-TRÉVISE

(Val-de-Marne)

Dénommée Le Château des Lys, 4, av. de la Favorite et 4, av. des Huguenots

Compr. : [illegible] DE [illegible] en hall d'entrée, cuisine, [illegible] à manger, petit salon, grand [illegible], w.c., le tout au rez-de-ch., cinq chambres, [illegible] toilette, w.-c. au 1er étage, huit chambres, [illegible] au 2e étage, [illegible] gaz, électricité. [illegible] MAISON compr rez-de-ch. hall, cuisine, office, [illegible] à manger, 2 [illegible] ; chambres, [illegible]

TERRAIN sur lequel elles sont édifiées de [illegible] m2

MISE A PRIX : 550.000 FRANCS

Consignation [illegible] indispensable pour enchérir. Renseignements au [illegible] Tribunal de [illegible] d'EVRY, [illegible] ou [illegible] à Me A.-F. HABER et V. DAMOISEAU, [illegible] du Général-Leclerc à Corbeil-Essonnes (Essonne) ; [illegible] place pour visiter

---

[illegible] au [illegible] de Justice à Paris, le jeudi 10 mars 1977. [illegible] LOTS

PARIS (18e) - 109, rue du MONT-CENIS

1) **6 PARKINGS** du premier au sixième lot inclus. MISE A PRIX : 7.500 FRANCS PAR LOT

2) **LOCAL COMMERCIAL 227 m2** Rez-de-ch. et 4 parkings au ss-sol MISE A PRIX : 105.000 FRANCS

S'adr. Me DRIGUEZ avocat, Paris, 6, r. Saint-Philippe-du-Roule, tél. 225-13-20

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER
			F.
1	1	tous signes	70
	31	tous signes	220
	441	tous signes	370
	0 861	sagittaire	7 070
		autres signes	770
	2 411	poissons	15 070
		autres signes	1 270
	9 311	lion	15 070
		autres signes	1 270
	8 481	vierge	15 070
		autres signes	1 270
	9 101	sagittaire	15 070
		autres signes	1 270
	35 911	balance	20 070
		autres signes	1 070
	22 791	poissons	150 070
		autres signes	10 070
	23 281	bélier	150 070
		autres signes	10 070
	25 821	gémeaux	150 070
		autres signes	10 070
2	35 912	balance	20 000
		autres signes	1 000
3	743	tous signes	300
	7 823	taureau	7 000
		autres signes	700
	35 913	balance	20 000
		autres signes	1 000
4	64	tous signes	150
	404	tous signes	300
	1 824	bélier	7 000
		autres signes	700
	8 244	capricorne	7 000
		autres signes	700
	9 914	balance	7 000
		autres signes	700
	3 894	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	35 914	balance	20 000
		autres signes	1 000
	36 304	taureau	180 000
		autres signes	10 000
5	615	tous signes	300
	855	tous signes	300
	5 735	cancer	7 000
		autres signes	700
	4 635	taureau	15 000
	9 206	autres signes	1 200
		bélier	15 000
	35 915	autres signes	1 200
		balance	20 000
	24 065	autres signes	1 000
		sagittaire	150 000
		autres signes	10 000
6	7 486	scorpion	7 000
	9 546	autres signes	700
		lion	7 000
	7 186	autres signes	700
		verseau	15 000
		autres signes	1 200
6	35 916	balance	20 000
	04 956	autres signes	1 000
		lion	150 000
	11 276	autres signes	10 000
		cancer	150 000
	28 756	autres signes	10 000
		balance	150 000
		autres signes	10 000
7	37	tous signes	150
	77	tous signes	150
	507	tous signes	300
	2 837	vierge	7 150
		autres signes	850
	5 827	verseau	7 000
		autres signes	700
	2 067	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	2 417	balance	15 000
		autres signes	1 500
	7 237	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	38 437	vierge	150 000
		autres signes	10 000
	35 917	balance	2 000
		autres signes	50 000
8	8	tous signes	70
	1 378	gémeaux	7 070
		autres signes	770
	7 838	poissons	7 070
		autres signes	770
	35 918	balance	20 070
		autres signes	1 070
	28 488	capricorne	150 070
		autres signes	10 070
9	589	tous signes	300
	2 339	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	35 919	balance	20 000
		autres signes	1 000
	21 589	verseau	150 300
		autres signes	10 300
	29 729	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
0	800	tous signes	300
	35 910	balance	20 000
		autres signes	1 000

Signes du Zodiaque

TIRAGE DU [illegible] FEVRIER 1977

PROCHAIN TIRAGE LE 2 MARS 1977

77 LOURDES (Hautes-Pyrénées) 9è

LOTO TIRAGE No 8

22 25 34 42 43 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

PROCHAIN [illegible] LE 2 MARS 1977 [illegible] 1er MARS [illegible] APRES-MIDI

Le Monde

Service des Abonnements
3, rue des Italiens
[illegible] CEDEX [illegible]
C.C.P. [illegible]

ABONNEMENTS

3 mois — 6 mois — 9 mois — 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
[illegible] F — [illegible] F — 252 F — [illegible] F

TOUS PAYS [illegible] PAR VOIE NORMALE
135 F — 255 F — 523 F — 690 F

ETRANGER
[illegible]

I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - [illegible]
125 F — 230 F — [illegible] F — 440 F

II. — TUNISIE
[illegible] F — 305 F — [illegible] F — 590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les [illegible] qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'[illegible] définitifs : [illegible] provisoires (deux mois ou plus) : nos abonnés sont priés de formuler leur demande [illegible] au moins [illegible] leur départ.

[illegible] à [illegible]

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger [illegible] les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens [illegible]

1976

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Rhône-Alpes

Les socialistes relancent le dé[illegible]

• M. Louis Mermaz demande [illegible]

• M. Maurice Pic critique les [illegible]

[illegible]

Ile-de-France

Moins en moins de garages commerci[illegible] dans la capitale

[illegible]

« Tout cela coûte cher »

[illegible]

● *La « carte orange »* [illegible] [illegible] de mai. — Les [illegible] Paris Poche ouvrira de la [illegible] parisienne dans une [illegible] verte au [illegible] transports, M. Marcel Cavaillé, [illegible] protestent contre le fait qu'[illegible] salariés occupés tous les [illegible] la nuit ne puissent utiliser cette [illegible] sur les autres [illegible] Concernant [illegible] à partir [illegible] place du Châtelet [illegible] portes de Paris.

JEAN [illegible]

مكبرة عن الأصل

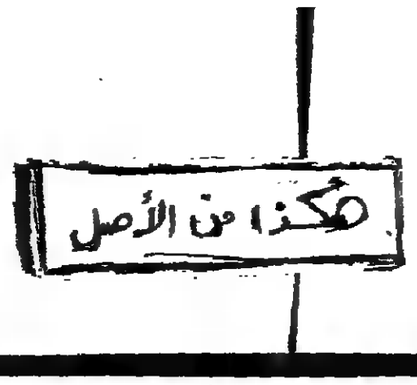

D'UNE REGION A L'AUTRE

Rhône-Alpes

Les socialistes relancent le débat nucléaire dans la vallée du Rhône

- M. Louis Mermaz demande l'arrêt du chantier de Creys-Malville
- M. Maurice Pic critique les opérations au coup par coup

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris le mercredi 23 février, M. Louis Mermaz, *député socialiste*, maire de Vienne et président du conseil général de l'Isère, a demandé que le gouvernement renonce au projet de construction de la centrale nucléaire de Creys-Malville, autrement dit le surgénérateur Super-Phénix. Il a présenté ainsi le porte-parole de l'assemblée départementale qui, le *24 septembre 1976*, avait, par 19 voix pour, 18 voix contre et 18 abstentions, exprimé le même vœu.

M. Mermaz a également présenté à la presse le compte rendu intégral des deux journées de débat nucléaire qui avaient précédé la prise de position du conseil général de l'Isère.

De son côté, le conseil général de la Drôme a rendu publique une étude faite à sa demande, en 1975, sur l'insertion des installations nucléaires dans la vallée du Rhône.

« *Le conseil régional Rhône-Alpes.* Le rappel concernait une motion votée il y a dix mois par le conseil général de l'Isère à la publication de laquelle le débat nucléaire au niveau politique. M. Mermaz a rappelé en quelles circonstances avait été organisé à Grenoble un débat contradictoire sur le projet Super-Phénix et, plus généralement sur la politique nucléaire française.

« *En 1973 et 1974, alors que le projet de construction d'un surgénérateur à Creys-Malville se précisait, les élus de la région avaient, à plusieurs reprises, posé des questions. Puis en juillet 1975 des manifestations qui eurent lieu sur le site et l'intervention brutale des forces de l'ordre attirèrent l'attention sur l'ampleur des problèmes. Les conseillers généraux décidèrent alors d'organiser eux-mêmes un large débat sur le projet Super-Phénix. Une sorte de hearing tel qu'il se pratique aux Etats-Unis. Les meilleurs techniciens, les élus et des personnalités de réputation internationale comme MM. Lew Kowarski et Louis Neel, nous ont fait part de leurs réflexions. En conclusion, le conseil général a voté une motion présentée par les socialistes et les radicaux de gauche. Ce texte demandait la constitution d'une commission d'enquête parlementaire en vue de préparer un débat au Parlement et la création d'une commission régionale permanente de sécurité. En attendant, il était demandé au gouvernement de surseoir à la construction du surgénérateur. »*

« *Le rappel concernait* » une motion votée il y a dix mois par le conseil général de l'Isère à la publication de laquelle le débat nucléaire au niveau politique. M. Mermaz a rappelé en quelles circonstances avait été organisé à Grenoble un débat contradictoire sur le projet Super-Phénix et, plus généralement sur la politique nucléaire française.

« *En 1973 et 1974, alors que le projet de construction d'un surgénérateur à Creys-Malville se précisait, les élus de la région avaient, à plusieurs reprises, posé des questions. Puis en juillet 1975 des manifestations qui eurent lieu sur le site et l'intervention brutale des forces de l'ordre attirèrent l'attention sur l'ampleur des problèmes. Les conseillers généraux décidèrent alors d'organiser eux-mêmes un large débat sur le projet Super-Phénix. Une sorte de hearing tel qu'il se pratique aux Etats-Unis. Les meilleurs techniciens, les élus et des personnalités de réputation internationale comme MM. Lew Kowarski et Louis Neel, nous ont fait part de leurs réflexions. En conclusion, le conseil général a voté une motion présentée par les socialistes et les radicaux de gauche. Ce texte demandait la constitution d'une commission d'enquête parlementaire en vue de préparer un débat au Parlement et la création d'une commission régionale permanente de sécurité. En attendant, il était demandé au gouvernement de surseoir à la construction du surgénérateur.* »

Le rappel concernait une motion votée il y a dix mois par le conseil général de l'Isère à la publication de laquelle le débat nucléaire au niveau politique. M. Mermaz a rappelé en quelles circonstances avait été organisé à Grenoble un débat contradictoire sur le projet Super-Phénix et, plus généralement sur la politique nucléaire française.

« *En 1973 et 1974, alors que le projet de construction d'un surgénérateur à Creys-Malville se précisait, les élus de la région avaient, à plusieurs reprises, posé des questions. Puis en juillet 1975 des manifestations qui eurent lieu sur le site et l'intervention brutale des forces de l'ordre attirèrent l'attention sur l'ampleur des problèmes. Les conseillers généraux décidèrent alors d'organiser eux-mêmes un large débat sur le projet Super-Phénix. Une sorte de hearing tel qu'il se pratique aux Etats-Unis. Les meilleurs techniciens, les élus et des personnalités de réputation internationale comme MM. Lew Kowarski et Louis Neel, nous ont fait part de leurs réflexions. En conclusion, le conseil général a voté une motion présentée par les socialistes et les radicaux de gauche. Ce texte demandait la constitution d'une commission d'enquête parlementaire en vue de préparer un débat au Parlement et la création d'une commission régionale permanente de sécurité. En attendant, il était demandé au gouvernement de surseoir à la construction du surgénérateur.* »

Interrogé par les journalistes, M. Mermaz a rappelé que le conseil général de la Savoie et les autorités de Genève avaient pris des positions similaires à celles de l'Isère. Il a indiqué qu'il prévoyait pour l'organisation d'un référendum dans son département si que le gouvernement avait jamais envisagé d'avoir recours à la justice pour stopper le chantier.

La politique du fait accompli

Le seul document qu'il a consenti à mettre à la disposition du public est un document d'environ cent cinquante pages. Reflétant fidèlement deux jours de débats entre les opposants et les partisans les plus qualifiés (E.D.F., C.E.A. ministère de l'industrie, de la santé, etc.) du surgénérateur, il constitue l'une des meilleures synthèses actuelles des arguments pour et contre. A partir d'un cas précis, il permet une réflexion générale sur la politique énergétique française. C'est donc un instrument d'information qui ne devrait manquer de figurer à l'actif au plus haut niveau.

Celui-ci devrait être alimenté également par le rapport publié par le conseil général de la Drôme (2). Il s'agit d'une étude — elle est contradictoire — réalisée à la demande de l'assemblée départementale par l'Agence d'implantation et de développement des entreprises (AIDE) de Valence. Tous les problèmes posés par la construction des centrales nucléaires le long du Rhône y sont examinés tour à tour : réchauffement des eaux, modifications climatiques, altération des sites, risques radioactifs, compatibilité avec les autres industries et les activités agricoles, etc.

Bien que rédigé il y a deux ans, ce travail reste d'une actualité brûlante. En effet, entre Lyon et Avignon les installations nucléaires se multiplient : une centrale se construit à Saint-Paul-Trois-Châteaux, une autre vient de faire l'objet d'une enquête publique à Cruas, deux autres sont projetées à Saint-Maurice-l'Exil et Soyons. S'y ajoutent l'usine d'enrichissement d'uranium de Pierrelatte, le centre de Marcoule, l'usine de fabrication de combustible prévue à Romans et les missiles atomiques du plateau d'Albion.

M. Maurice Pic, sénateur socialiste, maire de Montélimar et président du conseil général de la Drôme, a préfacé le rapport. Il y rappelle « les *oppositions troublantes des scientifiques* », les questions que se posent encore les élus et leur « découragement » devant la politique du fait accompli. Il reprend les conclusions de l'étude en soulignant l'urgente nécessité d'un plan global d'aménagement de la vallée du Rhône accompagnant la construction des installations nucléaires. Là encore il s'agit bien d'un problème politique que seul un débat au Parlement accompagné d'un vote devrait trancher.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Creys-Malville : le dernier mot ?*, 208 p., 30 F. Presses universitaires de Grenoble.
(2) *Problématique de l'insertion des centrales et usines nucléaires dans la vallée du Rhône*, 92 p. AIDE, 1, rue Saint-Jacques, 26000 Valence.

FAITS ET PROJETS

● *Comment répartir les budgets régionaux.* — A l'issue d'une réunion, mardi 22 février, du Conseil économique et social, la commission des présidents des comités économiques et sociaux des régions a adopté la motion suivante : « *La conférence demande que les établissements publics régionaux puissent être autorisés à affecter les crédits d'investissements du budget régional, non seulement aux collectivités publiques, aux établissements publics et organismes consulaires, mais aussi aux organismes et sociétés sans but lucratif dont l'objet présente un caractère d'intérêt général, notamment les sociétés d'intérêt collectif agricole (SICA), les sociétés d'économie mixte ou les sociétés de développement régional (S.D.R.).*

A PROPOS DE...

LA PARTICIPATION A LA VIE LOCALE

Notre commune et nous

Les communes ne devraient pas laisser la seule occasion d'animer la vie locale, de faire participer les habitants au « *gouvernement* » de *leur cité*. Plusieurs *exemples* le montrent.

A Tournehem, près de Saint-Omer, dans le Doubs, la salle des fêtes a été transformée, après les élections de 1971, en maison des jeunes. Sur les mille habitants, trente-huit ont pris des responsabilités. A côté du conseil municipal officiel, siégeant en mairie, un conseil de jeunes (de cinquante-cinq ans), un conseil des jeunes (de quinze à vingt-cinq ans) et un conseil des dix-sept à dix-huit ans du village. Ces derniers participent pas au vote, mais le conseil « légal » est participant aux délibérations (enseignement, finances, environnement). Des commissions ont été organisées en conséquence. Mais la municipalité n'a qu'un droit de regard : elle participe à l'organisation des commissions, publie le bulletin municipal et fait en sorte qu'il soit diffusé partout, que tout le monde finit par se connaître.

A Grande-Synthe, près de Dunkerque (Pas-de-Calais), une ancienne ZUP, où il y a quinze ans il fallait pour loger les ouvriers d'Usinor, la participation ne va pas de soi. D'abord le maire, M. René Carême, militant syndicaliste C.F.D.T., a été battu aux élections municipales de 1971 par une liste qui avait fait campagne sur le thème : « Il faut que ça change ». Les changements sont venus, mais pas partout.

A Sainte-Marie-Kerque (Seine-et-Marne), les commissions municipales ont été supprimées et remplacées par des « groupes de travail » où le plan d'occupation des sols est préparé avec la participation de tous ceux qui le souhaitent ; le maire, M. Jean Nausseo, en Lozère, où les paysans sont rares, a fait le contraire, il a réservé les réunions de travail aux seuls élus pour qu'ils luttent contre le projet de barrage-réservoir de Naussac.

Tous ces exemples de « partage de pouvoir » ne sont présentés ici que comme des exemples, et non comme des modèles. Ils ne sont pas transposables tels quels d'une commune à l'autre. Ils ne sont pas non plus exempts de critiques. Ils montrent cependant qu'il est possible de faire bouger les choses, de faire participer les habitants à la vie de leur commune.

Trois autres films, mettant en scène des élus, des militants, des habitants, pour illustrer : « pouvoir local et pouvoir central » ; « la commune et son environnement » ; « le budget communal : comprendre et contrôler ». Ils peuvent être loués (180 F pour une journée pour le premier film, 100 F pour les deux autres, 800, 500 et 400 F au-delà) et font l'objet d'une diffusion limitée qui, pour l'instant, se fait surtout dans des milieux divers, de l'avortement à la lutte antinucléaire.

Pour ceux qui veulent aller plus loin dans l'autogestion et se mettre en charge de leur vie quotidienne pour les habitants, le film de 90 minutes tourné à Vidéo 00 montre bien la dynamique des expériences, leurs apports et leurs limites, ou plutôt leurs limites : « *Quand on commence à jouer la démocratie, la participation, on met un pied dans un engrenage qu'on ne peut plus arrêter* », dit M. Maillard-Salins, maire de Vandoncourt. Et d'autre part qu'une expérience municipale.

En effet, si la machine s'emballe ou se dérègle, il arrive même que la vie soit meilleure : on fait de la musique ou on fait beaucoup de choses ce qui lui ont donné plus particulièrement le goût, ces choses-là.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

« Mon cœur », 20, rue d'Alembert, 75014 Paris, 707-12-15.

« Vidéo 00 », 38, rue de Presles, 75015 Paris, 828-42-20.

EQUIPEMENT

Ile-de-France

De moins en moins de garages commerciaux dans la capitale

Les garages traditionnels, bien souvent tenus de père en fils, n'ont-ils plus de rôle à jouer dans la capitale ? « *De 1968 à 1975, 368 établissements, soit près de 30 000 places, ont disparu à Paris. Au cours des cinq dernières années le nombre des emplacements que nous pouvions offrir aux automobilistes a diminué de 30 à 40 %* », affirme M. Royer de Linclays, responsable régional du Syndicat des garages et parcs de stationnement.

La disparition de ces établissements ne manquera pas de préoccuper le futur maire de Paris. Une politique en faveur du stationnement dans la capitale ne peut en effet être appliquée sérieusement sans tenir compte de leur présence.

Enfin, ces garages, disséminés dans tous les quartiers de Paris, *jouent, par leur ancienneté* et les services qu'ils sont susceptibles de rendre, un rôle non négligeable dans la vie quotidienne. Leur disparition gommerait un peu plus ce Paris traditionnel que tous les candidats à la mairie de Paris affirme vouloir préserver.

Aujourd'hui les garages commerciaux sont au nombre de 600 et représentent 100 000 places.

Si la construction de parkings concédés par la Ville à des sociétés privées (il en existe 44 à Paris totalisant 41 290 places), la pose et la surveillance des parcomètres (22 850 au 1er avril 1976) ont amélioré les possibilités de stationnement de *courte durée*, il n'en est pas de même pour les habitants des quartiers. « *Le problème du stationnement des résidents — le plus important par le nombre des véhicules mis en cause — se pose dans tous les quartiers, aux constructions anciennes, où la rénovation ne peut fournir de solution* », déclarait récemment le préfet de Paris, M. Jean Taulelle.

« Tout cela coûte cher »

Il ajoutait : « *La disparition de trop nombreux garages commerciaux remplacés par des logements et l'apparition des parcomètres sur certaines franges de ces quartiers très peuplés viennent encore aggraver les difficultés des résidents.* »

La rénovation est-elle seule en cause ? « *Certainement pas*, affirme M. de Linclays. *En fait, le garage n'est plus rentable compte tenu de l'augmentation des charges et des contraintes sociales. Pour vivre en 1977, il faut posséder un établissement de 350 places. Or la moitié des garages parisiens ont moins de 200 places.* » Il précise : « *Nous assurons des services que les parkings concédés par la Ville n'offrent pas. Enfin, contrairement à ces parkings, nous sommes tenus de veiller à la sécurité des véhicules. Tout cela coûte très cher.* » Et M. de Linclays conclut : « *Nos tarifs, bloqués, sont à 30 % au-dessous de l'indice des prix. Il en coûte, par exemple, deux fois moins cher de stationner dans nos établissements que dans les parkings des Champs-Elysées ou de la place de la Bourse.* »

Il apparaît que ce n'est pas le garage en tant que local qui a disparu, mais que les places offertes par ces garages ont changé de destination. De nombreux garages servent aujourd'hui de remises pour les grands magasins, stockent des voitures neuves, développent leur service de location de véhicules sans chauffeur ainsi que leurs ateliers de réparation. Avenue de la Grande-Armée, par exemple, cinq garages ont été transformés en « entrepôts » pour voitures d'occasion.

Le futur maire de Paris, s'il veut mettre en place un véritable plan de circulation, ne peut dissocier la question de l'*écoulement* du trafic automobile de celle du stationnement. Des chiffres montrent pourtant que les garages commerciaux pourraient avoir encore de beaux jours dans la capitale : les chaussées de Paris permettent la circulation simultanée de 110 000 véhicules et autorisent le stationnement simultané de 220 000 d'entre eux.

Or, aux heures de pointe, c'est plus de 750 000 véhicules qui stationnent dans la capitale. 150 000 voitures sont en situation illicite, créant une gêne considérable à l'*écoulement* de la circulation et envahissant les trottoirs. La nuit, ce sont 93 000 véhicules qui sont en stationnement interdit.

La pose des parcomètres et l'aménagement de parkings aux conditions de sécurité précaire ne peuvent donc tout résoudre.

JEAN PERRIN.

● La « *carte orange* » pour les aînés ? — Les syndicats Force ouvrière de la région parisienne, dans une lettre ouverte au secrétaire d'Etat aux transports, M. Marcel Cavaillé, protestent contre le fait que les salariés occupés tout ou partie de la nuit ne puissent utiliser la carte orange sur les autobus de nuit desservant, à partir de la place du Châtelet, les principales portes de Paris.

TRANSPORTS

UNE NOUVELLE CAMPAGNE EN FAVEUR DE CONCORDE

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Le comité de soutien Concorde vient de lancer, à partir de Toulouse, une campagne nationale de soutien populaire pour le subsonique franco-britannique (1). Parallèlement, une action du même style est lancée en Grande-Bretagne. Le comité, qui déclare rassembler vingt-cinq mille adhérents en France, veut ainsi sensibiliser l'opinion publique sur l'entreprise lancée par certains milieux financiers et politiques aux Etats-Unis pour empêcher Concorde de se poser sur l'aéroport de New-York.

La campagne franco-britannique en faveur de Concorde prendra fin le 5 mars prochain. Deux jours plus tard, une délégation du comité de soutien se rendra aux Etats-Unis pour déposer l'ensemble des pétitions qu'il aura réunies sur le bureau du maire de New-York.

(1) Le comité de soutien Concorde reçoit les pétitions tous les jours (sauf le dimanche), 8, rue du Poids-de-l'Huile, 31000 Toulouse, et par téléphone, la journée, au (61) [illegible] après 20 heures, au (61) 21-62-71.

● PLUS DE LIAISON DIRECTE ATHÈNES-ISTANBUL. — Air France supprimera, à compter du 1er avril prochain, sa liaison quotidienne directe entre Athènes et Istanbul. La compagnie nationale était la seule à assurer un vol direct entre les deux capitales, en faisant un détour au-dessus de la Bulgarie du fait de la fermeture des couloirs aériens au-dessus de la mer Egée, depuis août 1974.

A partir de la même date, Air France mettra en service pour un vol direct quotidien : un Airbus entre Paris et Athènes et un Boeing 727 entre Paris et Istanbul.

● UN CHEMIN DE FER TRANSANDIN ? — Une équipe d'experts japonais va étudier la création d'une voie de chemin de fer qui relierait l'Atlantique au Pacifique à travers l'Argentine et le Chili. La future ligne passerait dans le sud de ces deux pays. Ce projet pourrait notamment permettre à l'Argentine d'utiliser les ports chiliens du Pacifique pour ses exportations vers l'Extrême-Orient.

APRÈS LA FUSION DE LA TRANSAT ET DES MESSAGERIES

Vers l'actionnariat du personnel de la C.G.M. ?

Les assemblées générales extraordinaires des actionnaires de la Compagnie générale maritime (ex-Transat) et des Messageries maritimes se sont réunies mercredi 23 février (*le Monde* du 23 février) pour délibérer sur le projet de fusion des deux compagnies et sur un apport partiel d'actifs en faveur de la Société financière et maritime de participations (S.F.M.P.). Certains actionnaires ont exprimé leur désaccord sur les propositions des conseils d'administration, mais les résolutions présentées ont été adoptées. « *En conséquence, la fusion des deux compagnies est réalisée avec effet rétroactif au 1er janvier 1976* », indique un communiqué de la Compagnie générale maritime (C.G.M.).

La société résultant de la fusion devra doubler son capital de la moitié de l'année 1978. « *Si les actionnaires qui ne souhaitent pas l'opération*, précise la C.G.M. *souhaitaient alors sortir de la compagnie, il pourrait leur être proposé l'échange de leurs actions contre de nouveaux titres qui présenteraient les caractéristiques d'être facilement négociables, de bénéficier d'un intérêt assuré et si possible de comporter une option leur permettant d'être à nouveau intéressés aux résultats de la C.G.M.* »

Enfin, le personnel pourra bénéficier le moment venu, selon des modalités à déterminer, d'une distribution d'actions de la compagnie, à l'instar de ce qui a déjà été fait dans plusieurs entreprises du secteur public.

CORSE POUR LA CORSE

Chaque année à la même époque. Dès 11 heures du soir, le 22 février, veille de l'ouverture des locations, les [illegible] font la queue devant la compagnie nationale maritime (S.N.C.M.). Sur une cinquantaine de mètres, des barrières et des représentants de l'ordre ; tout le monde veut être sûr d'embarquer le premier jour de leurs vacances d'été.

« Pour l'ouverture, nous inscrivons habituellement plus de quatre mille noms, la plupart pour les journées de pointe des 31 juillet et 1er août », explique le chef de l'agence, M. Lafayette.

Mais la file, les plus patients se sont eux-mêmes fabriqué des numéros d'ordre, d'autres tentent de resquiller. « Autrefois, il y avait des gens qui menaçaient de plastiquer », se souvient M. Schneider, un ancien de la société.

Il faut dire que la Corse soit puissante pour qu'on vienne six mois à l'avance battre la semelle dans le froid parisien et que ne soit pas tout à fait dissipée, malgré les protestations des transporteurs, la crainte de ne pouvoir « monter » un jour à bord prévu. Dans la file d'attente, l'impatience ne le cède à l'inquiétude territoriale.

CHRISTIAN COLOMBANI.

● AU NIGERIA : LES PORTS LES PLUS EMBOUTEILLÉS DU MONDE. — Les ports du Nigéria restent les plus embouteillés du monde, selon les derniers renseignements publiés par les bureaux maritimes de Lloyds. Les délais de déchargement atteignent encore jusqu'à cent cinquante jours et plus de cent navires y sont immobilisés. Le port de Koweït où les cargos doivent attendre entre cent vingt et cent trente jours, puis ceux de plusieurs pays du Moyen-Orient comme l'Iran, le Yémen, Dubaï et enfin Chypre où les délais de déchargements varient entre quinze et cent cinquante jours. — (A.F.P.)

● QUATRE-VINGTS NAVIRES CHINOIS SOUS « PAVILLON DE COMPLAISANCE ». — La Chine a récemment transféré du pavillon de la Somalie à celui de Panama quelque quatre-vingts de ses navires marchands qu'elle préfère exploiter sous « pavillon de complaisance », révèle, à Londres, le journal *Lloyds List*. Ce transfert aurait un motif politique.

QUALITÉ DE LA VIE

RAMASSAGE OBLIGATOIRE DES ORDURES DANS LES COMMUNES DE PLUS DE 500 HABITANTS

Toutes les stations balnéaires, thermales ou de sports d'hiver, toutes les communes groupant plus de cinq cents habitants pendant les vacances, sont tenues, qui sont sur leur territoire un lac, un étang ou de [illegible] d'une [illegible] localités de plus de cinq cents [illegible] l'obligation de collecter les ordures ménagères au porte-à-porte au moins une fois par semaine. Telles sont les dispositions d'un décret paru au « Journal officiel » du 20 février 1976 en application de la loi sur l'élimination des déchets. Il est également prévu que [illegible] autrement dits les « ramassages » seront mis collectés au porte-à-porte à jour fixe, dans des centres [illegible] ou des installations de [illegible] des ordures sur terrains de [illegible] ainsi que celles des artisans et commerçants donnent lieu à la perception d'une redevance.

● UN NOUVEAU « SANG VERT ». — Un mensuel écologique, le *Sang vert*, reparaît après quatre ans d'interruption. Intitulé à Paris, dans la Loire, ce journal veut aborder « *tout ce qui touche à la vie de l'individu et celle de la collectivité* ». Dans ce numéro, un dossier sur la ville, des reportages sur des expériences de restauration d'un quartier par les habitants, sur des squatters, etc. Abonnement : 40 F par an. Village de Doizieu. 42320 La Grand-Croix.

● NON A L'AUTOROUTE A 15. — La [illegible] des usagers des transports, l'association Les droits du piéton et le comité Sauver Paris viennent de créer un comité d'action contre la [illegible] tronçon [illegible] 15 (Paris-Cergy-Pontoise) compris entre la porte [illegible] et la [illegible] 86. Ils dénoncent le coût du projet (1 milliard de francs) et son inutilité, puisque, selon eux, 80 % des banlieusards empruntent les transports en commun.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
[illegible] D'EMPLOI "Placards encadrés" [illegible] col. [illegible] + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX [illegible]	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,78
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

GROUPE IMMOBILIER D'IMPORTANCE NATIONALE RECHERCHE

UN EXPERT FONCIER

- Formation supérieure juridique [illegible] fiscale.
- Expérience immobilière : connaissance pratique du Droit et de l'Urbanisme.
- Esprit d'équipe - Dynamique.

Fonction : ■ *Prospection, négociation* et acquisition [illegible] terrains.
- Montage d'opérations de promotion
- Relations [illegible] administrations
- Définition du produit

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions [illegible] : n° [illegible] Régie [illegible] 85 bis, [illegible] Réaumur - [illegible] PARIS qui transmettra

---

POUR IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

directeur du marketing 200.000 F

35 ans minimum - Anglais courant.
Solide expérience MARKETING PHARMACEUTIQUE indispensable.
Discrétion totale assurée par consultant.
Ecrire [illegible] référence 486 pour informations complémentaires [illegible] :
G.F.C. 110, rue de Sèvres 75015 Paris

GROUPE INDUSTRIEL

en puissante expansion

recherche

CHEF DE SERVICE FORMATION

C'est un praticien de la formation mais aussi un organisateur et un gestionnaire.

Son action doit contribuer au développement du Groupe.

L'ampleur de sa [illegible] et de ses responsabilités [illegible] pas.

Ecr. [illegible] - [illegible], rue Chabrol, [illegible] Paris, qui [illegible]

PETITE [illegible] PLEINE [illegible] DEPENDANT D'UN GROUPE INTERNATIONAL SPECIALISTE DANS DES PRODUCTIONS [illegible] DECORATION DE [illegible] FENETRE

recherche

CHEF DE VENTE

— personnalité jeune et dynamique ;
— 28 ans minimum ;
— pouvant voyager ;
— *expérience indispensable* [illegible] commerciale, un [illegible] problèmes techniques.

Rémunération actuelle : fixe + [illegible] + frais.

[illegible] C.V. [illegible] photo et prétentions à SILENT [illegible] 84, avenue [illegible] 94100 SAINT-MAUR.

[illegible] Internationale - Banlieue Ouest
50 [illegible] du [illegible] français
[illegible] responsable de

TRÉSORERIE

[illegible] du Directeur [illegible] Financier, il [illegible] chargé [illegible] gestion quotidienne [illegible] prévisions, [illegible] relations avec [illegible] Banques.

[illegible] quelques [illegible] d'expér., après diplôme [illegible] (ESCP - option finances). Anglais apprécié.

[illegible] curriculum [illegible] + photo + prétentions au *Journal* « le [illegible] *Publ.*, sous [illegible] n° 3.492, 5, rue des [illegible] -

---

TRÈS IMPTE ORGANISATION DE VOYAGES

recherche

HOMME grande expérience TOUR-OPERATING, qualités pour [illegible] équipe [illegible] niveau :
— stratégie, marketing ;
— achats, exécution.

De préférence connaissance produits France, [illegible] méditerranéen, sports d'hiver.

Sérieuses références exigées.
Discrétion assurée.

Adr. C.V. et prétentions à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris, réf. n° 501.300 M.

SOCIETE PERFORMANTE DE PEINTURE ET VERNIS INDUSTRIEL
[illegible]
pour [illegible] de production parisienne

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

— Responsable [illegible] formulation.
— Expérience minimum [illegible] 3 [illegible] de surface.
— Niveau Ecole Supérieure de Chimie.

Situation [illegible] + [illegible] + [illegible] et [illegible] de meilleur.

[illegible] C.V. + photo + [illegible] à :

SED SÉLECTION
B.P. 102 - 42010 SAINT-ETIENNE [illegible]

BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

recherche

pour ses études *et réalisations informatiques*

UN ANALYSTE FONCTIONNEL ET ORGANIQUE

[illegible] ou équivalent
Expérience : 3-5 ans
[illegible]

DEUX PROGRAMMEURS COBOL ANS/DOS VS

DUT, BTS ou équivalent
Expérience : 2-3 ans
Connaissances assembleur/GAP II

Adresser C.V., photo [illegible] prétentions à : B.H.E. - Réf. INF/JCD - [illegible] Claude-Bernard [illegible] postale [illegible] - 75231 PARIS CEDEX [illegible]

SOCIETE D'INGENIERIE INFORMATIQUE TEMPS REEL, au premier plan sur son marché,

recherche :

INGÉNIEURS II

formation grande école pour conduite grand projet d'automatisation.
Possédant :
— Expérience indispensable 4 à 5 années contrôle commandes installations industrielles faisant intervenir des calculateurs.
— Expérience souhaitée dans programmation et mise en œuvre de systèmes informatiques temps réel.

INGÉNIEUR I ou II

Formation grande école pour évaluation et réalisation de systèmes.
Possédant :
— Expérience 2 à 3 ans en informatique industrielle et programmation.

Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest Paris.

[illegible] C.V. dét. [illegible] prét. N° [illegible].584, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, [illegible] tr.

SOCIETE BANLIEUE OUEST PARIS recherche :

CHEF DES ATELIERS

Electricité et mécanique (130 personnes)
placé sous l'autorité de l'ingénieur, responsable du service entretien [illegible]

Ingénieur [illegible] ou autodidacte, ayant de sérieuses connaissances en électricité industrielle et mécanique. Excellents contacts humains exigés.

Position [illegible]

Env. rét., prét. de salaire à N° 139 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, [illegible] tr.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS-8e, [illegible] :

GRADÉ (E) III

[illegible]

Ayant [illegible] connaissances d'anglais lu et parlé. Excellentes [illegible] et perspectives si bonne expérience (4/5 ans) et capable d'autonomie et d'initiative.
Tél. 261-51-07 ou écrire : Réf. G3/RB à TAS 77, rue La Boétie, Paris. Discrétion absolue [illegible].

IMPTE [illegible] RECHERCHE
CALCULATEURS BÉTON ARMÉ
[illegible] bd [illegible] (11e)
SOPRAS

IMPORTANTE [illegible] DE RESTAURATION COLLECTIVE
[illegible] repas/jour)
cherche [illegible] son développement en région parisienne des

ATTACHÉS COMMERCIAUX

possédant de sérieuses références dans la vente en restauration [illegible] capables de signer chaque année un minimum de 3.000 couverts/jour. Rémunération élevée garantie et promotion rapide.
Ecrire sous n° 91.920 B à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 [illegible] qui transmettra.

Importante [illegible] Industrielle d'Abidjan
[illegible]

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Responsable [illegible] services Comptables, Administratifs, Commerciaux, [illegible] que de la [illegible] de l'informatique.
- Formation Supérieure (H.E.C. - ESSEC - SUP [illegible] ou équivalent).
- Expérience [illegible] responsabilités niveau similaire exigée.

Ecrire à M. C. LUCIANI - [illegible] 21.052 [illegible]

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ
recherche

POUR SA SUCCURSALE DE CREIL

ATTACHÉ COMMERCIAL

Dipl[illegible] Supérieur (Ecoles de Commerce - I.E.P. - Sciences [illegible] Formation polyvalente assurée. Avantages [illegible]

Ecrire avec curr. vitæ + prétentions à : [illegible], 34, bd Haussmann, 75009 [illegible] (ss réf. CV. 307), qui transmettra.

SOCIETÉ DE TOURISME EN FORTE EXPANSION recherche

son chef de service réservations réalisations

Il sera chargé :
1) - à court terme : [illegible] diriger et former professionnellement une [illegible] 15 personnes qui a pour tâche l'ensemble des opérations de :
- tenue manuelle des plannings
- enregistrement des commandes
- préparation des documents de voyages
- billetterie

ailleurs à des circuits et des séjours sur les villages de vacances en [illegible] *et à l'étranger* (transport aérien [illegible]).

[illegible] moyen terme : de préparer en liaison avec [illegible] prestataire informatique [illegible] toutes [illegible] préparation [illegible] de mise sur informatique de [illegible] du système [illegible] réservations.

Le [illegible] souhaité :
- formation de base informatique, universitaire ou I.U.T.
- connaissance approfondie du traitement informatique [illegible]
- [illegible] de plusieurs années à un poste de responsabilité [illegible] un service similaire d'une [illegible] entreprise touristique ou compagnie aérienne.
- capacité d'intégration dans une équipe.

[illegible] C.V., [illegible] et prétentions s/réf. 2404 à [illegible]

10, rue de Louvois - 75083 Paris cedex 02 - qui transmettra

---

emplois régionaux

MERLIN GERIN

offre

à de **jeunes ingénieurs-électrotechniciens**

DIPLOMES GRANDES ECOLES,
[illegible] par la carrière

TECHNICO-COMMERCIALE,

la possibilité de se former dans les [illegible] GRENOBLE [illegible] d'être [illegible]

Agences régionales

Ces postes exigent :
- Dynamisme
- Esprit d'Entreprise
- Facilité d'adaptation et de contact
- Goût et disponibilité pour [illegible] déplacements.

Ecrire MERLIN GERIN
(Service Recrutement Cadres - GDL 88)
83 X - 38041 GRENOBLE CEDEX.

Important [illegible] juridique [illegible] fiscal [illegible] pour la [illegible] LILLE

CONSEILS FISCAUX

5 ans [illegible] minimum. Situation [illegible] Ec. n° T [illegible] M Rég. Presse [illegible] PARIS

COMITE D'ENTREPRISE

DIRECTEUR

village [illegible]

ILE D'OLERON

du 15 juin au 15 [illegible]
Ecr. avec référence C.A.E.J. au C.N.R.S. Palatine, 17, Cholsy, [illegible] PARIS [illegible] 13e

---

EMPLOI AUX ANTILLES
Maison d'édition antillaise rech. vendeur ou vendeuse *dynamique* en courtage de liv. à domicile et direct ventes Martinique et Guadeloupe. Conditions : dégagé oblig. milit., 20 ans minimum, libre immédiatement. Garantis[illegible] voyage avion aller-retour, [illegible] un an renouvelable, 1 m. de congé annuel, logem., 2 600 F de fixe et pourcentage sur la vente. Faire proposition à : JE[illegible] ANTILLES 15, rue du Docteur-Cabre [illegible] B.-TERRE (Guadeloupe).

CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche CONSEILLERS COMMERCIAUX
— Très bonne présentation,
— Goût contact à haut niveau,
— Formation assurée,
— Possibilité cadre,
— Rémunération importante.
TEL. : 766-39-64.

BUREAU D'ETUDES FONCIER [illegible]he
NEGOCIATEURS-ENQUETEURS FORMATION ASSUREE
bacheliers, BTS, ou équivalent, pouvant se déplacer régulièrement [illegible] toute [illegible] et possédant voiture. [illegible] C.V. manuscrit S.E.G.A.T., 71-73, av. de Saint-[illegible], [illegible]12 PARIS.

Paris cabinet juridique fiscal recherche collaborateur CONS. JURIDIQUE INSCRIT (ou rempl. condit. lég. inscript.), préf. à jeune, activ. variées, sit. avenir. Lettre précis. réf. et rémunération à De Ryckère, 3, av. du Château, 92200 Neuilly.

La ville [illegible] Pantin (93) recrute des assistantes sociales. Adressez candidature et C.V. à M. [illegible] Maire, 93501 Pantin Cedex.

COLLABORATEURS [illegible]and Stds [illegible] contact haut niveau, *Gain import.* Tél. : 508-43-89.

Dans le cadre de la *coopération technique*, rech. ingénieurs ou [illegible] pour postes d'enseignement [illegible]
MATHEMATIQUES
INFORMATIQUE
STATISTIQUES
CHIMIE
TRAVX PRAT. DE PHYSIQUE
DESSIN INDUSTRIEL
Ces postes sont à pourvoir à l'Ecole d'ing. [illegible] de l'Institut algérien du pétrole. Adr. c. av. C.V. man. et prét. à I.N.P.L., départ. coop. BP [illegible] 54014 NANCY CEDEX.

capitaux ou proposit. comm.

A L'ATTENTION [illegible] COURTIERS EN INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

Importante [illegible] américaine ayant [illegible] programmes [illegible] en Amérique du Nord, [illegible] Sud, Europe et Australie, recherche [illegible] agents [illegible] établis dans toutes les principales [illegible] du monde. Solide soutien de la [illegible] de la Société plus système [illegible] commissions intéressant [illegible] avantages.

Répondre à : Mr. J. [illegible] Harvey
Suite [illegible] E. Fox [illegible] Building
[illegible]
New York, [illegible] York 10017

secrétariat

de direction

ASSOCIATION DE [illegible] RECHERCHE
SECRETAIRE DE DIRECTION
PRESENTER CANDIDAT. AU n° 8 466, « le Monde » Publicité, 5, r. [illegible] Paris-8e.

Secrétaire

THE FIRST NATIONAL [illegible] OF CHICAGO

recherche pour [illegible] directeur [illegible] UNE [illegible]

SECRÉTAIRE
[illegible]/anglais.

Ayant [illegible] ans [illegible] d'expér. et [illegible] dans les [illegible]

Le poste comporte quelques travaux avec chiffres et des responsabilités importantes.

Veuillez [illegible] C.V., photo et prét. au Chef du Personnel, 12, avenue Hoche, PARIS-8e.

PACO RABANNE PARFUMS [illegible] Marceau, [illegible] recherche [illegible] service exportation
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
bilingue anglais (réelle expérience exportation [illegible] ans minimum exigée + stage anglais).
Tél. [illegible] rendez-vous : [illegible]

ORGANISME DE FORMATION ET DE CONSEIL
quartier CHAMPS-ELYSEES
[illegible]
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMÉE
[illegible] le goût et le [illegible] du travail méthodique [illegible] varié, [illegible] les [illegible] humains.
BIEN REMUNEREE
pour [illegible] heures [illegible]
Adresser C.V. manuscrit, photo (retournée) et, si possible numéro de téléphone à : M. DUBOST 17, rue du Cirque, 75008 [illegible] RIS. Discrétion assurée.

perdu-trouvé

TECKEL F., rousse (12 ans), Dyhna, poils ras, manteau rayé rouge et jaune, perdue vendredi [illegible] et Antony. Tél. [illegible] bur. 233-44-21, poste [illegible] ou 346, ou 666-32-03. Récompense.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'informa[illegible] sur l'emploi, [illegible] sans but lucratif) [illegible] [illegible] COMPLET [illegible] [illegible] sommaire :
- Les 8 types [illegible] C.V. : [illegible] tion, exemples, erreurs à [illegible] ter.
- *La graphologie* et son [illegible]
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans [illegible] détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- *Les bonnes réponses aux tests.*
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, [illegible]

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI

grâce aux [illegible] E.P.A. Résultats attestés par [illegible] D'HUISSIER

Quelques sujets traités :
- Les petites annonces ;
- Les insertions rentables ;
- Le C.V. efficace ;
- Le dossier convaincant ;
- La lettre individualisée ;
- L'entrevue positive, etc.

Brochure envoyée gratis par ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION

[illegible] privée [illegible] [illegible] soumise au contrôle pédagogique de l'Etat, 4, rue des Petits-Champs, [illegible] Paris [illegible] 02.

travail à domicile

Demande

J. [illegible], [illegible] vos [illegible] thèses sur [illegible] Rapide. Prix modérés. Tél. : [illegible]

loisirs

Découvrez la Scandinavie à votre manière.

[illegible] vacances [illegible] dans [illegible] Stage et croisière hauturière (brevet [illegible] « mille [illegible] »). Voyage combiné av. séj. [illegible] de randonner en Norvège, Suède et au Danemark. Ind. le nomb. de pers., période et le no de tél. SCAN-VILLA AG Sälistrasse 20 CH-6005 Luzern. Tél. : 1941-41-22-50-70.

demandes d'emploi

POUR L'AMERIQUE LATINE CADRE HAUT NIVEAU

[illegible]

RÉDACTEUR BANQUE
[illegible] ans, grand, niveau B.E., [illegible] ans responsable [illegible] agence, [illegible] samaritain, [illegible] cial, [illegible] spécialités [illegible] [illegible] ans, [illegible] ch. poste à [illegible] [illegible] dans Sud-Ouest [illegible] M. REGIE-PRESSE [illegible] bis, rue Réaumur, PARIS.

ÉLECTRO-TECHNICIEN
DIPLOME D'ALLEMAGNE
[illegible] appareils pour [illegible] dans [illegible] et réparation. Ecr. à FOLEY ADAMAN, [illegible] rue ANIKO PALANG, LOME, TOGO.

PSYCHOLOGUE
DIPLOMÉE
[illegible] femme, 29 ans, expérimentée, cherche emploi temps [illegible] à partager Paris, région [illegible] Ecr. au [illegible], Fulton, [illegible] Véron, 75018 PARIS.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
[illegible] parlant couramment [illegible] cherche [illegible] poitions d'argrais pour [illegible] [illegible] en France pour raisons familiales, étudierait propositions [illegible] Paris ou province. [illegible] à 445, « le Monde » Pub. [illegible] les Italiens, 75421 Paris-Cedex 09.

JEUNE HOMME
3 ANS EXPERIENCE LIBRAIRIE
CHERCHE POSTE
VENDEUR RESPONSAB.
LIBRE 1er MARS
[illegible] n° 64 940 M Régie-Presse [illegible], r. Réaumur [illegible] Paris.

ITALIE ALTER EGO
[illegible], comme resp. [illegible] an, [illegible] expérience import-export, Français / Italien référencés [illegible] secondent mutuellement avec Italie et assurer [illegible] marché affaires achater [illegible] cherche situation. [illegible] COLLEGUE COMMERCIAL. [illegible] Une 591 637 M Rég. Presse [illegible] rue Réaumur, PARIS-2e.

RÉDACTEUR
[illegible] ans, grand, niveau B.E., [illegible] ans, [illegible] sérieux, [illegible] ans responsable [illegible] agence, [illegible] samaritain, [illegible] cial, [illegible] spécialités [illegible] [illegible] ans, [illegible] ch. poste à [illegible] [illegible] dans Sud-Ouest [illegible] M. REGIE-PRESSE [illegible] bis, rue Réaumur, PARIS.

ARTS GRAPHIQUES
[illegible]

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
[illegible]

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
[illegible] parlant couramment [illegible] cherche [illegible] poitions d'argrais pour [illegible] [illegible] en France pour raisons familiales, étudierait propositions [illegible] Paris ou province. [illegible] à 445, « le Monde » Pub. [illegible] les Italiens, 75421 Paris-Cedex 09.

LIBRAIRIE
VENDEUR RESPONSAB.
LIBRE 1er MARS
[illegible] n° 64 940 M Régie-Presse [illegible], r. Réaumur [illegible] Paris.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
[illegible]
Spécialisé infrastructures :
- [illegible] direction des travaux,
- [illegible] et [illegible] sont [illegible] [illegible] tous niveaux,
- [illegible] gestion technique [illegible] trative et finan[illegible] cherche [illegible] direction technique [illegible] Ecr. à [illegible] des [illegible] rue [illegible] [illegible] [illegible]

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

bis, r. beau 3 p., cuis., s. bains, ch. central, entièrem. à neuf, 6e ascenseur, vide-ordures. TUR. 97-81.

RUE LAURISTON
Atlier tout confort, téléphone, clair 3-66.

8e TRUDAINE. Beau 2 p., tt cft. Imm. P. T. étg. balc. 000. 225-68-42 H.B., 56 domic.

MARAIS - BASTILLE
Imm. P de T., 15 appts, du studio au 2 p., duplex, terrasses. Fin 77. Loyer S.A. T. 277-97-26.

9e Imm. p. de t. Tout conft. Etat exceptionnel 4 PCES
Prix : 320.000 F
Visite les 25 et 26 (14 à 18 h.), 8, RUE DE BELLEFOND.

R. CHALGRIN. 4 P. princip., 2 chbres serv., 120 m2, immeub. P. de T. : 800.000 F. 637-12-33.

ASSOMPTION. Récent, grand standing, beau studio, tout conft. Téléphone. Moquette. Impeccab. REGY 577-29-29.

59e IMM. STANDING 1970
Vue panoramique LOGGIA
LIV + 3 CHBRES Dépend. 2 bains
120 m2. Park. Impeccable. 650.000 Crédit. - 627-78-52.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit imm. sier, de taille, tout électrique. Studios, 2 et 3 pièces livrables print. 77, à partir 4.200 F/m2. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartem. témoin le vendredi, sam., dim., lundi, de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER, 346-71-08.

INVESTISSEURS
Rentabilité très élevée
Indexation du capital investi
STUDIOS, 2-3 P., DUPLEX
rénovés ou à rénover
dans PARIS
12 programmes
Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
15, r. de la Paix, 75002 PARIS. 261-32-25 +.

COURCELLES
Imm. p. de taille revalé. Asc. 1er ét. s/rue-cour, clair, soleil 5 P Double living, 3 chambres, 2 bains, tout confort ENTIÈREMENT RÉNOVÉ cuisine équipée Tél.
PRIX 587 500 F
+ chbre possible
Vend.-samedi-lundi, 11 à 18 h. 18, RUE CARDINET ou Tél. 292-29-92

PRÈS TROCADÉRO
SUPERBE Double living, gde cuisine, gde salle bains. 256-16-65.

Paris Rive gauche

MAZARINE. Splendide grand 80 immeuble caractère du XVIIe fort, télé- Unique. Tél. : 580-01-20.

ÉCOLE-MILITAIRE
13, RUE CHEVERT
studios 2 Pièces s/rue et cour-jardin.
Sur
Immeuble 1930 en cours de restauration, tout confort par rénovable, garages possibles. Les lundi, mercredi et vendredi, visites de 14 h. 30 à 18 h. 30.

ST-GERMAIN, ODE. 43-70, 228 m2, 7 PIÈCES, CALME, SUR JARDINS.

RUE MOUFFETARD, 2 stud., 25 m2, un 2 P., 60 m2, chemin., tél., cft. T

SPÉCIAL RIVE GAUCHE
25, quai VOLTAIRE Magnifique appt s/Seine. 5/6 p. 1.600.000 F.
23, quai VOLTAIRE. Beau duplex 50 m2 Prix 400.000 F
Quai des GDS-AUGUSTINS
Bel appart. de 5 p. S/Seine. 120 m2 Prix 1.120.000 F.
ODÉON. Superbe appart. avec terrasse. 120 m2. 1.250.000 F.
BAC. Bel appt 95 m2. 800.000 F.
G.A.C. 33, quai des Grands-Augustins. T. 326-82-01.

RUE MAZARINE
1er ét., im. XVIIe, luxueux 5 p. 185 m2, belle réception, cuis. éq., téléph., gar. 524-44-46. p. 24-48.

MONTPARNASSE - PETIT
5 P. 4e ét. 2 m2, caisne, 185.000 F 222-22-47

CHERCHE-MIDI
grand 2 p., 70 m2, belle allure. A rénover. Téléph. : ODE. 63-56.

VAUGIRARD
5 P. 4e ét. Imm. 1970. 112 m2. dble liv. + 3 chbres, sur jardin. Park. 55-sol. 630.000 F.
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, boul. Haussmann (8e)
766-04-66 et 924-28-44

Région parisienne

BOULOGNE Imm
B Séj. + 1 chbre, tt cft. 15 Séj. + 2 chbr. Tt cft. 189.000 F. Très calme 825-98-39

Province

COMPIÈGNE
Part. vend appt 3 p., 100 m², tt conft, imm. luxe, près forêt, clair, calme, asc. Pour visit. tél. 548-20-03 ou écr. rét. CB EGIM, 52, r. des Acacias, 75017 Paris.

CANNES
Du studio au 4 pièces, luxe, prix intéressant, calme, brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, 06 - LE CANNET.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74)
à CHATEL
Ds chalet savoyard aux pieds des pistes. Exposition plein sud, stud. 115.000 F av. 25.000 cpt 2-3 Pces. RENTAB. ASSUREE ERIGE, 122, av Versailles, 16e.

MONTGALLET
PARIS 12
2 immeubles de qualité. Grand jardin intérieur.
5 PIECES 101 m² + balcon
du 471000 F au 1er étage
au 544 000 F au 7e étage
LIVRABLES EN MARS 1977
Il reste quelques 2, 3 et 4 pièces.
PRIX FERMES
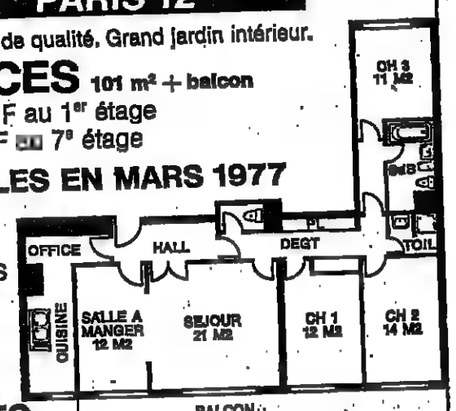

Visite sur place
du lundi au samedi de 14 à 17 heures 30.
15, rue Montgallet, 75012 Paris
NERET-MINET sa 51, av. F.-D. Roosevelt, Paris 8e BAL. 62.20 ELY. 40.32

RUE DES BERNARDINS
TRÈS PROCHE SEINE
IMMEUBLE RESTAURÉ entièrement
2-3 P Entrée, séjour 30 m2 envir. avec cheminée, cuis., bains et toilettes, dressing-room, penderie, central et eau chaude 3e étage, asc. Livré entièrement terminé. Renseign. 755-96-57 - De 227-91-45

TOUR EIFFEL VUE IMPRENABLE
B/CHAMP-DE-MARS
Imm. stand. 5/6 p., tr. agréable. Prix intéressant. 234-48-00.

41, R. DE LA CONVENTION
Imm. 2 p., cuis., entrée, s. d'eau, wc, chfl. Px 155.000 F. S/ pl. vendredi 25, de 14 h à 19 h. PPTAIRE - TÉL. 828-04-30.

PANTIN (Eglise) près Mairie, bel immeuble, studio, 2 p., s'eau, wc, chauff. central. Prix intéressant. MARTIN, Dr en droit. 743-99-09.

SARCELLES VILLAGE
MAGNIFIQUE APPART. 4e 82 m2 + LOGGIA DE 40 M2 comprenant : entrée, cuisine, entièrement équipée, SÉJOUR, salon avec cheminée et très beaux dégagés, 1 chambre (possible 2), très grande et luxueuse salle de bains. Nombreux placards, moquette. Très beau carrelage. Voltage et doubles réseaux installés par décorateur. Prix : 330.000 francs. 826-30-17 - 826-24-43.

Fontenay-sous-Bois, Part. vend appt 3 P., cuis., wc, S. de B., 4e étage, asc., 77 m2 + balc., jr clair, calme, refait à neuf, cave, prox. transp., commerces, école. Prix 225.000 francs. Téléphone : 875-20-69 après 20 h. Samedi, dimanche pour R.-V. Agence s'abstenir.

GARCHES, neuf, habit. stp, studios et 2 P., cuis., éq., cft, vue, poss. location-vente à partir de 160.000 acte en mains. 027-57-40.

CHATOU (limite). Idéal placement, récent, studio 22 m2. Prix 88.000 F av. 18.000 cpt. 027-37-40.

ARCACHON-LE MOULLEAU
Part. vd libre, appt 2 p., tres imm sdg avec jardin imm 210.000 F. 56-08-04-57

Languedoc-Roussillon
LES MARINES DE GRUISSAN
Sur le port Tél. 45-00-40.
Votre Résidence vacances
Du STUDIO au 3 PIÈCES
A partir de 62.000 F.
Renseign. : BATIMAS, 9, rue Royale. - Tél. : 261-34-54.

AVORIAZ (Morzine)
A vendre 3 Pièces.
SONOTIP, bd NEUILLY. T. 637-04-15 722-34-19

HONFLEUR - CENTRE
Propriétaire vend studios tt cft à partir de 87 000 F, chambres tout cft à partir de 43 000 F. Téléph. sur HONFLEUR 89-18-02 ou à PARIS : 256-38-64.

appartements occupés

RECHERCHONS Appts occupés loi 1948, toutes surfaces, Paris, propriétaires et marchands de biens (queue d'immeubles) sollicités. Téléphone : 225-78-30.

BONAPARTE
PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS
APPTS 3 et 4 PIÈCES
OCCUPÉS par personnes âgées
PROPRIÉTAIRE sur place vendredi, de 13 h. à 16 h.
45, RUE BONAPARTE.

appartem. achat

PARIS-15e, 7e arrdts bons clients, pts tous surfaces et immeubles. P compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e. Tél. 756-60-75.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 3 P., Paris, prél. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Tél. 873-22-55.

Le immobilier du Vi- pale 2-3 Pièces, Rive 325-10-74. Poste 25.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

locations non meublées Offre

Paris

9e, beau 6 P., conft, 3e étage, calme, clair, haut ou prof. lib 250 mens. SOLDECO, 71, rue La Fayette, Me Cadet. Tél. : 878-43-70 12-81.

17e, av. Stéphane-Mallarmé, bel imm. bourg., 5 P., 120 m2 + tt rfl, moquette, cuis. équipée + cmbre serv., 3.500 F loyer principal. — Téléphone : 755-76-43.

10e studios, 28 m2, cuis. équ., libres de suite, 750 F + charg. LOYER S.A. Tél. : 277-97-26.

PRÈS ÉTOILE
STUDIO 4e étage, asc., tt conft libre de suite, 850 F. Ch. compr 766-04-17, poste 260.

ORSAY 20' DENFERT Dernier parc arrivé, neuf, tt cft tél., parking, 4 pièces, 84 m2 1.400 F + ch. : 99, r. de PARIS Sam. 12 à 17 h. ou ALM. 12-72

Région parisienne

Rueil-Malmaison, site privilégié calme, plein sud, grand 5 Pièces 121 m2, neuf, jardin, garage 2.970 F TCC ASBI : 645-09-20

ST-CLOUD. Duplex avec jardin récept. + 3 chbres, imm. récent garage : 3.000 F TM 266-92-15

locations non meublées Demande

Paris

Ch. pet. 3 P., tél., 6e arrt. Kerdiles, 720-30-77, laisser message

Cherche à louer studio, 15e ou limitrophe.
Ecr no 6.442, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Région parisienne

Pour Société Européenne ch villas, pavillons pour CADRES 2 à 3 ans. — 283-57-82

Province

Louerais pr plus. années à Amb., clair d'art pittoresque manoir, à 250 km. Paris, non meublé, sans asc. conft et à restaurer. liés de location à discuter. Ecr J. BAZIN, 18, rue de l'Orangerie, 61100 FLERS.

locations meublées Offre

Paris

17e, TERNES Immeuble ancien, beau duplex 4e, 5e étage, en 3 Pièces, tout confort, 3.700 F + charges. Téléphoner 522-81-14.

Immobilier (information)

TIONS SANS AGENCE
OFFICE DES
19, r. La Michodière, Me Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-92.

bureaux

1 à 28 quartiers par AGENCE MAILLOT 298-46-56.

FG SAINT-HONORÉ même BUREAUX 300 m² en 2 étages LIBRES EN SEPTEMBRE. PASTEYER, le matin

NANTERRE R.E.R.
Immeuble 1.076 m2
neuve de 1er ordre
MIROMESNIL
Immeuble 2.200 m2
65 bureaux équipés
ETRESA 776-07-38 776-41-41

8e SAINT-AUGUSTIN
Dans imm. grand standing
A LOUER BUREAUX
800 M2
UN SEUL NIVEAU 293-62-52

15e FÉLIX-FAURE, rue Jules-Simon - 300 m2 + 1 et 2 sanitaires, 3 lignes tél Bâtiment unique, cour accès voitures. Jdin. Bail 3-6-9. Loyer 8.000 F mensuel. Tél. 577-96-85.

MÉTRO PYRÉNÉES
Plaire vd local ccial 300 m2. 260.000 256-38-84.

SAINT-DENIS (93)
PRÈS AUTOROUTE NORD
que hangar et bureaux de 650 m² sur terrain possibilité 4.500 m²
ACCÈS GROS PORTEUR.
Bail 3, 6, 9.
Ecr no 6.447, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

fonds de commerce

Cause santé, vends directement mon sal. de coiff., bon. recette état neuf, bail récent, tous comm. merces. Vts, sur pl. les jours excepté le lundi : 37, r du Château-d'Eau, 10e Paris 206-42-62

ÉCOLE COMMERCIALE
outre-mer Fac
Ecr. RIGAUX, 8, 44600 SY-LE

Cède tous commerces rue Royale, 1er étage, soi, 265 m², petit loyer. 265-28-47

Cause famille, vds rég. Ouest, 2 h. de Paris, MAISON REPOS 60 lits. Convent. Ecrire HAVAS LE MANS, 8.797, qui transmet

Emplacement 1er ordre, 15e arrondissem., prox. Porte Versailles, café, bar, brasserie, fonds murs, hôtel murs + appt 3 p., cuis., sal. d'eau, w.-c. 1.200 000 - 374-69-37.

Boutiques

POMPE. Belle 100 m² +85-sol 50 m², façade 8 mètres, tous commerces - 225-64-10.

locaux indust.

A louer, 25 km d'Avignon, ancienne usine, superficie couverte 3 100 m², possibilité séparation de locaux, 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé 300 m², accès facile, convient. aussi pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements écrire « le Monde » Pub. no 6 422, qui transmettra, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

POUR PLACEMENT
Locaux cclaux loués, baux 3-6-9
Bons locataires
PARIS :
- 19e prix : F
- Rentabilité : 9,60 %
- 11e prix : 600.000 F
- Rentabilité : 9 %
- 7e prix : 650.000 F
- Rentabilité : 10,9 %
LILLE :
- Prix : 700.000 F.
- Rentabilité : 9,8 %
INDIMO
7, rue de Logelbach - 17e Tél. : 766-01-43

constructions neuves

METRO MAISONS-ALFORT
LES JUILLIOTTES
LIGNE No I (BALARD-CRETEIL)
LA CROIX DU SUD »
130, De-Lattre-de-Tassigny, à CRETEIL
A PARTIR DE 3.300 F LE M2
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
CRÉDIT POSSIBLE %
SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI, DE 14 HEURES A 18 HEURES
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS. Tél. : 336-60-61 et 336-60-62.

METRO MENILMONTANT
15, RUE ÉTIENNE-DOLET
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
A PARTIR DE 4.000 F LE M2
SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI ET MARDI, DE 14 H. A 18 H.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS. Tél. : 336-60-61 et 336-60-62.

METRO BUZENVAL
65, PLACE DE LA RÉUNION (20e)
STUDIOS ET 2 PIÈCES
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
A PARTIR DE 3.600 F LE M2
SUR PLACE VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE ET MERCREDI, DE 14 H. A 18 H.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - PARIS. Tél. : 336-60-61

Province

SAINT-MANDÉ (94)
20-22, rue Jeanne-d'Arc
mm. 6 étages pierre de taille, confort tout électrique
STUDIO AU 5 PIÈCES
Balcons ou terrasses
PRIX FERME ET DÉFINITIF
Sur place jours, à 18 h., sauf mardi, ou GECOM 747-59-50, 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

XVe
Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces. Habitables fin 77.
XVIIIe
et 4 pièces, trimestre 77.
IMMOBILIÈRE FRIEDLAND, 41, av. Friedland, 225-93-40.

BOULOGNE
17, rue Bérenger
Petit résidentiel dans rue calme, de la Porte et le pont de Saint-Cloud.
STUDIOS ET 4 PIÈCES
Aménagements de qualité
2.500 F le m².
FERME DÉFINITIF

Appt-témoin s/place 15 les 15 (sauf lundi), de 14 h. à 19 h. et dimanche de 10 à 19 h ou GEFIC-ALM 16-18.

locaux commerciaux

FG ST-MARTIN. 8e imm. 1910, loc 180m² louis boue 19.600 F Px 188.000. 200-69-64, 283-31-59

Part. vend beau local r.-de-ch 147 m² + 40 m² sous-sol d'1 belle façade. Ch. central Tél., s. de bs, cuis., mod., part état 500.000 588 51 88

Plein MARAIS Local 80 m² 2 lignes téléph Tél 858-91-78

15e FÉLIX-FAURE rue Jules-Simon. 300 m2, rez-de-ch. + 1er et 2 3 lignes tél Bâtiment unique, cour accès voitures. Jdin. Bail 3-6-9. Loyer 8.000 F/mensuel. Tél. 577-96-85.

usines

RECH. AFFAIRE industrielle millions de F comptant. - I.L., 522-07-84.

propriétés

Cote d'Azur. Dans un cadre unique, sur 5.000 m² de terrain, belle demeure de caractère 42 pièces, parfait état, conft, vue dégagée, plage à proximité. Prix élevé justifié. Conviendrait pour association, caisse de retraite, colonie de vacances. Ecrire HAVAS LYON no 5.000.

PACY-s-EURE (près). Agréable propriété, tr. beau terrain 1 ha, maison petites tuiles, tt cft, 5 p., dépendances - 683-08-11.

Pour remploi immédiat, rech. PROPRIÉTÉ caractère, 100 km. OUEST. URGENT. DUPEYRAT. T. (32)

45 km Sud - Résidentiel - Vallée SEINE Grande belle propriété construct. récente tout pierre, tuiles plates, pied s/vaste ss-sol, RdC séjour, chemin., bureau, gde cuis., 3 chbr., belle s. bains, cft, cent. mazout tél. à Au milieu 1.300 m2 clos, tot. 450.000. Exceptionnel urgence. - CICAVIL,

100 km par AUTOROUTE
Superbe ENSEMBLE rustique
Vaste séjour + cuis. moderne + bureau + 5 chbres + 2 s. de bns + 3 cab. toilette. Maison gard Remise Set. parc 6 ha. RARE
A 13 VERNON, 72, av. Paris Tél., 16 (32) 51-19-19

Immeubles commerciaux

COULOMBS
Authentiq. ferme 17e s., ent., s. commune, sàj., cheminée, cuis., esc. à vis, 1er ét., 2 ch., ptres app., ch. à grains, p. s. d'a., gd gren., dep., écurie pigeon., gar., cour pavée, terrain. 135.000 F.
AVIS 25, rue 89-JOUARRE FERTÉ-

80 KM N.-O Belle ppté XIXe Séj., salon, cuis., 6 chamb., bains, chaff fuel Tennis. Parc 9.000 m2. Prix 580.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 4, bd Cappeville, à GISORS. Tél. : 16-32-38-91-11, demander le 680.

RÉGION VENDÔME
PRESBYTÈRE siècle, cuis., bureau, s. bains, wc, 1er : 4 chambres, s/sol, cave, gar., 2 autres p. s/4.800 m² terrain. 350.000 F.
S. A. IND. VENDÔMOISE
41-VENDÔME

LYS-CHANTILLY
tr. maison moderne comp séj., sal., cuis., wc, dres sing., 1er ét. 3 ch., s. bs, s. eau, gd ss-sol, terrain 2.350 m², très bien aménagé. Prix 750.000 F exonéré de frais d'enregistrem EMERY (15-4) 457-15-10.

terrains

95-HERBLAY Z.I.
Magnifique terrain entièrement équipé, 2 façades 23.000 m² avec permis. 11.000 m² d'entrepôts
SIFIF — 922-43-06.

A 20 km. autoroute, près Durance et Luberon
VAUCLUSE
un domaine privé de 50.000 m² au milieu des pins et du maquis provençal. Nous vous proposons 5 magnifiques mains de 5.000 à 10.000 m² pr un prix de 120.000 à 160.000 F. Votre construction sera de style résidentiel standg Pr renseignem. et visites w.-end Pr renseignem. téléph. (91) 37-09-27 et 37-09-32; CATRY, 28, rue Sylvabelle. MARSEILLE (6e).

20 km PARIS Prox. gare et rivière à constr. 10 pav. avec permis V.R.D. terminées. A vendre, — Tél. : 434-14-41.

ST-GRATIEN près ENGHIEN Résidentiel
730 m2, 19 m façade. T. 989-51-74

villas

avec terrain et villa 110 m², garage, terrasse, livraison déc. 77. Prix total 345.000 F. PIC VILLAS, constructeur, 4, Observatoire, Montpellier. T. (16-67) 92-05-19.

LE VESINET Villa belle distribution, 4 chambres, beau jardin. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou. Téléphone : 976-30-02.

EZE-SUR-MER
Le privilège d'être propriétaire d'une des 8 villas situées dans un parc aux arbres centenaires. Prestations luxueuses, piscine privée, maison de gardien. Prix : 890.000 F. GICA, 16, bd de la République, 06400 Cannes.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
s/7 ha 50 ca. Villa gd standg. Liv. S. à manger, 5 chambres, 3 bains, s. de jeux, gar. 2 voit. Parf. ét. 1.100.000. Exclusivité CARAVELLE

VESINET 10' R.E.R. Belle VILLA ANGLO-NORMANDE
Parf. état. Récept. s/terrasse, 4 ch., s. bains, douches, tt cft. Garage. Beau jardin 1.200 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LA CELLE-ST-CLOUD
6 P + Service Terrasse. Près lycée. 800.000 F 585-12-76.

TRIEL-SUR-SEINE
Villa sur bord de parc 4.000 m², 9 pièces princip., chbres, dont livg 50 m², gar. 2 P.P.I. M. Chevrier 976-07-06.

pavillons

NOGENT-SUR-MARNE
Mairie), calme, résident., pav. sur 350 m², sous-sol total, gar., de-ch., hall-séj., 41 m², cuis., 4e : étage 5 chb., 2 de bains. PRIX : 630.000 F.
ILLE IMMOBIL. 871-23-97.

CHANTILLY (5 km.). Vd pavillon récent, 6 p., cuis., 2 s. de bs, garage pour 2 voitures, ch. électr. intégré, 500 m² terr. 690.000 F. - Tél. (4) 457-30-98.

ÉGLISE DE BOULOGNE
PAVILL. 4 p., s. bs, ch. cent., cuis. Bon état général. 95 m². JOUBERT ET ANDRÉ, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris (17e) Tél 766-04-17 poste 253

maisons individuelles

TOURAINE
PROXIM TOURS RÉSIDENCES INDIVID.
4-5 pièces m² et plus JARDIN - CAVE - GARAGE
A PARTIR DE 227.000 F
PRÊTS SPÉCIAUX P.I.C.
GARANTIE LOCATION 2 ANS
GAUTARD IMMOBILIER 82, bd Paris (9e)
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

maisons de campagne

PLEINE NATURE
200 km. de Paris
MAISON DU XVIIIe Sur 5.500 m², 3-4 p., dépendances, ARBRES, JARDINS, etc. SACRIFIE. 140.000 F.
Je suis sur place, SAMEDI et DIMANCHE, MESVES (58) « Limetin Charrat », TÉL. à PARIS : 230-97-04.

châteaux

REG' CHAUMONT (HAUTE-MARNE)
Sur 7 ha, dont 5 Communs, cave. Château 20 p. Maison gardien. Le tout clos. GILLES IMMOBILIER. Tél. 90 31.28. POUILLY-EN-AUXOIS

fermettes

45 MÉTRES RIVIÈRE commerces
RÉGION REMALARD
MAISONNETTE STYLE NORMAND
1 cft, 1 séj., loggia, 1 cuisine, 2 chambres. Prix : 260.000 F.
AGENCE LE FANAL
28120 ILLIERS COMBRAY
Tél. : (37) 22-05-24.
Ouv. ts les jours de 9 à 21 h.

RÉGION VENDÔME
Dans hameau. Fermette restaur. Cuis., séj., 2 ch., s d'eau, w.-c., buanderie, grange, hangar, gar., cellier, chfl. S/1 ha. terr. IND. VENDÔMOIS
41-VENDÔME - T. 77-35-91

viagers

Les meilleures
VIAGER - FONCIAL
Etude gratuite, rente indexée, 18, bd 256-32-35.
Rech viager occupé ou libre
F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Rente indexée, toutes garanties. Estimation gratuite, discrète.

LIBRE MAISON de CAMPAGNE
près PIERREFONDS, P., cft, pav. gardien, 4 ha, 175.000 F + rie 2.200 FONCIAL, 266-32-35.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIÉES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" d'une agence.

demandes d'emploi

POUR AMÉRIQUE LATINE
CADRE HAUT NIVEAU
Droit,
Expérience des affaires à haut niveau en Amérique latine depuis 7 ans au sein direction internationale d'un groupe français de premier plan, adjoint de direction (+ directeur administratif et financier) depuis 4 ans d'une filiale de ce groupe en Amérique du Sud.
Excellentes connaissances du Continent. Parfaitement bilingue français-espagnol. Double nationalité (français + ressortissant d'un pays latino-américain).
Relations étendues. Recherche Poste de responsabilités générales ou gestion stable, en Amérique latine
Disponible rapidement.
Ecrire c/o Dr. GUSTINIANI-COUTURIER, 1, rue Le Goff, 75005 Paris.
Tél. : 326-14-07.

RÉDACTEUR BANQUE
J.H. 26 ans, grade, niveau B.P., expér. 9 ans responsable dépôt agence, démarcheur, étude de bilan, spécialiste crédits commerciaux, ch. poste à responsabilité dans Sud-Ouest. Ecr. à T 98894 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

ÉLECTRO - TECHNICIEN
DIPLOMÉ D'ALLEMAGNE
connais. appareils pour maintenance et réparations.
Ecr. à FOLEY 16, rue PALAKO, LOME, II

PSYCHOLOGUE
DIPLOMÉE
J., femme, 28 ans expérience, cherche emploi temps complet ou partiel Paris, région parisienne. Ecr. M.N. Fillon, 29, r. Véron, 75018 PARIS.

CADRE
TECHNICO-COMMERCIAL
ans, parlant lemand, notions ls, désire rentrer en pour familiales, étudierai propositions Paris ou province.
à 45, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, Paris-9e.

JEUNE HOMME
3 ANS EXPÉRIENCE LIBRAIRIE
CHERCHE POSTE
VENDEUR RESPONSAB.
LIBRE 1er MARS
Ecr. no 64.940 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ITALIE ALTER EGO
rég. comme résid Milan, expérience import export. Français / Italien, pr seconder entreprise opérant avec Italie et assurer bne marche affaires achats/ ventes, cherche situation. DÉLÉGUÉ COMMERCIAL Ecr. s/no 591 687 M Rég. Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

GRAPHIQUES
agent de fabrication, résid. Mital., niv. technico- achats, spécial sous-traitance, imp.-exp., français, anglais, italien, références, chercheurs, cl. de pub auprès éditeurs, agt de pub Ecrire no 591 688, RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F. 34 a., sér. réf. ch. à resp. secrétaire-dact. qualifiée, conn. sténo., compt. Libre de suite. Tél.

Cadre 56 ans, libre de suite. Expérience vente grandes surfaces centrales achat matériel radio-télévision, cherche PLACE COMMERCIAL DIRECTEUR INSPECTEUR DE VENTE. Ecr no 64 682 M à Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGÉNIEUR INFORMATIQUE
Statistiques gestion
10 exper. PL1. recherche Paris. Ecr 15, r. Laugier Paris-17e.

J. H. Luxembourgeois, tril. : allem., français, anglais, 4e cycle licence en droit ch. empl. Europe ou outre-mer Ecr. no 8 474, « le Monde » 5, r. des Italiens, Paris-9e

CADRE 42 a., étud. ccliales sup., 4 a. direction petite aff., administration ccliale groupe import., lib. immédiat., ch. situation Ecr. à no 459, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
35 ans, multidisciplinaire, 10 a. expérience opérat.-aménagement, nationale.
Spécialiste infrastructures :
- Direction par objectifs,
- Négociat. et suivi contrats à tous niveaux,
- Gestion technique, administrative et financière.
direction études ou collab. à int.-niv. France/étranger
Ecr. no 461, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ENGHIEN
près Gare
Petit immeuble luxueux en PIERRE DE TAILLE.
Sur descriptif - Immeuble achevé.
STUDIOS ET PIECES.
avec jardins privatifs ou balcons
Parkings - Téléphones.
Visites sur place :
12 RUE ALPHONSE HAUSSAIRE
tous jours (sauf Lundi Mardi)
ou Tél. Mme Brun - 964.41.18.

NEUILLY, en cours STUDIO, TT CFT, CH. MAHOUT, Tél. : 563-11-59.

NEUILLY - BD M.-BARRES FACE RU
Gd 6 P., 2 gd cft, 235 m2, R.-de-C. avec jardin privé 70 m2. MICHEL et REYL. : 265-90-05.

LE CHESNAY - PARLY II
appt type II, loggia vitrée, 3 chbr., 2 S. de B., cuis. équip., cave, park., Prix 475.000 F. J.M B. : 970-79-79.

NEUILLY SAINTE-FOY
Part. à Part. vd appt 4-5 Pces, imm. récent, Sud. Tél. 722-10-49.

PARC DE SCEAUX
Allée de Trévise. Calme.
Beau r.-de-ch. 70 m² s/verdure. Séj. 23 m² + 2 chbres, tt conft. Prix 275.000 F. — ROB. 34-86.

NEUILLY-SUR-SEINE
Propriétaire vend directement studios et 2 pièces stand. Prix intéressant. pr rendez-vous. Sur place jeudi 24, vendredi 25, sam. 26, de 14 à 17 h. 4, rue Boutard.

MONTESSON 2e CENTRE
Appart. luxueux
Entrée, cuis., séj. av. balc., ch. av. balc., plein sud, chbre, s. de bns, wc, cave, park. 255.000
Agence CARLIER place
M.-Berteaux à Chatou 976-37-61

CHATOU Appart. 7 p., imm. 72 1er ét. : entrée, séjour double av. balc., cuis., salle de bains, 5 chbres, s. d'eau, cave, parking couvert. Prix 422 500 F.
AGENCE CARLIER
6, place M.-Berteaux 976-37-61

ST-GERMAIN - 3e RER - Dans Hôtel particulier, double récept. 36 m2, 8 chbres Beaucoup et - 973-25-62.

ANNONCES DOMICILIÉES
L'IMMOBILIER
Prochaine parution
Double insertion
L'AGENDA DU MONDE
REPRODUCTION INTERDITE
offres d'emploi
EMPLOI AUX ANTILLES
CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIÈRES
CONSEILLERS COMMERCIAUX
NÉGOCIATEURS RAVEURS
FORMATION
TRAVX PRAT. DE
DESSIN INDUS.
MATHÉMATIQUES
INFORMATIQUE
STATISTIQUE
CRIME
COLLABORATEUR
pour contact Cam import. fr.
Dans le cadre de la construction, recherchons ingénieurs et techniciens pour postes de
MAÎTRISE
INFORMATIQUE
STATISTIQUE
CRIME
capitaux ou propositions
A L'ATTENTION DES COURTIERS EN INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
récréations
informatique emploi
POUR TRO UN EMP
véhicules automobiles
CITROËN LAUSSEL
Garage VALLEE
DISPONIBLES

JUSTICE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PÉRIGUEUX

Meurtrier pour « défendre la propriété »

De notre envoyée spéciale

Périgueux. — « *Le patron m'a donné un fusil de chasse. Il m'a dit : c'est pour vous défendre et défendre la propriété.* »

L'argent a bien le droit d'être protégé : tant de gens le menacent quand on est propriétaire d'un château en Périgord entouré d'un parc de 60 hectares. Les rôdeurs, les braconniers, les cambrioleurs, [illegible] cueilleurs de champignons, [illegible] promeneurs même...

La sentin[illegible] du château de Montferrier, [illegible] Saint-Geyrac (Dordogne), M. Enrique Carreia Montero, un Portugais [illegible] trente et un ans, est au service du châtelain depuis plusieurs années. Quatre ans et demi de service militaire dans l'armée portugaise d'avant la révolution, dont vingt-huit mois en Angola, cela donne des réflexes. Le gardien ne connaissait que sa consigne : il fallait amener au « patron » tous les étrangers surpris sur ses terres. Pour faire respecter cette consigne, il avait son arme et des cartouches.

Le 12 août 1976, vers 21 h. 30, M. [illegible] vit une 2 CV poussive, tous phares allumés, passer dans l'allée une fois, deux fois. Il prit son fusil, arrêta la voiture d'un signe de la main, pointa son arme sur [illegible] pare-brise du véhicule et en fit sortir ses quatre occupants. C'étaient les petits-enfants d'un médecin qui avait pris sa retraite [illegible] près, de l'autre côté de la route. Ils étaient en vacances, ils se promenaient, ils s'étaient perdus — la propriété n'ayant ni grille ni barrière. Le gardien répétait : « *Vous allez me suivre pour voir le patron.* » Olivier Morel d'Arleux voulut éteindre les phares de la voiture. « *Pas question, le patron d'abord.* » Olivier, vingt et un an, mourut d'une balle en pleine tête.

Confermément aux ordres

Le « patron », M. de Hennezel, est né au Portugal, où son [illegible] épouse est née au Maroc. Installés depuis une dizaine d'années, ils ont [illegible] contacts [illegible] la population [illegible] emploient [illegible] travailleurs marocains et portugais d'une façon qui leur a attiré des difficultés avec la C.G.T. locale il y a quelques années.

M. de Hennezel a toujours affirmé que son serviteur avait agi conformément aux ordres qui lui avaient été donnés : « *Mon employé a fait son travail de façon exemplaire*, a-t-il déclaré immédiatement. *Il a fallu un concours de circonstances malheureuses pour en arriver là.* » On lui a donné acte de cette déclaration. On ne lui a pas posé de questions. Personne ne lui a demandé si en regagnant son poste, après un mois et [illegible] de [illegible] provisoire, l'inculpé avait recouvré en même temps sa consigne [illegible] une arme. Pourquoi d'ailleurs parler de meurtre ? Pourquoi réunir un jury d'assises alors que l'affaire peut se traiter en correctionnelle ? Le juge d'instruction a donc remplacé l'inculpation de meurtre par une autre plus légère, plus subtile : « *maladresse, imprudence, négligence, inattention ou inobservation de règlement ayant involontairement causé la mort.* »

M. Henrique Carreia Montero a donc comparu, mercredi 23 février devant le tribunal correctionnel de Périgueux présidé par M. François Braud.

Quand il n'y a pas d'assassinat, pas de meurtre, il n'y a pas de mort. Le moins possible. « *Mais je comprends la douleur de la famille de la victime*, a commencé le substitut du procureur, M. [illegible]. *Mais...* » Mais « *des jeunes gens, entre vingt et vingt-cinq ans, chevelus également* », la procédure légale en fournit quotidiennement, mêlés à des affaires de vols, [illegible] des agressions. On pouvait se tromper. Et puis, [illegible] Olivier qui a attaqué. L'accusation — une fois n'est pas coutume — a fait sienne la thèse du prévenu : « *Olivier et son frère ont sauté sur le fusil, le premier côté canon, le* [illegible] *côté crosse. Chacun tirait[illegible] Même s'il y avait eu [illegible] sécurité, elle aurait sauté... Le coup est parti tout seul.* » M. Bastien a requis de trois à six mois d'emprisonnement [illegible] sursis. L'avocat [illegible] de la défense, Me Lacombe, a remercié le substitut pour « *son indépendance et son courage* ».

Il croyait à la non-violence

Le ministère pu[illegible] a [illegible] les dépositions du frère, [illegible] la sœur [illegible] du cousin [illegible] qui [illegible] « l'accusait [illegible] Olivier, [illegible] ce dernier [illegible] au juge, [illegible] lement [illegible] fusil qui barrait le chemin pour aller éteindre ses phares. Il croyait assez à la non-violence pour ne pas avoir peur d'une arme braquée sur lui.

Olivier Morel d'Arleux était étudiant en sociologie, militait au P.S.U., et passait une bonne partie de ses loisirs à alphabétiser les travailleurs immigrés dans le Val-de-Marne. Il était « *militant, tolérant, sans agressivité* », notera même sa greffière. Cela a parfois des conséquences imprévisibles et peut mener à un « *regrettable concours de circonstances* ». C'est ainsi qu'on aura vu à Périgueux un travailleur immigré responsable direct de la mort d'un jeune homme traité avec bienveillance par un tribunal correctionnel.

Peut-être verra-t-on aussi le comte de Hennezel, civilement responsable de son employé, condamné à payer les dommages et intérêts réclamés par la partie civile, assistée de Me Pipat et Toulza. L'argent, s'il y en a, sera versé aux organ[illegible]ions dont s'occupait [illegible]vier et dont quelques militants ont scandé à la fin du procès : « *de Hennezel, assassin* » et « *Justice de classe* ». Il était trop tard pour faire évacuer la salle ; l'audience était levée. La petite clameur s'est tue. Le jugement sera rendu le 9 mars.

FRANÇOISE BERGER.

Les médecins ont demandé la grâce médicale pour Roland Agret

De notre correspondant

Marseille. — Les sept experts [illegible] qui se sont réunis le [illegible] au [illegible] de Roland Agret ont adressé [illegible] président de la République une lettre [illegible] laquelle ils demandent [illegible] grâce médicale du condamné. (*Le Monde* du 24 février.) Dans cette lettre [illegible] professeurs agrégés F. Gouin, anesthésiste, Jaquet, endocrinologue, des spécialistes du tube digestif et de la nutrition, les docteurs B. Granjon, Castro, Hanoy et Treffot, et du cardiologue P. Mathieu, on peut lire notamment :

« *Au cours d'une grève de la faim poursuivie depuis le 15 mars* [illegible], *durant laquelle l'apport nutritif a varié ces derniers mois entre 350 et 1 000 calories par jour, Roland Agret ayant perdu vingt-trois kilos, est gravement dénutri. Toute station debout lui est devenue impossible et ce n'est qu'avec difficulté qu'il parvient à s'asseoir dans son lit. L'état métabolique est perturbé à un point tel qu'il a été nécessaire d'installer, voici vingt-quatre heures, une perfusion continue. Actuellement son état cardiaque est des plus inquiétants et les troubles du rythme constatés ont imposé une mise en surveillance constante au centre de réanimation du C.H.U. La Timone.* » (...)

Les médecins concluent : « *Nous croyons de notre devoir devant cet homme en danger de mort, de vous demander pour Roland Agret la grâce médicale.* »

Le docteur Granjon a tenu à souligner le caractère exclusivement médical de cette démarche : « *Nous n'avons pas à nous prononcer sur la culpabilité de Roland Agret...* » — J. C.

L'INSTRUCTION DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

M. de Ribemont s'est expliqué sur l'acquisition de la Reine Pédauque

M. Guy Floch, premier juge d'instruction, a poursuivi, le [illegible] février, l'interrogatoire de M. Patrick Allenet de Ribemont, qu'il avait entamé la veille. Sans aborder à proprement pa[illegible] semble-t-il, l'assassinat de M. Jean de Broglie, auquel l'inculpé affirme n'avoir été en rien mêlé, le magistrat a demandé à M. de Ribemont de s'expliquer sur les conditions dans lesquelles il est devenu président-directeur général de la société de la Rôtisserie de la Reine Pédauque, grâce aux 4 millions de francs que M. de Broglie avait empruntés à l'agence de Bernay de la Banque nationale de Paris.

Assisté de Mes Geouffre de La Pradelle et Beaumier, M. de Ribemont s'est efforcé de démontrer qu'il restait en tout état de cause, en cas de décès de M. de Broglie avait empruntés à héritiers. C'est en ce sens qu'il a interprété les trois lettres rédigées à l'intention de l'ancien ministre.

M. de Ribemont acquit, le 2 janvier 1976, les actions de la Reine Pédauque sur une situation financière provisoire, établie à la date du 31 octobre 1975. Mais la situation au 31 décembre suivant faisait apparaître un déficit de 500 000 F. C'est pourquoi il eut recours à un découvert consenti par la banque Jean Demachy, moyennant remise des actions de la reine Pédauque appartenant, toujours selon lui, à M. de Broglie. L'entreprise, [illegible], était, dit-il, redevenue rentable au [illegible] de septembre 1976.

A la sortie du cabinet du juge, les défenseurs affichaient un certain optimisme, assurant que l'innocence de leur client avait été pleinement démontrée, annonçant aussi qu'ils se préparaient à solliciter sa mise en liberté lorsque l'interrogatoire sera achevé.

EN BREF...

■ *Huit mois de prison pour escroquerie.* — Le tribunal [illegible] Grasse a condamné [illegible] huit [illegible] d'emprisonnement ferme, pour escroquerie par appel public à l'épargne, M. Jean-Georges Ferrara, soixante-sept ans. Répondant à des annonces proposant, en plus d'un placement intéressant, [illegible] emp[illegible] aux participants, seize souscripteurs avaient investi plus d'un million de F dans deux [illegible] créées par M. Ferrara. En fait, ces placements furent [illegible] fonds perdus, car le tribunal a estimé que ces deux sociétés n'eurent aucune activité réelle et les capitaux versés servirent à couvrir les dépenses de M. Ferrara.

● *Quatre dirigeants des établissements Michelin* ont été relaxés par le tribunal de Clermont-Ferrand du délit d'entrave aux fonctions de délégués du comité d'hygiène et de sécurité. Le syndicat C.F.D.T. leur reprochait de s'être opposé à des visites de contrôle dans des ateliers secrets par les membres du comité d'hygiène et de sécurité. Sans se prononcer sur le fond, les magistrats ont constaté que les délégués ne pouvaient « *justifier d'un mandat régulier pour procéder à l'inspection de l'atelier à caractère secret* » et que « *leur intervention n'était justifiée par aucun danger imminent* ». La C.F.D.T. a été condamnée aux dépens. — (*Corr.*)

Faits et jugements

Des témoins accusent Jean-Baptiste Dorkel devant la cour d'assises du Val-d'Oise

Jean-Baptiste Dorkel continue [illegible] nier. Au cours de la seconde *journée d'audience*, mercredi 23 février, devant la cour d'assises du Val-d'Oise, l'accusé a adopté la même attitude obstinée que la veille (*le Monde* du 24 février), ne reconnaissant pas même avoir eu un « *accident* » dans la nuit du 13 au 14 août 1975, comme il en avait fait l'aveu devant les enquêteurs et le juge d'instruction.

M. Jean-Pierre Monteaux — partie civile — a pourtant relaté en détail la poursuite effrénée entre la 504 conduite par Dorkel et la 2 CV dans laquelle il se trouvait en compagnie de ses deux enfants et de sa femme, Marie-Claude, qui fut tuée dans le choc des deux véhicules. Il a décrit les heurts répétés provoqués par la 504 en ajoutant : « *Je ne pouvais rien faire, c'était un rapport de force entre les 500 kilos de ma 2 CV et les 1 300 kilos de la 504.* »

Comme l'avait dit au cours de la première audience un premier témoins, des cousins de Dorkel sont venus déclarer que ce dernier avait reconnu devant certains de ses proches avoir fait une « *bêtise* » et « *envoyé au fossé* » une [illegible]. Il [illegible] même précisé, [illegible] l'une de ses cousines, avoir [illegible] la [illegible] « *une femme en sang qui devait être morte* ». Une nouvelle fois, [illegible] s'est contenté de répéter : « *Je ne me souviens pas.* » — F. C.

Mitsouko diffamée.

Mme Marie Blondeau, respectable mère de famille, épouse depuis juillet 1973 d'un employé de la galerie Sotheby de Londres et que l'on connaissait naguère à Paris sous le pseudonyme de Mitsouko, avait porté plainte en diffamation lorsque les éditions Juillard publièrent, au cours du deuxième trimestre 1975, un livre signé de Mlles Elisabeth Antebi et Anne Florentin, *les Filles de Mme Claude*.

[illegible] publique étant éteinte envers l'éditeur poursuivi pour diffamation, M. Sven Nielsen, décédé, le tribunal a condamné, pour complicité de diffamation, les deux rédactrices de l'ouvrage, à 800 francs d'amende chacune et ensemble à 4 000 francs de dommages et intérêts envers la requérante.

Le tribunal constate que le livre « *... jette le doute sur l'honorabilité de la plaignante* »... et que les deux prévenues « *... ont été amenées à évoquer la vie privée de leur personnage et fatalement à rapporter des événements dont elles étaient irrecevables à administrer la preuve... Elles avaient donc l'obligation de traiter ce sujet épineux avec une extrême prudence et une particulière réserve...* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

POINT DE VUE

L'avenir des négociations salariales dans la fonction publique

par CATHERINE LALUMIÈRE (*)

Les négociations salariales pour 1977 entre le secrétaire d'Etat [illegible] la fonction publique et les organisations syndicales s'ouvrent ce 24 [illegible] (1). Depuis plusieurs mois — exactement depuis la lettre du 22 septembre 1976 adressée par le premier ministre aux syndicats — le problème [illegible] de [illegible] dans la fonction publique et le secteur public est [illegible] l'ordre du jour (2).

Rarement un coup d'envoi aura autant ressemblé à un coup d'arrêt : dès cette date le premier ministre [illegible] que [illegible] fonctionnaires [illegible] pouvaient attendre qu'un maintien du *pouvoir* [illegible] calculé [illegible] une hausse du coût de la vie de 6,5 %: ils ne devaient espérer aucune progression. La porte était close avant *même* que la moindre négociation ait été entamée.

Immédiatement les syndicats organisaient une riposte marquée en par[illegible] par les manifestations du 7 octobre et la grève, et les manifes[illegible] du 27 janvier.

Enfermé dans la logique d'un plan de redressement conçu sur des principes [illegible] libérale, le premier [illegible] à cette idée que la [illegible] contre l'inflation [illegible] par une limitation [illegible] salaires, [illegible] commencer par ceux dont l'Etat a la maîtrise : les rémunérations publiques.

Ce n'est pas le lieu de discuter [illegible] les [illegible] économiques sur lesquelles repose [illegible] plan Barre. Rappelons seulement que [illegible] qu'un blocage [illegible] sur la base d'un simple [illegible] du pouvoir d'achat se traduira par une stagnation [illegible] la consommation et ne pourra avoir que des effets néfastes sur le développement de notre économie ; au surplus une police des salaires est profondément inique dès lors que l'on ne s'attaque [illegible] simultanément aux revenus non salariaux, aux profits des entreprises et aux fortunes.

Il [illegible] [illegible] propos de rappeler les conséquences politiques et sociales de l'attitude gouvernementale pour la fonction publique.

Des procédures fragiles

Depuis les accords [illegible] Grenelle et le protocole Oudinot de [illegible], le principe de négociations entre le gouvernement et les syndicats pour la détermination des rémunérations et des pensions a été maintenu non sans difficulté. En fait, ce sont des procédures encore fragiles qui sont loin [illegible] atteint leur pleine maturité. [illegible] brutalité du gouvernement en 1977 risque de [illegible] être fatale.

Fragiles, les négociations dans la [illegible] publique [illegible] toujours été : depuis 1968, il leur manque ce climat de confiance nécessaire pour que tous les partenaires acceptent de discuter sans arrière-pensée ni réticence. Le gouvernement a trop souvent utilisé les accords difficilement obtenus pour [illegible] tout le mérite, faussant ainsi la signi[illegible] d'un acte transformé en opération [illegible] politique. Il a trop souvent joué sur l'existence [illegible] accords pour opposer les uns aux autres les syndicats signataires [illegible] l'accord et les non-signataires, les « bons » et les « mauvais ». Depuis huit ans, on a pu constater que les négociations dans la fonction publique ne s'étaient pas accompagnées de la sérénité indispensable à ce genre de procédure.

Ce [illegible] de [illegible] serait d'autant plus utile que les procédures négociées ne sont pas encore intégrées dans le droit de la fonction publique. Elles sont même en contradiction complète avec lui, qui reste fondé sur le principe de la [illegible] légale et réglementaire du fonctionnaire. La règle, selon laquelle les rémunérations résultent d'une décision unilatérale de l'admi[illegible] (décret du premier ministre), n'a jamais été modifiée. Dès lors, aucun « contrat » au sens juridique du terme n'a jamais été signé dans la fonction publique. Les négociations aboutissent à un constat ou à [illegible] *un* [illegible] *conclusions*, en marge du droit, qui n'engagent personne, et ne sont nullement sanctionnées. C'est dire combien ces procédures *sont précaires* ; le moindre conflit peut en paralyser le déroulement.

Ainsi le gouvernement n'est jamais tenu d'ouvrir les négociations à la date [illegible] à l'avance : il est entièrement libre de choisir le moment qui lui semble le plus favorable : [illegible] il a fallu attendre le 24 février pour que se tienne la première réunion. Le gouvernement peut également — comme il l'a fait cette année — fixer unilatéralement l'enveloppe globale de la masse salariale, retirant [illegible] la sorte tout leur sens aux négociations.

En définitive, 1977 montre la vulnérabilité de ces procédures qui ne peuvent vivre que de la bonne volonté des uns et des autres.

(1) Il ne sera question ici que des négociations dans la fonction publique et non de celles qui concernent le secteur public et nationalisé.

(2) Lettre confirmée et précisée par deux circulaires des 19 octobre et 8 novembre 1976.

(*) Délégué [illegible] du parti socialiste pour la fonction publique.

EMPLOI

Vingt mille salariés menacés de licenciement en Ile-de-France

estiment la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN

En Ile-de-France, quelque vingt mille [illegible] la menace d'un licenciement et deux [illegible] soixante-dix entreprises [illegible] cours de fermeture : c'est ce qu'ont notamment [illegible] unions régionales C.G.T., C.F.D.T. et [illegible] au cours d'une [illegible] de [illegible] réunie [illegible] 23 février, à la Mutualité, à Paris, dans [illegible] de la quinzaine [illegible] l'emploi.

Selon ces trois organisations, [illegible] trente-trois mille six [illegible] personnes sont — d'après [illegible] normes du Bureau [illegible] du travail — à la recherche d'un emploi [illegible] la région parisienne. Parmi elles, cent quarante-trois mille jeunes de moins de vingt-cinq [illegible] qui, [illegible] leur grande majorité, [illegible] touchent aucune indemnité.

Pour [illegible] trois syndicats, cette situation [illegible] due [illegible] à « *la désindustrialisation* [illegible] à *l'appauvrissement* [illegible] *précédent de l'Ile-de-France* » : entre [illegible] [illegible] ont-ils assuré, [illegible] [illegible] indus[illegible] a atteint 4,2 %, touchant en particulier les secteurs de la [illegible] chine-outil, du papier-carton, [illegible] l'aéronautique, [illegible] l'informatique [illegible] de l'imprimerie.

Pour [illegible] à [illegible] situation, les [illegible] régionales C.G.T., C.F.D.T. [illegible] FEN proposent la [illegible] l'acti[illegible] économique par la progression du pouvoir d'achat [illegible] notamment, [illegible] bas salaires, la suppression [illegible] la T.V.A. sur [illegible] produits [illegible] pre[illegible] nécessité, la création d'un impôt sur le capital [illegible] [illegible] quarante heures [illegible] perte [illegible]

Dans le cadre de cette quinzaine [illegible] pour la défense de l'emploi, plusieurs [illegible] [illegible] à chaque fois quelques milliers de personnes, ont eu lieu mercredi en province, à l'appel [illegible] la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN : en particulier à Valenciennes, à Nantes, à Saint-Nazaire, [illegible] Mans, à Decazeville — [illegible] C.G.C. s'est jointe au mou[illegible] — et à Toulon. Dans [illegible] ville, [illegible] représentants de la C.F.D.T. et de la FEN ont [illegible] le cortège après [illegible] des slogans [illegible] à la [illegible] parti socialiste [illegible] été scandés — de façon [illegible] et spontanée, selon les observateurs, — [illegible] des membres du [illegible] Dans un communiqué commun, la C.F.D.T. et la [illegible] ont considéré que « [illegible] [illegible] pour la sauvegarde [illegible] l'emploi [illegible] [illegible] ». Ce [illegible] paraît dû [illegible] divergences qui opposent les sections [illegible] du [illegible] et du P.C. sur le choix de la tête de liste [illegible] l'union [illegible] la gauche [illegible] prochaines [illegible] municipales.

AGRICULTURE

NOTRE DOSSIER EST EXCELLENT répondent les coopératives aux industriels de l'alimentation

« *On n'a pas le droit de tromper l'opinion publique en parlant d'un régime exorbitant du droit* [illegible] [illegible] *que dire que la coopération* [illegible] *une forme d'organisation* [illegible] *de société. Elle porte par ses finalités un projet de société qui mérite d'être développé* », [illegible] M. [illegible] Aurion, président de la [illegible] de la coopération agricole (C.F.C.A.) en [illegible] critiques du président [illegible] laitières (F.N.I.L.) [illegible] des industries alimentaires (A.N.I.A.A.), M. Francis Lepain (*le Monde* [illegible] 1er février).

« *Des procès d'intention sont parfois faits à la coopération dans son ensemble, dans la mesure où la gestion* [illegible] *quelques coopératives n'est pas toujours conforme à leurs finalités fondamentales. La C.F.C.A., pour* [illegible] *part,* [illegible] *jamais* [illegible] *politique laxiste en* [illegible] *matière* [illegible] *réagit toujours face aux quelques atteintes à l'esprit coopérati[illegible] qu'elle peut constater* », poursuit [illegible] [illegible] ajoute : « *Nous sommes persuadés que les attaques malveillantes auxquelles nous sommes soumis ne peuvent conduire à un infléchissement de la politique poursuivie en la matière, car notre dossier est excellent.* »

LES RETRAITÉS C.G.T. MANIFESTENT AUX INVALIDES

Les délégations départementa[illegible] [illegible] l'Union [illegible] re[illegible] C.G.T. (330 000 adhérents) [illegible] [illegible] de [illegible] rassembler ce jeudi 24 février, [illegible] 14 h. 30, sur l'esplanade [illegible] Invalides, pour [illegible] porter [illegible] pétitions à l'hôtel Matignon. Mercredi, MM. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., et Jean Briquet, secrétaire général de l'Union confédérale, avaient rappelé les thèmes principaux de cette journée revendicative : réduction de la durée du travail, retraite à cinquante-cinq ans pour les femmes, soixante ans pour les hommes, [illegible] 75 [illegible] du salaire, [illegible] minimum de ressources égal au SMIC.

LES ORIENTATIONS DE L[illegible]

Le gouvernement entend [illegible] comporte des so[illegible]

DÉCLARE M. RAYMO[illegible]

M. Raymond [illegible] compagnie de MM. d'Or[illegible] ann. min[illegible] et de la recherche, Basilio, [illegible] et Cousin, secré[illegible] aux [illegible] a présenté à la presse [illegible] cure d'Etat [illegible] [illegible] grandes orientations de secteur [illegible] [illegible] le gouvernement a poursuivre [illegible] pour remédier [illegible] à la crise que tra[illegible] [illegible] L'action du gou[illegible] vise la sauve[illegible] [illegible] maintenir la compétitivité [illegible] ce secteur [illegible] [illegible] globale et régionale [illegible] se placera dans [illegible] cadre européen, a pré[illegible] le premier ministre qui a ajouté : « La gouvernement entend que [illegible] aide [illegible] [illegible] se concurrentiel. »

M. d'Ornano [illegible] évoqué les mesures qui seraient prises en faveur des régions [illegible]

LA SIDÉRURGIE FRA[illegible]

● C.G.T. : [illegible] pour aider la [illegible] crucier.

[illegible] [illegible] [illegible] [

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE L'ACIER

Le gouvernement entend que son aide comporte des contreparties

DÉCLARE M. RAYMOND BARRE

M. Raymond Barre, accompagné de MM. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche; Beullac, ministre du travail, et Conlais, secrétaire d'Etat à l'industrie, a présenté à la presse, mercredi 23 février, les grandes orientations de la politique qu'entend mener le gouvernement pour remédier durablement à la crise que traverse la sidérurgie française. L'action du gouvernement tendra à restaurer la compétitivité de ce secteur ; elle sera globale et régionale et se placera dans le cadre européen, a précisé le premier ministre, qui a ajouté : « Le gouvernement entend que son aide comporte des contreparties. »

M. d'Ornano, après avoir évoqué les mesures qui seraient prises en faveur des régions touchées par la crise de la sidérurgie, a longuement insisté sur les conditions que mettait l'Etat à l'octroi de son aide. Celle-ci revêtira la forme traditionnelle de prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), mais l'utilisation de ces crédits sera contrôlée par une « mission de contrôle économique et financier » créée à cet effet.

Les suppressions d'emplois, les licenciements et le montant de l'aide de l'Etat vont maintenant faire l'objet de négociations immédiates entre les syndicats et les responsables des groupes sidérurgiques pour ce qui concerne l'emploi, entre ces derniers et des représentants de l'administration pour ce qui concerne l'aide publique.

« La France doit disposer d'industries compétitives capables d'assurer la production des biens qui vous sont utiles, de créer un emploi durable et de contribuer à l'équilibre de la balance des paiements », a déclaré M. Barre, qui a poursuivi : *« Il faut une sidérurgie solide et prospère. »*

La politique qu'entend mener le gouvernement dans ce secteur présente quatre caractéristiques, a-t-il *ajouté. Elle vise à rendre à cette* industrie sa compétitivité ; elle est globale, puisqu'elle prend à la fois en considération les aspects industriels et financiers du problème, et qu'elle tend à réunir les conditions permettant de *procéder à un minimum de licenciements ;* elle est régionale, puisque l'Etat mettra en service des moyens pour stimuler l'activité économique des régions touchées. Enfin, elle se place dans un cadre européen.

A ce propos, M. Barre a précisé qu'il avait reçu le commissaire européen chargé des questions industrielles, M. Davignon, et qu'il avait pu constater à cette occasion que les préoccupations du gouvernement *« rejoignaient celles de la Communauté ». « Nous pourrons compter sur l'aide des institutions communautaires »*, a ajouté M. Barre.

Prenant la parole après le premier ministre, M. d'Ornano a réaffirmé la volonté du gouvernement de voir *« la France disposer d'une sidérurgie puissante, moderne, qui soit en mesure de rivaliser avec ses concurrents mondiaux ».* Cette modernisation, a poursuivi le ministre, va appeler des investissements lourds et s'accompagnera de suppressions d'emploi. Dès lors, *« il faut mettre en place des mesures d'accompagnement régionales ».*

● POUR LE NORD, les mesures sont de caractère traditionnel : la zone de la vallée de la Sambre bénéficiera du taux maximum prévu à la carte des aides. Des négociations seront engagées pour faire décider ou accélérer certains projets industriels.

● POUR LA LORRAINE aussi le programme comprendra des mesures traditionnelles (extension de la zone à taux maximum de la carte des aides, encouragement à la décentralisation d'activités tertiaires, etc.) mais s'y ajouteront des mesures exceptionnelles, pour favoriser notamment le développement des entreprises, pour encourager la création d'emplois par de nouveaux investisseurs. A ce propos, M. d'Ornano a indiqué que 20 millions de francs de subventions et 100 millions de francs de prêts seraient débloqués immédiatement. Parallèlement, la réalisation de certains projets d'infrastructure devrait être accélérée (autoroute Thionville - Luxembourg, projet Garocol de transit routier).

Il est enfin demandé à la DATAR de *« prendre tous les contacts nécessaires avec les grands groupes industriels dans les secteurs en expansion, de façon à orienter vers le Nord et la Lorraine des projets industriels importants ».*

M. d'Ornano a ensuite abordé le dossier de l'aide publique aux groupes sidérurgiques, qui prendra la forme de prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.). *« L'Etat mettra un certain nombre de conditions et exigera des groupes industriels des contreparties »*, a affirmé le ministre, qui a précisé à ce propos :

« — Les actionnaires des groupes sidérurgiques devront apporter des fonds propres, dont le montant n'a pas été indiqué, puisqu'il doit être négocié ;

» — Les groupes sidérurgiques devront participer à l'action régionale et même à la création d'entreprises ;

» — Les sociétés concernées devront remettre à la Caisse des dépôts et consignations à titre de garantie, une partie de leurs propres actions ;

» — L'Etat sera intéressé, par une clause de participation, aux résultats et au redressement financier des groupes bénéficiant de ces concours;

» — Une mission interministérielle de contrôle économique et financier sera instituée auprès des sociétés concernées afin de s'assurer du respect des engagements qui leur sont demandés en matière industrielle, sociale et financière.

» Après la phase des études, après la phase de délibérations, nous entrons maintenant dans la phase des négociations », a conclu le ministre. C'est à l'issue de ces négociations que l'on connaîtra le nombre de suppressions d'emplois et de licenciements qui toucheront les travailleurs de la sidérurgie, ainsi que le montant de l'aide publique accordés. Les discussions « sociales » devraient être terminées pour le 15 avril ; aucune date limite n'a été donnée pour la partie financière du débat. Un protocole d'accord sera signé entre chacun des groupes concernés et l'Etat, définissant de manière précise le montant et les modalités de l'aide publique, ainsi que ses contreparties.

LA SIDÉRURGIE FRANÇAISE

Chiffre d'affaires : 34,4 milliards de francs (hors taxes) en 1976 (18,8 en 1971).

Production : 23,2 millions de tonnes d'acier brut en 1976 (22 en 1971).

Effectifs : 154 700 personnes au 31 décembre 1976 (144 700 à la fin de 1971).

Bénéfices : La marge (« cash flow ») a été négative de 2,2 milliards de francs et de 2,5 milliards en 1975.

Endettement : Il s'élevait à la fin de 1976 à 33 milliards de francs. Les intérêts à payer (frais financiers) ont représenté 3,6 milliards de francs en 1976 et atteindront 14 milliards de francs à partir de 1977.

EN ATTENDANT AVRIL...

Il serait bien étonnant que les travailleurs de la sidérurgie française dont l'emploi est menacé aient été rassurés par la communication faite par M. d'Ornano devant le conseil des ministres ou par la conférence de presse qui l'a suivi. On ne saurait dire, en effet, qu'en ces deux occasions le gouvernement ait apporté des précisions sur le sort réservé à ces salariés.

Les pouvoirs publics n'entendaient pas, il est vrai, présenter un plan détaillé mais simplement tracer les grandes lignes — le cadre — de l'action gouvernementale. Voilà qui est fait. La puissance publique veut rendre à la sidérurgie sa compétitivité, réduire au minimum le nombre des licenciements, aider les régions touchées à supporter le choc des suppressions d'emplois et d'activités jugées indispensables. Rien de bien nouveau ni de très original.

Plus intéressante apparaît la partie financière du dossier. L'aide publique prendra la forme de prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) ; les sidérurgistes se retrouvent là en pays de connaissance, puisque la formule, constante depuis la guerre, a notamment été utilisée à trois reprises depuis dix ans : en 1966 (plan Ferry), en 1972 (aciéries de Fos), et voici encore un an, à concurrence de 1,5 milliard de francs. Pour faire face à la crise la plus violente qu'ait connue la sidérurgie française depuis la guerre, on utilise donc la panoplie traditionnelle.

Soucieux sans doute de désamorcer les critiques que ne manquera pas de provoquer l'annonce de cette nouvelle aide publique à la sidérurgie, MM. Barre et d'Ornano ont longuement insisté sur les garanties et les contreparties qu'entend obtenir l'Etat de la part des firmes qui seront aidées. Le point mérite qu'on s'y arrête, car on mélange ici le vieux et le neuf, l'utile et le spectaculaire.

La contribution financière demandée aux actionnaires des groupes sidérurgiques n'est pas une nouveauté. Un tel effort avait été exigé lors des opérations de renflouement précédentes. Plus spectaculaire qu'efficace apparaît le dépôt d'une partie des actions des groupes sidérurgiques aidés auprès de la Caisse des dépôts et consignations. L'Etat trait-il jusqu'à s'approprier ces actions si un groupe ne respecterait pas ses engagements ?

Plus intéressante apparaît la partie financière du dossier. L'aide publique prendra la forme de prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) ; les sidérurgistes se retrouvent là en pays de connaissance, puisque la formule, constante depuis la guerre, a notamment été utilisée à trois reprises depuis dix ans : en 1966 (plan Ferry), en 1972 (aciéries de Fos), et voici encore un an, à concurrence de 1,5 milliard de francs. Pour faire face à la crise la plus violente qu'ait connue la sidérurgie française depuis la guerre, on utilise donc la panoplie traditionnelle.

L'introduction d'une clause de participation aux résultats est plus intéressante. Il faut rappeler cependant que cela suppose que la sidérurgie fasse des bénéfices et qu'une formule assez semblable avait déjà été introduite il y a six ans lors du financement de l'aciérie de Fos. Beaucoup plus novatrice et importante est l'annonce de l'institution d'une « mission interministérielle de contrôle économique et financier » auprès des sociétés. Est-ce à dire qu'auparavant l'utilisation des fonds publics était peu ou mal contrôlée ?

Reste que la déclaration gouvernementale laisse pendantes des questions essentielles. Combien y aura-t-il de licenciements ? Quel sera le nombre des suppressions d'emplois ? On a parlé de la disparition de vingt mille postes de travail ; certains avancent maintenant le chiffre de douze mille, huit mille autres travailleurs étant reconvertis. Quel sera le montant de l'aide publique ? Le chiffre de 3 milliards apparaît « exagéré » à M. d'Ornano ; mais cet adjectif du ministre inquiète les sidérurgistes, qui semblent espérer une aide supérieure. Comment espère-t-on aider vraiment au développement et au soutien de l'activité industrielle de la Lorraine, alors que ce dossier est évoqué périodiquement depuis dix ans ?

Il faudra attendre deux mois, sinon plus, pour connaître les réponses précises à ces questions. Comment ne pas s'en étonner ? Certes, le dossier de la sidérurgie est complexe. Mais la crise ne date pas d'hier. Dès septembre 1975, M. Ferry déclarait : « Logiquement, nous devrions procéder à des licenciements dans la sidérurgie. » Dès ce moment, le problème était clairement posé. Dix-huit mois ont passé, bien des discussions ont eu lieu entre le patronat et les pouvoirs publics, et l'on aborde seulement, à en croire les propos ministériels, « la phase des négociations ». Il y a un mois encore, on laissait entendre que les décisions seraient annoncées avant les élections municipales...

Faute de disposer d'éléments essentiels de jugement, on ne peut aujourd'hui que s'interroger. On ne saurait, en effet, apprécier une politique sur ses intentions, aussi bien présentées soient-elles.

PHILIPPE LABARDE.

Réactions et commentaires

● **C.G.T. : des subventions pour aider le patronat à licencier.**

« Il n'y a pas d'avenir pour la sidérurgie française en dehors de sa nationalisation », a déclaré M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., en commentant la décision du conseil des ministres. *« Il semble bien*, a poursuivi M. Séguy, *que le prétendu plan de sauvetage de la sidérurgie se traduira par de nouvelles subventions de l'Etat, notamment aux sociétés Usinor et Sacilor pour les aider à supprimer vingt mille à vingt-quatre mille emplois d'ici à 1980. »*

« Les dispositions annoncées par le gouvernement pour garantir et contrôler cette contribution publique, a-t-il ajouté, *sont dérisoires au regard de l'endettement déjà accumulé par le patronat de la sidérurgie envers l'Etat. »*

● **C.F.D.T. : il faudra un nouveau plan d'ici deux à trois ans.**

Les responsables C.F.D.T. de la sidérurgie lorraine estiment que le plan présenté par le gouvernement n'est pas de nature à résoudre les problèmes posés et qu'il faudra un nouveau plan d'ici deux à trois ans.

« Il est demandé actuellement aux syndicats de s'occuper des « pots cassés » à travers le plan social, alors que le gouvernement et les patrons ont refusé de discuter avec eux les véritables solutions aux problèmes. La C.F.D.T., pour sa part, ne se prêtera pas à ce jeu. »

● **C.G.C. : aucune décision de diversification.**

holdings de la sidérurgie n'est C.G.C. constate *« avec déception que le plan gouvernemental ne comporte aucune décision de diversification et de création d'emplois nouveaux.*

» Aucun financement par les holding de la sidérurgie n'est prévu pour l'instant. Rien n'est envisagé pour le reclassement des personnels qui risquent d'être licenciés. Les déséquilibres régionaux vont s'accentuer. La fédération de la métallurgie C.G.C. appelle l'encadrement et les techniciens de la sidérurgie à la plus grande vigilance pour les négociations sociales qui vont s'ouvrir. »

● **C.N.P.F. : il faut un traitement chirurgical.**

M. Ceyrac, président du C.N.P.F., a déclaré : *« La France doit se prononcer clairement : veut-elle, oui ou non, une sidérurgie ? Si oui, elle doit se rendre compte »* que *« la sidérurgie a besoin d'un traitement chirurgical. Si cet effort n'est pas fait, il nous faudra accepter d'être sous la dépendance d'autres nations plus puissantes dans ce domaine.*

» Le schéma proposé par le gouvernement est acceptable. A partir du moment où la puissance publique engage des fonds dans un secteur, il est tout à fait normal qu'elle fixe de façon précise les conditions dans lesquelles le contrat sera appliqué.

» Les installations du Nord, de l'Est et de Fos constituent actuellement un bon outil sur le plan mondial, si on leur donne les moyens de trouver une meilleure compétitivité », cela passe *« par l'allégement des branches mortes, des charges fixes et surtout des charges financières qui se sont accrues dans des conditions dramatiques. Je suis persuadé que si cet effort est fait, ce sera un bon placement français. Vers les années 1980-1985, la sidérurgie française sera la plus moderne et la mieux équipée sur le plan européen. »*

● **M. FERRY : quel sera le montant de l'aide publique ?**

« Le plan du gouvernement correspond, du point de vue technique, au plan que nous lui avons soumis », a déclaré M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie, à Europe 1, jeudi 23 février. *« Reste à savoir quels seront les moyens mis en œuvre pour les réaliser et quel sera le montant de l'apport d'argent prévu par le gouvernement. »* M. Ferry a précisé que l'endettement de la sidérurgie atteignait 24 milliards de francs, dont 7 milliards auprès de l'Etat. *« Il s'agit d'un minimum si on veut assainir notre situation »*, a-t-il précisé.

En ce qui concerne le contrôle de l'emploi des fonds, le président de la sidérurgie a indiqué que dans le premier plan tous les investissements ont été réalisés sous le contrôle de l'administration. Il a noté qu'un contrôle accru se justifierait seulement si le concours de l'Etat *« était exceptionnel dans sa nature et son montant »*. Evoquant ensuite la participation de l'Etat aux bénéfices lorsque les entreprises auront retrouvé leur rentabilité, M. Ferry a déclaré que cela est *« légitime »* si les prêts sont faits à des taux très bas. Il a fait des réserves, en revanche, dans le cas où l'argent serait prêté, de suite, aux conditions du marché.

Interrogé sur les licenciements, M. Ferry a indiqué que vingt mille suppressions d'emplois *« paraît un ordre de grandeur malheureusement réaliste ». « Il y aura des licenciements dès cette année »*, a-t-il noté, précisant que des négociations devront s'engager avec les syndicats pour permettre d'effectuer des mises en pré-retraite, ce qui *« diminuerait d'autant les licenciements ».*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● LA DEMANDE DES FRERES SCHLUMPF de mettre fin à l'exploitation des filatures de Malmerspach et Glinck, à Mulhouse (Haut-Rhin), a été rejetée le 23 février par la chambre commerciale du tribunal correctionnel de la ville. Ce tribunal doit se prononcer le 2 mars sur l'extension du règlement judiciaire aux biens personnels des deux industriels, qui font l'objet d'un mandat d'arrêt (*le Monde* du 15 février).

Conflits sociaux

● LE CONFLIT DE LA FONDERIE EATON-MANIL, à Viviers-au-Court (Ardennes), s'est durci. Du côté des grévistes, qui occupent l'usine depuis le lundi 21 février, mais aussi de celui des non-grévistes, qui réclament la liberté du travail. A l'appel des syndicats F.O. et C.G.C., ils étaient près de deux cents ce jeudi matin à manifester devant la préfecture. Ils demandent au préfet de faire respecter le droit au travail. Le préfet n'a toujours pas décidé de faire appliquer l'ordonnance du tribunal des référés, qui a ordonné le 18 février l'évacuation des locaux. — *(Corresp.)*

Industrie

● LE PRINCIPE DES NATIONALISATIONS EST UN NON-SENS, estime M. Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, dans une interview publiée jeudi 24 février par la *Voix du Nord*. Opposé au *« principe même »* de nouvelles nationalisations, le *« C.N.P.F. refuse d'en discuter les modalités »*, a ajouté M. Ceyrac. Des chefs d'entreprise, des banquiers et des agents de change *« ont démontré que tout ce qui a été prévu n'apporte aucune garantie véritable aux actionnaires ».*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures..	4 1/4	5 1/8	4	5			10 1/2	11
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4 1/8	4 5/8	2 3/8	2 7/8	10 7/8	11 1/8
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 3/8	4 7/8	2	3	11 3/8	11 5/8
6 mois ..	5 3/8	5 7/8	4 1/4	5 1/4	2	3	11 15/16	12 3/16

Le «collectif» budgétaire

(Suite de la première page.)

Il n'était pas nécessaire d'être devin pour savoir que le déficit budgétaire considérable (38 milliards de francs), entraîné en 1975 par le plan de relance, déjà réduit de moitié en 1976 (19 milliards de francs environ), ne pouvait pas complètement disparaître un an plus tard.

Dès avril, le Parlement votera donc une loi de finances rectificative pour 1977, qui prendra en compte quelques milliards de francs de recettes supplémentaires (elles avaient été, comme à l'habitude, un peu sous-évaluées), mais aussi et surtout des dépenses supplémentaires importantes.

Ces charges nouvelles sont entraînées en quasi-totalité par le gonflement de cinq postes : les intérêts que l'Etat doit payer pour financer la dette publique ; l'augmentation des traitements des fonctionnaires pour tenir compte de l'inflation, mais aussi la majoration des charges sociales liées à ces rémunérations ; la réévaluation en hausse des interventions sociales (allocation chômage, anciens combattants) ; le déficit des entreprises nationales.

Les sous-évaluations

Les services du ministère des finances n'ont pas encore calculé le montant de ces dépenses supplémentaires. On sait seulement que les intérêts à payer pour la dette publique avaient été sous-estimés, puisque le budget 1977 était bâti sur la fiction de l'équilibre budgétaire. Même chose pour la sous-évaluation du taux d'inflation ; cela va entraîner une majoration des traitements des fonctionnaires. L'actualisation des pensions des anciens combattants coûtera, à elle seule, environ un milliard de francs. Mais ce sont surtout les entreprises publiques qui vont entraîner des charges supplémentaires énormes (5 à 6 milliards de francs peut-être), les subventions de l'Etat passant de 24,9 milliards de francs en 1976 à quelque 30 milliards cette année. *« Le gouvernement aurait pu évidemment procéder à des majorations massives des tarifs*, a expliqué M. Barre, mercredi, au cours du conseil des ministres, *mais il ne l'a pas fait pour ne pas compromettre la politique de lutte contre l'inflation. »*

Le choix a donc été de ne pas faire payer les services publics à leur juste prix cette année.

Comment faut-il interpréter ce souci de clarification, qui entraîne M. Barre à annoncer de mauvaises nouvelles avec une sorte de délectation morose ? Pour le budget de 1977, il est évident que le premier ministre tient à marquer de son sceau la loi de finances dont la préparation lui avait en grande partie échappé. Homme de l'austérité et du retour à l'équilibre, M. Barre cherche à se démarquer au maximum de ceux qui ont eu, avant lui, la charge de conduire l'économie.

Il y a d'autres explications. Le premier ministre — un peu comme M. Mendès France, il y a vingt ans — est convaincu que seul l'exposé brutal des faits est efficace et payant. C'est ainsi qu'on l'a vu dire des choses rudes et parfois désagréables aux uns et aux autres, à tel point que ses proches lui ont conseillé la modération. Après avoir déclaré que les rémunérations augmentaient trop vite, que le plein emploi de ces dernières années était « artificiel », que des sacrifices seraient encore nécessaires, M. Barre déclare aujourd'hui que la présentation du budget de 1977 était fausse.

La brutalité du style n'exclut pas l'habileté tactique : une des principales préoccupations du premier ministre est de voir le déroulement de son plan exactement compris par ceux qui tiennent entre leurs mains les décisions économiques importantes (chefs d'entreprise, mais aussi cambistes qui peuvent s'attaquer au franc. En clarifiant le débat, en annonçant la couleur, M. Barre prend des risques considérables, comme vient de le rappeler M. Bergeron. Mais il met de son côté beaucoup d'atouts : on accepte mieux, pense-t-il, une politique dont on comprend les motifs et les fins.

ALAIN VERNHOLES.

BANQUE

FUSION DE DEUX ÉTABLISSEMENTS DU NORD

La Banque Scalbert et la Banque Dupont, dont les sièges sont à Lille et à Valenciennes, toutes affiliées au Crédit industriel et commercial (CIC), ont décidé de fusionner.

La Banque Scalbert, dont le président-directeur général est M. Louis Decoster, dispose de quatre-vingt-douze guichets dans la métropole Nord, dans la Flandre française, sur le littoral, et d'une succursale à Paris. Elle emploie mille deux cents personnes. A la fin de 1975, le total des dépôts de la clientèle était de 2 103 millions de francs, et celui des crédits de 1 569 millions de francs.

La Banque Dupont, dont le conseil d'administration est présidé par M. Jean Roquerbe, a soixante-cinq agences et bureaux dans le bassin minier (Béthune et Valenciennes), la région Picardie (Aisne, Somme, Oise), et trois agences à Paris. Elle emploie elle aussi environ mille deux cents personnes. A la fin de 1975, le total des dépôts de la clientèle était de 2 168 millions de francs, et le montant des crédits de 1 943 millions de francs.

Le P.-D.G. de la nouvelle banque Scalbert-Dupont sera M. Louis Decoster, l'administrateur directeur général étant M. Yves Sadot. Selon les directions des deux banques, cette fusion n'entraînerait aucun licenciement. — *(Corresp.)*

PRIX

LES BOUCHERS FONT UN « EFFORT » SUR LE QUASI ET LA POITRINE DE VEAU

La confédération nationale de la boucherie vient de recommander à ses quelque trente cinq mille adhérents de *« faire un effort »* sur les prix de deux morceaux de veau : le quasi et la poitrine.

Les services officiels des prix ont, quant à eux, relevé que si les prix de gros ont baissé en un an de 2 F par kilogramme sur les différentes qualités (— 14 % en moyenne), les prix de détail des différents morceaux ont, eux, augmenté de 1,50 à 2,90 F par kilo selon les morceaux. (+ 8 % en moyenne).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AUTOMOBILE

Les « belles américaines » à la conquête de l'Europe ?

Une automobile sur trois dans le monde est produite en Amérique du Nord (9 700 000 l'an dernier dont 8 500 000 aux Etats-Unis). Une telle puissance industrielle peut paraître colossale. *En fait*, la productivité américaine est plus faible que celle du Japon (une voiture pour 24 habitants *contre une pour 22 Japonais*) et bien moindre que celle de la France (une pour 18). Le taux de *motorisation — et de renouvellement* — étant plus élevé outre-Atlantique que chez nous, la plus grande part de la production est donc, naturellement, réservée au marché intérieur.

C'est une des raisons pour lesquelles les trois grandes firmes de Detroit sont peu exportatrices. L'Europe, en 1976, n'a absorbé que 15 000 *voitures américaines — dont près de* 700 pour la France. Mais l'argument économique n'est pas le plus important : les Américains peuvent produire plus, mais leurs automobiles ne sont bien adaptées qu'à leur pays. La réglementation fédérale qui impose, pour 1985, une consommation moyenne de 27,5 m.p.g (1) (8,54 l aux 100 km) va bouleverser *les normes traditionnelles de construction*. General Motors notamment va dépenser 5,85 milliards de francs pour satisfaire aux futurs règlements. Cette somme, considérable, ne peut totalement être prise en charge par les seuls consommateurs américains. D'ici cinq à huit ans, l'Europe doit s'attendre à une nouvelle vague commerciale, le sourire japonais s'effaçant *devant un gigantesque éclat* de rire américain.

Les « belles américaines » auront alors la taille et le poids d'une R 16. Seront-elles pour autant adaptées aux marchés étrangers ? C'est probable. Les Japonais ont « fait un meilleur » en Europe en important des automobiles archiconventionnelles (propulsion classique, moteurs peu sophistiqués et ressorts à lames). Leur tenue de route n'est, dans la plupart des cas, pas un modèle, mais *leur confort est suffisant et leur* niveau d'équipement plus élevé que la normale. C'est, à une échelle plus réduite, le *caractère moyen* d'une voiture américaine type.

Les modèles moins luxueux parviennent presque à ce raffinement. Ils *peuvent tous être équipés de ces* « gadgets » utilisés depuis longtemps en Amérique du Nord et qui *seront bientôt proposés par* les firmes européennes : l'air conditionné (72,6 % des automobiles américaines équipées d'origine en 1975), les quatre glaces électriques (24,5 %), le stabilisateur automatique de vitesse (19,7 %), extrêmement utile sur autoroute pour la fluidité du trafic et le respect des règlements, sans oublier, bien sûr, les boîtes automatiques (91,6 %), les directions assistées (88,9 %) et la radio (79,6 %).

Il n'en reste pas moins que, actuellement, *les « belles américaines »* consomment trop et pèchent par quelques déficiences au niveau de *la sécurité primaire* (dont l'éclairage et les distances de freinage) et de l'esthétique. La révolution qui se prépare à Detroit va modifier, autoritairement, les mentalités américaines, puis les nôtres. Pour consommer moins, les automobiles américaines vont se rapprocher des normes européennes sans abandonner leur confort. Ainsi disparaîtront les *principaux obstacles à la conquête* des marchés extérieurs. Les Japonais ont préparé le terrain.

L'Europe, et la France en particulier, peut-elle continuer de s'illustrer brillamment sur la seule voie des perfectionnements mécaniques ?

MICHEL BERNARD.

★ Chevrolet Caprice, 52 690 F à 69 115 F ; Cadillac Seville, 110 830 F à 124 818 F ; Plymouth Volare, 52 350 F.

Chemins forestiers

Alors que le réseau routier s'améliore et que celui des autoroutes progresse, les constructeurs européens — Français et Italiens en particulier — s'évertuent à développer des voitures conçues pour parcourir les chemins forestiers aux vitesses maximales ! La sophistication coûte *cher (une 104 6 CV vaut, en France*, le même prix qu'une Chevrolet moyenne bien équipée aux Etats-Unis) et tout gain dans le domaine de la sécurité active peut être un obstacle pour la commercialisation du modèle.

La limitation généralisée des vitesses, tout comme le renchérissement des modèles européens jouent également en faveur des voitures américaines. Pour le moment, les importations en France ne concernent que les *automobiles luxueuses* : à 130 km/h, même dans les grandes courbes, une Chevrolet Caprice n'a rien à envier à une Mercedes 250. Au contraire, pour le même prix, elle dispose de l'air conditionné, d'un régulateur automatique de vitesse, de sièges et de glaces électriques, etc., mais le jugement sera différent dès la fin de l'autoroute : la maniabilité et *l'allégresse sont encore deux* vertus peu connues à Detroit. Pourtant, l'avenir se dessine peu à peu : les américaines *ont déjà perdu* du poids (une Plymouth Volare, par exemple, ne pèse que 1 500 kg) et de la taille (40 % des modèles ont moins de 5,10 m). Les Américains découvrent que l'on peut gagner 24 à 38 cm sur les plus grandes voitures sans toucher à l'*habitabilité*. Ce n'est qu'un début.

Les ressorts hélicoïdaux se généralisent, *sans toutefois que l'on* abandonne le sacro-saint pont arrière rigide. La traction avant est encore une originalité (Cadillac - Eldorado), mais on l'envisage... Les V 8, bien qu'ils équipent 71,4 % des voitures produites en 1976, devraient laisser la place progressivement aux moteurs six cylindres. Et un effort prodigieux est tenté pour imposer les « petits » *quatre cylindres : General Motors*, par exemple, garantit *totalement* ses 2,3 litres pendant cinq ans ou 60 000 miles (près de 100 000 kilomètres). Une Oldsmobile à moteur Diesel pourrait enfin être produite en grande série dans quelques mois.

Si la tenue de route de la quasi-totalité des américaines n'est évidente que sur... les autoroutes (y compris celles des « sportives », qui n'impressionnent que par leur carrosserie et leur faible motricité), le *confort est leur qualité principale*. Un voyage en Cadillac est surprenant par son silence et sa quiétude : *le moteur est inaudible* et les bruits extérieurs pénètrent difficilement dans cet auditorium roulant et climatisé.

(1) Miles per gallon.

A L'ÉTRANGER

LES GRÈVES ONT ÉTÉ BEAUCOUP MOINS NOMBREUSES L'ANNÉE DERNIÈRE EN GRANDE-BRETAGNE.

Londres. — La Grande-Bretagne a connu en 1976 sa meilleure année de tranquillité sociale *depuis dix ans*. Selon la revue du ministère de l'emploi, mille neuf cent quatre-vingt-dix arrêts de travail seulement ont entravé la production britannique l'année dernière, contre deux mille deux cent quatre-vingt-deux en 1975 (— 13 %). *Le nombre* de journées perdues — 3 millions deux cent quatre-vingt-six mille — a été inférieur de 45 % à celui de 1975 et le plus faible depuis 1967.

Les grèves se sont limitées à certaines usines : 98 % des entreprises *n'ont été le lieu* d'aucun conflit social.

Les branches les plus touchées ont été l'automobile (où le nombre de grèves s'est accru l'année dernière), les industries du gaz et de l'électricité. Une grande *amélioration est par contre* intervenue dans la métallurgie et les constructions navales. *(A.F.P.)*.

● EN GRANDE-BRETAGNE LES REVENUS MOYENS DU TRAVAIL (salaires de base, heures supplémentaires et primes diverses) ont augmenté en décembre au taux annuel de 11,8 % contre 19,3 % en décembre 1975 et un bond de 30,7 % en avril 1975. *Cette progression, la plus faible depuis* août 1972, est inférieure à la hausse des prix à la consommation pour les douze mois se terminant en décembre (15,1 %). — *(A.F.P.)*

Après le froid, la sécheresse

LA HAUSSE DES PRIX RISQUE DE S'ACCÉLÉRER AUX ÉTATS-UNIS

La sécheresse qui sévit sur la *côte ouest* des Etats-Unis continue de s'aggraver, en dépit de quelques pluies timides. La situation est si grave que les dix-sept gouverneurs des Etats touchés par le manque d'eau viennent de se réunir dans le Colorado pour discuter *des mesures* d'urgence à prendre.

En Californie, l'Etat le plus touché, les fournitures en eau d'irrigation aux soixante-cinq mille propriétés terriennes et fermes de la région ont été réduites de 60 %. Cela aura des conséquences graves pour les récoltes de riz, de coton et de légumes.

Les autorités estiment que les pertes en produits agricoles pourraient atteindre 3 milliards de dollars, dans un Etat où l'industrie agricole fait normalement un *chiffre d'affaires de 9 milliards* de dollars, et qui fournit 40 % des produits agricoles consommés dans le pays.

Conséquence possible de cette brusque réduction de la production : quelque quarante-huit mille ouvriers agricoles perdront leur emploi, si l'on en croit les autorités californiennes.

Les économistes soulignent, de *leur côté, que la situation* de l'agriculture aura des conséquences sur de nombreuses industries annexes : alimentation, conserverie, équipement agricole, menaçant cent quarante-quatre mille emplois dans ces secteurs et provoquant une perte générale dans l'ensemble de l'économie.

Les experts prévoient de nouvelles augmentations non seulement des prix agricoles, mais aussi dans les industries de l'acier, de l'aluminium et de produits forestiers, grosses consommatrices d'eau.

La situation sur le front des prix est déjà tendue, aux Etats-Unis, après l'exceptionnelle vague de froid qui s'est abattue sur l'est du pays, et qui a fait monter l'indice du coût de la vie de 0,8 % en janvier. — *(A.F.P.)*

BAISSE PRÉVISIBLE DE LA PRODUCTION MONDIALE DE BLÉ

La production mondiale de blé en 1977 sera sans doute inférieure à celle de 1976, estime le Conseil international du blé dans son dernier rapport, publié mercredi 23 février à Londres.

Pour 1976, le rapport établit à 411,2 millions de tonnes la récolte globale, en augmentation de 59,1 millions de tonnes (16,8 %). Le précédent record remontait à 1973, avec 371 millions de tonnes.

Le Conseil estime que ce niveau de production ne pourra pas être maintenu cette année en raison de l'ampleur des stocks, des baisses de prix intervenues en 1976 et de la tendance des agriculteurs à développer la production d'autres céréales. C'est ainsi que les emblavements en blé d'hiver ont diminué aux Etats-Unis (— 7 %), en Allemagne de l'Est et de l'Ouest (respectivement — 8 % et — 1 %). On prévoit de mauvaises récoltes au Canada, au Mexique, en Chine et en Inde, en Egypte, à cause des mauvaises conditions climatiques. — *(A.F.P.)*

● *Le nombre des chômeurs en Belgique* a, au 15 février, légèrement diminué, s'élevant à 261 969 (108 926 hommes et 153 043 femmes), soit 3 257 de moins qu'au 31 janvier. En un an, le chômage a augmenté de 14 %.

ÉNERGIE

Les « Sept Sœurs » responsables de la hausse des prix du pétrole ?

De notre correspondant

New-York. — *Si le prix du pétrole a été multiplié par cinq en quatre ans, la faute n'en est pas aux pays de l'OPEP, mais aux « sept sœurs » (les géants pétroliers qui ont pour noms Exxon, Mobil, Standard O Company of California, Texaco, Gulf, Royal Dutsch Shell et British Petroleum) Ce n'est pas un idéologue gauchiste qui l'affirme, mais M. John Blair, économiste connu pour son sérieux, qui s'efforce de le démontrer dans* The Control of oil *(Pantheon books), un ouvrage de quatre cent quarante et une pages, extrêmement dense, qui vient d'être publié*

L'auteur, qui fut le principal expert de la sous-commission du Sénat pour les questions « antitrust » de 1957 à 1970, n'a cure des modèles mathématiques et de la méthodologie abstraite qui sont parfois récompensés d'un prix Nobel. Il ne cache pas sa préférence pour l' « économie basse » et pour les questions concrètes. Dans Control of oil, *il s'appuie sur une vaste documentation pour démontrer que les pétroliers ont appuyé les majorations des prix décidées par l'OPEP tout en faisant croire au public qu'ils n'avaient pas les moyens de s'y opposer. Il qualifie les rapports des « sept sœurs » avec l'OPEP d' « oligopole symbiote bilatéral ».*

Le livre décrit la manière dont, pas à pas, depuis les années 20, les géants pétroliers ont travaillé de concert pour se partager les marchés internationaux, empêcher leurs concurrents de s'implanter dans le Proche-Orient, limiter l'approvisionnement international et fixer à l'avance le taux de croissance de la production.

Vers le milieu des années 40, selon M. Blair, des producteurs indépendants avaient amené du pétrole, de préférence libanais, en quantité croissante aux raffineries d'importance moyenne, en Europe occidentale, tandis qu'aux Etats-Unis les distributeurs indépendants parvenaient à s'octroyer une portion de plus en plus importante du marché de l'essence. Le livre décrit alors la manière dont les « sept sœurs » amenèrent ces concurrents à résipiscence et préparèrent le terrain pour l'explosion des prix de 1973-1974. Selon l'auteur, le contrôle exercé par les « sept sœurs » sur le prix du pétrole raffiné leur a permis de profiter des majorations du pétrole brut décidées par l'OPEP et de réaliser des bénéfices sans précédent.

L'auteur prétend également que, en réduisant la production de pétrole au cours de l'automne de 1975, les « sept sœurs » apportèrent leur appui aux majorations de prix de l'OPEP. M. Blair, qui est un ardent défenseur de la libre concurrence, propose la démonopolisation verticale des géants du pétrole ; en d'autres termes, il ne leur serait plus permis de traiter le pétrole du puits jusqu'à la pompe à essence.

Si tous les experts s'accordent pour trouver le livre passionnant en raison de la connaissance que l'auteur a de son sujet et de l'extraordinaire travail de recherche auquel il s'est livré, ils ne partagent pas tous son point de vue. Le critique de The Times *estime que M. Blair sous-estime la puissance de l'OPEP. M. Walter Levy, un des spécialistes les plus éminents du pétrole, pense que les choses ont beaucoup évolué et que les pays de l'OPEP ont ravi aux pétroliers une grande partie de leur pouvoir.* The Nation *s'élève contre la solution préconisée par M. Blair :* « Le morcellement des grandes firmes pétrolières, *écrit ce journal*, n'aboutirait pas plus à battre en brèche leur politique dominatrice que la décision de la Cour suprême en 1911 de diviser la Standard Oil en cinq sociétés n'empêcha ces dernières de coordonner leur politique et de coopérer étroitement : complices pour ne pas être rivales. »

LOUIS WIZNITZER.

(PUBLICITE)

CONSTRUCTION DE LA STATION DE POMPAGE de SAINT-PIERRE-MANZO

Le Département de la Martinique lance un appel d'offres restreint pour la construction de la station de pompage de Saint-Pierre-Manzo.

Les travaux à exécuter comprenant trois lots (génie civil, matériel électromécanique, transformateurs) et portant sur une première tranche d'équipement pour un débit total de 800 litres-seconde et une HMT nominale de 80 m., le débit final d'équipement de la station étant de 2 200 litres-seconde.

Les candidatures seront présentées dans les formes prévues par le Code des Marchés Publics et seront reçues jusqu'au 18 Mars 1977, dernier délai, à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture de la Martinique.
Service de l'Aménagement Hydraulique et Forestier
B.P. : 642,
97262 FORT-DE-FRANCE Cedex.

(Publicité)

pieds larges et

GRANDS

38 au 50

Il existe un magasin à Paris où tous les hommes qui ont des difficultés à se chausser à cause de leur pointure (ou largeur) trouveront chaussure à leur pied. C'est le Palais de la Chaussure, 39, avenue de la République, Paris (11e), qui présente un choix unique, du 38 au 50, par demi-pointure de la 6e à la 11e largeur. N'hésitez pas à demander le catalogue. Tél. : 357-45-92.

Quels sont les livres sur les économies d'énergie traduits de l'Américain depuis 1971 ?
Quels sont les livres sur le conflit sino-soviétique...
Quels sont les livres sur la micro-informatique... sur...

L'ARGUS DU LIVRE VOUS LE DIT

Les spécialistes de l'Argus du Livre sont à votre disposition pour effectuer les recherches les plus précises et personnalisées sur n'importe quel sujet. Tout ce qui est paru ou à paraître est systématiquement répertorié.

L'Argus du Livre, un ensemble de services :
● La surveillance permanente des livres nouveaux traitant du sujet qui vous intéresse.
● Les recherches bibliographiques d'ouvrages déjà parus sur un sujet donné.

l'argus du livre
UN SERVICE PROFESSIONNEL DE DOCUMENTATION BIBLIOGRAPHIQUE PERSONNALISEE
19, Bd Montmartre - 75002 Paris - Tél. : 073.59.84
L'ARGUS : POUR ÊTRE MIEUX INFORMÉ

Veuillez m'envoyer votre documentation. M
NOM
ADRESSE
TÉL

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES SICAV DES CAISSES D'EPARGNE
gérées par la caisse des dépôts et consignations

OMNIUM DE PUBLICITE PRODIL

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Le conseil d'administration du Crédit commercial de France, réuni le 23 février 1977 sous la présidence de M. Jean-Maxime Levêque, a examiné les comptes de l'exercice 1976, qui font ressortir, après déduction de toutes charges, amortissements, provisions et impôts, un bénéfice net de 68 102 992 F se comparant à 73 992 063 F pour l'exercice 1975 et à 35 679 393 F en 1974.

Le total du bilan s'élève au 31 décembre 1976 à 26,8 milliards de *francs au lieu de 22,6 milliards* de francs au 31 décembre 1975 et les dépôts de la clientèle à 12,6 milliards de francs, en hausse de 14,5 % sur l'année précédente.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 27 avril 1977, de porter le dividende par action de 7 F, plus avoir fiscal (impôt payé d'avance), de 3,50 F à 7,40 F, plus avoir fiscal de 3,70 F.

Il proposera en outre à cette assemblée de ratifier la cooptation comme administrateur de M. Pierre Lictard-Vogt et de nommer MM. Lucien Hartog et Philippe Thomas, *en remplacement respectivement de* M. Jacques Brunet, atteint par la limite d'âge, et que M. Pierre Jouven, dont le mandat arrive à expiration et qui n'en sollicite pas le renouvellement.

Une assemblée générale extraordinaire sera également convoquée à l'issue de l'assemblée ordinaire en vue de modifier les clauses des statuts relatives à la nominativité des actions et d'autoriser la création d'actions au porteur.

legrand

+ 22 %

Les ventes hors taxes réalisées en janvier 1977 par Legrand S.A. sont en augmentation de 22 % par rapport à celles de janvier 1976 (1). Pour la même période, les ventes réalisées sur les marchés étrangers progressent de plus de 40 %.

Il est rappelé qu'en 1976 la croissance du chiffre d'affaires Groupe a été supérieure à 30 % (1).

(1) A structure comparable.

GROUPE PALUEL-MARMONT

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS - SOBI

26, boulevard d'Italie, Monte-Carlo

La situation comptable arrêtée au *4 janvier 1977 fait ressortir les* éléments suivants :

— Total du bilan .. F 557 942 480,77
— Total du portefeuille (effets et prélèvements d'office) ..... F 533 714 862,83
— *Dépôts à terme* de la clientèle y compris les intérêts réinvestis des comptes d'épargne SOBI ..... F 245 750 627,73

Le prochain avis financier paraîtra dans le courant du mois de *mai* 1977.

France Garantie

Situation au 31 décembre 1976

Actif net F. 1 147 895 873,95

Répartition de l'actif (en %)
- obligations classiques 88,74 %
- obligations indexées 1,83 %
- liquidités et autres éléments de l'actif 9,43 %

Nombre d'actions en circulation 5 440 158
Valeur liquidative F. 211,00
Dividende 1975 (net + Avoir) F. 16,70
mis en paiement le 22 mars 1976

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE 15 mars 1977
DIVIDENDE 1976 PROPOSE (Global) F. 16,83

Le Monde
PUBLIE CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE

LES MARCHÉ

PARIS — 23 FÉVRIER — LONDRES

BOURSE DE PARIS - 23 FÉV

VALEURS

ci-inclus

هكذا من الأصل

...sont les livres sur les économies d'énergie ...de l'Américain depuis 1971 ?
...sont les livres sur le conflit sino-soviétique...
...micro-informatique... sur...

ARGUS DU LIVRE VOUS LE DIT

...spécialistes de l'Argus ...nté sont à votre ...sition pour effectuer ...recherches les plus précises et personnalisées sur n'importe quel sujet. Tout ce qui est paru ou a paru sur un sujet donné est systématiquement recensé.

Argus du Livre, un ensemble de services :
La surveillance permanente des livres nouveaux dans un sujet qui vous intéresse.
Les recherches bibliographiques d'ouvrages déjà parus sur un sujet donné

l'argus du livre
UN SERVICE PROFESSIONNEL DE DOCUMENTATION BIBLIOGRAPHIQUE PERSONNEL
58 Montmartre - 75002 Paris
ARGUS : POUR ÊTRE MIEUX INFORMÉ

...Valeurs ...Information.
Oui, ...Adresse ...

...IS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ

LES SICAV DES CAISSES D'EPARGNE
gérées par la caisse des dépôts et consignations

...FRANCE CAPITALISATION

...France Capit...

...CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

legrand

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
23 FÉVRIER

Marché plus résistant

L'état du marché, dont la faiblesse croissante commençait à inspirer une certaine inquiétude dans les milieux professionnels, s'est très légèrement amélioré ce mercredi. Si la tendance, nettement orientée à la baisse ces derniers jours, ne s'est pas renversée — loin s'en faut encore — du moins est-elle apparue plus résistante.

De fait, le nombre de titres en repli a diminué. Une quarantaine de baisses seulement ont été relevées contre plus de soixante la veille. En même temps, les hausses, devenues rarissimes, se sont multipliées (près de trente contre dix), de sorte que les différents indices n'ont pas ou peu varié d'un jour à l'autre, l'équilibre ayant été, par soldes, à peu près atteint partout. Un seul compartiment a encore un peu souffert : la construction électrique.

Amorce d'une reprise ? L'on ne saurait vraiment dire. Bien qu'un peu plus étoffés, les courants d'échanges sont restés ténus et très éloignés de la normale. De leur côté, les ordres d'achat n'ont guère augmenté. Les « gendarmes » (Caisse de dépôts et autres) ne sont pas intervenus, ou, s'ils l'ont fait, ce fut bien discrètement. Les investisseurs étrangers, quant à eux, ont continué de procéder parcimonieusement à quelques achats. Mais le petit flux de leurs ordres ne s'est pas non plus amplifié. Dans ces conditions, on serait presque tenté d'imputer au ralentissement « relatif » des ventes le coup d'arrêt à la baisse observé ce jour. Un fait est en tout cas certain : l'atmosphère boursière reste empoisonnée par l'environnement préélectoral.

Seul fait marquant de la séance : le nouveau bond en avant de la rente 7 % 1973, qui, derechef, s'est élevé à un sommet jamais atteint, favorisée en cela par la nouvelle montée de l'or, aux Etats-Unis, sur le marché de Londres et, par voie de conséquence, à Paris, où le lingot a encore gagné 75 F à 22 495 F.

LONDRES

Dans l'attente de la publication des résultats de plusieurs grandes entreprises, l'ouverture de la séance de jeudi s'est faite dans le plus grand calme. Quelques gains ont été relevés parmi les valeurs pétrolières et les mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 145 50 cours 138 15

VALEURS	CLOTURE 23 2	COURS 24/2
War Loan 3 1/2 %	27 7/8	27 13/16
Beecham	480	494
British Petroleum	909	903
Shell	588	611 1/2
Vickers	159	159
Imperial Chemical	347	347 1/2
Courtaulds	109	110
De Beers	213	221 1/2
Western Holdings	13	13 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	158	159
West Drierontein	16 1/4	16 3/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc 1975.)

	22 fév.	23 fév.
Valeurs françaises	93,3	93,2
Valeurs étrangères	98,1	98,6

C= DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	69,5	69,4

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.C.F. — Le bénéfice net pour 1976 s'élève à 68,10 millions de francs contre 72,99 millions de francs. Le dividende global est porté de 10,50 F à 11,10 F.

S.N.I. — Dividende net pour 1976 : 20,88 F contre 19,55 F.

U.F.B. — Bénéfice net pour 1976 : 23 millions de francs contre 21,51 millions de francs. Dividende global inchangé de 12 F, s'appliquant à un capital augmenté d'un tiers par attribution gratuite.

ROUSSEL-UCLAF. — La Food and Drug Administration vient d'accorder à la société le visa qu'elle avait sollicité pour commercialiser aux Etats-Unis une crème dermique à base de corticostéroïde. Ce produit sera distribué sur le marché américain par Hoechst-Roussel Pharmaceuticals.

C.I.M.T. - LORRAINE. — Bénéfice net pour 1976 : 2,68 millions de francs contre 3,37 millions de francs.

SACER. — Compte tenu d'une imposition atténuée par l'imputation fiscale de pertes antérieures, le résultat de l'exercice 1976 devrait être supérieur à 10 millions de francs contre 5,57 millions de francs en 1975.

BANQUE TRANSATLANTIQUE. — Le bénéfice net de 1976 s'est élevé à 6,69 millions de francs contre 6,68 millions en 1975. Le dividende global restera inchangé à 8,50 F.

NEW-YORK
« Wait and see »

Toujours sans ressort, le marché de New-York a continué mercredi de s'enliser lentement et, à l'issue d'une séance marquée par de faibles variations de cours dans les deux sens, l'indice des industrielles s'établissait à 938,25, soit à 1,66 point au-dessous de son niveau de la veille.

Sur 1 872 valeurs traitées, 704 ont fléchi et 601 ont progressé, tandis que 487 d'entre elles reproduisaient leurs cours précédents. Bien qu'encore, l'activité est demeurée faible : 18,24 millions de titres ont changé de mains contre 17,73 millions.

Une fois encore, la peur de l'inflation, avivée par les déclarations de M. Burns, président de la Réserve fédérale, a paralysé les initiatives. M. Burns, qui s'adressait à la commission économique mixte du Congrès, n'a pas mis en doute les chances d'expansion des Etats-Unis. « L'économie, a-t-il déclaré, se développera en 1977, soutenue par une forte augmentation des investissements. Mais attention à la flambée des prix. » Selon lui, le danger viendrait surtout d'un accroissement des dépenses fédérales. Entre la crainte et l'espoir, de nombreux investisseurs ont, dans ces conditions, préféré adopter une prudente attitude de « wait and see ».

Indices Dow Jones : transports, 223,88 (— 0,78) ; services publics, 105,86 (— 0,35).

VALEURS	COURS 22/2	COURS 23/2
Alcoa	54	54
A.T.T.	53 5/8	53 1/2
Boeing	43 3/8	43 1/4
Chase Manhattan Bank	31 1/2	30 1/2
Du Pont de Nemours	122 1/8	122
Eastman Kodak	74 1/4	73 7/8
Exxon	59 1/2	59 5/8
Ford	57	57
General Electric	56 5/8	56 5/8
General Foods	32 1/8	32 1/4
General Motors	70 3/4	70 1/4
Goodyear	21 3/4	21 3/4
I.B.M.	276 3/4	276 7/8
I.T.	33 5/8	33 3/4
Kennecott	26 3/4	26 3/4
Mobil Oil	84 7/8	85
Pfizer	27 1/8	27 1/4
Schlumberger	59	58 5/8
Texaco	28	27 3/4
U.A.L. Inc.	21	20 3/4
Union Carbide	59 1/2	59 1/2
U.S. Steel	47 1/2	47 1/4
Westinghouse	16 5/8	16 5/8
Xerox	61 7/8	60 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/2	24/2
1 dollar (en yens)	293 40	293 40

Taux du marché monétaire
Effets privés ..... 10 .. %

BOURSE DE PARIS - 23 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	Dernier cours
3 %	38 50	1 200	
3 %	54	0 315	
5 % 1920-1960		0 315	
3 % amort. 45-54	69	1 701	
4 1/4 % 1953	102 50	3 268	
4 1/4-4 1/4 % 52	61	1 890	
Emp. N. Sc. 54	104 50	1 928	
Emp. N. Ec. 6 % 56	104	2 400	
Emp. N. Ec. 6 % 57	97 10	4 406	
Empr. 7 % 1973	102 80	9 748	
E.D.F. 6 1/2 1956	...	4 986	
— 5 % 1960	...	0 110	

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	478	470
E.D.F. parts 1959		447
Cb. France 2 %	128 80	128 80
Abeille C.G.A.G.	668	668
Abeille (Vie)	225	224
A.G.F. (Ste Centr.)	384	388
Ass. Gr Paris Vie	1285	1195
Concorde	262	262
Epargne France	275	265
Financ. Victoire	205	200
Fonc. U.I.A.R.D.	85	79 10
France I.A.R.D.	...	170
France (La)	340	338

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	612	615
Préservatrice S.A.	225 50	225 50
Protectrice A.I.R.	220	220
U.A.P.	570	572
Abeilles. Banque (Lt) Banq Dupont	380	380
Banque Henriet	263	263
Banq Hypoth. Eur.	229	225 20
Banq. Nat. Paris	234 80	235
Banque Worms	450	452
C.E.I.D.	165	165
Cedetel	62 10	63
Cofica	113	113
C.A.M.E.	...	81
Créditel	59 10	59 20
Créd. gén. indust.	108 60	106 60
Cr. ind. Als.-Lor.	147	146
(M) Crédit Mod.	142	142 50
Electro-Banque	57 10	57 50
Financiers Seine	150	150 50
Financière	178 10	177
Fr. Cr et B. (Cie)	138	138
France-Bail	51 20	51 50
Hydro-Energie	0192	192
Immobail S.T.P.	23 20	24
Immobanque	139 80	139 80
Immofrance	178	180 50
Immorente	137	138
Interbail	121	121
Lafittte-Bail	121	121 40

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail (franch.	195	195
Locafrance	146 20	146 50
Lyon-Alemand	93	93
Marseill. Crédit	257	257
Paris-Réescompt.	301	301
Sécurimaise Banq.	194	192
SLIMINCO	198 20	196 20
Ste Cent. Banque	98 50	99 50
Ste Générale	206	208
SOFICOMI	174	174
Sovabail	204	207
UCIP-Bail	122	122 50
Unibail	191 50	187
Un. ind. Crédit	112	114
Cie F. Stein Ro	0102 50	102 50
Fonc. Chât.-d'Eau	611	614
(M) S.O.F.I.F	...	86
Fonc. Lyonnaise	600	603
Immob. Marseille	385	377
Louvre	189	189
Midi	595	595
Neuve foncière	646	646
SINVIM	157 30	157 30
Voitures à Paris	276 50	280
Cogifi	118	117 50
Forclos	116	116
Immobs	121	121

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Investissement	82 50	84
Cie Lyon feux	95 30	95 10
DEFIMEDE	91	91
U.G.I.M.O.	113	113
Union Habit.	148 20	147 10
Un. Immo. France	125	128 30
Actor Investiss.	94	94 50
Gestion Sélect.	171 20	171 20
Sofragi	200 40	200 40
Abeille (Cie ass.)	178	179
Applic. Hydraul.	601	602
Artois	86 20	86
Centen. Blanzy	212 50	221
(Ny) Cenetrest	...	115
(ny) Champex	122	122
Charg. Gaux (L.)	2620	2817
(Li) Dév. R. Nord	145	146
Electro-Financ.	235	238
Fin. Stratégie	49 80	48 50
Gaz et Eaux	486	497
La Hure	30 10	29 10
Lilleau et Cie	115 20	114
(Ny) Lordex	119 70	119
Cie Marseillaise	27 50	27 70
G.V.A.L.M.	...	76
GPB Partibas	93 70	93
Paris-Orléans	77 50	77

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locindus	135	135
Lofrance	84	83
Oefi-Partibas	...	82 10
Paris-France	94	95
Pechelbronn	71	70 10
P.U.K.	69 10	68
— (obl.)	116 40	116 50
Penarroya	45 40	45
Penhoet	178	177
Penarc-Rio	340 60	330 50
Perrier	89	90
Pétroles B.P.	69 80	69
Peugeot-Cit.	237	235
— (obl.)	353	355
Pierre Augy	80	69 10
P.L.M.	84	81 20
Poclain	...	...
Poliet	148 20	144
Peugeot	78	78
P.M. Labinal	98 40	95
Présatol	42	42
Presses-Cité	286	286
Prétabail Sl.	338	338 50
Pricel	122	122 50
Primagaz	144 20	144
Printemps	37 05	37 05
Radar S.A.	328	326 10
— (obl.)	473	467
Radiotech.	431	426
Raffin. (Fse)	82	82 80
Rahl. St-L.	75 30	78
Redoute	580	570
Rhône-Poul.	71	70
Rouss.-Uclaf	139	137 50
Rue Impériel	389	391
Sacilor	28	27 70
Saint	147	145
Sagem	480	456
Saint-Gobain	112 80	113 20
S.A.T.	484	488
Sanofas	80	80
Sauzaer-Ouv	70 50	70 80
Schneider	129 50	129 20
S.C.O.A.	74 50	73 40
Seftunag	101 50	101 50
S.I.A.S.	215	212
Sign. E. El.	220	220
S.I.L.I.C.	218 10	218 10
Simco	129	125
S.I.M.R.O.E.	62	62
Sk. Rossignol	1776	1774
Sogerep	67	68
Soudeur-Ail.	420	420
Soux	200	198 20
Tuiles-Lez.	250	250

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Unifrance	275	276
Uniprix	410	405
Vallourec	132	135
V. Cirequet-P.	379	371
Vindrix	410	405
Cronzet	81	81
Europ Accumul.	265 20	258
Ind P (C.I.P.E.)	87	87
Lampes	93	94
Merlin-Gerin	156 40	152 80
Mors	58	60
Occasion	187 30	187 30
Paris-Rhône	110	110
Plan Monsieur	257	257
Radiologie	330	311
SAFT Acc. Rech.	815	818
Schneider Radio	...	112
SEB S.A.	290	287
S.I.M.T.R.A.	300	312
Carnaud S.A.	48	48
Ceffac	39 50	39 20
Chiers	62 50	61
Davum	139	133 50
Escaut-Meuse	195	189
Fonderie-prés.	28 60	28 70
Gueugnon (F. de)	58	58
Profilés Tubes Et	32 10	32 10
Sonelle-Nord	44	42 50
Tarnaétal	62	60 50
Vicoy-Gauget	...	46
Aurep G.	185 20	182 50
Autargue	158	158
Autor P. Atlant.	22	21
Hydrec St-Denis	141	143 10
Lille-Bonnières-C.	175	173 10
Sbail Française	...	53 20
Carbone-Lorraine	48 70	50 80
Dubigeon S.A.	230 20	230 20
Finaleus	48 50	45
FIPP	36 90	36 10
(Ly) Garland	245	245
Gévelot	281	280
Grande Paroisse	79 50	71 30
Holtes G. et Gér.	97 50	97 70
Novacel	93 90	93 80
Parcor	...	44 50
Quartz et Silice	22 80	22 20
Rez	...	75
Rivolta-Georget	...	51
Roussel S.A.	478	472

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sautre Hamois	0135 10	135 10
Synthelabo	135	138
Thann et Mulh.	48	49
Uffeu S.M.D.	87	86 50
Agence-Wilmo	288	288
Filés Fourmies	22 50	22
Lainière-Roubaix	58	58 50
Rossières	315	316
Saint-Frères	50	50
st. Chamiège	128	126
Delmas-Vieljeux	176	172
Messag. Hart	0 42	41
Nat Navigation	...	74 50
Navale Worms	86	87
Sagx	37 50	36 80
Transat (Cie Gle)	0118	114
S.C.A.C.	76 10	75 10
Sical	230	277
Tr. C.I.T.R.A.M.	85	85
Transport Indust.	110 10	111 10
(LD Gazpaz-Fay)	47	47
Bit S.A.	332	327
Bizazy-Ouest	186	186
La Bresse	65	64
Cigarettes Indo.	81 60	82
Degremont	340	340
Doog-Trina	180	180
Duqueene-Perlos	285	280
Eaulac	741	733
Ferrailles E.F.F.	285	276
Rovac	115 10	115
Locatel	250	248
S. Magnat	47 50	47 50
Mengler	152	152
O.F.P.-Ou.-F Parts	270 10	270
Publicis	185	185
Seiller-Lebianc	143	144
Waterman S.A.	228	225 10
Brass. du Maroc	220 50	228
Brass. Ouest-Air	93 90	99 90
Ent-Rahou	385	387
(B) Mie et Abbl	...	415
L. & Lang	6690	...
(B.) Pap.-Gascogne	135	135
La Rizie	66 50	66 85
Rochette Cenpa	62	62
Algemene Bank	642	639
Bco Pop Espanol	128	126
B.N. Mexique	30 50	29 50
B. régl interc.	0580	0580
Bowring C.L.	8 50	8 25
Commerzbank	398	394
Banatar	14 75	15 40
Cie Bque Lambert	...	238 70
Gén. Banque	275 10	275
Lazards	...	355
Rallecz	266	270 40
Rebeco	370 80	368
Rothschild et Cie	...	10
Lyons (L.)	9 90	9 10
Sandoz	108 50	108 50
Pirelli	...	5 40
U.B.C.	28 20	29
Kobota	...	8 40
S.K.F. Aktiebolag	104 10	107
Pakhoed Holding	143	154
Femmes d'Anjou	...	65
Marks Spencer	8 30	8 40
A.E.G.	...	167
Bell Canada	239 30	235
E.M.I.	16	17 50
Fitzcelli	9 90	9 91
Honeywell Inc.	231	229
Matsushita	12 95	11 30
Sperry Rand	0196	200
Xerox Corp.	202	203 40
Agnew	...	427
Cockeril-Ougrée	81	83
Creusot-Loire	81	81
Empain-Schneid.	12	12
Fives-Lille	62	62
Gén. Occidentale	138	138
Jeumont-Schneid.	75	75
Neyrpic	1090	1076
Penhoet	243	247
Ecco	456	456
Eurafrep	620	600
Francarep	...	87
Intertechnique	176	168
Matall. Minière	...	0268
Pneumatia	...	158
Sao Mar Cer.	...	262
S.P.R.	...	132
Ufinas	132	132
Ugc v. Gristan	...	327
Roneeq Mf.	251 80	251

SICAV

Fonc. institut.	12678 49	12369 76
1re catégorie	10828 42	10521 98

24/2	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	146 61	139 67
Actifrance	184 39	186 94
Agrimo	171 43	163 58
A.L.I.D.	153 83	146 11
Amerac-Valor	282 23	270 03
Assurances Plac.	120 67	115 10
Bourse-Investiss.	131 83	125 91
B.T.P. Valeurs	128	124 54
C.I.P.	268 01	256 92
Convertibles	116 45	111 17
Convertimmo	129 57	117 97
Drouot invest.	162 32	154 98
Elysées-Valeurs	163 78	156 33
Epargne-Croiss.	528 18	504 23
Epargne-Inter.	269 03	256 83
Epargne-Madrid	158 17	151 ...
Epargne-Oblig.	140 85	134 37
Epargne Revenu	270 85	257 16
Epargne-Unie	278 14	265 63
Epargne Valeur	176 13	167 19
Fonciar Investiss	289 40	276 30
Fortimo 1	128 38	122 58
France-Croissance	149 34	142 58
France-Epargne	148 14	138 62
France-Garantie	220 15	215 84
France-Invest	134 25	129 16
Lafittte-Rendt.	108 20	104 54
Lafittte-Tokyo.	104 11	175 78
Moore France-Obl.	221 88	69 11
France Placement	150 44	153 16
Gestion Rendem.	215 01	205 26
Inst. Sél. France	0144 21	137 67
I.M.S.I.	145 08	138 45
Indo-Valeurs	171 20	162 48
Intercroissance	140 67	133 72
Interobligation.	120 89	124 ...
Livret portef.	193 59	184 62
Obligations categ.	0161 98	0115 75
Parimas Gestion	142 81	131 54
Pierre Investist	177 68	168 16
Rothschild-Exp.	270 83	256 28
Sécur Mobilière	267 84	256 79
Sélect. Croissance	0151 61	0109 66
Sélection Mondiale	122 44	116 69
Sélection-Rend.	137 01	130 80
S.F.I. FR et ETR	170 22	162 16
Sicobail	124 32	116 68
Sogindus	428 94	409 38
Sogister	428 94	409 38
Valvalor	150 05	143 82
Vaurem	168 41	151 23

24/2	Emission frais inclus	Rachat net
HORS COTE		
Alsur	...	560
Bâtibail-Sicomi	685	680
Cathérose Pla.	...	78
Cofipa-Sicomi	1090	1076
Cogerex	248	247
Ecco	456	456
Eurafrep	620	600
Francarep	...	87
Interlechnique	176	168
Matall. Minière	...	60
Pneumatia	...	0268
Sao Mar Cer.	...	158
S.P.R.	...	262
Ufinas	132	132
Uce v. Gristan	...	327
Roneeq Mf.	251 80	251
SICAV		
Fonc. institut.	12678 49	12369 76
1re catégorie	10828 42	10521 98

24/2	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	146 61	139 67
Actifrance	184 39	186 94
Agrimo	171 43	163 58
A.L.I.D.	153 83	146 11
Amerac-Valor	282 23	270 03
Assurances Plac.	120 67	115 10
Bourse-Investiss.	131 83	125 91
B.T.P. Valeurs	128	124 54
C.I.P.	268 01	256 92
Convertibles	116 45	111 17
Convertimmo	129 57	117 97
Drouot invest.	162 32	154 98
Elysées-Valeurs	163 78	156 33
Epargne-Croiss.	528 18	504 23
Epargne-Inter.	269 03	256 83
Epargne-Madrid	158 17	151 ...
Epargne-Oblig.	140 85	134 37
Epargne Revenu	270 85	257 16
Epargne-Unie	278 14	265 63
Epargne Valeur	176 13	167 19
Fonciar Investiss	289 40	276 30
Fortimo 1	128 38	122 58
France-Croissance	149 34	142 58
France-Epargne	148 14	138 62
France-Garantie	220 15	215 84
France-Invest	134 25	129 16
Lafittte-Rendt.	108 20	104 54
Lafittte-Tokyo.	104 11	175 78
Moore France-Obl.	221 88	69 11
France Placement	150 44	153 16
Gestion Rendem.	215 01	205 26
Inst. Sél. France	0144 21	137 67
I.M.S.I.	145 08	138 45
Indo-Valeurs	171 20	162 48
Intercroissance	140 67	133 72
Interobligation.	120 89	124 ...
Livret portef.	193 59	184 62
Obligations categ.	0161 98	0115 75
Parimas Gestion	142 81	131 54
Pierre Investist	177 68	168 16
Rothschild-Exp.	270 83	256 28
Sécur Mobilière	267 84	256 79
Sélect. Croissance	0151 61	0109 66
Sélection Mondiale	122 44	116 69
Sélection-Rend.	137 01	130 80
S.F.I. FR et ETR	170 22	162 16
Sicobail	124 32	116 68
Sogindus	428 94	409 38
Sogister	428 94	409 38
Valvalor	150 05	143 82
Vaurem	168 41	151 23

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
813	4,50 % 1973	815 ..	815 50	815 50	813 ..
1845	C.N.E. 3 %	1549 ..	1849	1848	1847 50
380	Afrique Occ	382 50	385	385 10	386 ..
320	Air liquide	321 ..	322	322 ..	322 ..
62	Als. Part. ind	63 ..	62 50	62 50	61 85
192	Als. Supergaz	189 ..	189	190 ..	190 ..
57	Alsthom-Atl	57 ..	56 10	56 20	55 10
119	Applica gaz	118 20	117 10	117 80	116 ..
305	Aquitaine	291 50	286	287 50	286 ..
54	— certif.	51 50	53	53	52 10
108	Arjom-Price	106 ..	103	103 ..	103 ..
260	Ass. Gr. Paris	258 ..	257	257 ..	256 ..
210	Aux. Entrepr	208 50	208 50	208 50	208 50
147	Aux. Navig.	148 50	148 50	148 50	148 ..
78	Bang.-Fives	78 ..	77 50	77 50	76 20
150	Bail-Equip.	149 50	152	152 ..	143 50
199	Bail-Investst.	195 20	200	200 ..	200 ..
107	B.C.I.	101 90	101 10	101 10	93 10
54	Bazar H. V.	53 50	53 50	53 80	52 90
58	Beghin-Say.	60 80	61 20	61 20	60 ..
740	Bic	740 ..	731 ..	733 ..	733 ..
286	Bouygues	281 ..	280 ..	281 ..	280 ..
448	B.S.N.-G.D.	424 10	425 20	425 20	425 20
1380	Carrefour	1352 ..	1353 ..	1353 ..	1344 ..
2700	— Obl.)	270 10	270 ..	270 ..	267 50
100	Casino	999 ..	993 ..	995 ..	992 ..
200	C.D.C.	198 ..	193 ..	198 ..	195 10
63	CEM	66 40	64 50	64 50	64 15
170	Céréales	189 20	189 ..	189 ..	185 80
168	Char. Réun.	166 ..	166 10	165 20	164 10
26	Chiers-Chât.	25 20	26 ..	25 20	25 ..
100	Chim. Rourt.	98 10	98 10	98 10	98 10
92	Clm. Franç.	92 ..	92 20	92 10	90 50
119	— (Obl.)	119 50	119 ..	119 ..	118 50
1149	C.I.I. Alcatel	1135 ..	1120 ..	1149 ..	1105 ..
370	Club. Méditer.	381 ..	380 ..	383 ..	368 ..
166	C.M. Industr.	155 ..	155 ..	165 ..	155 ..
102	Coflmeg.	102 60	102 50	102 ..	101 50
226	Cofradel	215 ..	215 50	215 50	211 30
286	Cie Bancaire	286 ..	284 ..	284 ..	280 50
255	C.S.E.	264 ..	262 ..	259 50	250 20
350	— (obl.)	363 ..	362 ..	362 ..	351 ..
119	C. Entrepr.	115 50	115 50	116 50	115 50
50	Cot.-Foucher	51 50	53 50	53 50	54 ..
182	Cr. Com. Fr	181 50	182 ..	182 ..	181 ..
178	— (Obl.)	178 10	176 10	178 10	175 10
305	Crés. fonc.	315 ..	314 ..	308 ..	308 ..
119	C. F. Ioire	118 10	116 80	116 20	115 ..
98	Crés. Indust.	99 ..	99 ..	99 ..	98 50
298	Crés. Nal	298 50	300 ..	298 ..	298 ..
58	Crédit Nord.	57 ..	56 40	56 40	56 ..
84	Creusot-Loire	84 90	83 10	83 10	81 50
142	C.S.F.	140 10	140 ..	139 90	140 ..
148	D.B.A.	133 ..	128 ..	129 ..	126 ..
81	Denain-N.-E.	60 ..	58 ..	58 ..	57 95
42	Dollus-Mieg.	42 20	42 95	42 10	42 70
520	Dumez	501 ..	499 50	497 ..	504 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
445	Cie Gle Eaux	434 ..	429 ..	429 ..	429 ..
180	E. J. Lefebvre	178 ..	176 10	175 10	172 80
62	Esso S.A.F.	62 10	61 80	61 70	61 05
163	Eurafrance	164 ..	164 ..	164 ..	162 10
380	Europe nº 1	376 50	378 80	378 ..	376 10
375	Fermeo	368 ..	368 ..	367 20	363 ..
148	Fin. Paris PB	142 80	142 ..	144 ..	142 ..
198	— obl. conv	193 10	193 ..	198 ..	196 60
58	Fin. Ox. Ent	58 50	59 ..	60 ..	58 ..
69	Fraissinet	69 ..	69 ..	69 ..	69 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. DROITS DE L'HOMME
— LIBRES OPINIONS : « Le cinéaste emprisonné », par Jean Vidal.

4-5. EUROPE
— ESPAGNE : le gouvernement exploite les divergences entre formations socialistes.

6-7. AMÉRIQUES
— « Le Canada malade du Québec » (II), par A.-M. Carron.

8. PROCHE-ORIENT
— ISRAEL : « Les dirigeants de l'O.L.P. m'ont clairement dit qu'ils considèrent l'existence d'Israël comme un fait », déclare le chancelier Kreisky.

9 à 11. POLITIQUE
— La préparation des élections municipales : ceux qui partent à l'assaut (Villeurbanne, Le Havre, Nîmes, Cannes).

12. SOCIÉTÉ

12-13. ÉDUCATION
— La création d'une section de photographie à l'université d'Aix-en-Provence.

13. DÉFENSE
— LIBRES OPINIONS : « De quelques mauvais arguments sur le service national », par G.-A. Chresteil.

14. RELIGION
— Les avocats du diable.

LE MONDE DES LIVRES
Pages 15 à 26
LE FEUILLETON de B. Poirot-Delpech : Ce que croient Hervé Bazin et Michel Tournier.
ROMANS : Béatrice Beck, Karine Berriot, Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand.
ENQUÊTE : La jeune édition : une nouvelle race ?
LETTRES ÉTRANGÈRES : Les aventures du brave soldat Tchonkine.
SOCIÉTÉ : Femmes en lutte.
POÉSIE : Jean Cayrol et le poème de l'actualité.
BILAN : Dix ans de lecture, par B. Poirot-Delpech, J. Piatier, F. Wagener, P. Morelle, J.-M. Théolleyre, R. Jaccard, R.-P. Droit, E. Le Roy Ladurie, A. Bosquet.

14. SCIENCES
— Le Japon lance son premier satellite géostationnaire.

27. SPORTS
— FOOTBALL : la rencontre France-R.F.A.

29 à 31. ARTS ET SPECTACLES
— CINEMA : Pain et Chocolat, de Franco Brusati.
— THEATRE : le Météore à Aubervilliers.

33. D'UNE RÉGION A L'AUTRE
— RHONE-ALPES : les socialistes relancent le débat nucléaire dans la vallée du Rhône.

33. ÉQUIPEMENT

36. JUSTICE
— Au tribunal correctionnel de Périgueux : meurtrier pour « défendre la propriété ».

36 à 38. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— POINT DE VUE : « L'avenir des négociations salariales dans la fonction publique », par C. Lalumière.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (31)
Annonces classées (34 et 35) ; Aujourd'hui (32) ; Bulletin d'enseignement (33) ; Carnet (37) ; « Journal officiel » (32) ; Loterie nationale et Loto (32) ; Météorologie (32) ; Mots croisés (32) ; Bourse (39).

LE RANGEMENT A VOS MESURES
contemporain ou style

l'armoire universelle
grand choix de lits relevables
facilités de paiement.
148 av. E. ZOLA PARIS XV°
26 av. div. Leclerc ANTONY
575-25-06° 575-23-20
PARKING ASSURE
catalogue gratuit
A B C D E F G

AU COMITÉ CENTRAL

Mme Bertrand (P.C.) : le P.S. n'a pas appliqué partout l'accord national

Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du P.C.F., a présenté, mercredi 23 février, devant le comité central de sa formation, un rapport sur la préparation des élections municipales. Elle indique notamment que l'union de la gauche n'a pu se réaliser dans trente-sept villes de plus de trente mille habitants et dans cent cinquante villes de neuf à trente mille habitants et estime que dans ce cas : « *le parti socialiste n'a pas appliqué l'accord national* » Elle ajoute :

« *Si le parti socialiste maintient son comportement, il est évident que les organisations locales de notre parti dans ces communes devront présenter au premier tour des listes de large union dans lesquelles les communistes auront leur place aux côtés d'autres démocrates.* »

Après avoir contesté la « réussite » du plan Barre, Mme Mireille Bertrand souligne :

« *Qu'on ne s'y trompe pas, les émissions télévisées auxquelles le président de la République vient de participer, ses voyages en province comme ceux de Raymond Barre, ont des motifs électoralistes.*

» *Quand Giscard d'Estaing laisse son masque libéral, de président au-dessus de la mêlée, pour employer « la manière forte », comme l'a souligné la presse, ce n'est pas un hasard.*

» *Quand le premier ministre déclare ouvertement la guerre aux travailleurs et affirme qu'il ne tiendra pas compte de leurs revendications, c'est également en vue des élections.*

» *Leur image de marque leur importe moins que de rassembler toutes les voix de droite et que d'exercer un chantage sur les plus démunis qu'ils veulent écraser sous les difficultés et maintenir dans un climat de peur du changement.*

» *L'opération Chirac à Paris et les prétendus déchirements de la majorité relèvent de la même démarche.*

» *Mais bien que les commentateurs continuent d'aller bon train, que l'on s'évertue à vouloir faire pleuvoir dans les chaumières sur les divisions de la majorité, cette péripétie apparaît de plus en plus comme une manœuvre électorale.* »

En présence de M. Poniatowski

Les républicains indépendants se félicitent de l'unité majoritaire en province

Le conseil politique de la Fédération nationale des républicains indépendants s'est réuni, jeudi matin 24 février, en présence de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, président du comité exécutif. Le texte suivant a été rendu public au terme de la séance :

« *Le conseil politique de la F.N.R.I. se félicite du discours prononcé par le président de la République à Pluermel. Depuis 1962, l'élection du président de la République au suffrage universel a donné à la France des institutions qui ont mis un terme au désordre et à la crise politique permanente. La présence du président de la République assure la stabilité et la continuité de la politique de la France. Son action suppose l'union et l'appui sans équivoque des formations de la majorité qui le soutiennent.*

» *Le conseil politique apporte son soutien au premier ministre, loyal au président, dans l'entreprise de redressement économique et financier actuellement en cours. Il l'assure de son concours dans le combat pour la défense du franc, l'arrêt de la hausse des prix et la défense de l'emploi. Il lui donnera son appui dans le rôle de coordonnateur de la majorité et d'animateur de la campagne nationale législative qui lui a été confiée par le président.*

» *Le conseil se félicite des conditions dans lesquelles les formations de la majorité ont préparé les élections municipales en province. En effet, Paris mis à part, l'unité majoritaire a été réalisée dans la quasi-totalité des communes (...).*

» *Il apporte son entier soutien à M. Michel d'Ornano, candidat chargé de conduire les listes d'union de la majorité à Paris, et qui a porté le combat municipal sur son véritable terrain en se présentant dans le 18e arrondissement, actuellement représenté par la coalition socialo-communiste. Il approuve son attitude consistant à mener le vrai combat contre l'opposition ; à se consacrer entièrement à son mandat municipal en renonçant à sa fonction de ministre et à ses responsabilités politiques dans notre formation s'il est élu maire de Paris. Il donne ainsi son véritable sens à la réforme qui a restitué à Paris sa vie municipale normale.* »

● *Mme Nicole de Hauteclocque*, député de Paris, candidat R.P.R. dans le quinzième arrondissement, demande au premier ministre, dans une question écrite, s'il est exact que Mme Françoise Giroud, candidate dans le même arrondissement, a obtenu « *le tarif réservé à la prospection commerciale pour l'affranchissement de sa correspondance électorale* » (*le Monde* du 23 février). Mme de Hauteclocque s'étonne d'autre part que les candidats membres du gouvernement « *puissent disposer d'un terrain de la ville pour y organiser une fête de la jeunesse sans avoir demandé l'autorisation du préfet...* »

Elle demande à M. Barre « *que le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, soit invité à faire respecter la loi par chacun* ».

REMANIEMENT MINISTÉRIEL AU ZAÏRE

Kinshasa (*Reuter*). — Le président Mobutu Sese Seko a remanié son Conseil national exécutif (gouvernement). Neuf commissaires d'Etat (ministres) sont remplacés, trois échangent leurs portefeuilles, neuf conservent leur fonction et deux nouveaux postes de vice-présidents du Conseil sont créés, a annoncé ce jeudi 24 février l'Agence Zaïre-Presse.

Les deux nouveaux vice-présidents, qui conservent leurs attributions ministérielles antérieures sont MM. Nguza Karl-I-Bond (affaires étrangères) et Engula Baangampongo (affaires politiques).

Parmi les neuf ministres qui quittent le gouvernement figurent ceux de l'économie nationale, de l'agriculture, des transports, de l'énergie, de la santé, des mines, du travail et du « portefeuille » (chargé des investissements d'Etat).

LE MOUVEMENT DE GRÈVE A LA RADIO-TÉLÉVISION VA SE POURSUIVRE

La grève générale des personnels des sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. a affecté l'ensemble des programmes du mercredi 23 février : tandis que les chaînes nationales de radio diffusaient un *unique* programme de musique, TF 1, A2 et FR 3 ont respecté la règle du « minimum » prévu.

Ainsi le match France-Allemagne de football du Parc des Princes n'a-t-il pas été retransmis. De nombreux téléspectateurs sportifs ont protesté contre l'impossibilité de voir la victoire de l'équipe française, parlant de « privation », de « punition ».

Une assemblée générale des syndicats des personnels de la radio et de la télévision a eu lieu mercredi à la Bourse du travail. Les nombreux grévistes présent ont voté à l'unanimité la poursuite du mouvement. Cependant, aucune date précise n'a été fixée en ce qui concerne du moins les sociétés de télévision.

A la radio, la grève continue depuis ce jeudi matin, elle a été décidée par les personnels techniques de *France-Inter, France-Culture* et *France-Musique*. Ces trois chaînes diffusent à nouveau un programme commun et réduit. Un seul bulletin d'information est prévu à 19 heures. Le mouvement pourrait être reconduit le vendredi 25.

Le principe d'une semaine d'action inter-sociétés qui se déroulerait, soit par secteurs professionnels soit par localisation géographique, a été adopté. Ces grèves tournantes s'achèveraient par une journée de grève de tous les personnels, reconductible.

Des assemblées générales auront lieu les jours prochains. La manifestation qui était prévue après l'assemblée générale de mercredi n'a pas eu lieu.

La prime de fin d'année à la Caisse d'épargne de Paris

DÉBOUTÉS DE LEUR ACTION EN JUSTICE LES SYNDICATS FONT APPEL

Les sections de Paris du Syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne (SUACCE) et du Syndicat national du personnel des caisses d'épargne C.F.D.T. ont décidé, ce jeudi 24 février, de faire appel du jugement rendu mercredi par la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Mme Simone Rozès.

Ce jugement les déboute de l'action qu'ils avaient intentée contre la direction de la Caisse d'épargne de Paris (C.E.P.) pour obtenir le paiement, intégral de la prime de fin d'année et les condamne aux dépens. On se souvient que la réduction de cette prime avait été à l'origine de la grève de trois mois, déclenchée du 6 octobre au 6 janvier, par les employés parisiens.

La première chambre civile a estimé que le SUACCE et la C.F.D.T. n'avaient pas rapporté la preuve du fait que cette prime était entièrement due, même en cas de gestion déficitaire de la Caisse d'épargne de Paris. Cette question, en effet, ne s'est posée qu'une seule fois depuis vingt-cinq ans que cette prime est régulièrement attribuée : en 1975, le compte d'exploitation de la C.E.P. avait été nul, mais la prime avait tout de même été payée en vertu d'un accord spécifique.

Dans un communiqué commun publié ce jeudi, les deux syndicats soulignent : « *Trois de nos arguments n'ont pas été réfutés par le tribunal : la prime de fin d'année était comprise dans le traitement annoncé lors du recrutement ; elle était aussi comprise dans le salaire journalier des temporaires jusqu'en 1976 ; elle était indexée sur les salaires.* »

A PARIS

Les obsèques « politiques » d'Alain Escoffier

Les obsèques d'Alain Escoffier, qui s'était suicidé par le feu, le jeudi 10 février dernier, dans les locaux de l'agence soviétique Aeroflot, sur les Champs-Elysées, ont été célébrées, mercredi 23 février, en l'église Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts dans le 12e arrondissement de Paris. La famille, des amis d'Alain Escoffier, mais aussi de nombreux militants de mouvements d'extrême droite assistaient à cette cérémonie.

Dans l'entrée de l'église, une rangée de scouts en uniforme du mouvement Wiking-jeunesse (mouvement de scoutisme de la jeunesse nationale européenne) ont distribué une pétition réclamant la libération des trois camarades d'Alain Escoffier, incarcérés actuellement à Fresnes et à la Santé. Les membres du comité Alain-Escoffier ont également distribué cette pétition, mercredi soir, devant l'Elysée. Ils ont annoncé qu'une grève de la faim devrait commencer ce jeudi pour soutenir cette pétition.

M. Jean-Marie Le Pen, président du parti des Forces nouvelles, a assisté aux obsèques et a reconnu la signification politique de cette cérémonie qui était pour lui l'occasion de dénoncer le communisme international. L'office, célébré selon le rite de saint Pie V, a été marqué par l'homélie particulièrement virulente du R.P. Baylaud. En rappelant que « *Dieu était présent dans la famille, le travail et la patrie* », il a évoqué l'action « *de ce jeune Français lucide sur le mal dont souffre l'Occident chrétien et sur la perversité intrinsèque du marxisme. La France a oublié les déferlements du Front populaire, les atrocités de l'épuration, (...) son élite est en proie au marxisme* », a-t-il dit, avant de dénoncer « *cette Eglise reniégate qui condamne un courageux évêque de Lille* ».

Il a enfin invité les participants à s'organiser pour lutter contre l'ennemi de la chrétienté.

Après la cérémonie, le comité Alain-Escoffier invitait ceux qui le voulaient à aller déposer « *sans drapeaux ni chants* » des fleurs devant l'agence Aeroflot sur les Champs-Elysées. De nombreuses forces de police y avaient pris position, des gendarmes mobiles empêchaient les passants d'approcher les locaux de l'agence de voyage. Des jeunes gens ont déposé quelques fleurs sur les barrières métalliques qui entouraient l'agence. Aucun incident n'a été signalé et les forces de police ont quitté les lieux vers 19 h. 15.

NOUVELLES BRÈVES

● *Grève des chemins de fer belges : perturbations à Paris-Nord.* — En raison d'un arrêt de travail de vingt-quatre heures des chemins de fer belges, à partir du jeudi 24 février à 22 heures, le service des trains, au départ de la gare de Paris-Nord, sera modifié comme suit : le jeudi 24, le T.E.E. « Oiseau bleu » (départ 20 h. 29) sera supprimé ; le train de 19 h. 27 limité à Jeumont ; le train de 21 h. 36 pour Copenhague limité à Maubeuge, et le train de 23 h. 17 pour Varsovie limité à Jeumont ; le vendredi 25, les trains T.E.E. pour la Belgique ou en transit seront supprimés, à l'exception de l'« Oiseau bleu », et les autres trains internationaux limités à leur parcours français.

● *Le Rassemblement des Français musulmans d'Algérie* (71, av. Henri-Barbusse, 93 La Courneuve) que préside M. Said Leffad, rappelle, dans un communiqué, que « *les membres de cette association et lui-même sont, toujours, demeurés en dehors de tous jeux politique et administratif algériens* ». Il ajoute que « *son président entretient des rapports très fraternels avec ses coreligionnaires demeurés algériens et qu'il a toujours combattu le racisme et les brimades dont ils sont souvent victimes* ».

Le numéro du « Monde » daté 24 février 1977 a été tiré à 562 330 exemplaires.

A Bruxelles

La Pologne entame avec le Marché commun des négociations difficiles sur la pêche

Les négociations en vue de la conclusion d'un accord de pêche ont débuté, le mercredi 23 février, à Bruxelles, entre la Pologne et la Communauté. La délégation polonaise est conduite par M. Jerzy Olczewski, ministre du commerce extérieur et de l'économie maritime.

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). — Après les Soviétiques (*le Monde* daté 20-21 février), voici donc les Polonais qui viennent à Bruxelles négocier avec une délégation de la Communauté se présentant comme telle. La signification politique de l'événement est de même nature, puisque la Pologne, comme l'U.R.S.S., feignant d'ignorer la C.E.E., n'avait eu jusqu'ici avec elle aucun contact, au moins à ce niveau politique.

La négociation d'un accord de pêche se présente sous un jour difficile, car la Pologne, contrairement à l'Union soviétique, n'a pas de contrepartie à offrir à la Communauté : les pêcheurs des Neuf ne travaillant pratiquement pas dans les eaux polonaises, alors que les chalutiers capturent environ 120 000 tonnes de poisson par an dans la zone des 200 milles « communautaires ». En fait, l'objectif avoué des Neuf est d'évincer progressivement les Polonais de leurs eaux. Au cours des semaines passées, lorsque, soucieux d'éviter l'épuisement de leurs ressources, ils ont arrêté un premier train de mesures visant à restreindre l'activité des pêcheurs des pays tiers ils ont fixé à 3 100 tonnes le tonnage maximum de poisson pouvant être pêché par les Polonais au cours du premier trimestre 1977 et à cinq le nombre de leurs chalutiers autorisés à travailler dans les eaux communautaires.

Les Polonais vont s'efforcer de donner un caractère plus global à la négociation, de dépasser le simple aspect « pêche ». M. Olczewski a mis l'accent sur le fort déficit des échanges de la Pologne avec la Communauté et, de façon plus générale, sur l'ampleur des difficultés traversées par l'économie polonaise.

Mettant en avant les bonnes relations qu'entretient son pays avec chacun des Etats membres, il a demandé en substance à la Communauté de davantage « personnaliser » sa politique extérieure de la pêche, de ne pas écarter brutalement la Pologne sous l'unique prétexte qu'elle a peu de poisson à offrir, bref, de consentir en sa faveur un geste significatif. Tout porte à croire que celui-ci, même si M. Olczewski est entendu, ne pourra être que fort modeste.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *M. de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, se rendra en visite officielle en Pologne, du 2 au 4 mars, à l'invitation de son collègue polonais, M. Wojtaszek, annonce-t-on au Quai d'Orsay.

A Strasbourg

LYCÉES FERMÉS POUR CAUSE DE CARNAVAL

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Quelques jours avant le carnaval, lycéens et écoliers strasbourgeois se sont présentés mardi matin — Mardi gras, — à l'heure des premiers cours, revêtus de déguisements les plus cocasses et les plus déconcertants, et armés de gros paquets de farine. Les enseignants n'ont pu que constater les chahuts et les jets de farine. Indignés, certains ont tenté de faire cours, mais force leur fut de constater très vite que la chose était impossible. Plusieurs établissements scolaires, et notamment les trois lycées, ont dû suspendre leurs cours dans la journée, les uns après les autres : la fête avait pris des allures d'« invasion ». Ceux qui avaient choisi de bouder les cours ayant rendu visite à d'autres établissements — avec, dit-on, le renfort d'éléments extérieurs, — dans un désordre turbulent, qui a réduit l'administration au silence. L'après-midi, le carnaval buissonnier des écoliers s'est déplacé vers le centre ville, où des passants ont été couverts de farine. — J.-C. P.

Pour les grandes tailles la nouvelle collection

AUTEUIL
MODELES EXCLUSIFS
TAILLES 44 A 60
41, RUE LA FAYETTE - PARIS
99, RUE DE PASSY - PARIS
ouvert le lundi

CHEZ PHOTO-PLAIT
LE NEUF EST SOLDÉ JUSQU'A 50 %
Du 25 février au 12 mars, PHOTO PLAIT solde avec des remises allant jusqu'à 50 % des appareils neufs de démonstration ou de vitrines. Exemple : un projecteur FUJI M 35 - 877 F. Prix soldé : 435 F. Faites des affaires exceptionnelles sur des appareils photo, caméras, projecteurs, Hi-Fi... Neufs, garantis, livrés au catalogue d'origine. Liste sur simple demande.
Stock Central PHOTO-PLAIT
37-39, rue La Fayette PARIS 9e

du 29 Janvier au 26 Février
offre spéciale d'avant-saison
NICOLL
COSTUME SUR MESURES
formule industrielle 890 F
avec gilet 990 F
baisse de la tva comprise
NICOLL LA TRADITION ANGLAISE DU VÊTEMENT MASCULIN
29, RUE TRONCHET / PARIS 8e

Lire page 5 :

CROISSANCE ET CONTRAINTE
VI. - « La force, agent économique »
par PIERRE DROUIN

AU PORTUGAL
L'ESCUDO EST DÉVALUÉ DE 15 %

BULLETIN DE L'ÉTRANGER
Une Assemblée en Algérie

La crise
Le ma
qu'il ne ve
les ré

LE RAPPRO
Grandes

مكبرة من الأصل